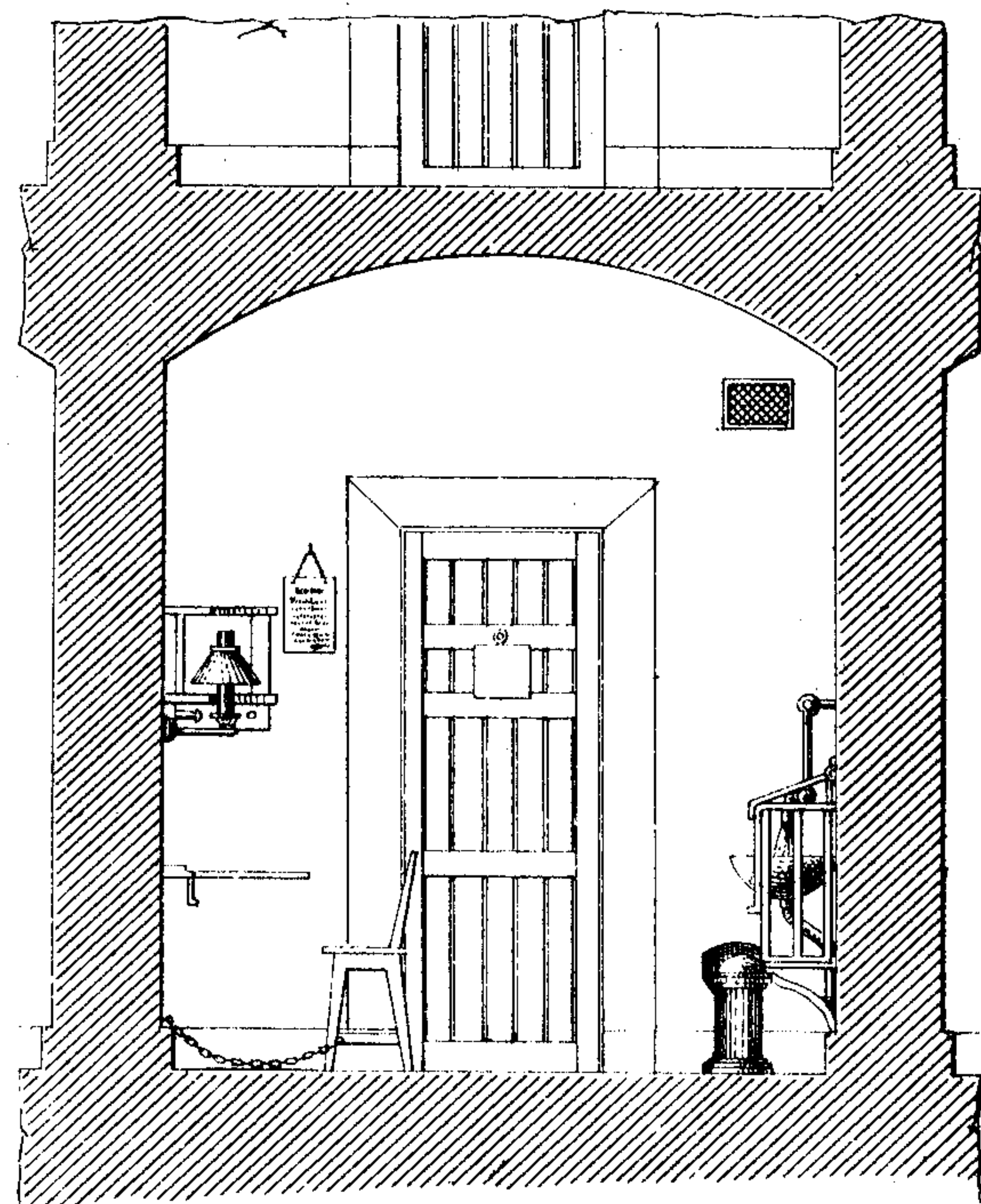


FRANCE

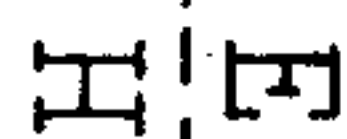
TYPE DE CELLULE

POUR LE JOUR ET POUR LA NUIT

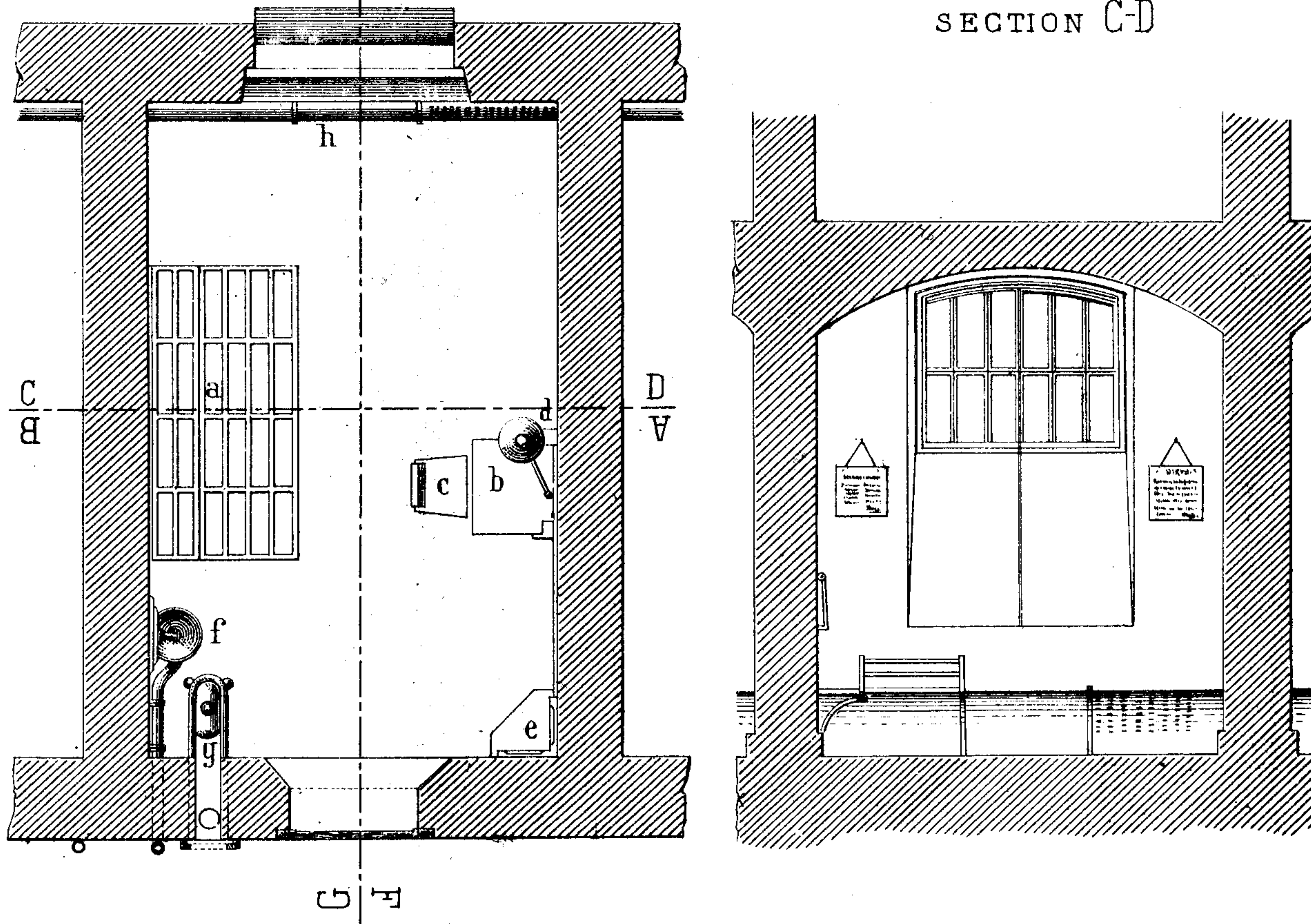
SECTION A-B



PLAN



SECTION C-D



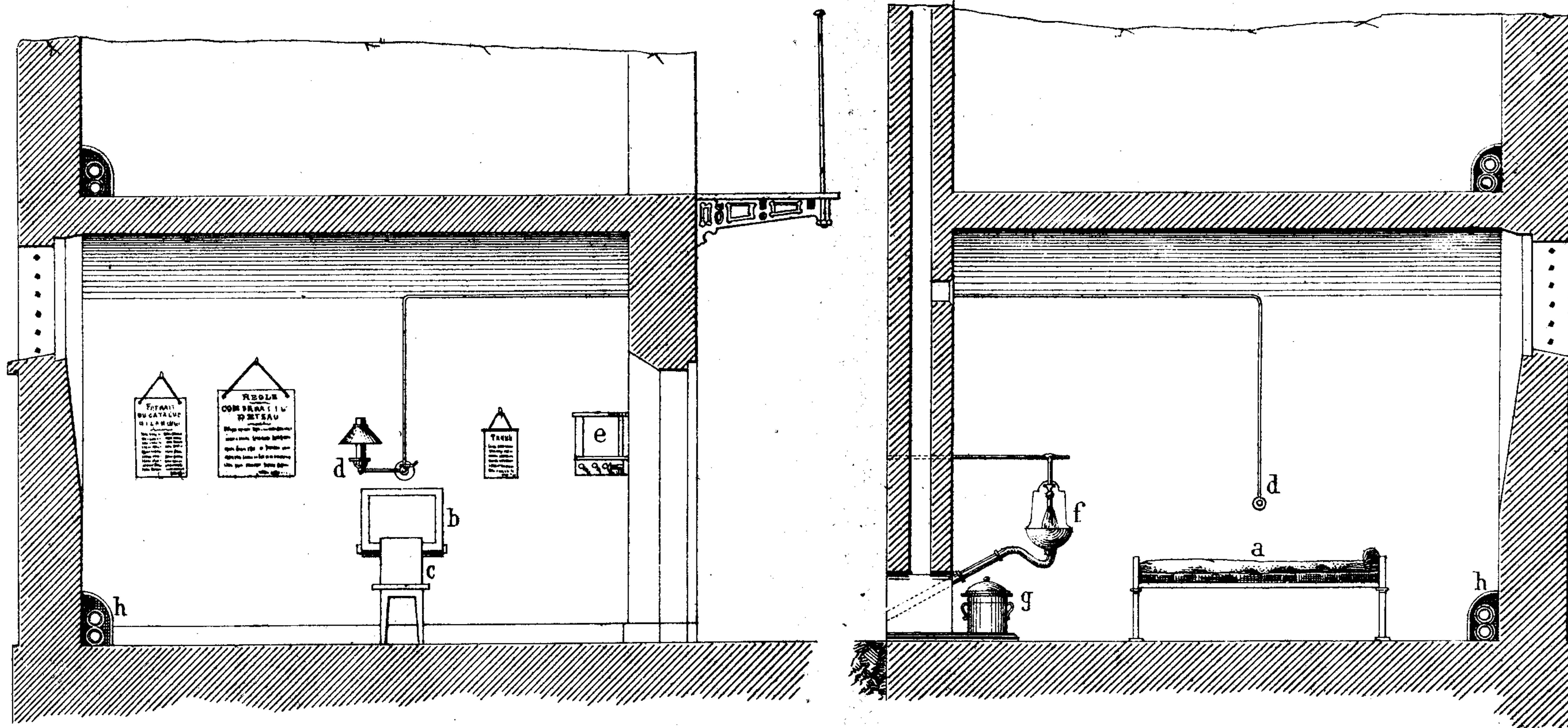
a	<i>Lit</i>
b	<i>Table</i>
c	<i>Chaise</i>
d	<i>Lampe à gaz</i>

Echelle 1:50

e	<i>Etagère</i>
f	<i>Lavoir</i>
g	<i>Pot de chambre</i>
h	<i>Poêle</i>

SECTION E-F

SECTION G-H



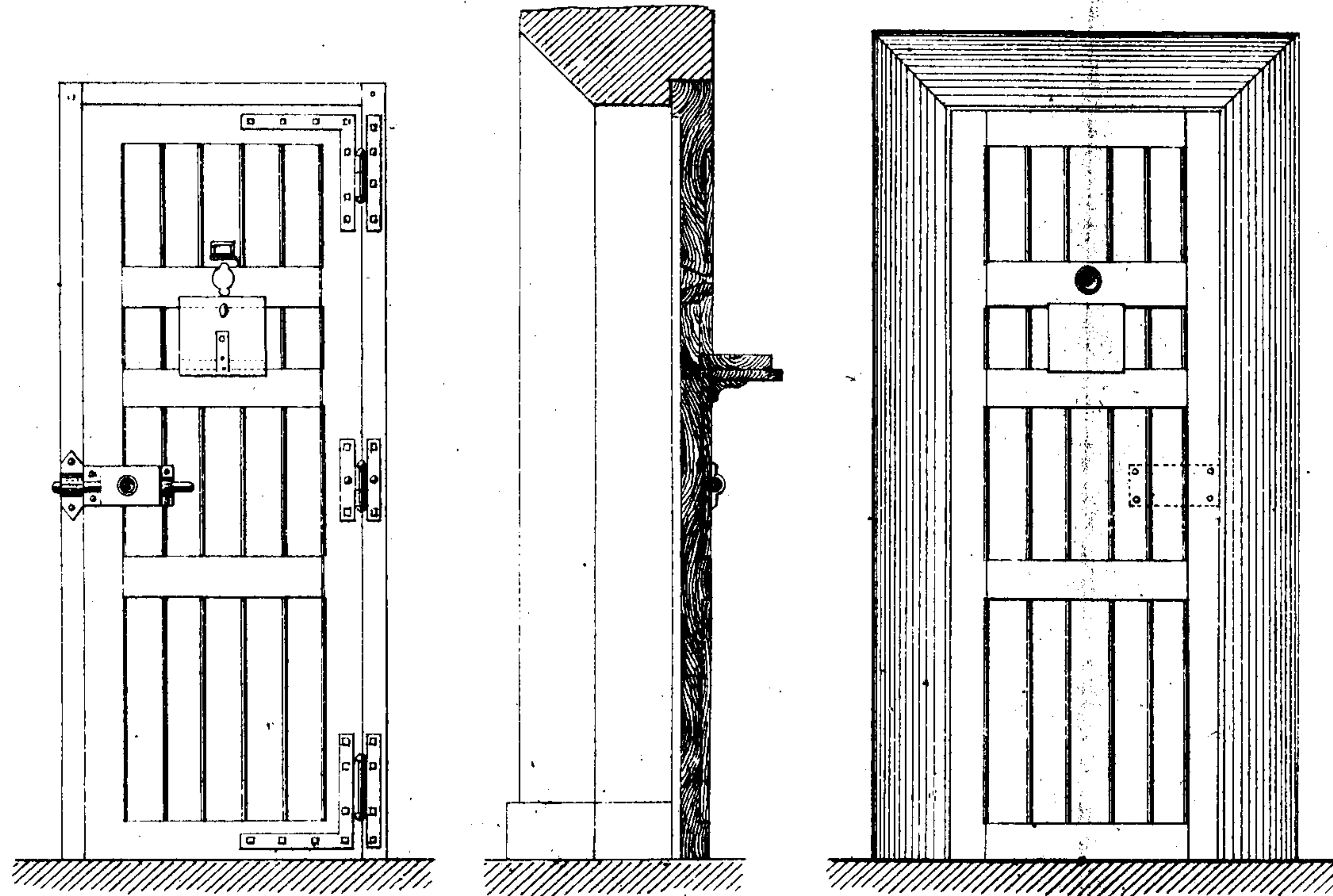
- | | |
|---|--------------------------|
| a | <i>Lit</i> |
| b | <i>Table</i> |
| c | <i>Chaise</i> |
| d | <i>Lampe a gaz</i> |

Echelle 1:50

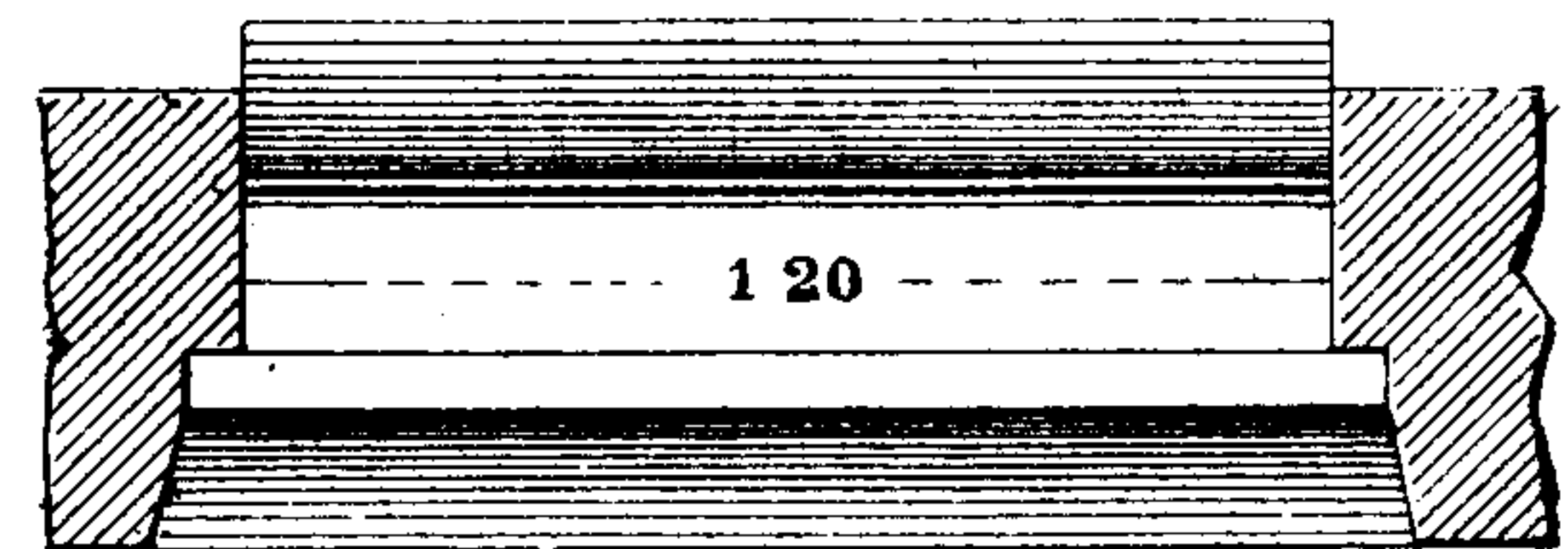
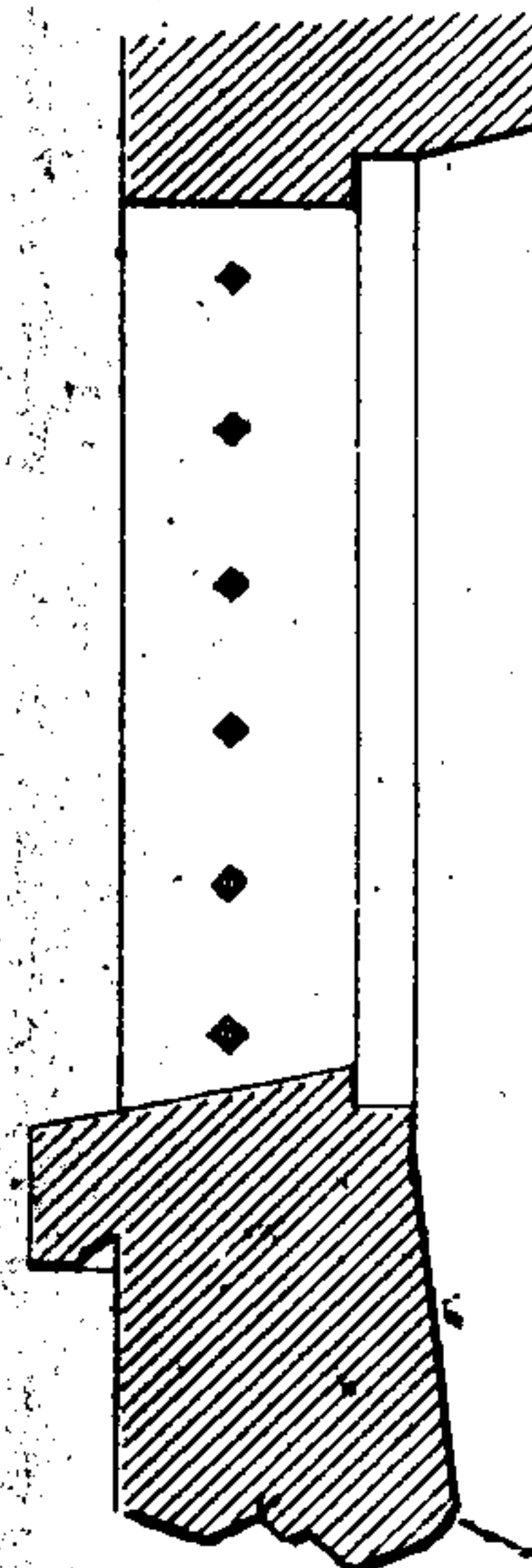
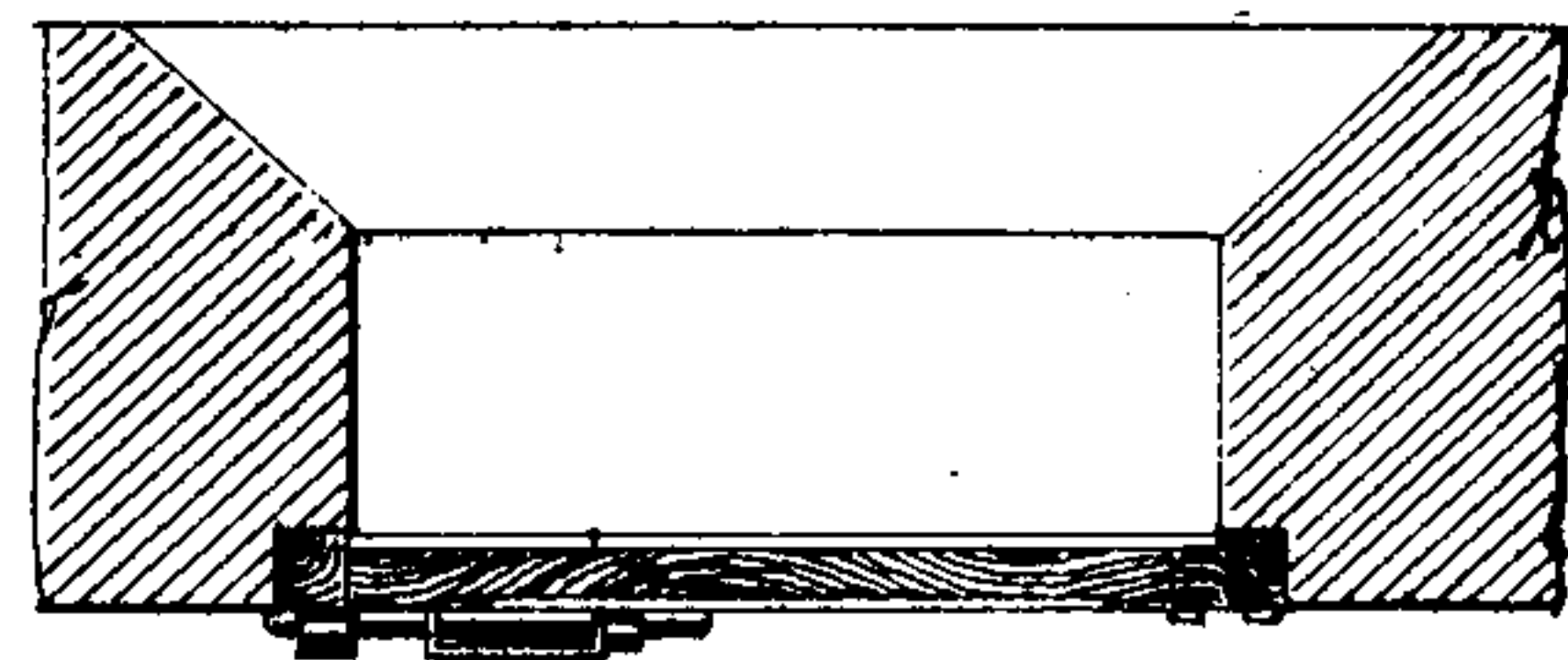
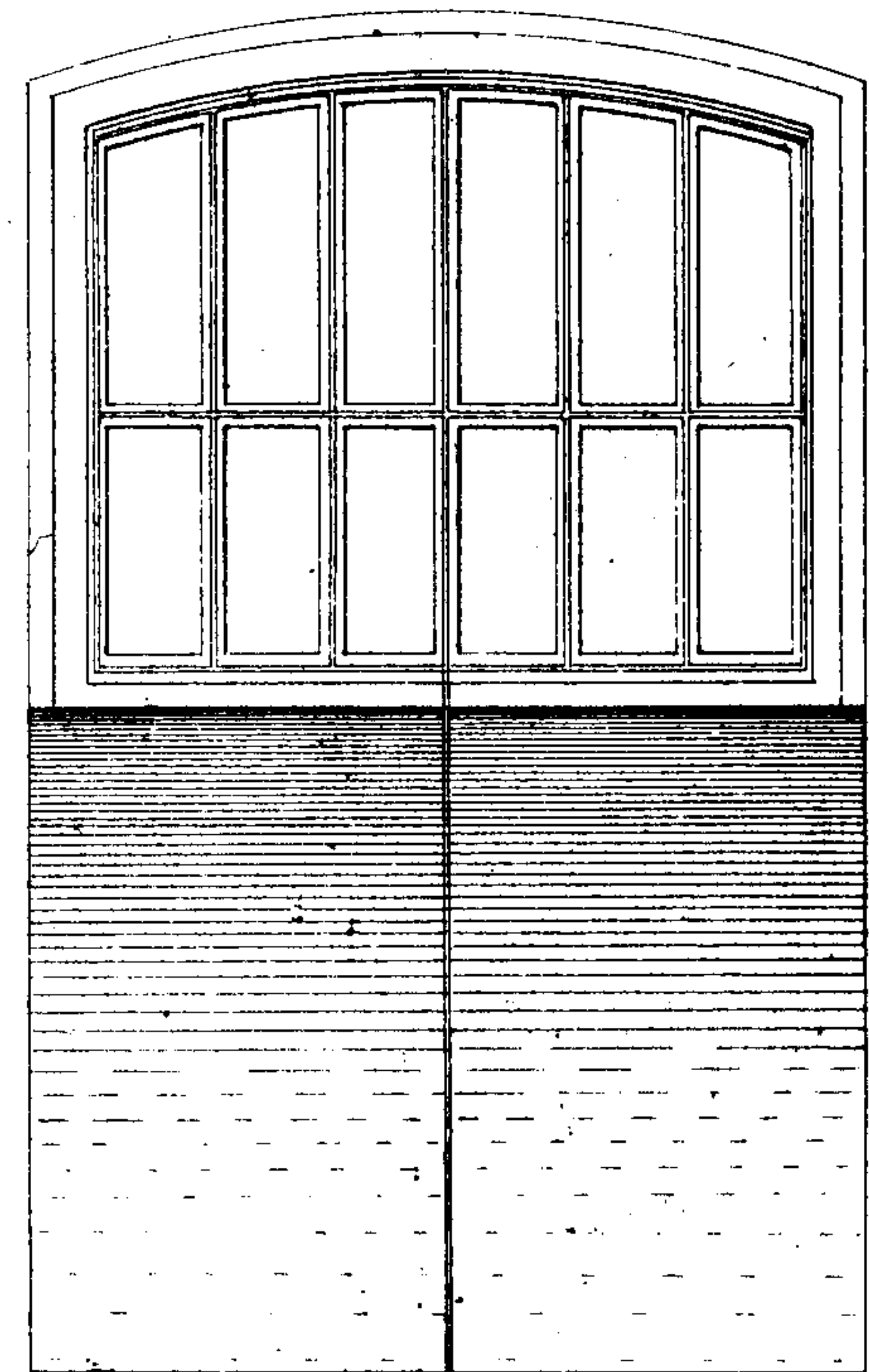
- | | |
|---|-----------------------------|
| e | <i>Etagère</i> |
| f | <i>Lavoir</i> |
| g | <i>Pot de chambre</i> |
| h | <i>Poêle</i> |

France

Tab. III



DÉTAILS
DE LA PORTE ET DE LA FENÊTRE




Echelle 1:25

120

France

Tab. IV.



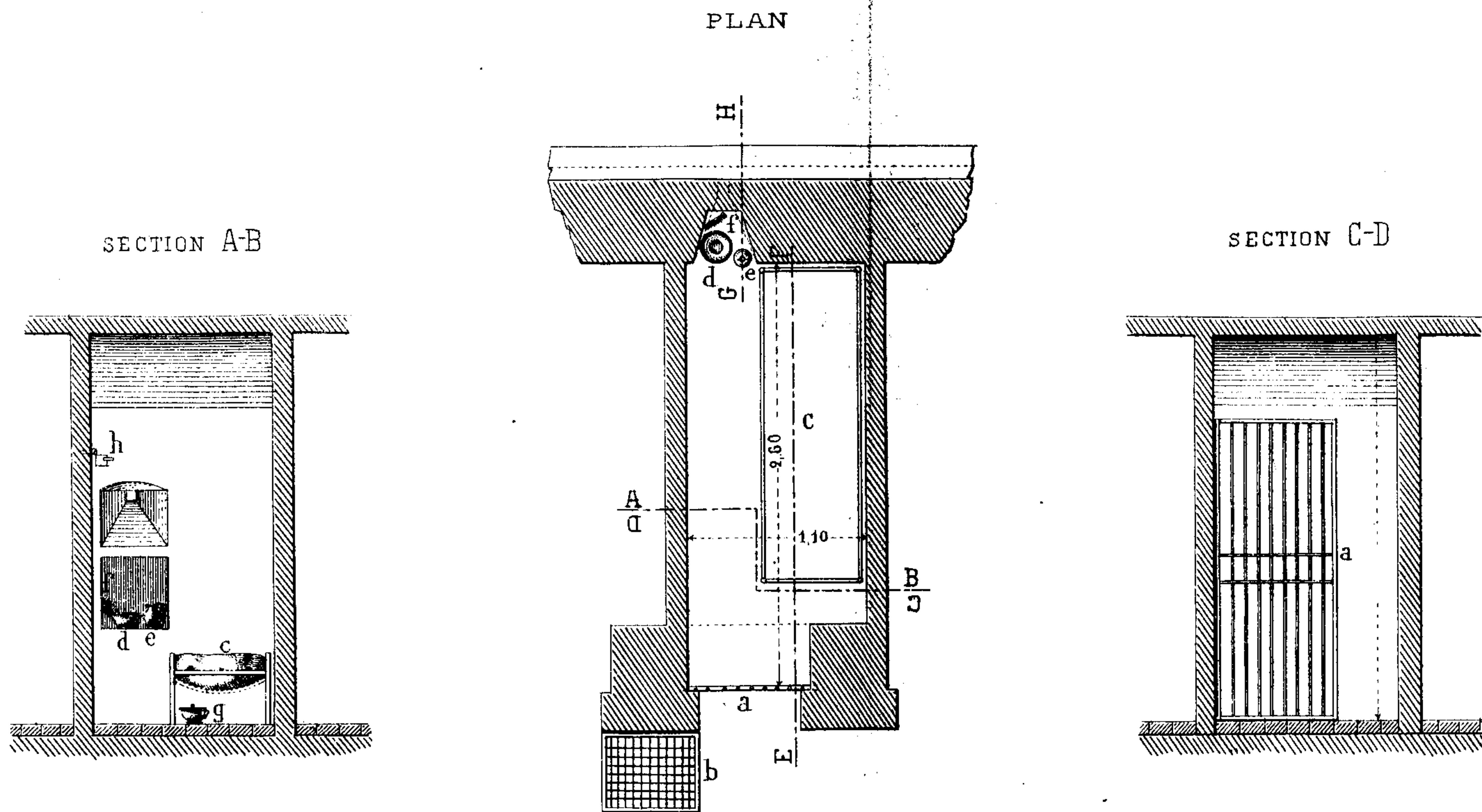
ITALIE

MAISON PÉNITENTIAIRE-RÉCLUSION-

DE

ALEXANDRIE

CELLULE POUR LA NUIT



a	Grille
b	Fenêtre
c	Lit
d	Cuvette

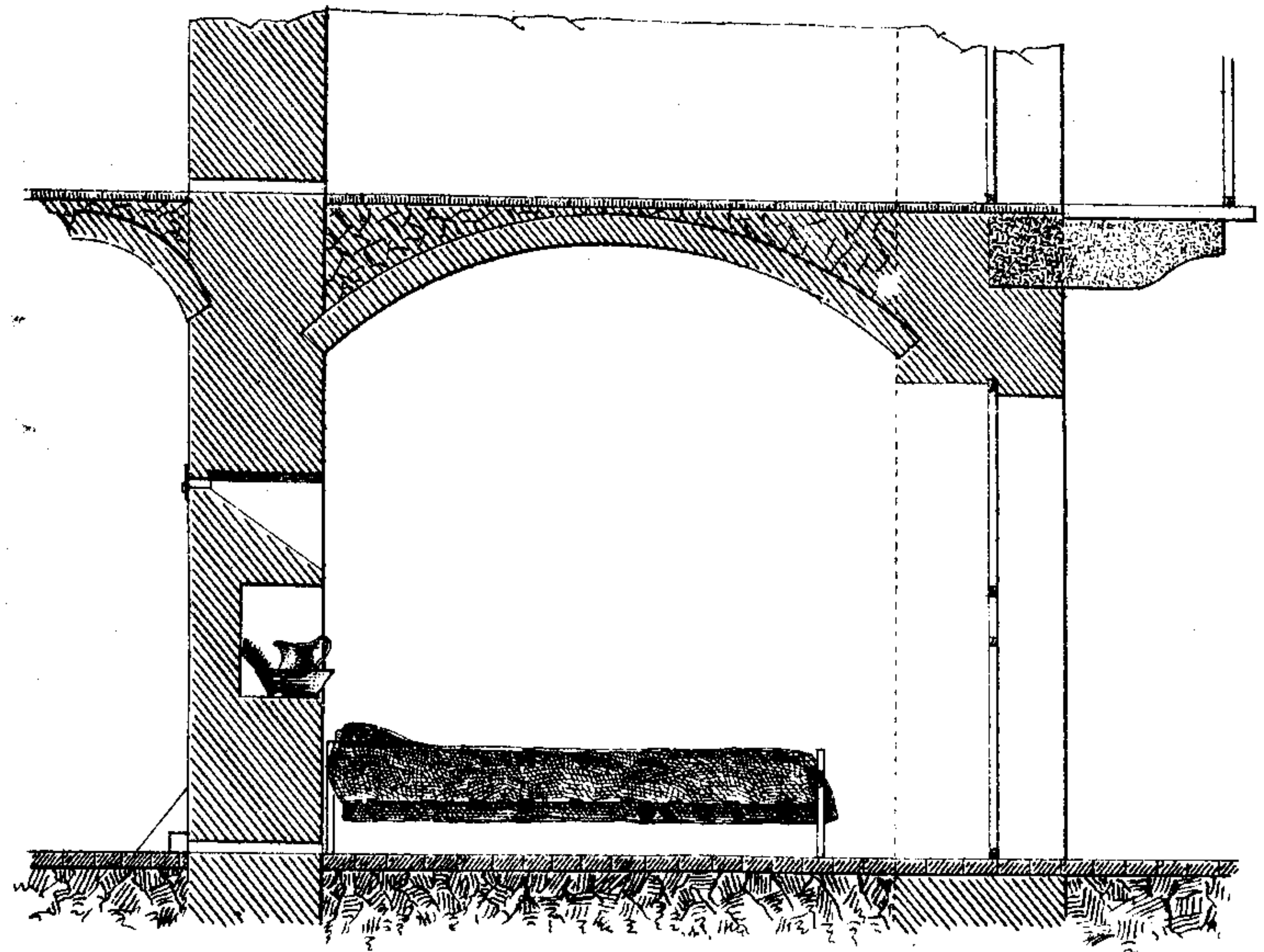
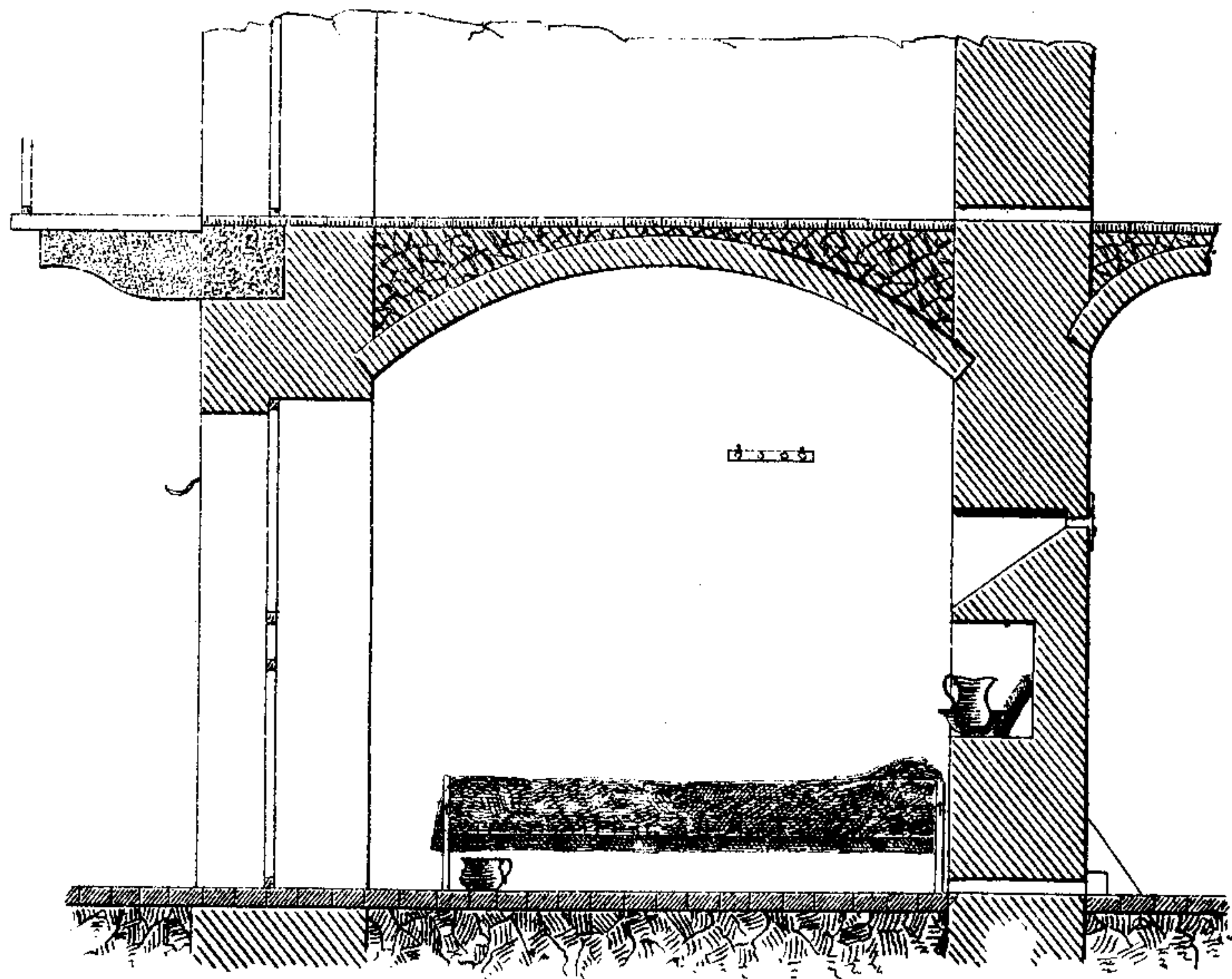
e	Jarre
f	Brosse
g	Pot de chambre
h	Crochets

Echelle 1:50

Alexandrie

Tab. II.

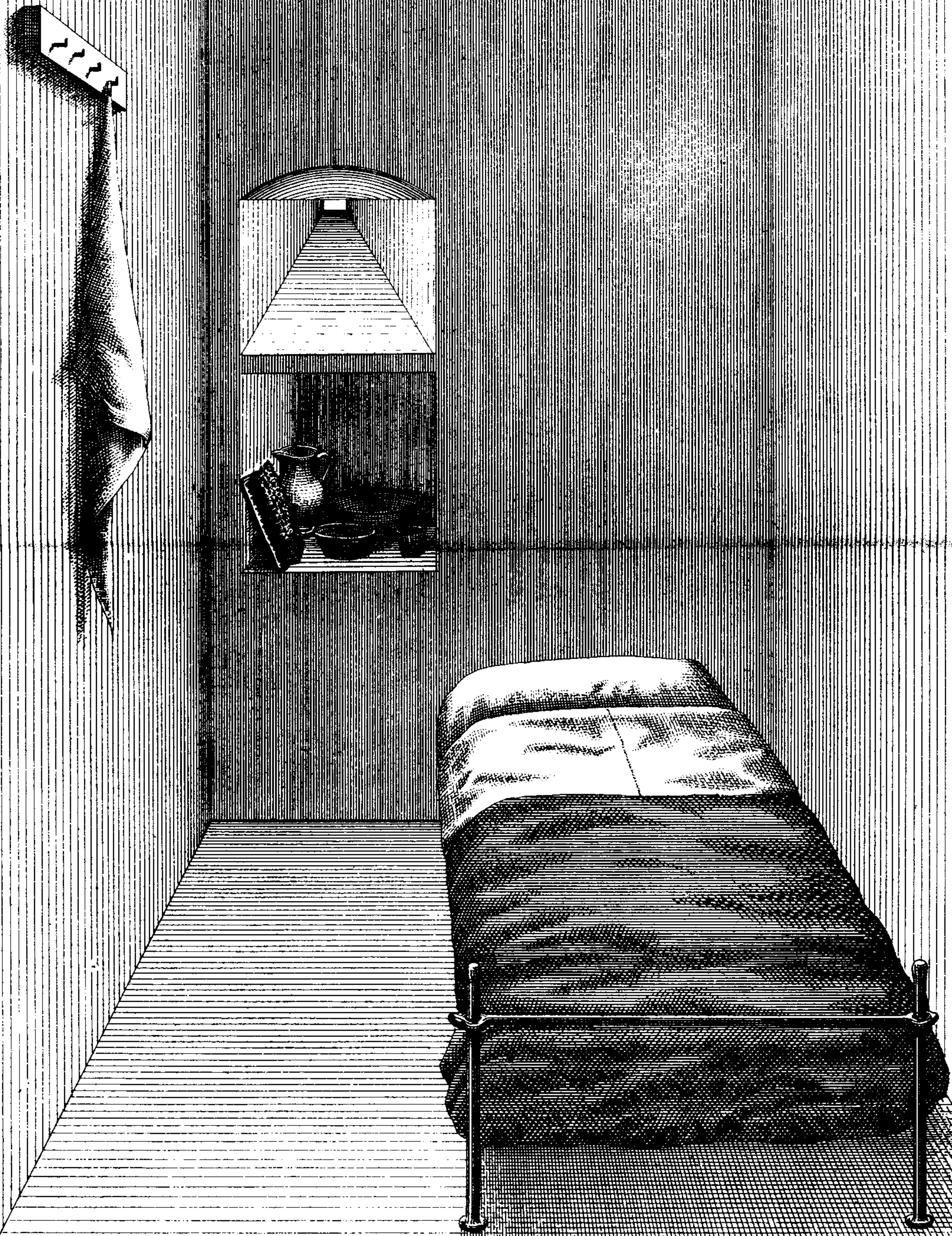
SECTIONS E-F G-H



Echelle 1:50

Alexandrie

Tab. III





ITALIE

ÉTABLISSMENT PÉNAL

MAISON DE FORCE ET PRISON

DE

LUCQUES

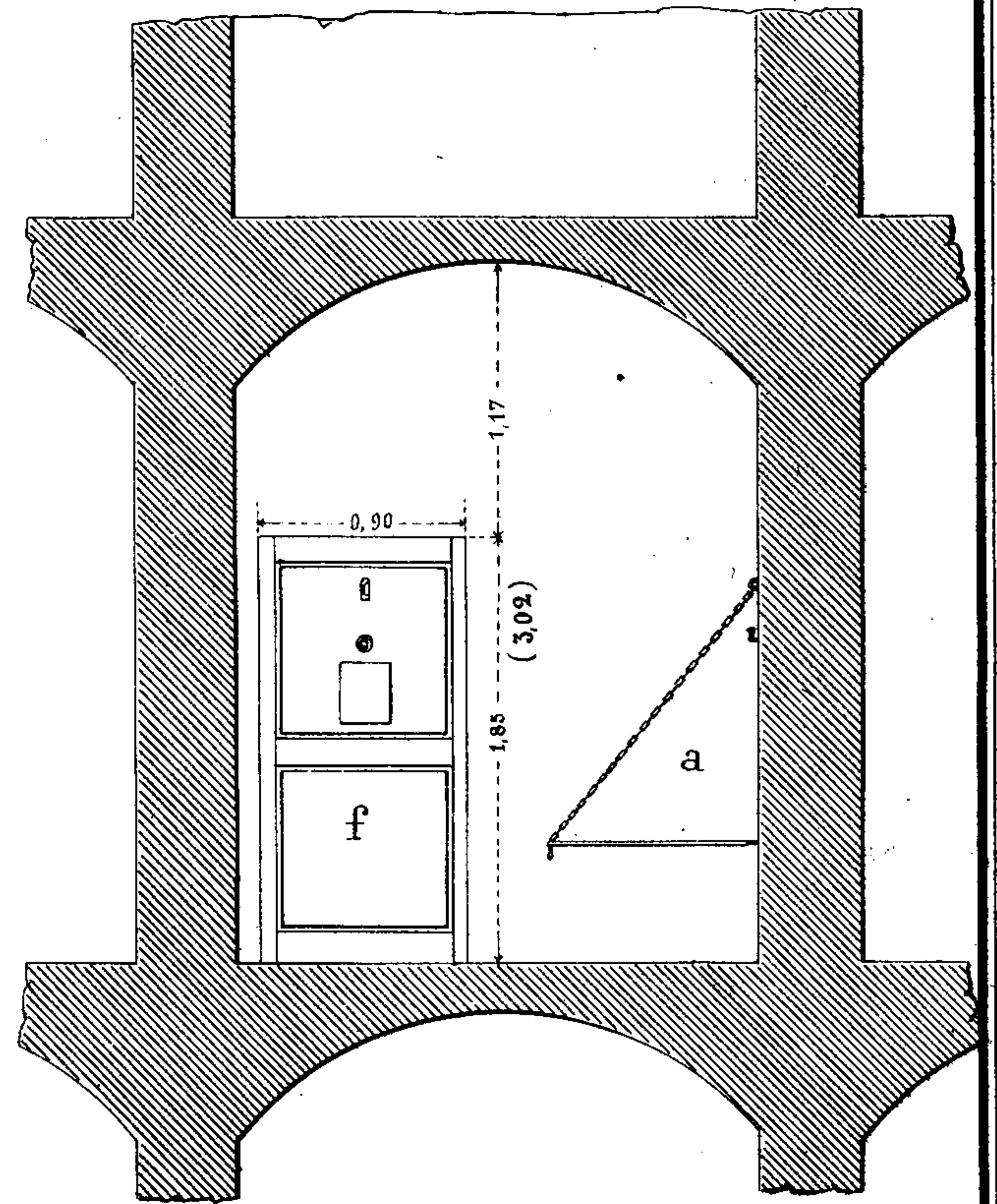
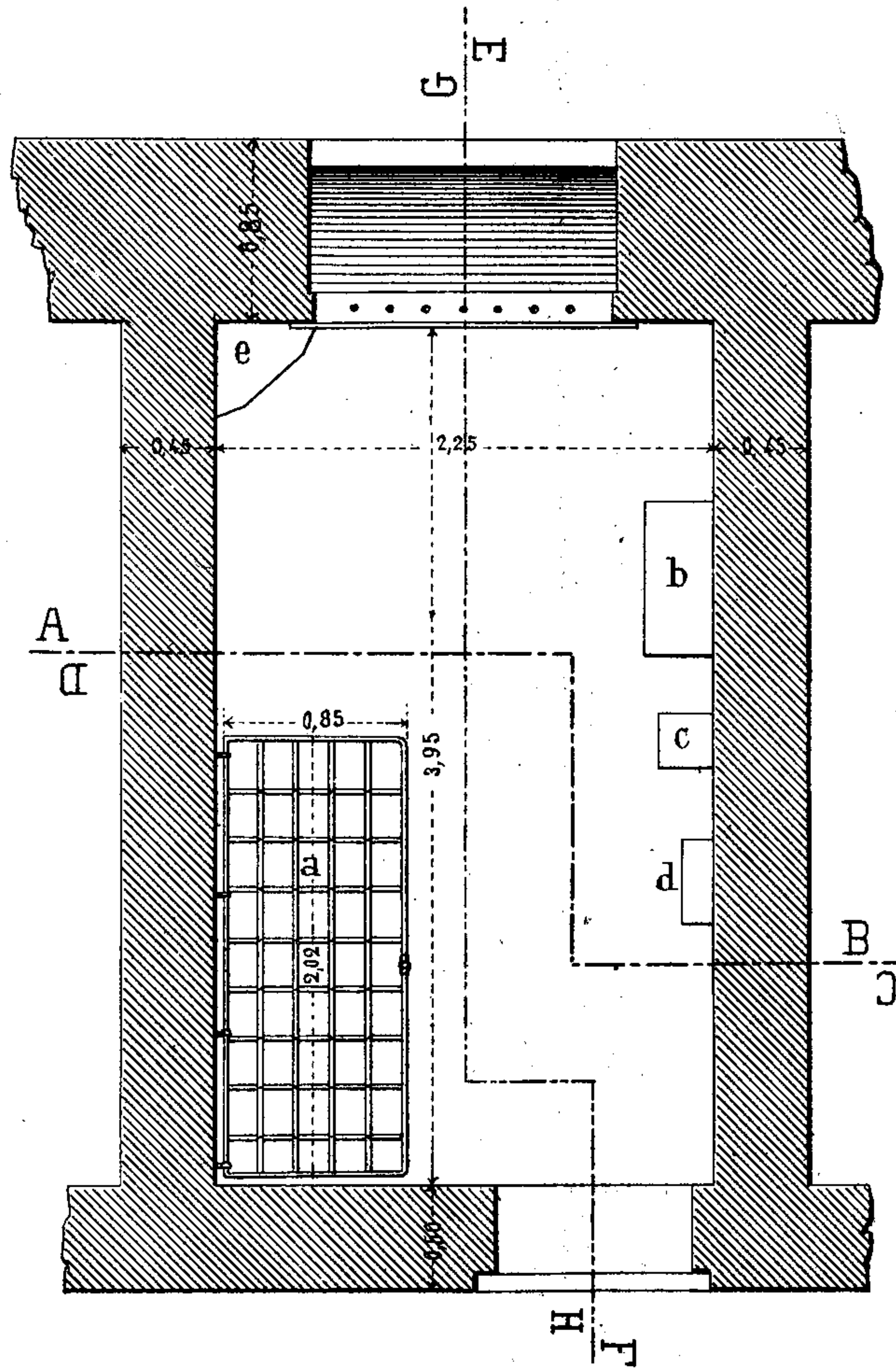
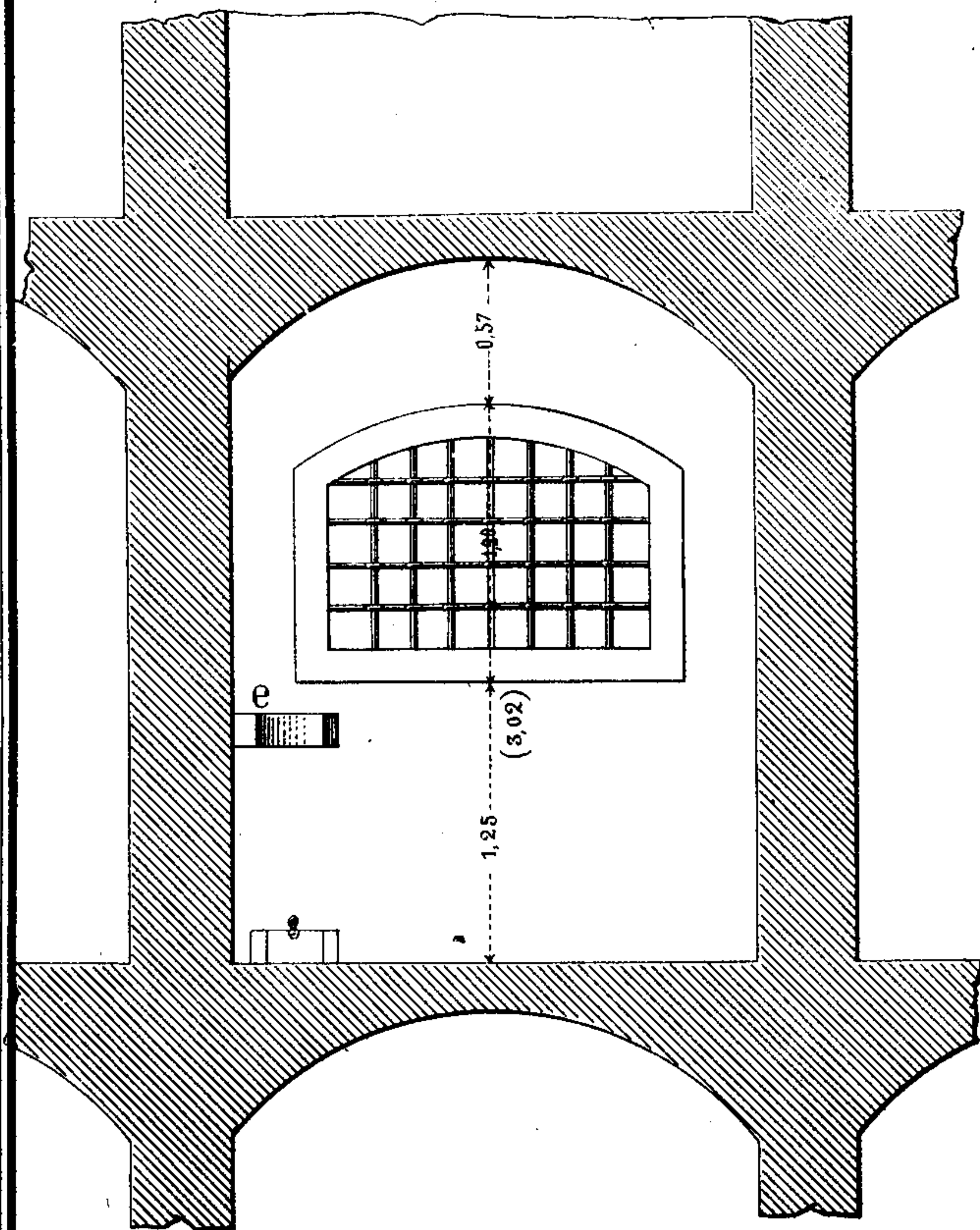
CELLULE POUR LE JOUR ET POUR LA NUIT



PLAN

SECTION A-B

SECTION C-D

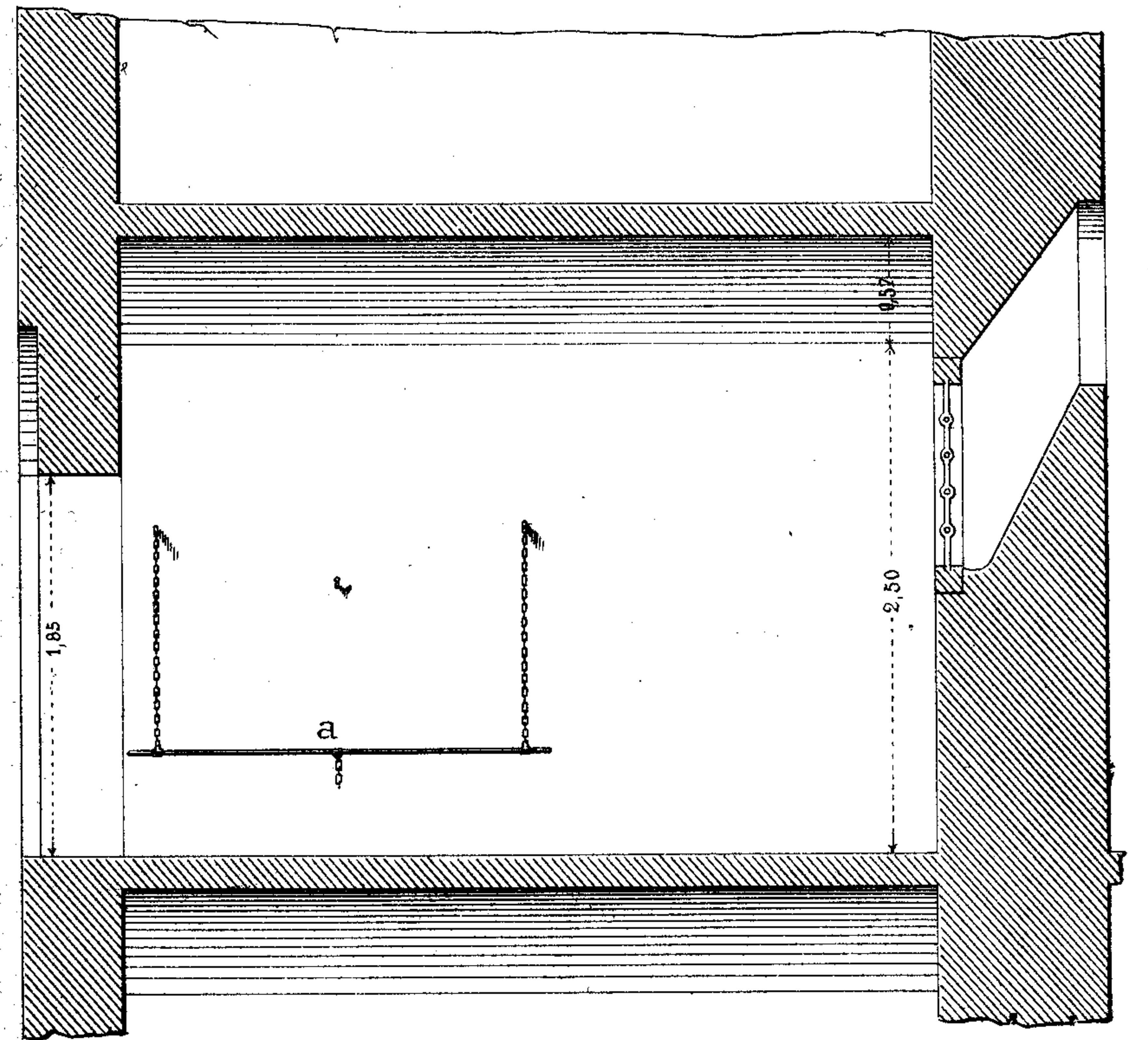
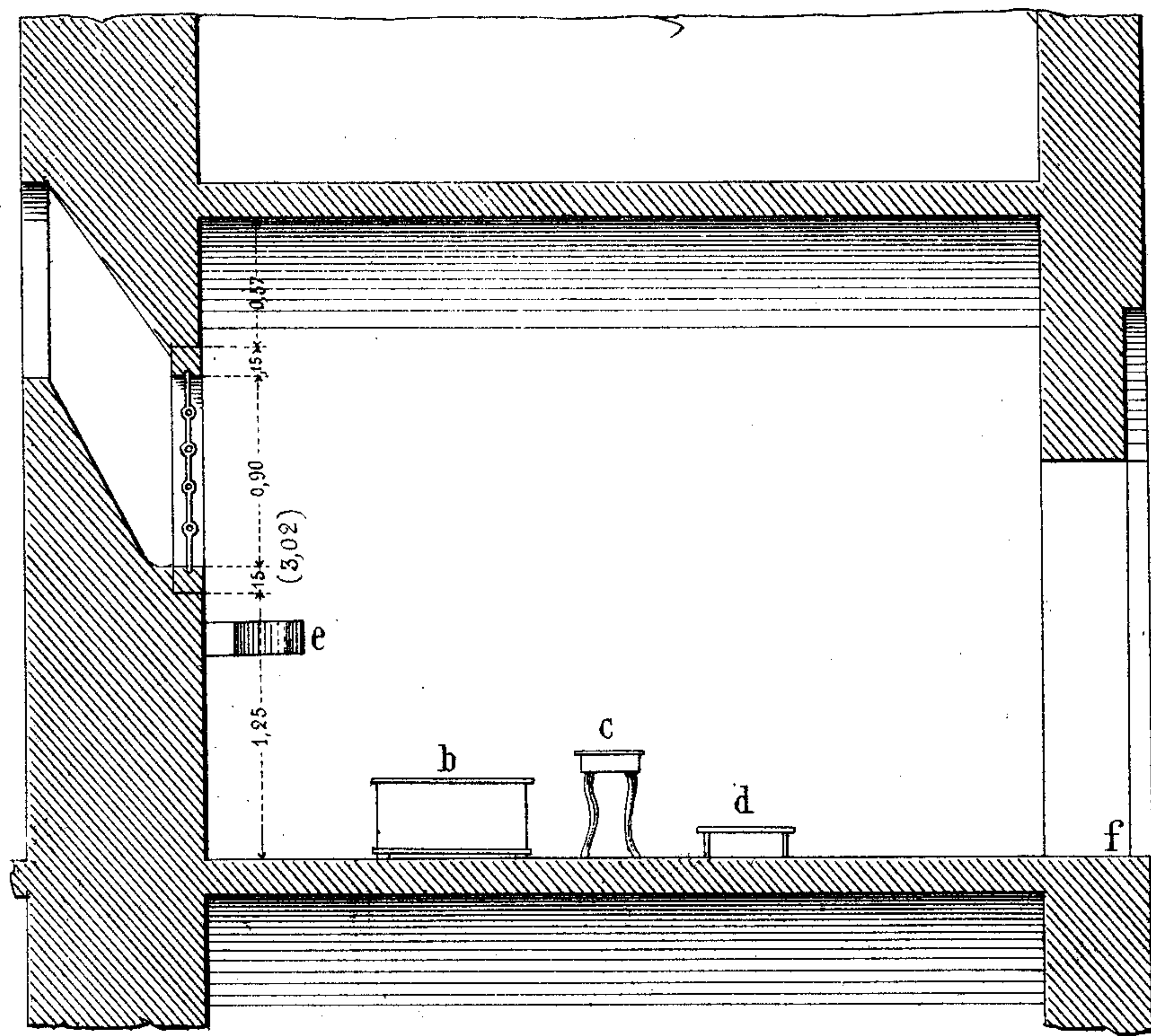


- | | | | |
|---|--|---|------------------------|
| a | <i>Couchette attachée au mur</i> | d | <i>Banquette</i> |
| b | <i>Caisse</i> | e | <i>Etagère</i> |
| c | <i>Tabouret</i> | f | <i>Porte</i> |

Echelle 1:50

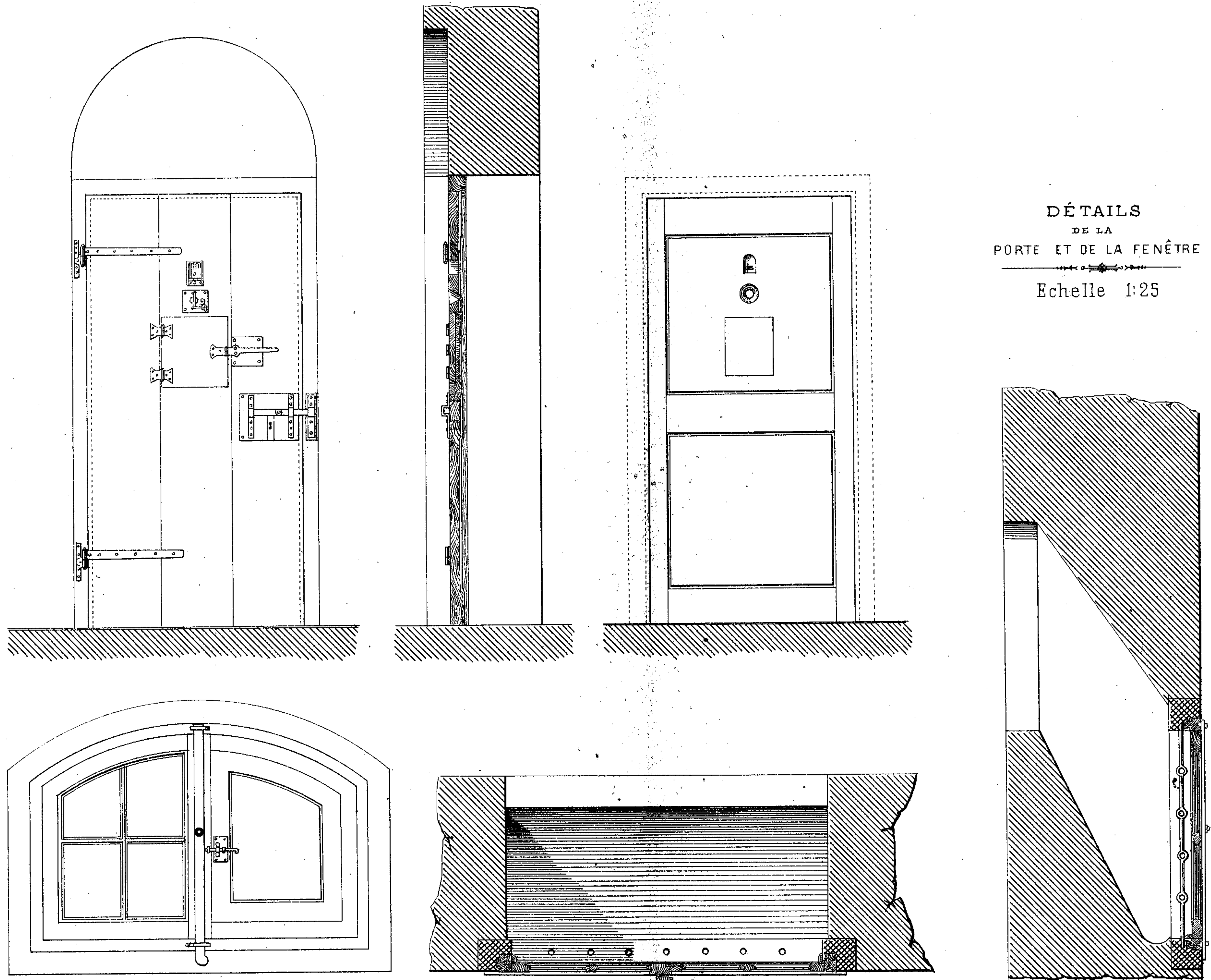
SECTION E-F

SECTION G-H



- | | | | |
|---|---------------------------------|---|-----------------|
| a | Couchette attachée au mur | d | Banquette |
| b | Caisse | e | Etagère |
| c | Tabouret | f | Porte |


Echelle 1:50



DÉTAILS
DE LA
PORTE ET DE LA FENÊTRE
Echelle 1:25

LUCQUES

Tab. IV



ITALIE



MAISON D'ARRÊT

DE

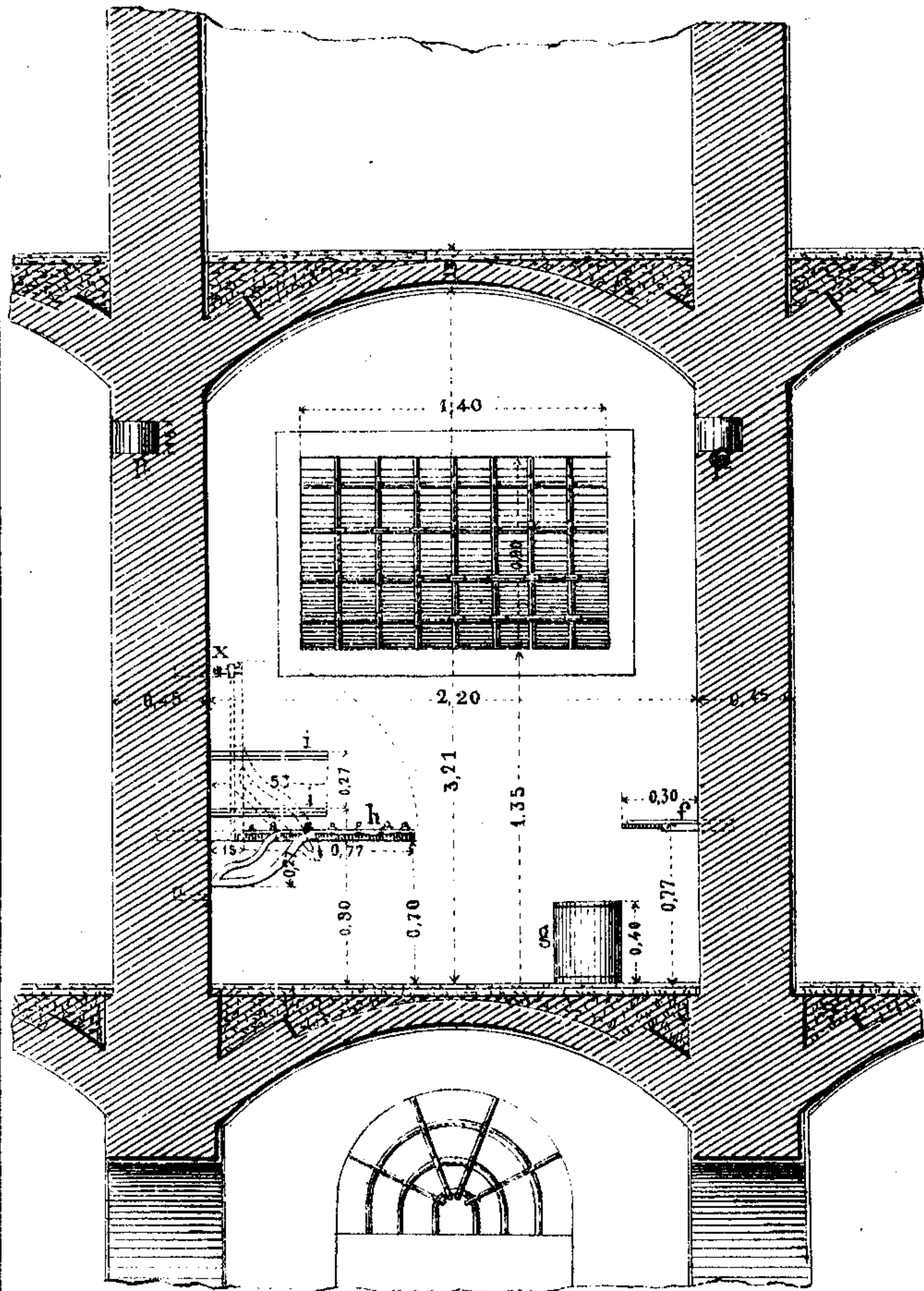
MILAN



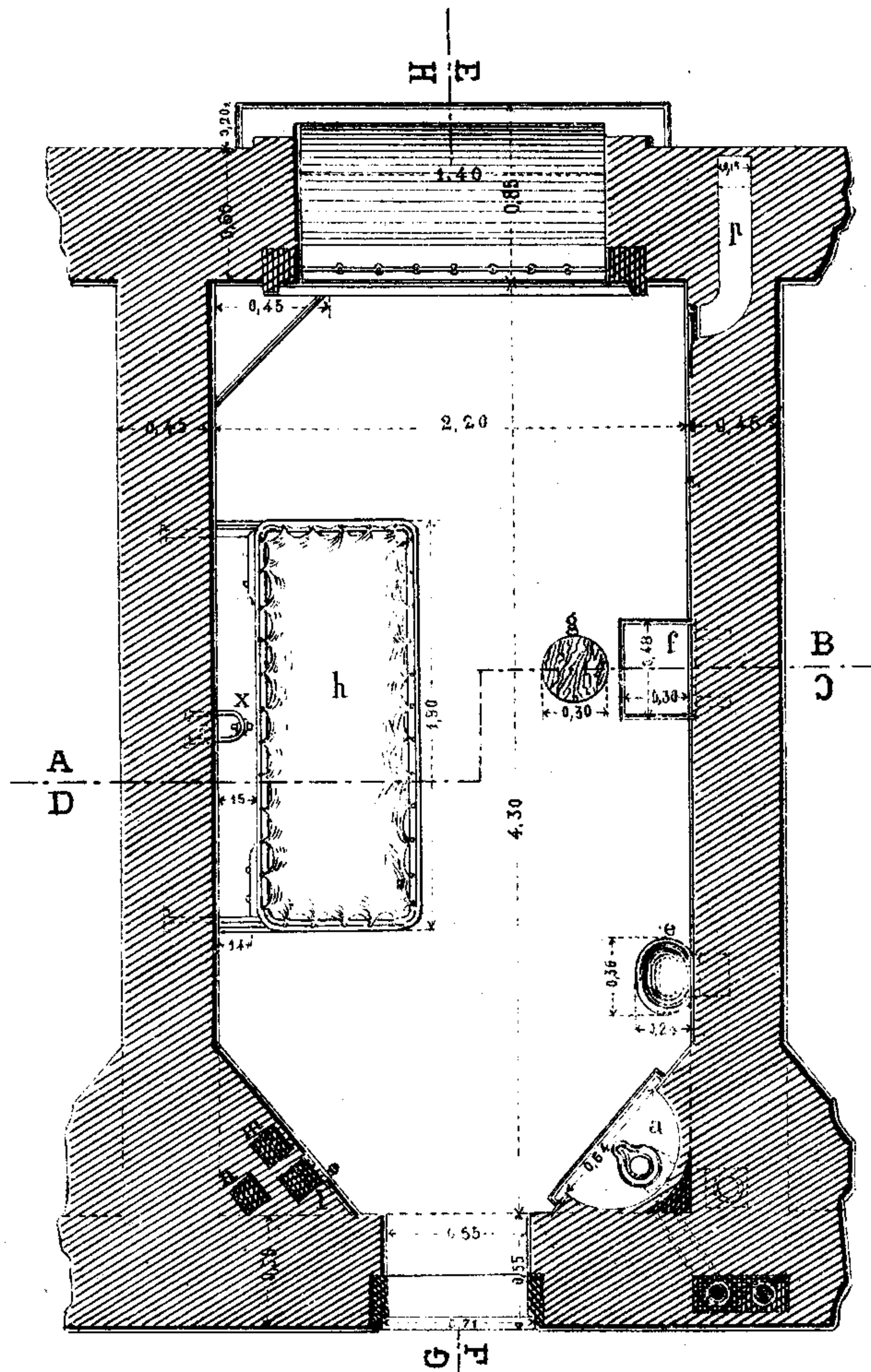
DESSINS D'UNE CELLULE



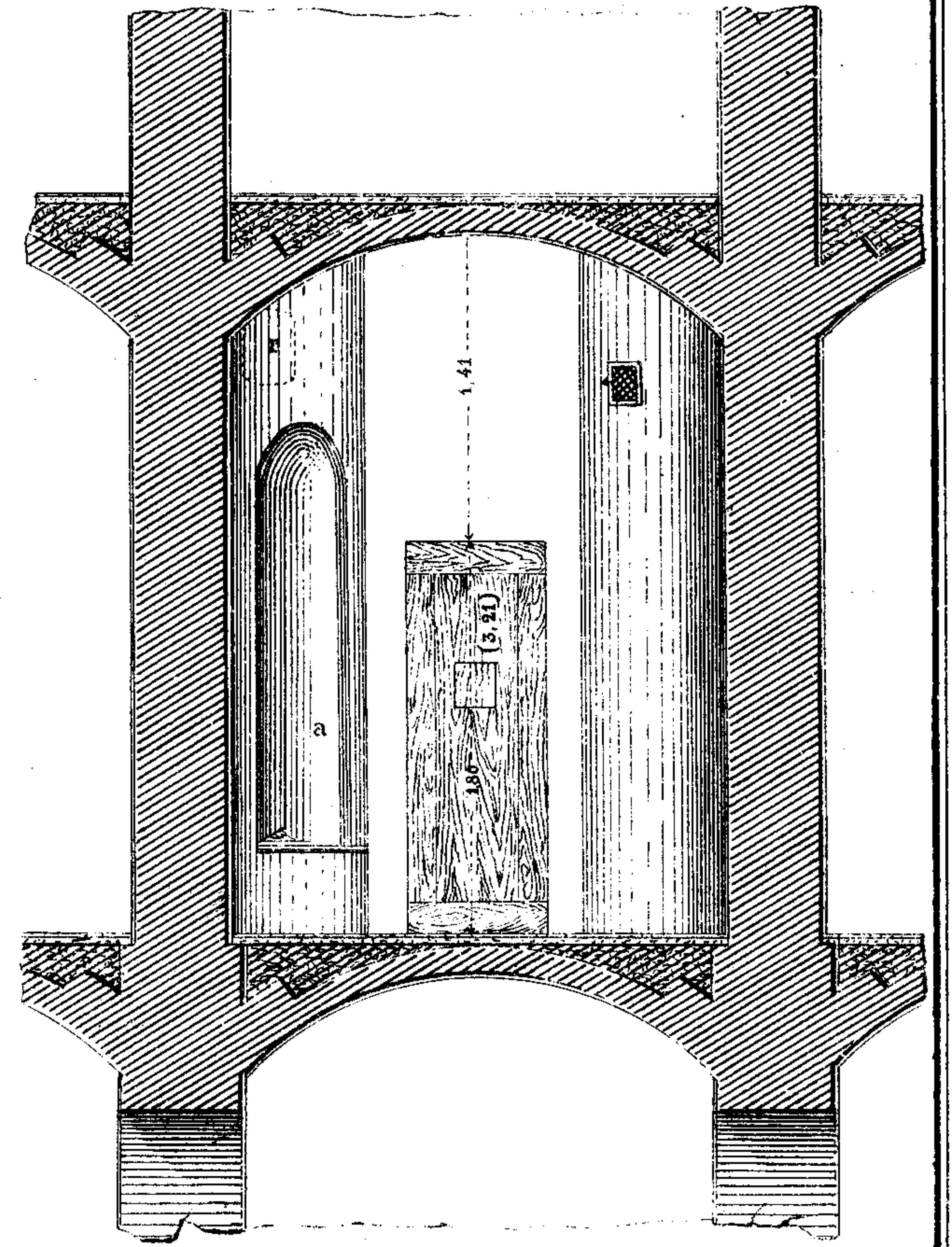
SECTION A-B



PLAN



SECTION C-D



- a Niche pour lieu d'aisance, avec siège en pierre, pot en grès et siphon.
- b Tuyau de décharge du lieu d'aisance susdit.
- c Tuyau semblable pour le lieu d'aisance du 1^{er} étage.
- d Tuyau semblable pour le lieu d'aisance du 2^e étage.
- e Cuvette en grès pour lavoir, se déchargeant dans le pot du lieu d'aisance.
- f Petite table en fonte.

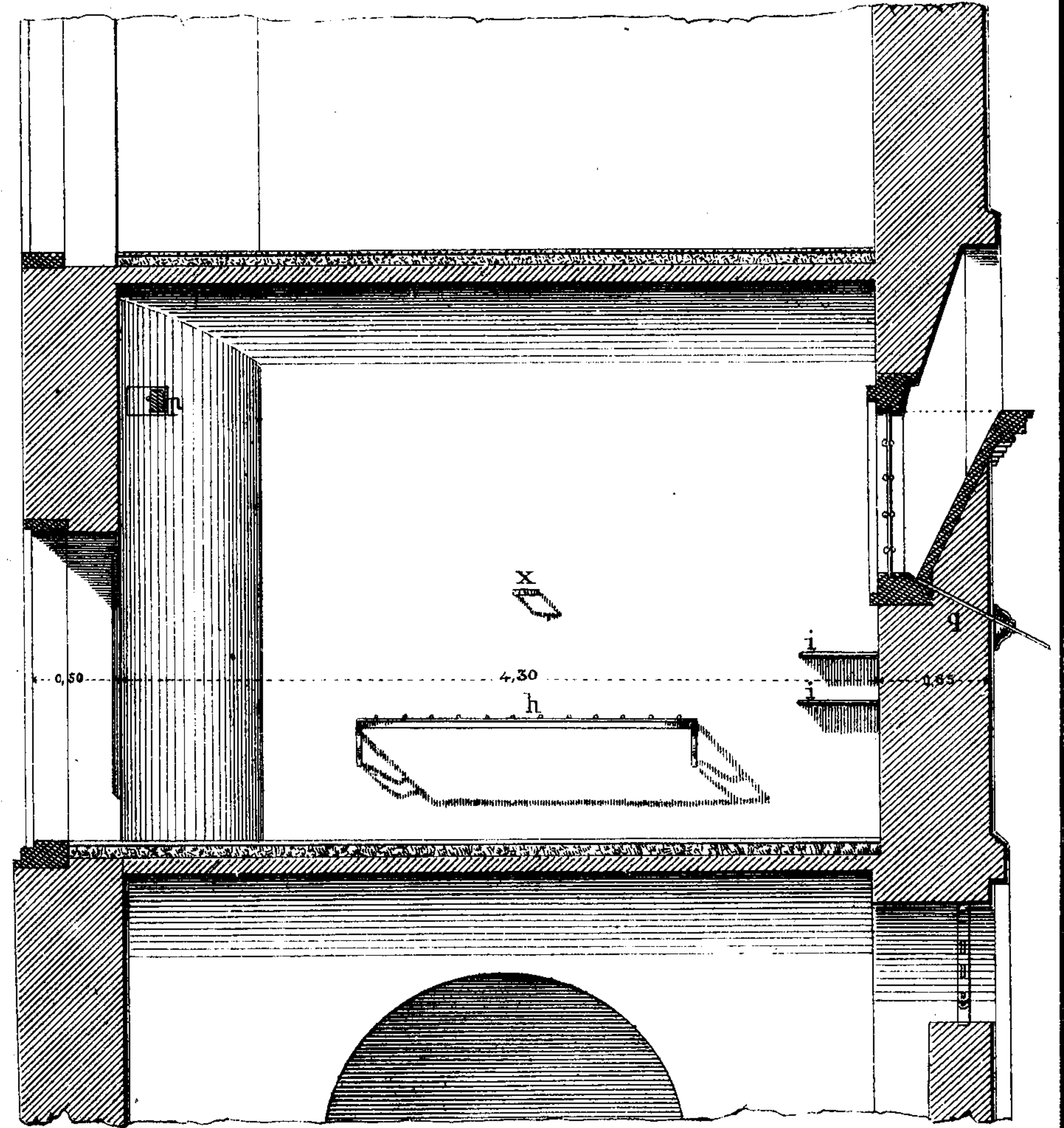
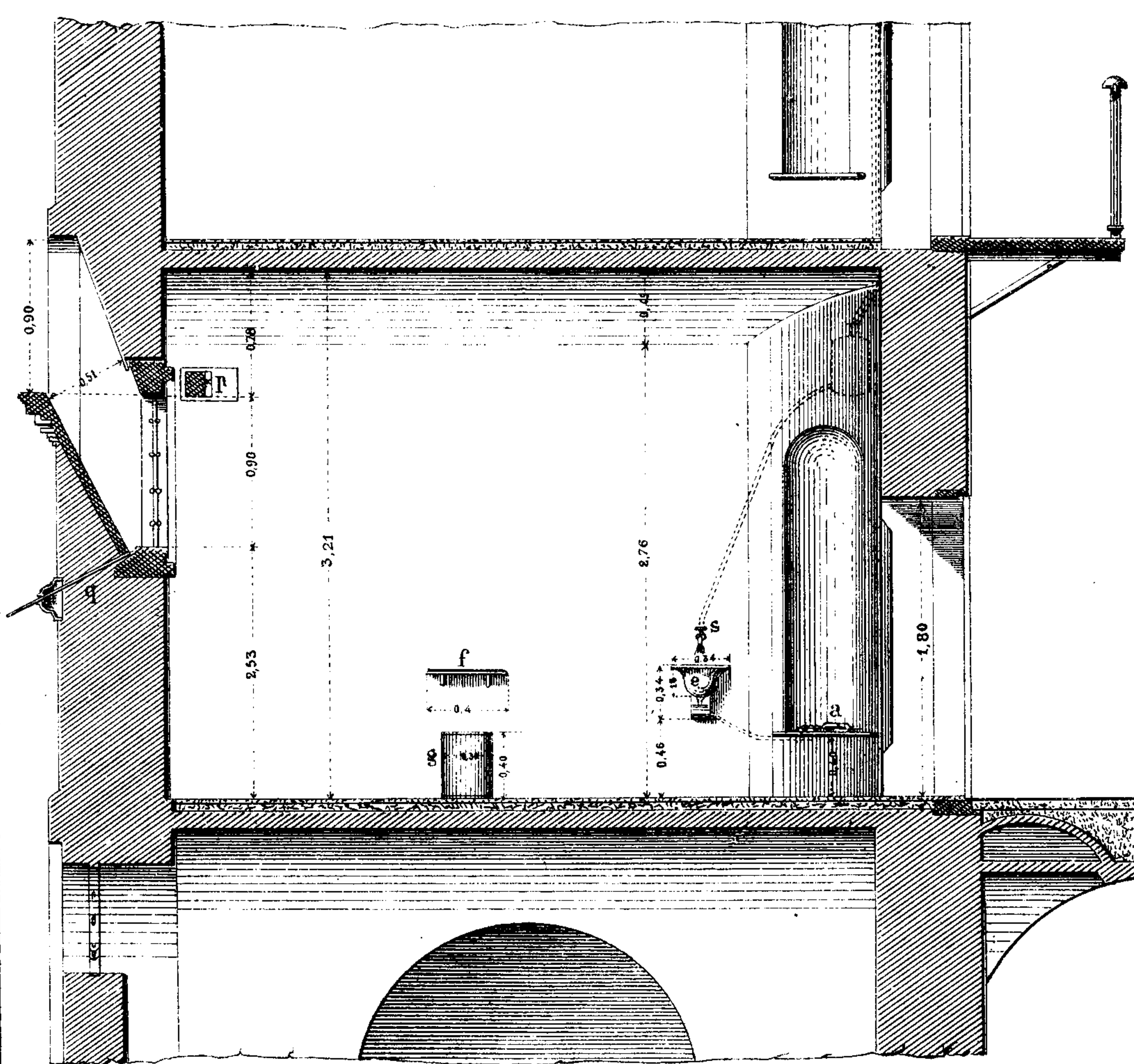
- g Escabeau mobile en bois.
- h Lit suspendu, avec chassis en fer et fond en toile, mobile de bas en haut et se fermant pendant le jour moyennant le crochet x.
- i Deux étagères en pierre.
- l Conduit avec ouverture pour la distribution de la chaleur.

- m Conduit semblable pour la cellule sup^{re} au 1^{er} étage.
- n Id. Id. Id. au 2^e étage.
- o Tuyau collecteur d'échauffement.
- p Conduit de sortie de l'air infect.
- q Petit tuyau de décharge des eaux pluviales tombant dans l'ébrasure de la fenêtre.
- r Récipient métallique pour l'eau potable, d'où elle coule moyennant le robinet en laiton s (Table 2^e section E-F).

Echelle 1:50

SECTION E-F


SECTION G-H



- a Niche pour lieu d'aisance, avec siège en pierre, pot en grès et syphon.
- e Cuvette en grès pour lavoir, se déchargeant dans le pot du lieu d'aisance.
- f Petite table en fonte.
- g Escabeau mobile en bois.
- h Lit suspendu, avec chassis en fer et fond en toile, mobile de bas en haut et se fermant pendant le jour moyennant le crochet X.

- i Deux étagères en pierre.
- r Conduit de sortie de l'air infect.
- q Petit tuyau de décharge des eaux pluviales tombant dans l'ébrasure de la fenêtre.
- r Récipient métallique pour l'eau potable, d'où elle coule moyennant le
- s Robinet en laiton.

Echelle 1:50




DÉTAILS
de la Porte, de la Fenêtre
et du
LIEU D' AISANCE

Echelle 1:25.

Milan

Tab. IV.



Type Arch. des Mantelette - Rome

ITALIE



MAISON PÉNITENTIAIRE-RÉCLUSION-



PALLANCE



CELLULE POUR LA NUIT

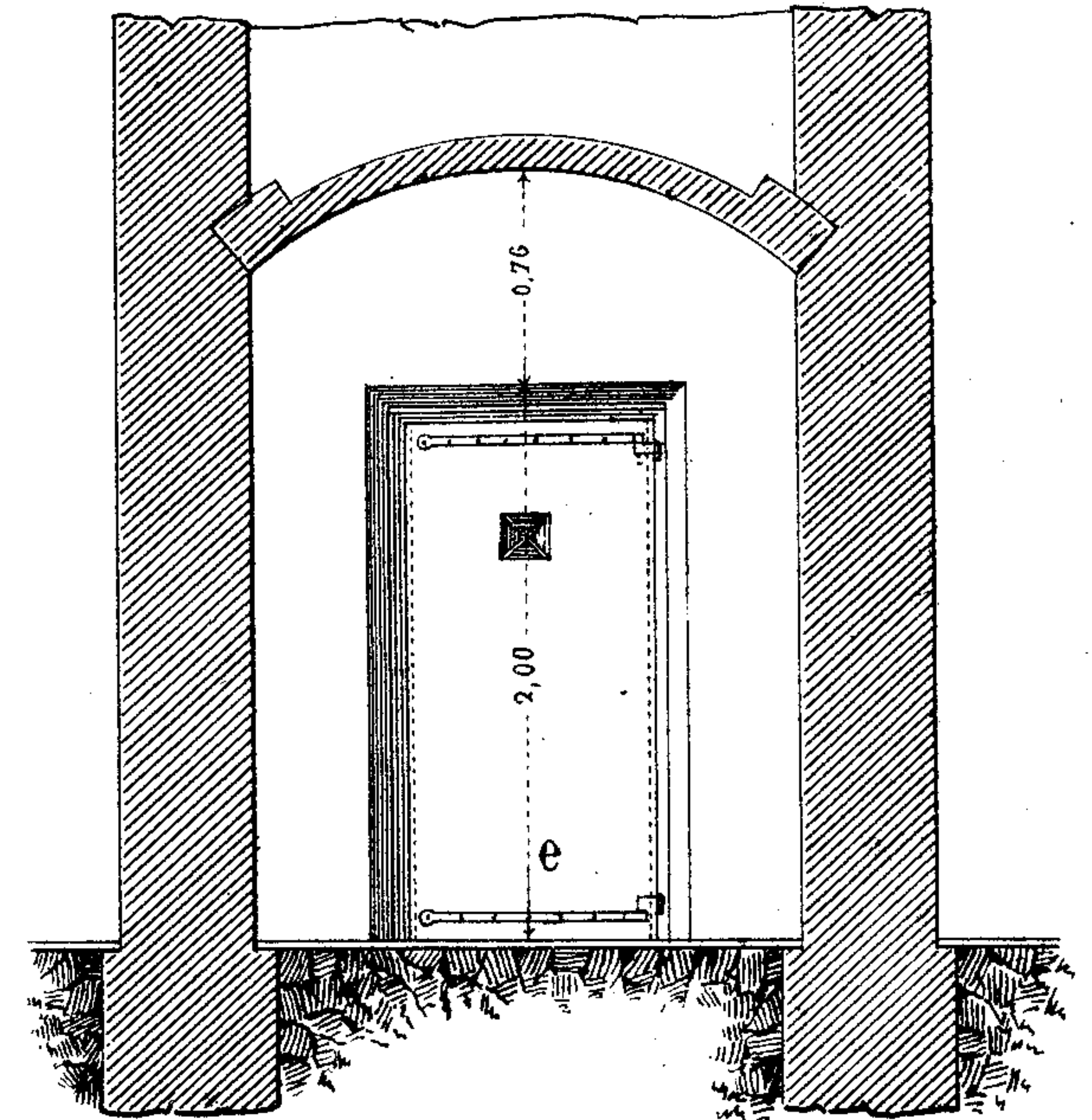
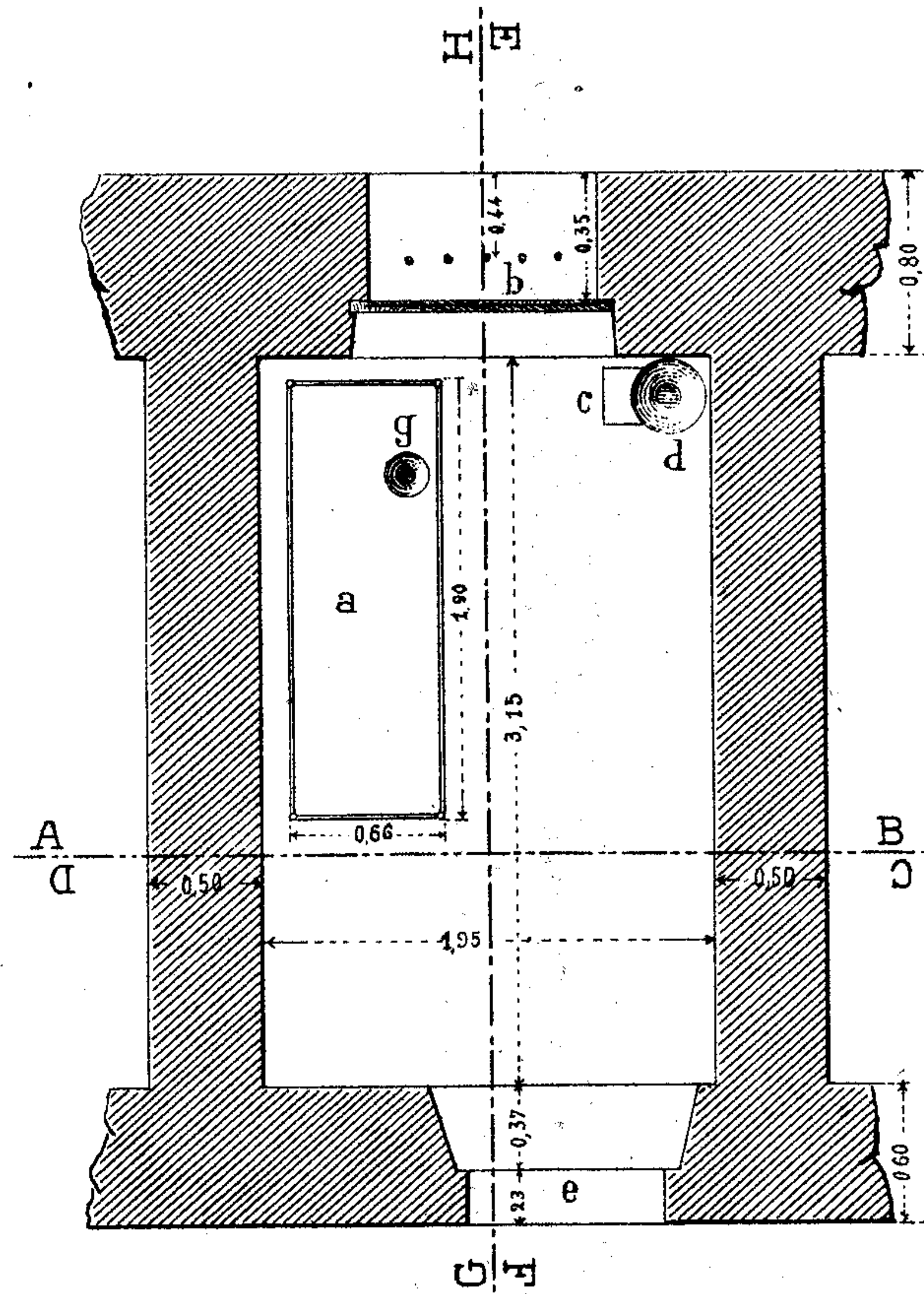
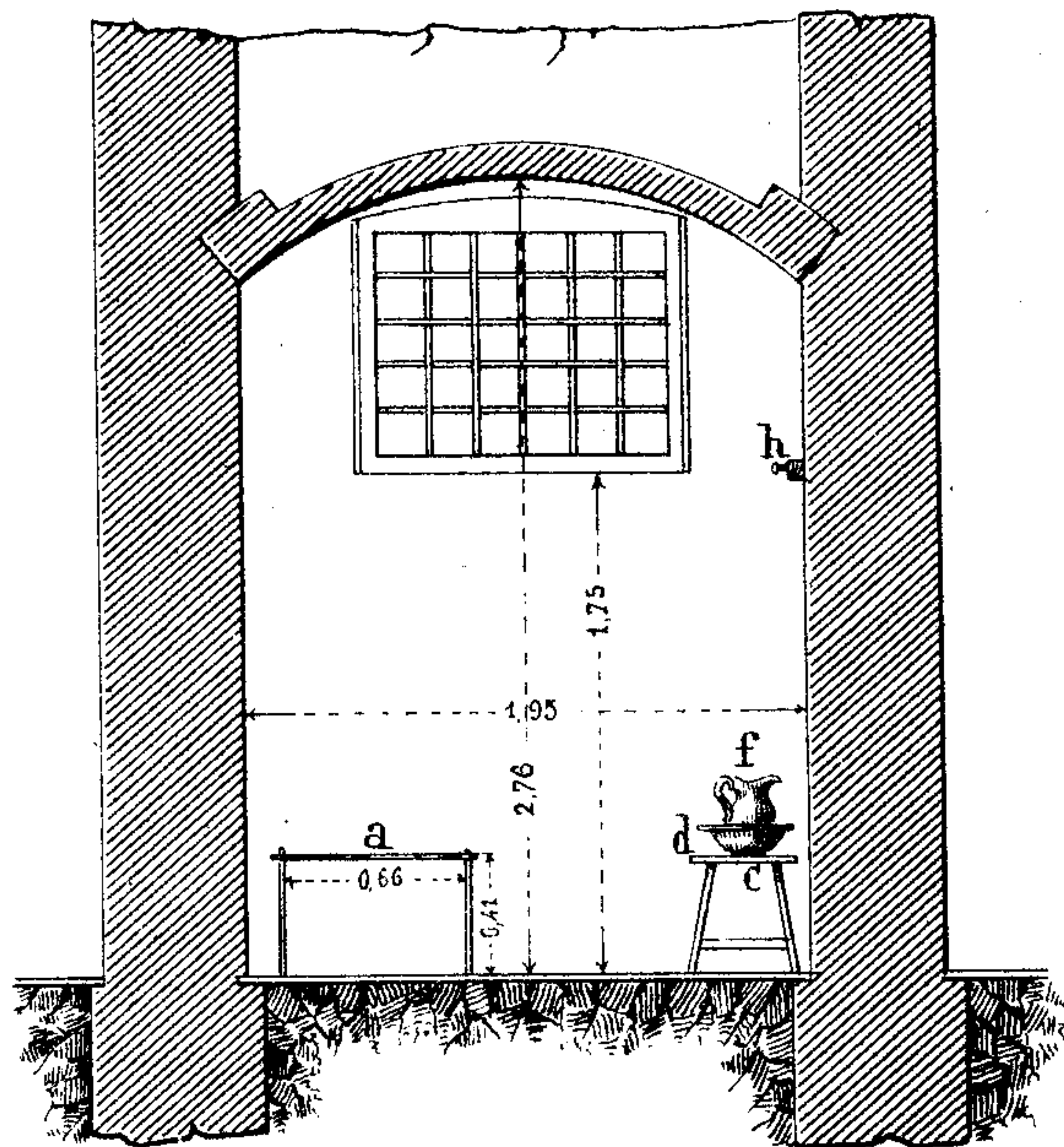
Pallance

Tab. I.

PLAN

SECTION A-B

SECTION C-D



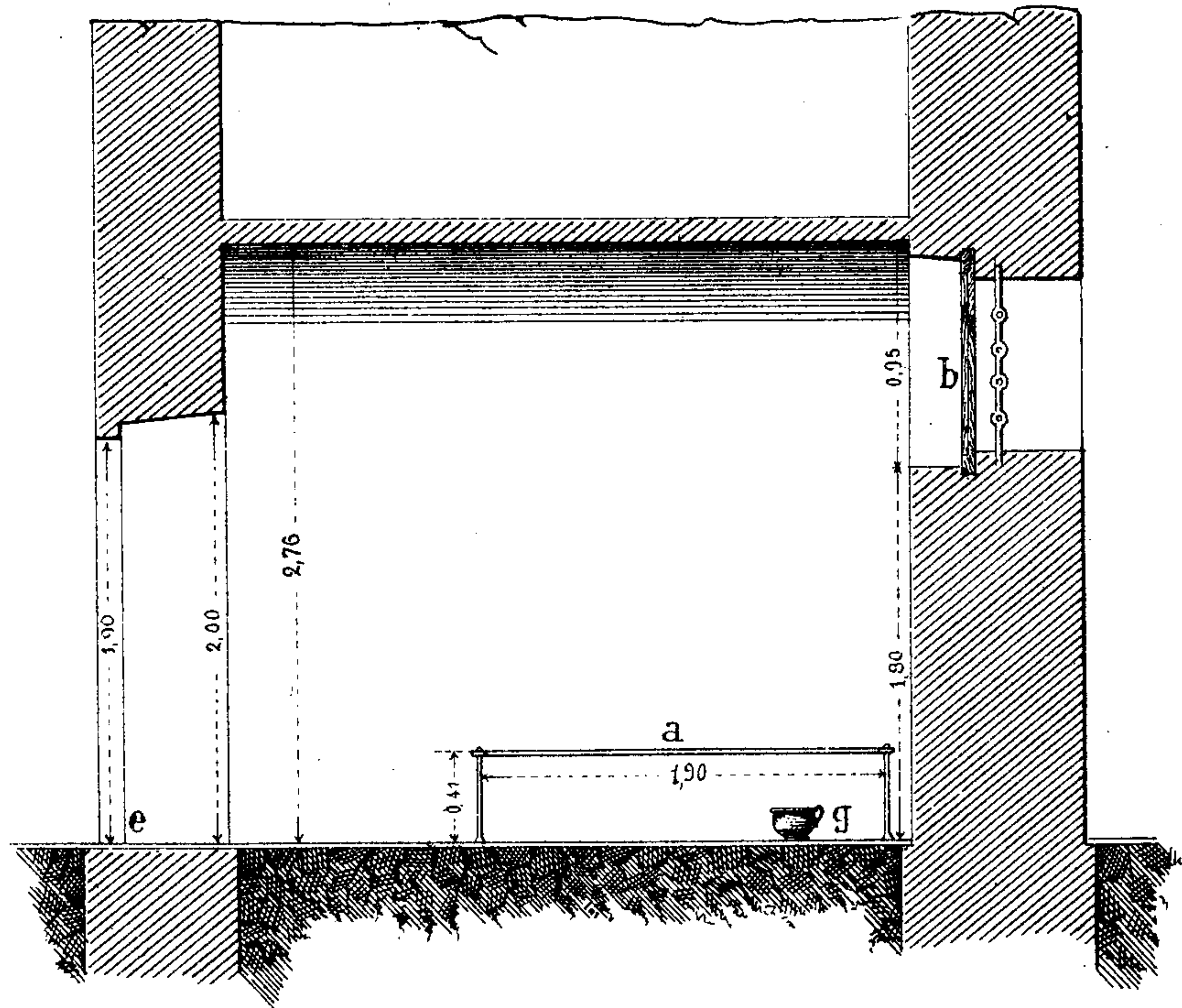
a	Lit
b	Fenêtre
c	Tabouret
d	Cuvette

e	Porte
f	Jarre
g	Pot de chambre
h	Crochets

Echelle 1:50

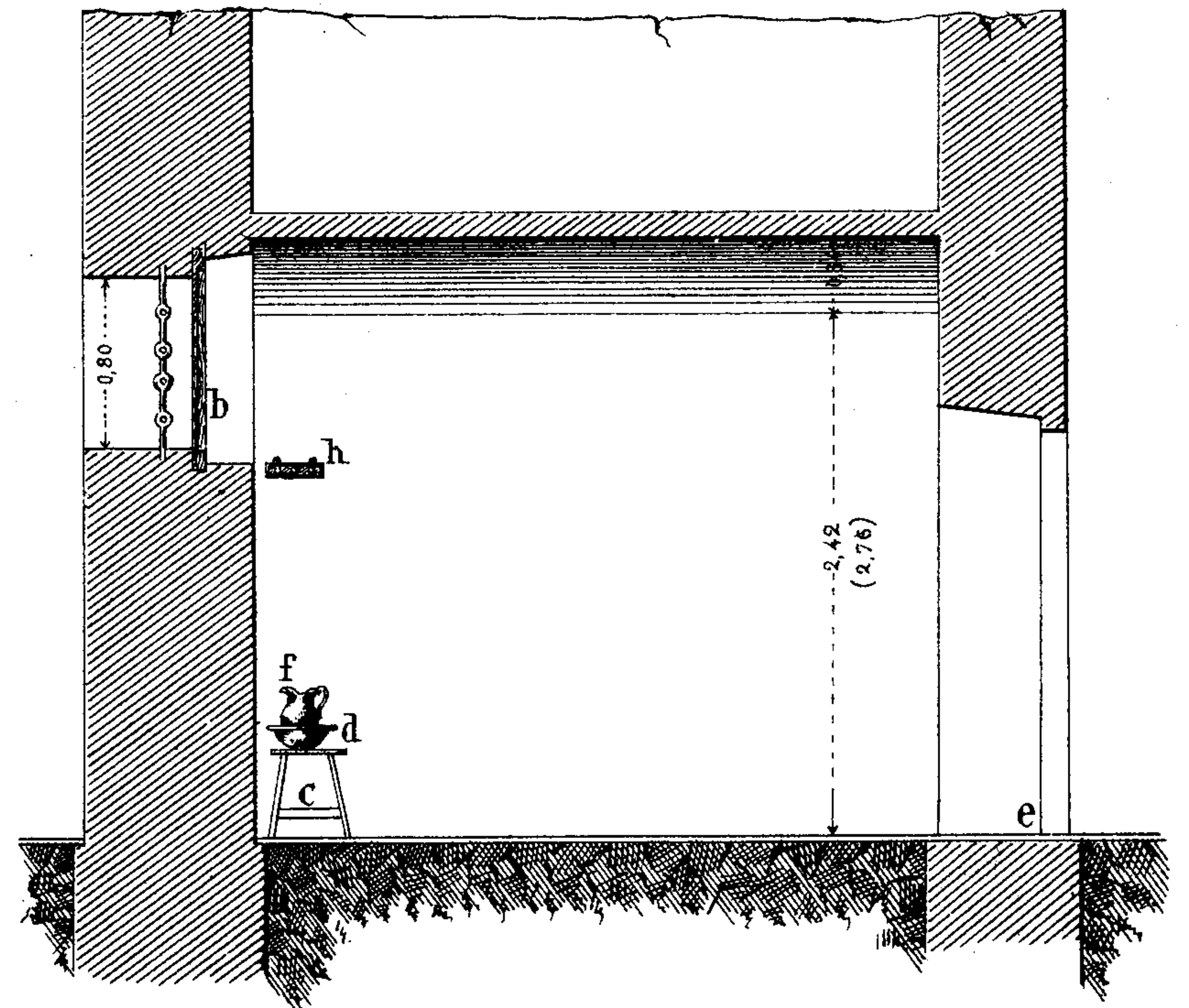
Pallance

SECTION E-F



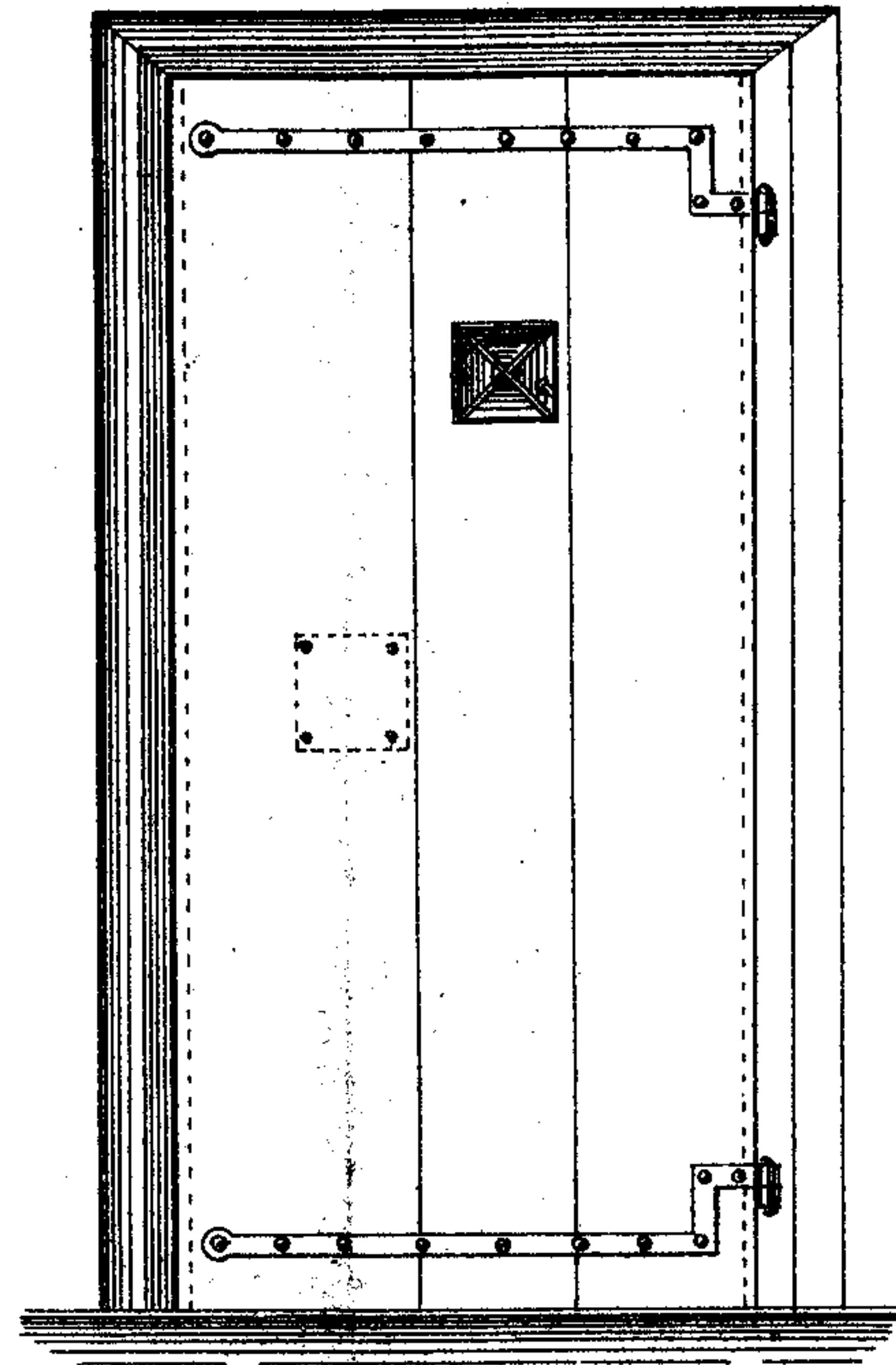
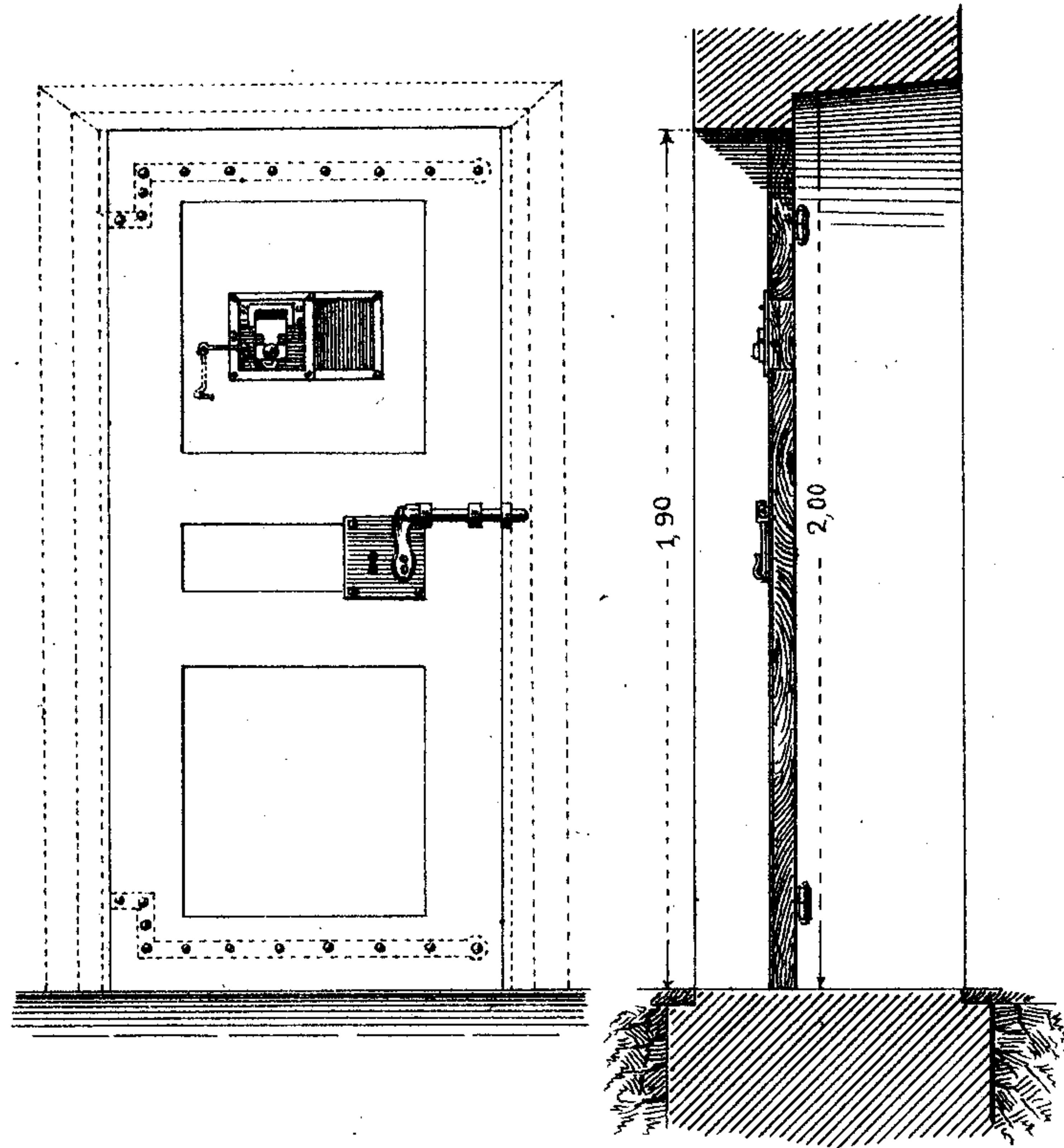
a	Lit
b	Fenêtre
c	Tabouret
d	Cuvette

SECTION G-H

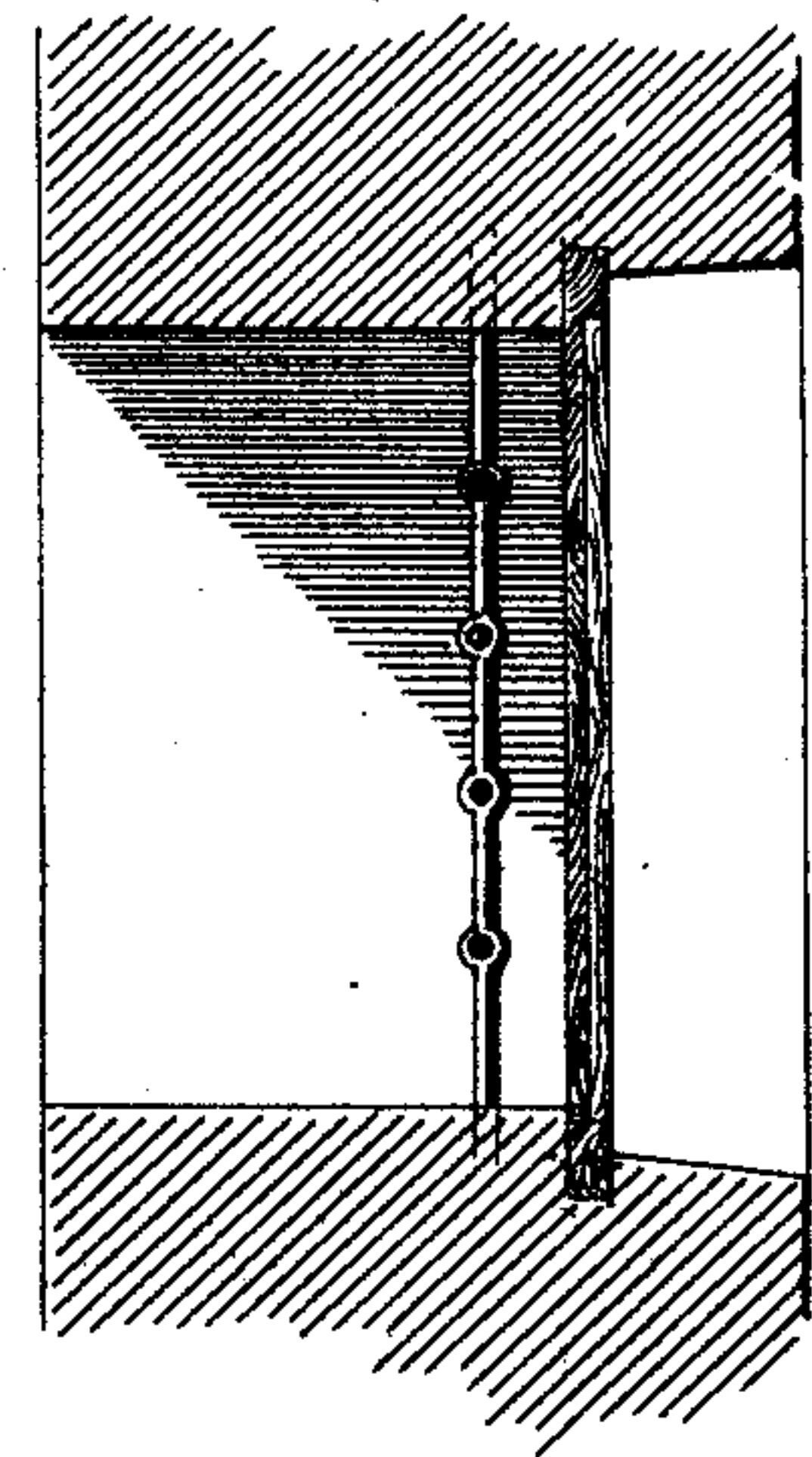
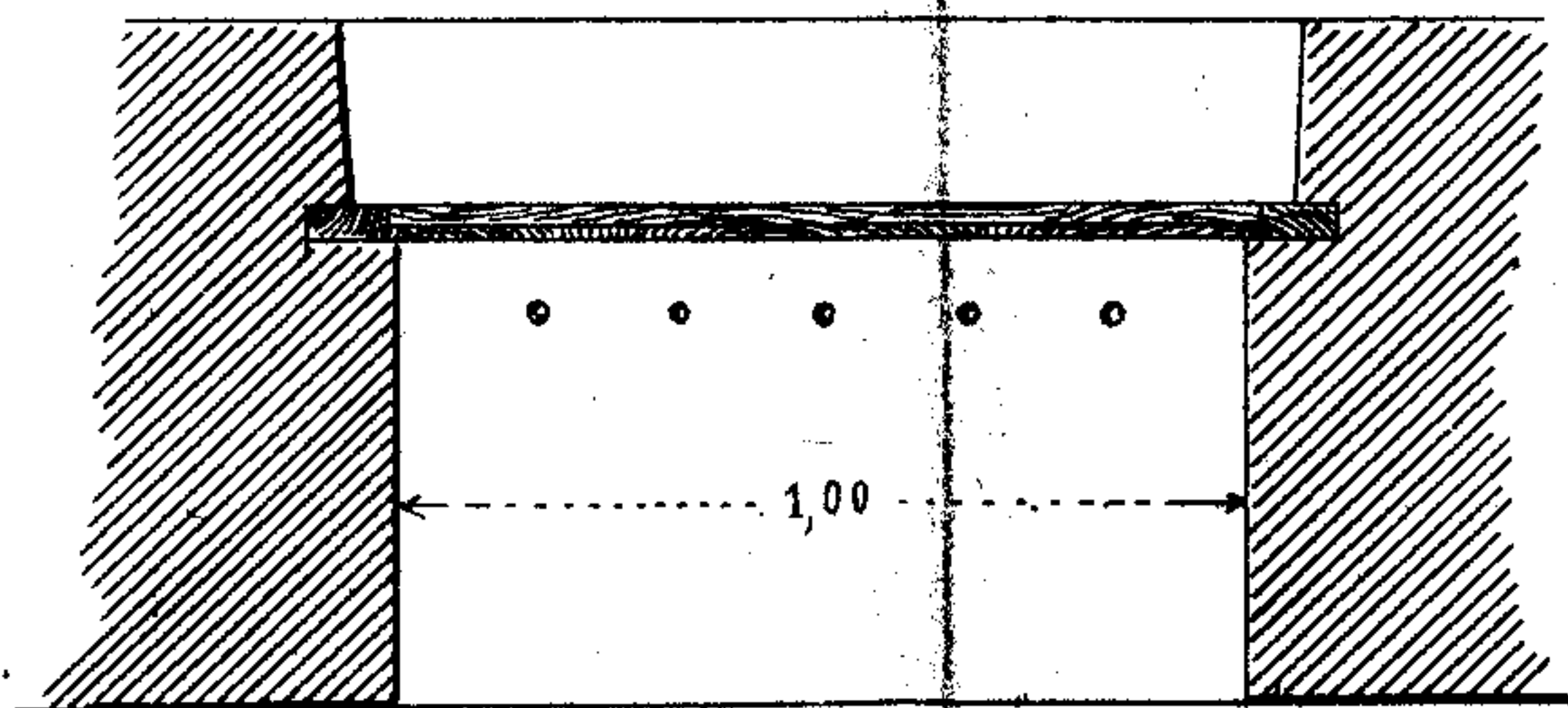
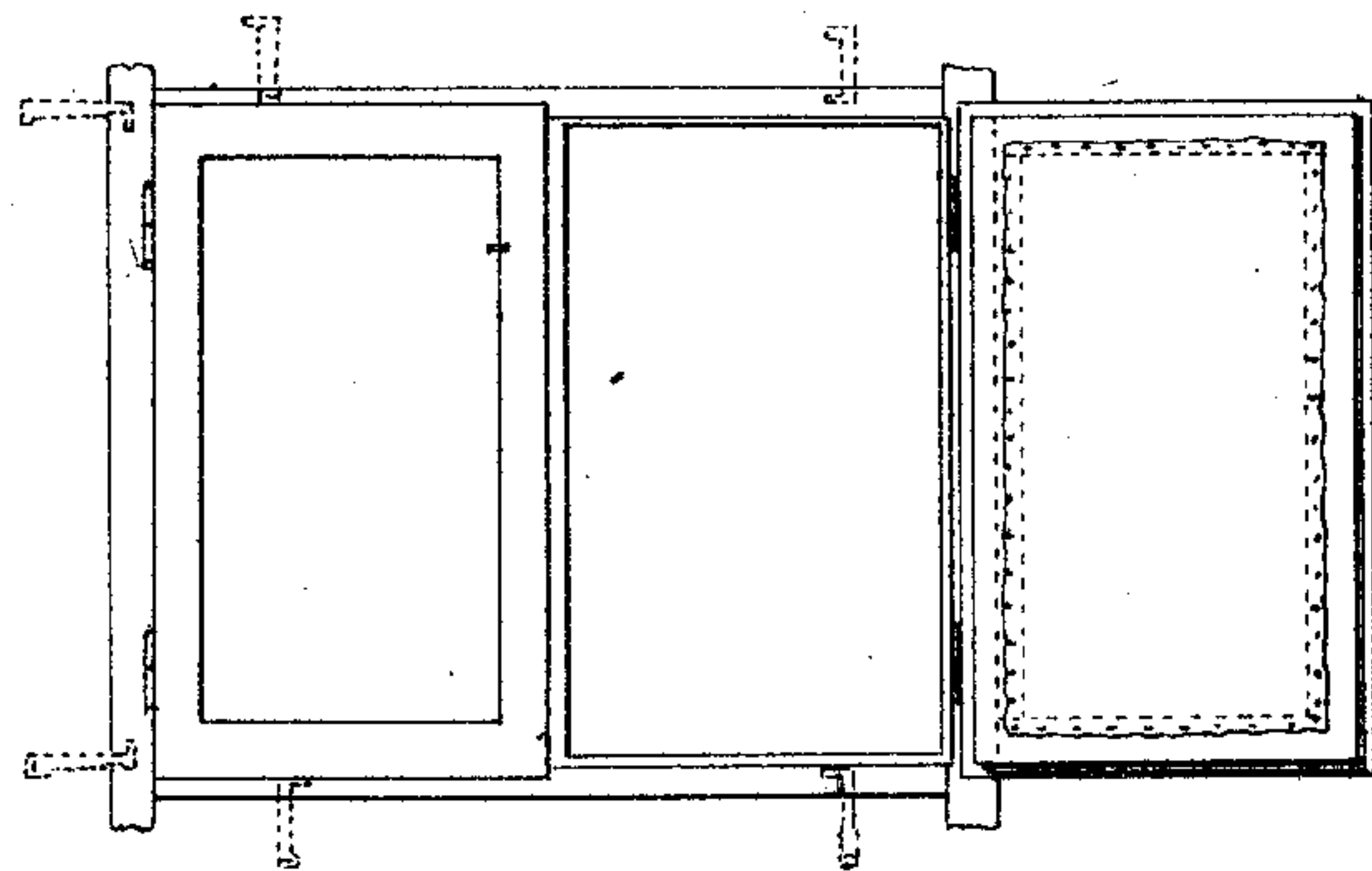
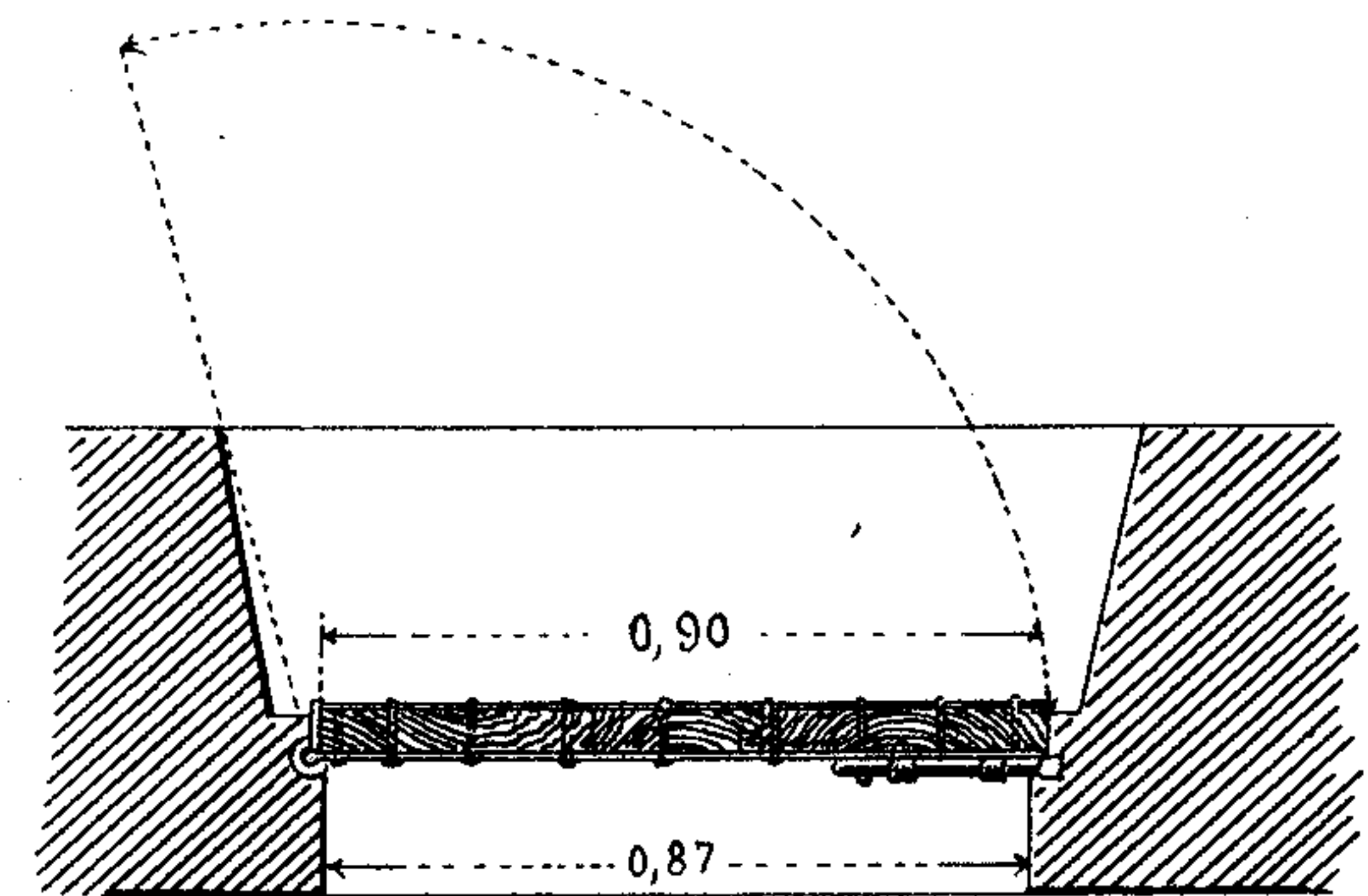


e	Porte
f	Jarre
g	Pot de chambre
h	Crochets

Echelle 1:50




DÉTAILS
DE LA PORTE ET DE LA FENÊTRE



Echelle 1:25

Pallance

Tab.IV.

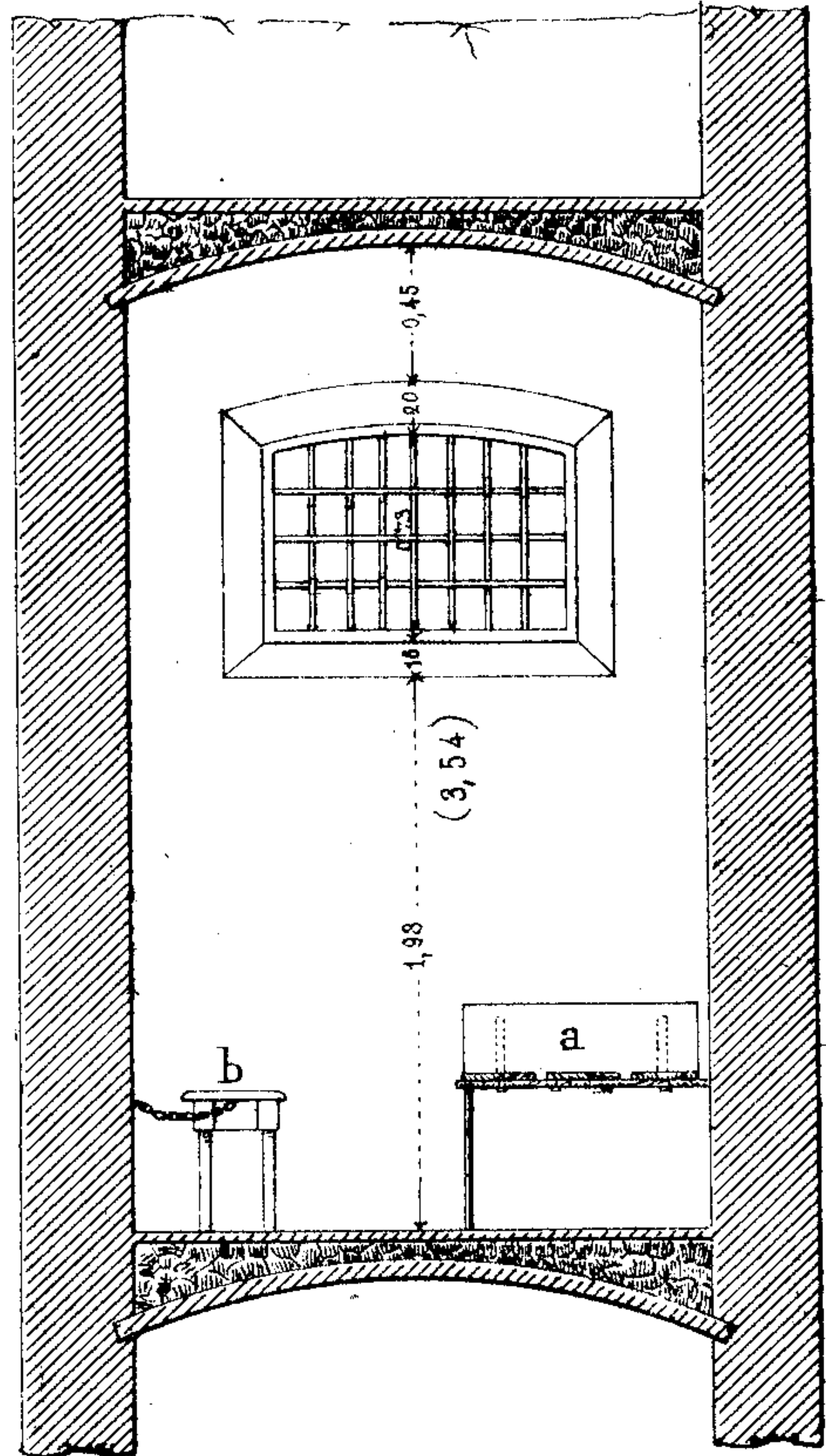


ITALIE

PRISON DE PÉROUSE

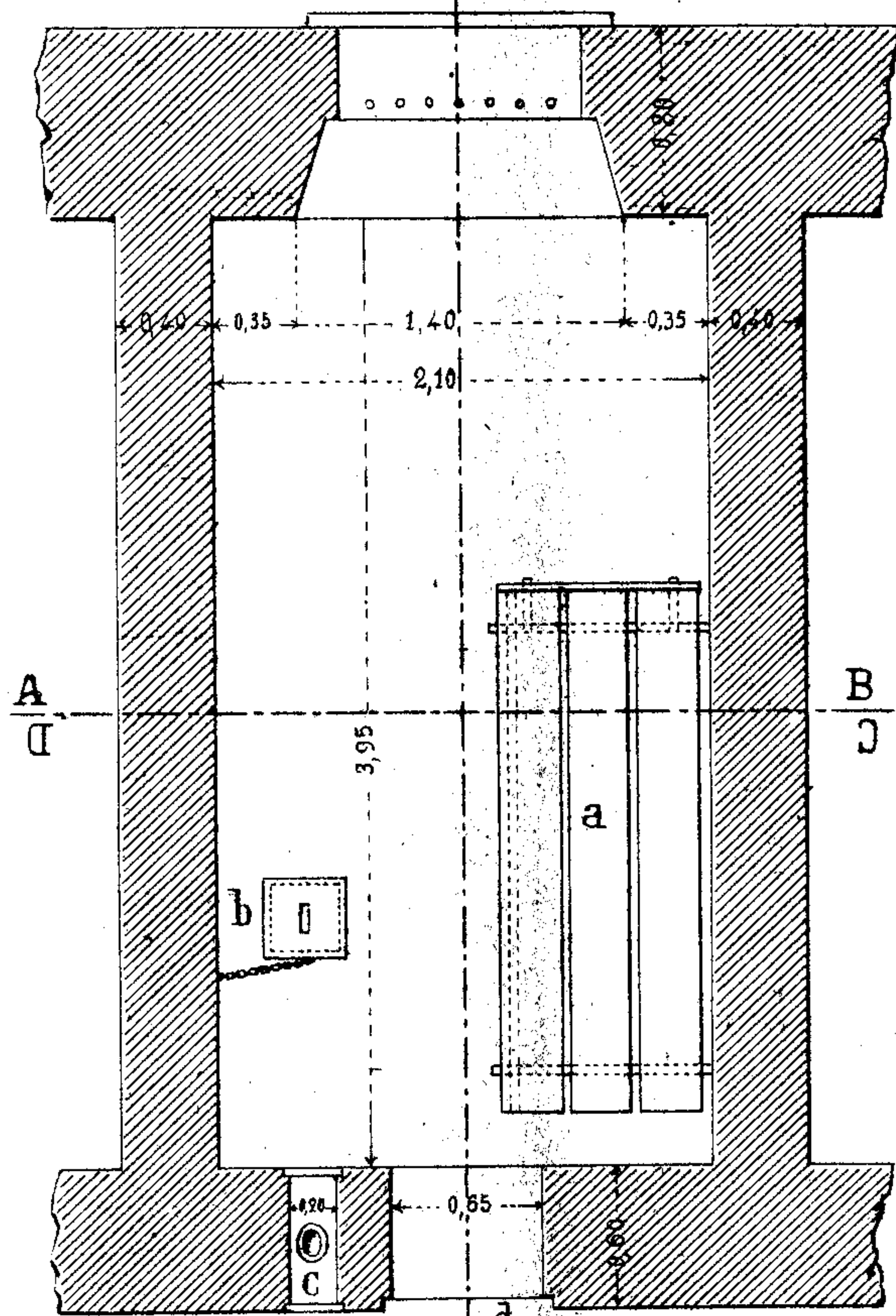
CELLULE POUR LE JOUR ET POUR LA NUIT

SECTION A-B

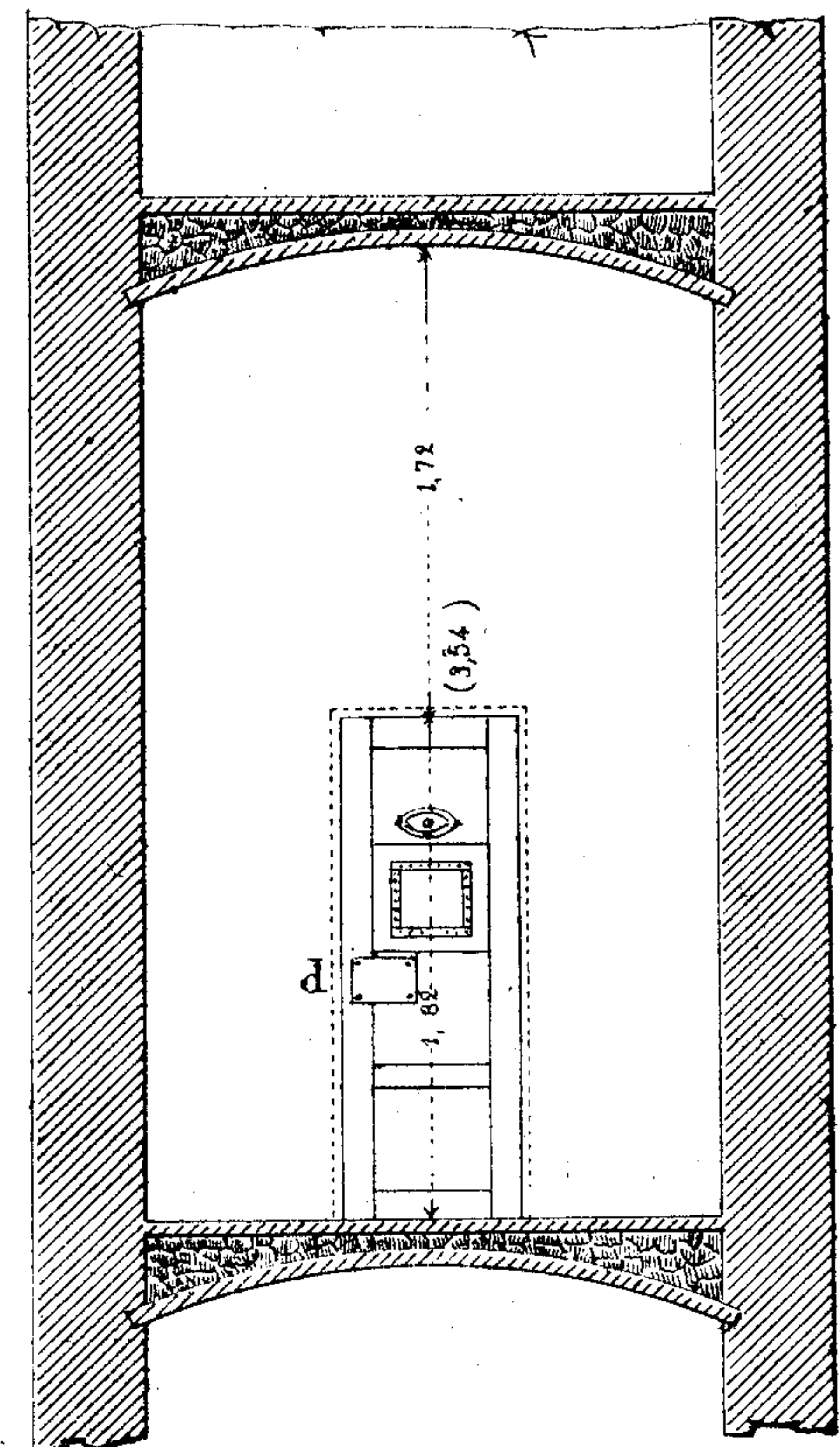


- a *Courette attachée au mur*
- b *Tabouret*
- c *Pot de chambre*

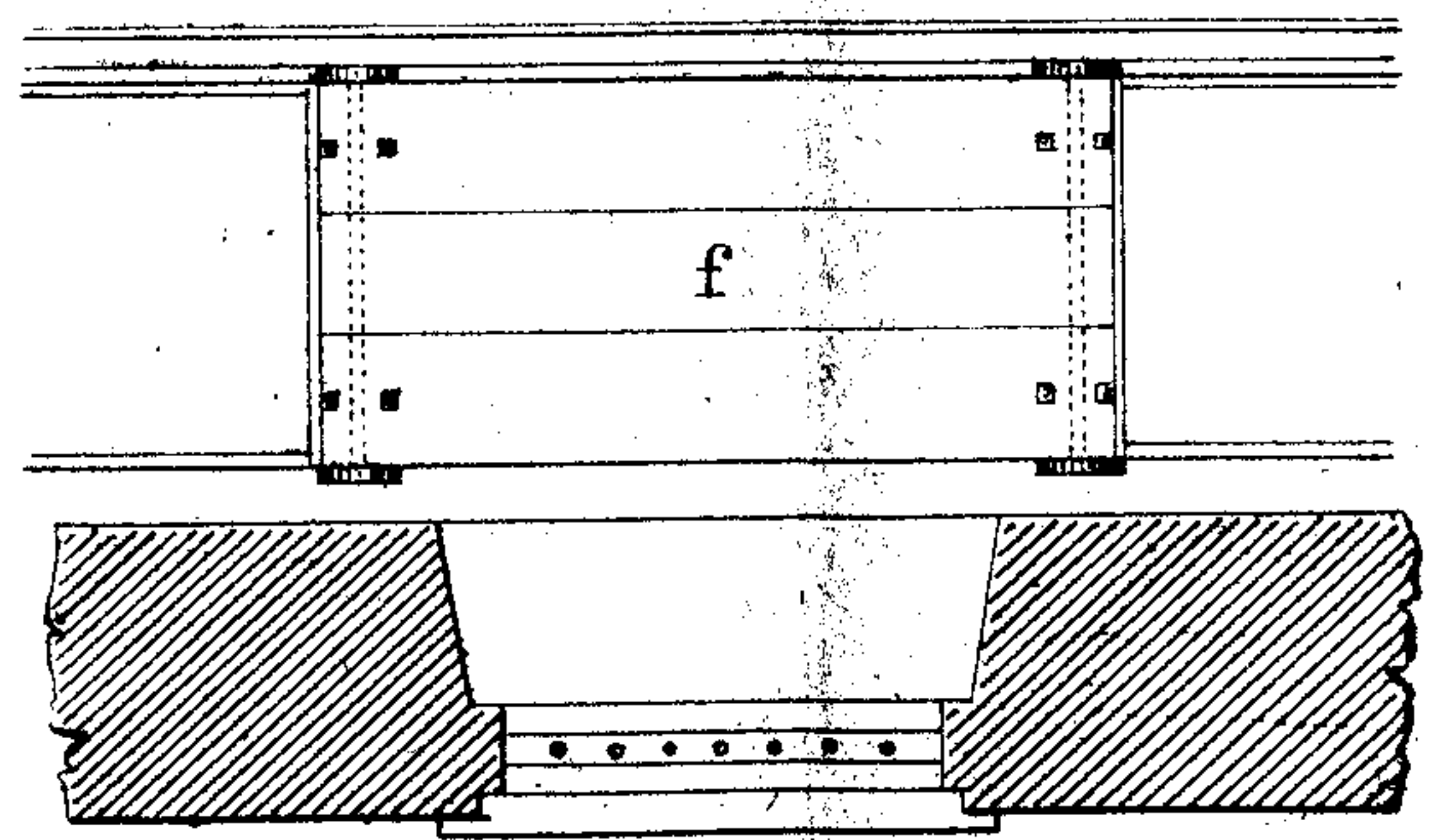
PLAN



SECTION C-D

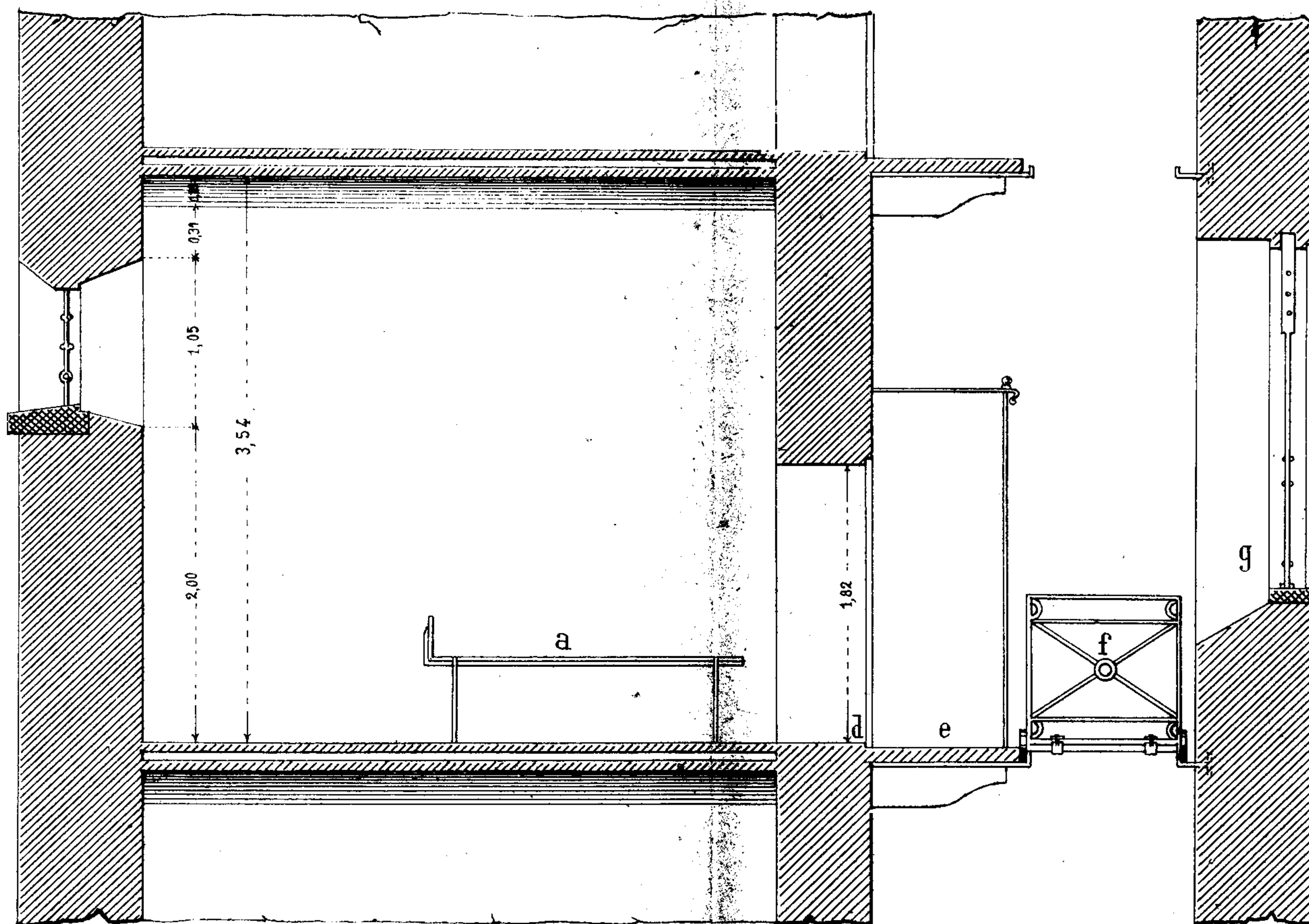


- d *Porte*
- e *Corridor*
- f *Galerie*



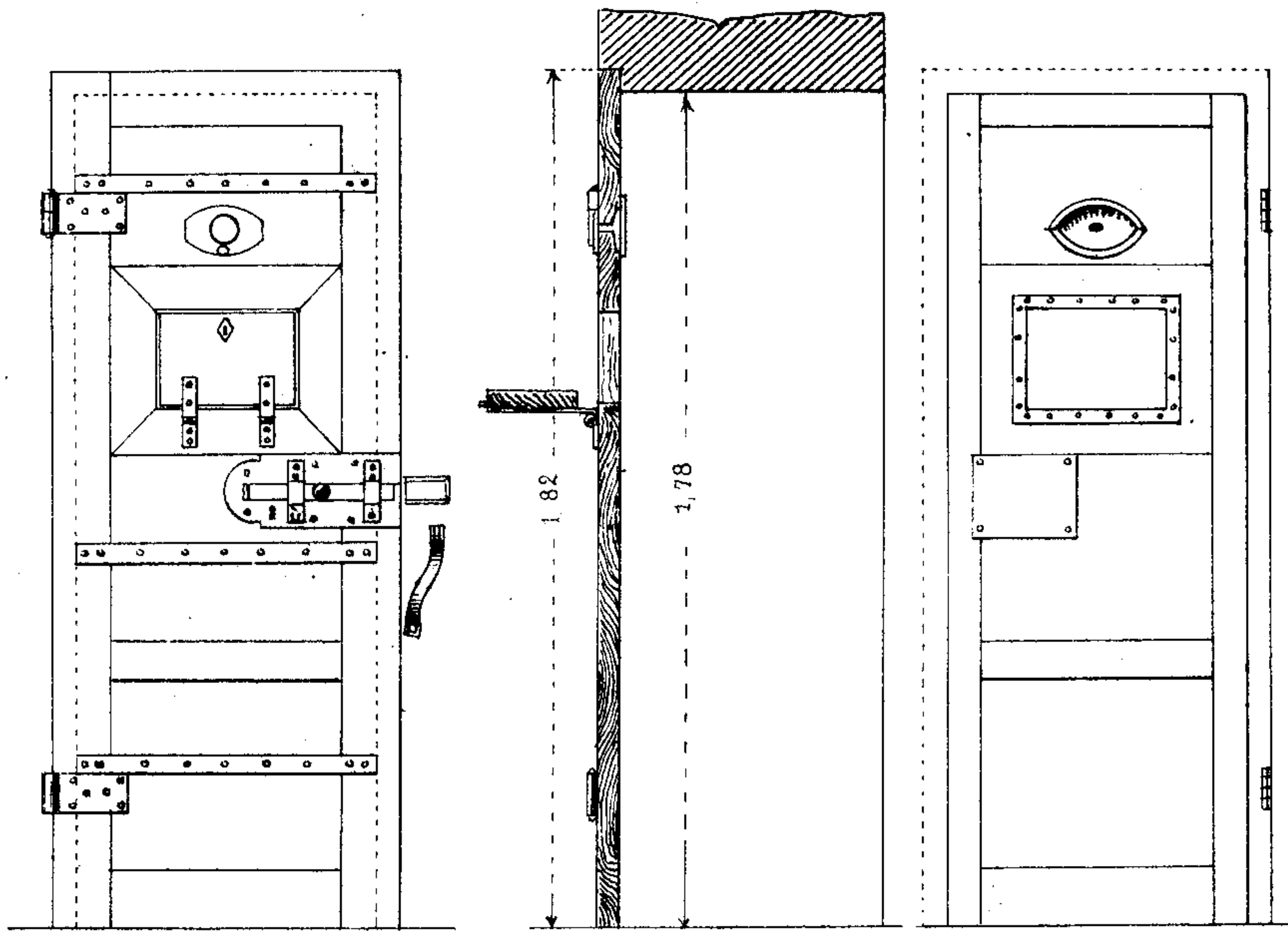
Echelle 1,50

SECTION E-F

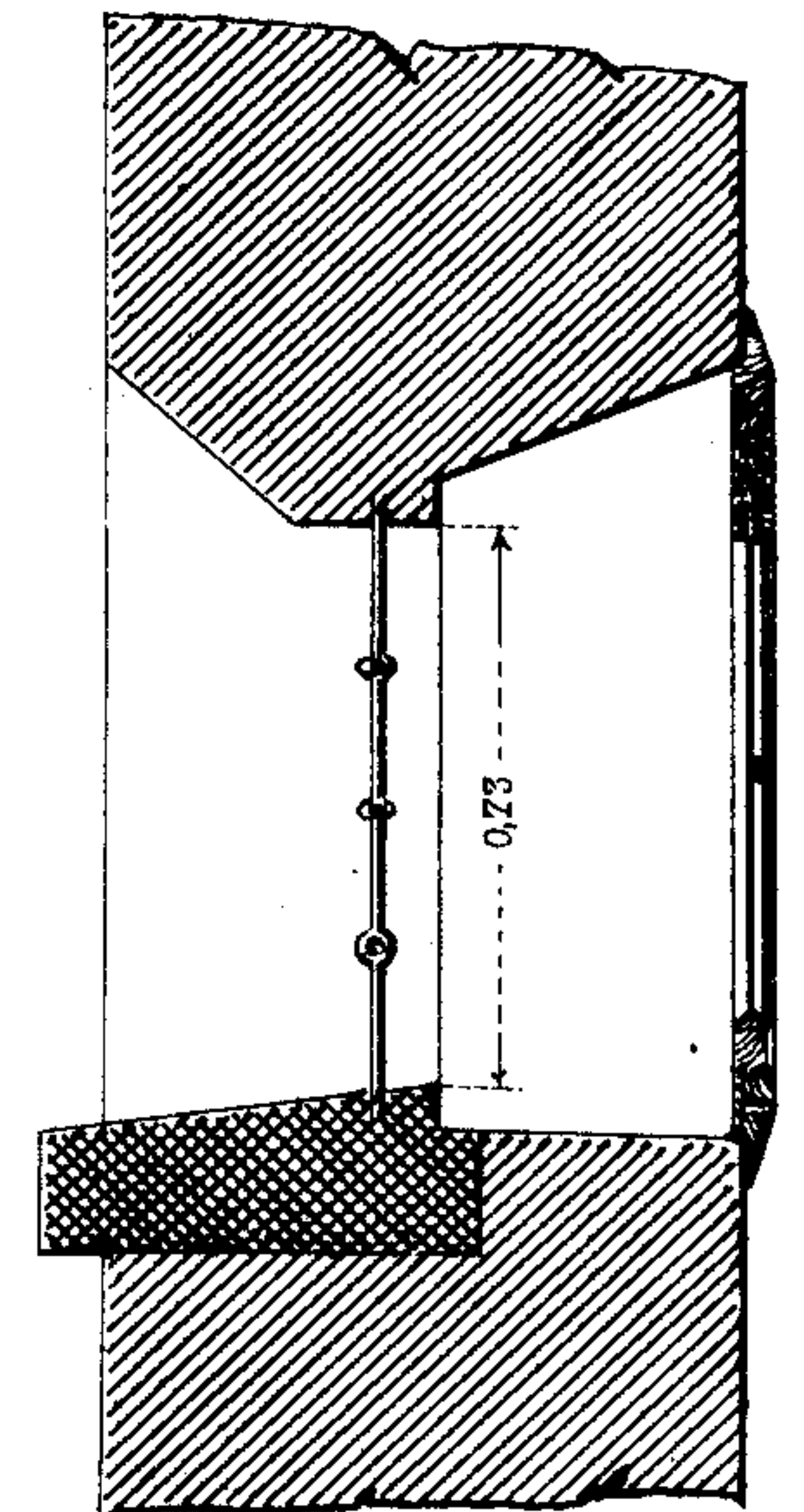
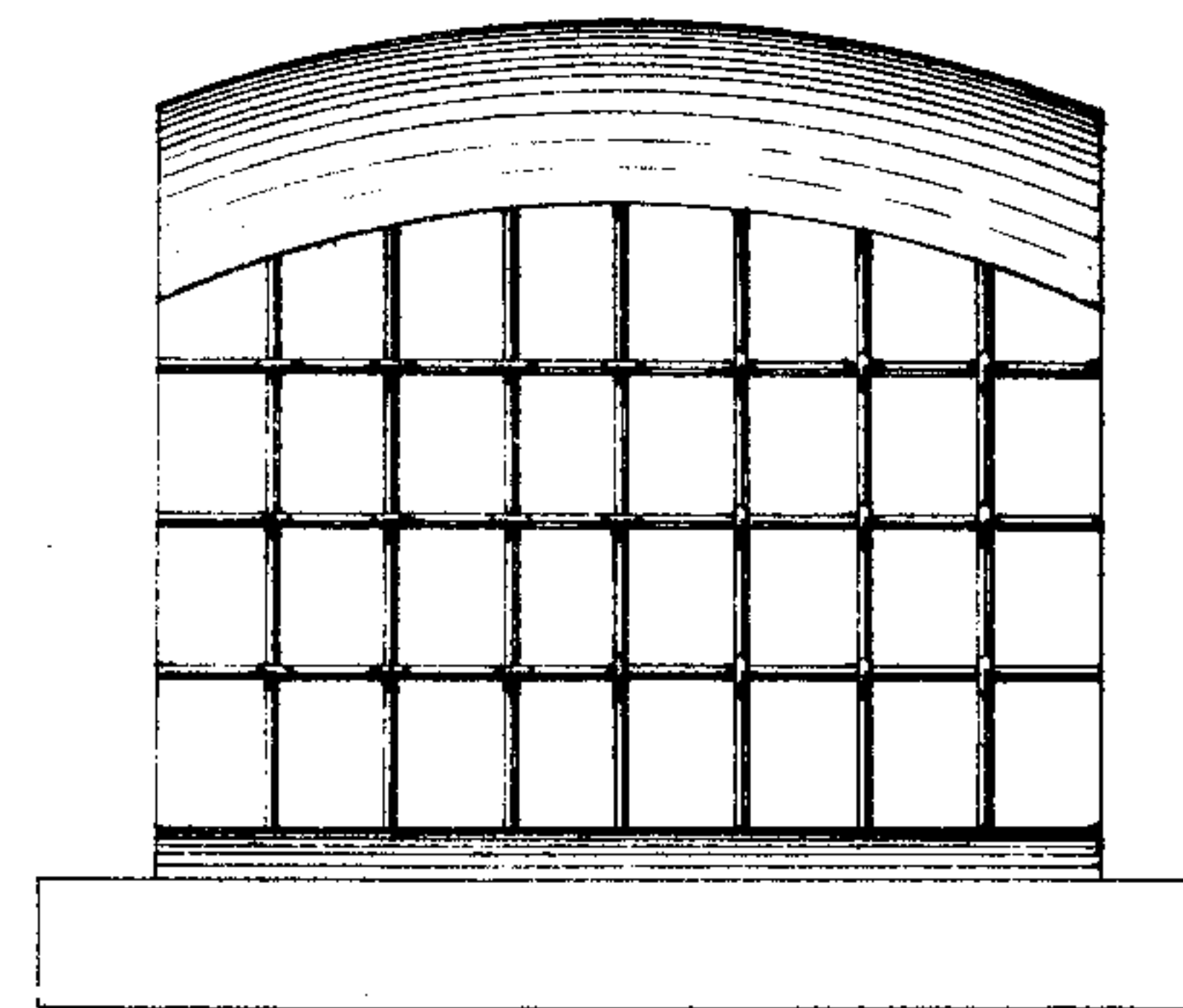
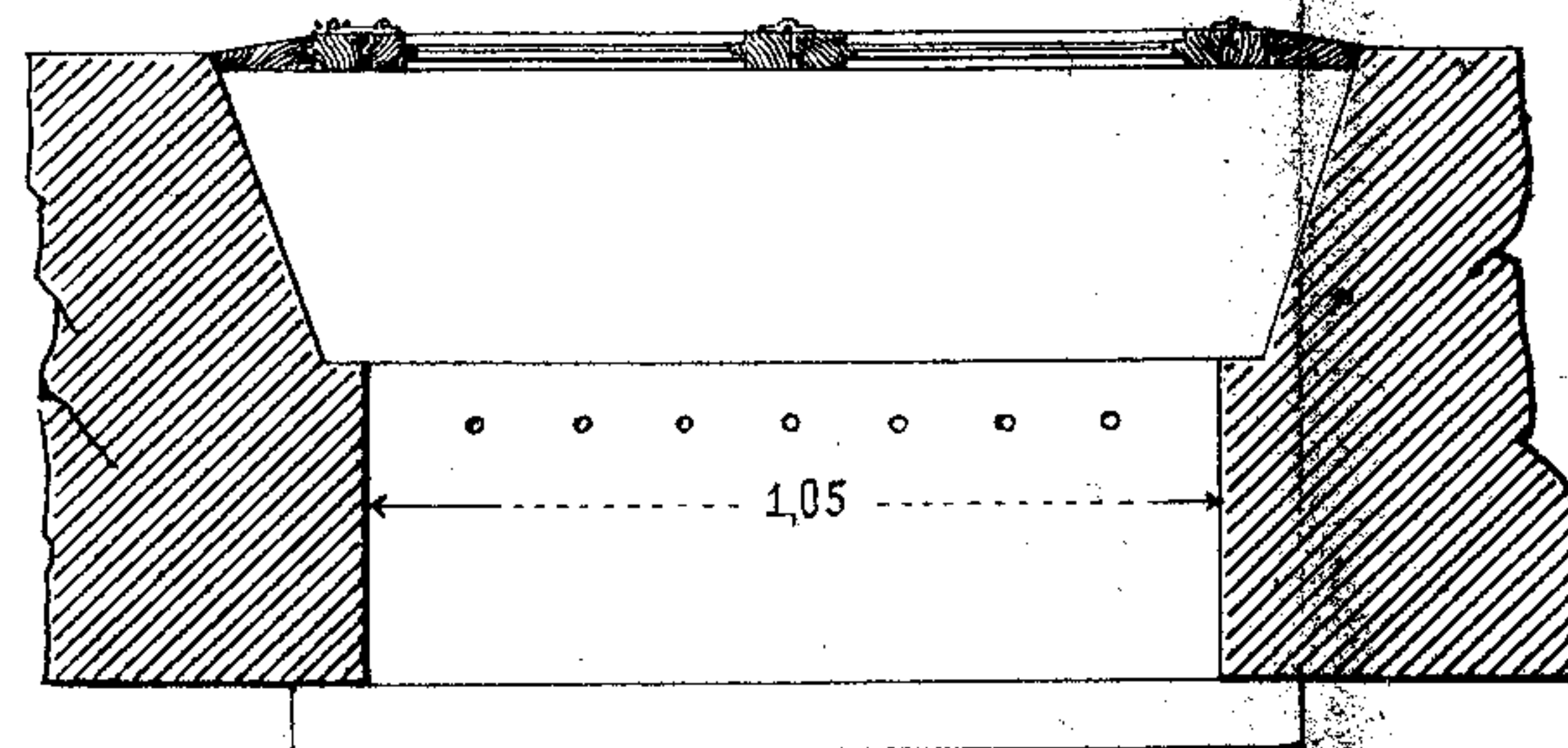
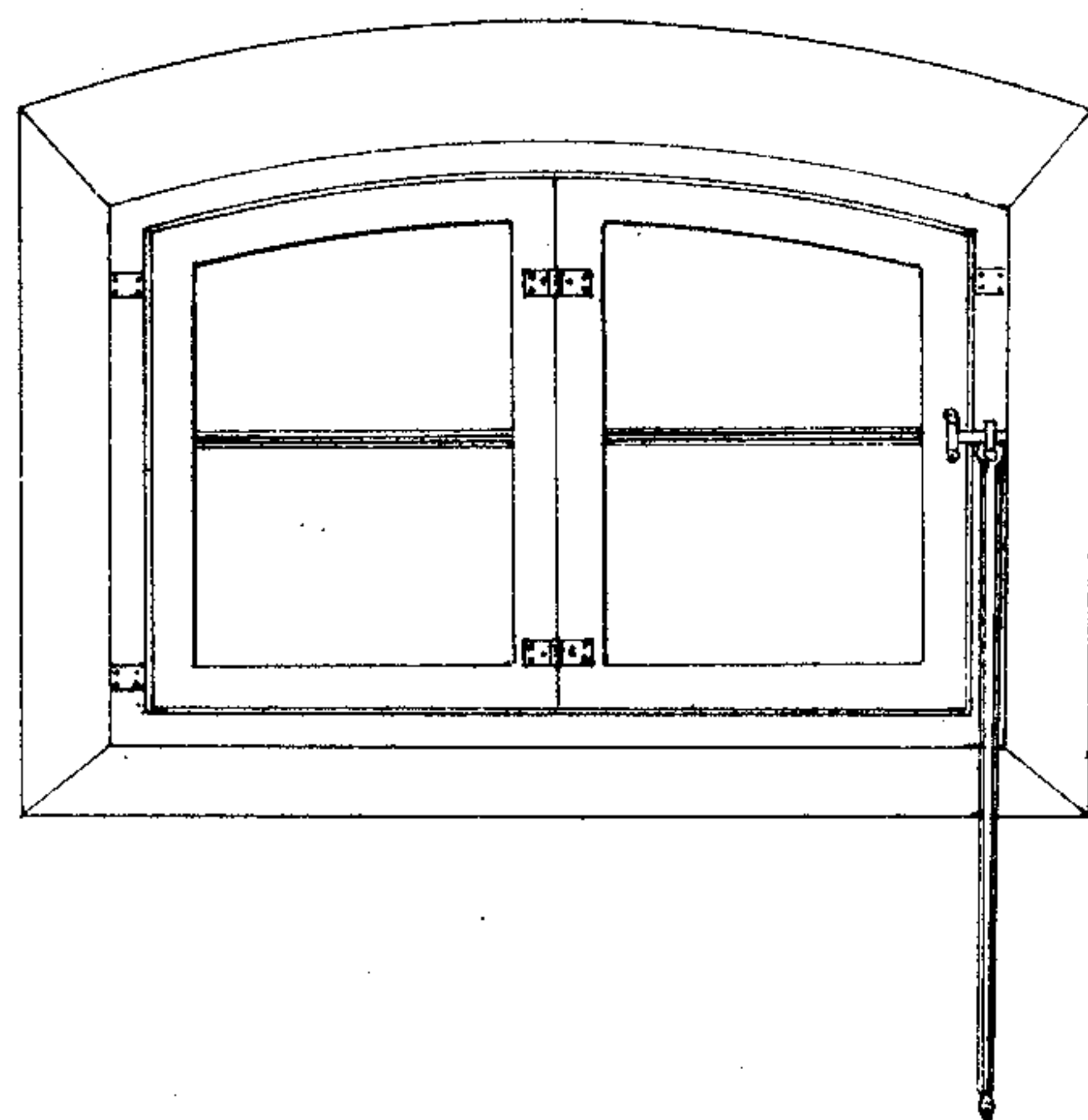
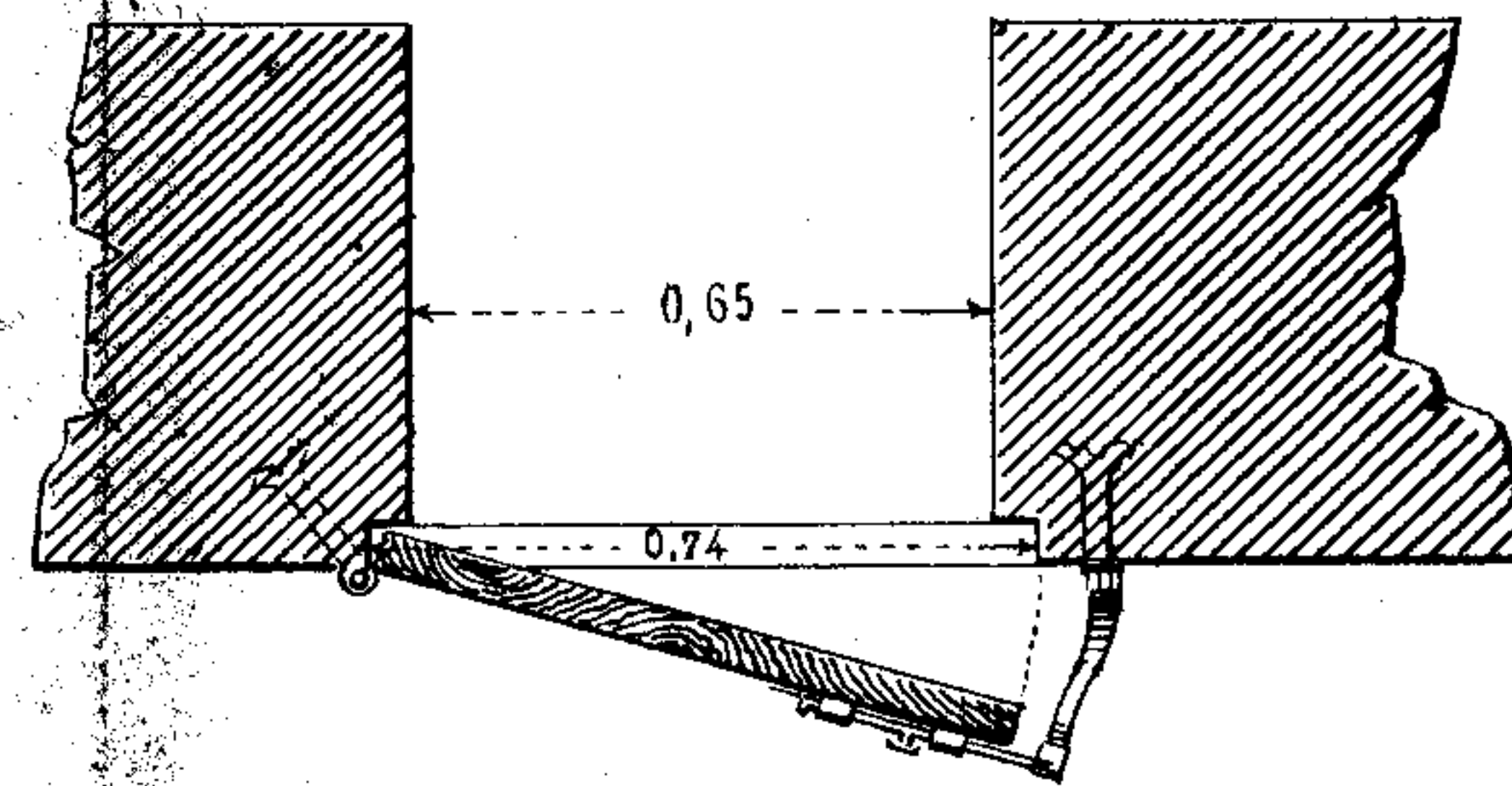


- | | |
|---|--------------------------|
| a | Courette attachée au mur |
| d | Porte |
| e | Corridor |
| f | Galerie |
| g | Fenêtre |

Echelle 1,50




DETAILS
DE LA PORTE ET DE LA FENÊTRE



Echelle 1,25

Pérouse

Tab. IV.



ITALIE

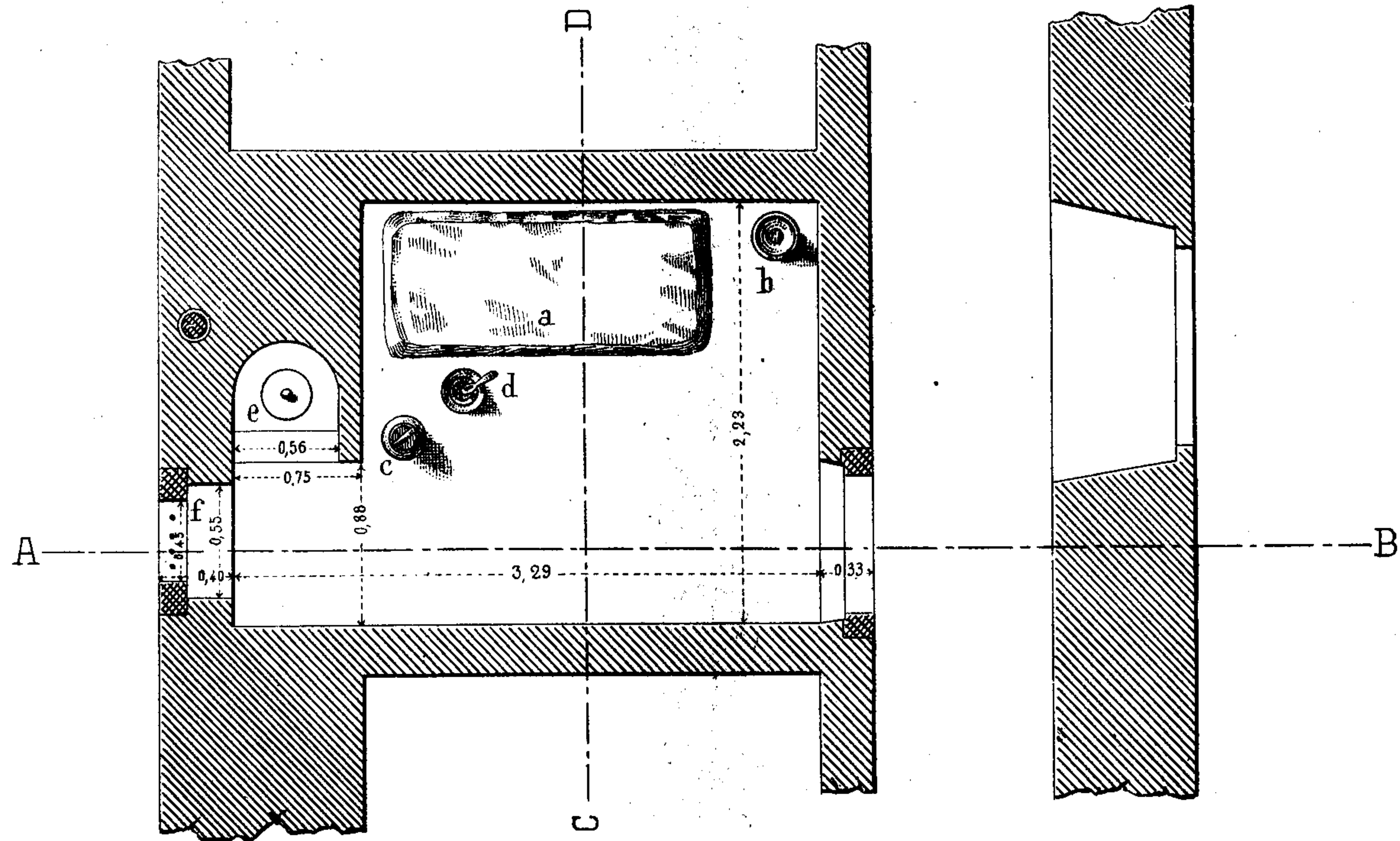
MAISON D'ARRÊT DE SAINT-MICHEL

EN

ROME

CELLULE POUR LE JOUR ET POUR LA NUIT

PLAN

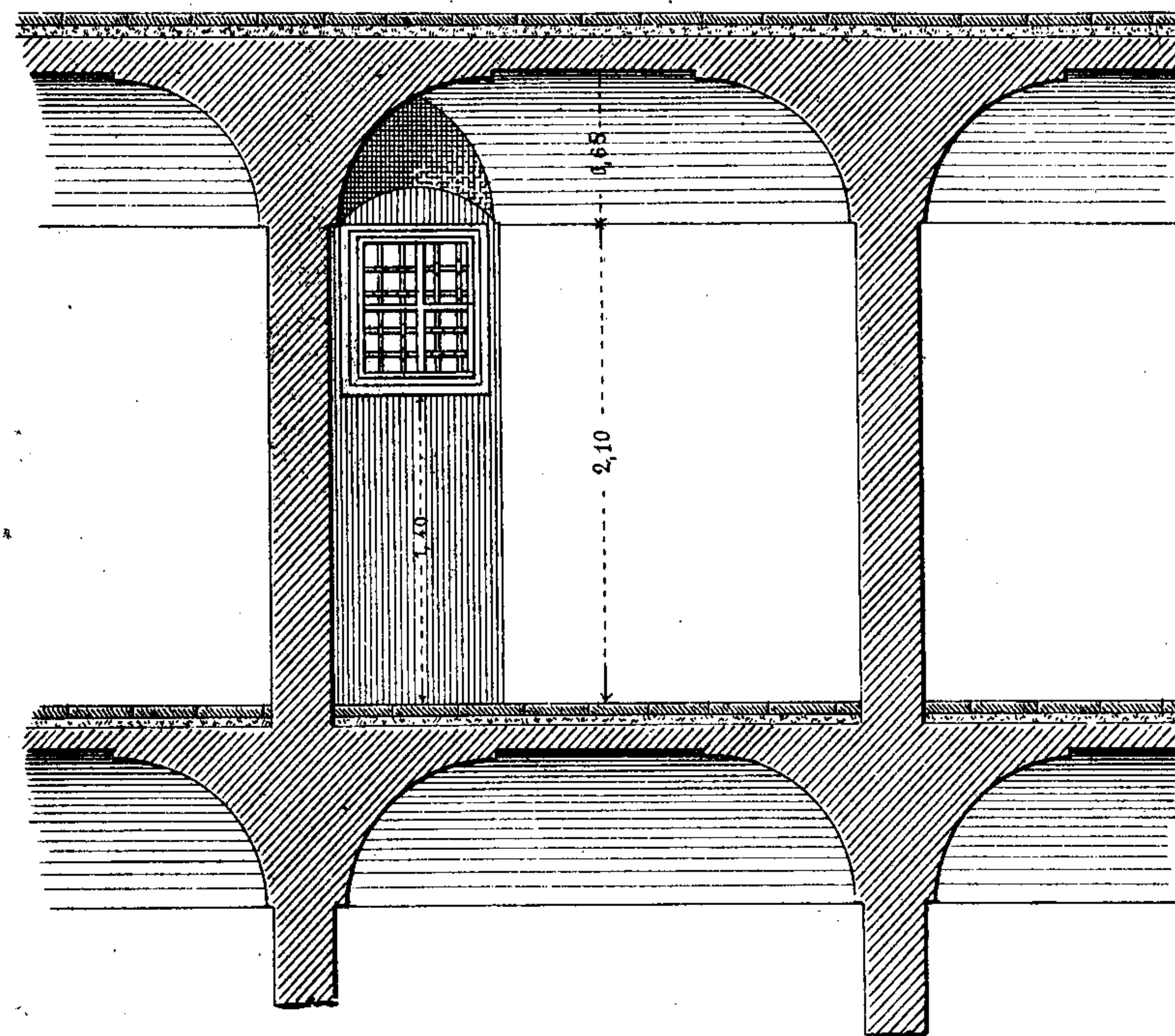
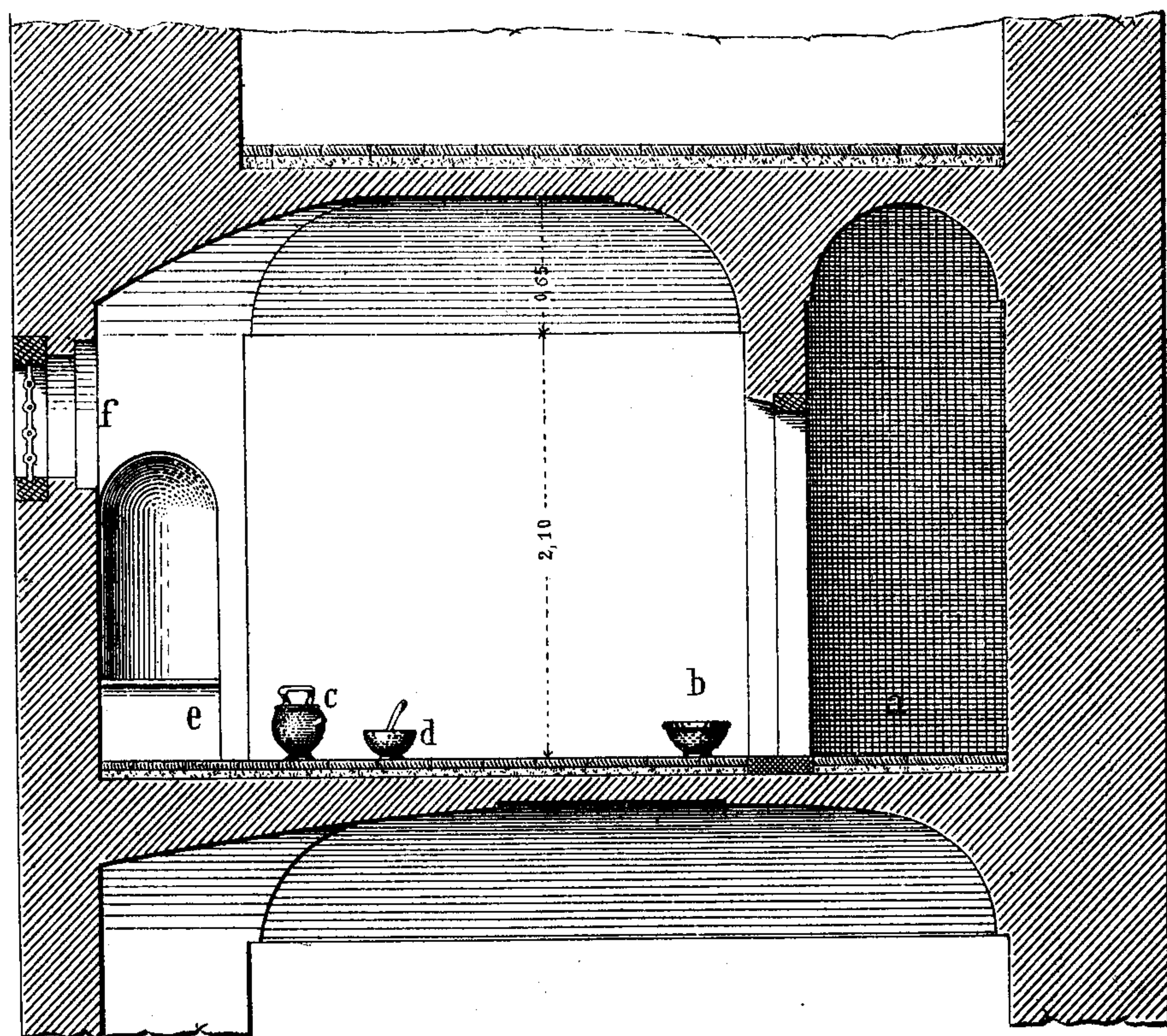


a	Paillasse
b	Cuvette
c	Jarre
d	Ecuelle et cuillère
e	Lieu d'aisance
f	Fenêtre

Echelle 1:50

SECTION A-B

SECTION C-D



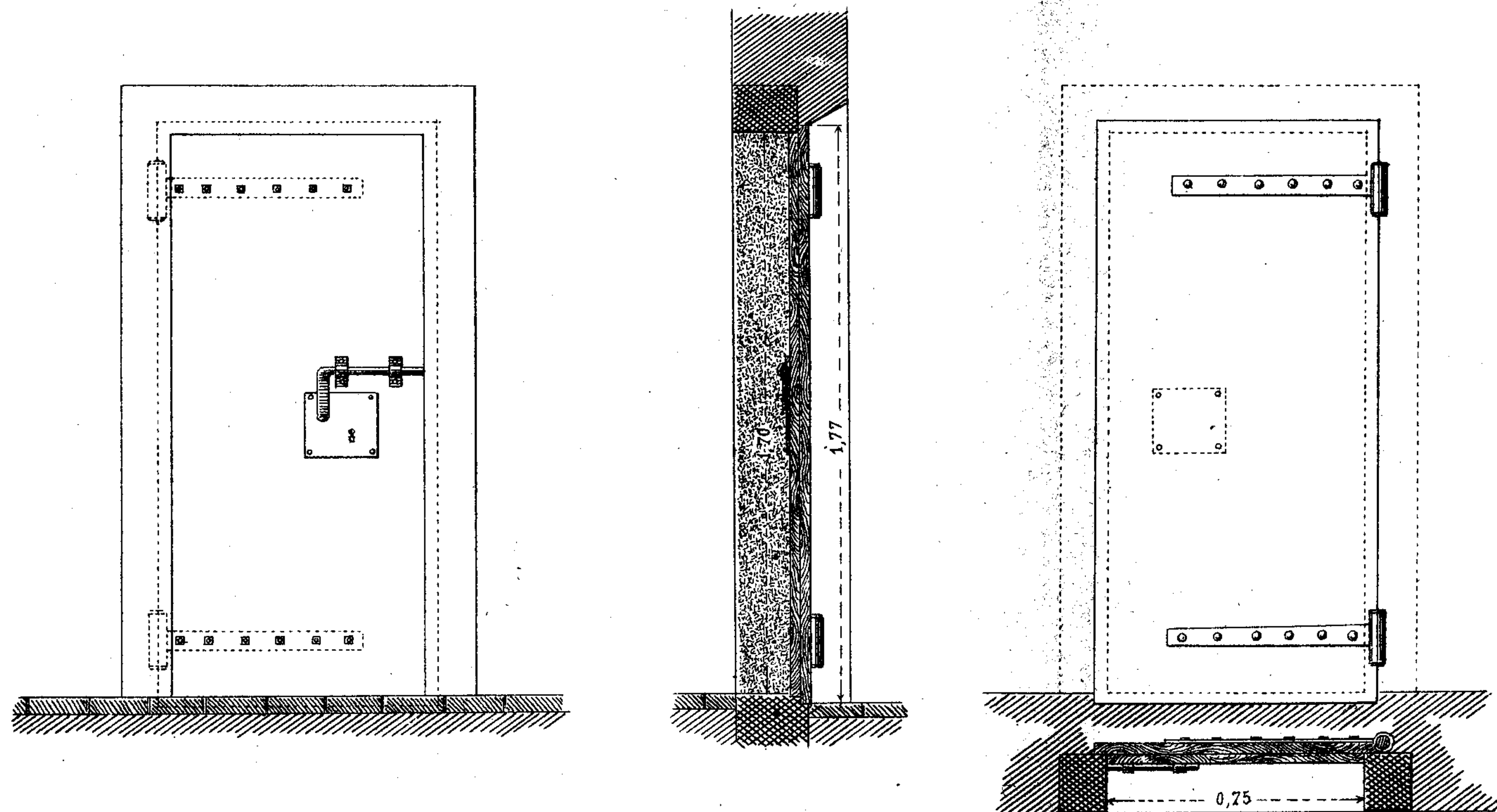
- | | |
|---|---------------|
| a | Corridor..... |
| b | Cuvette..... |
| c | Jarre..... |

- | | |
|---|--------------------------|
| d | Ecuelle et cuillère..... |
| e | Lieu d'aisance..... |
| f | Fenêtre..... |

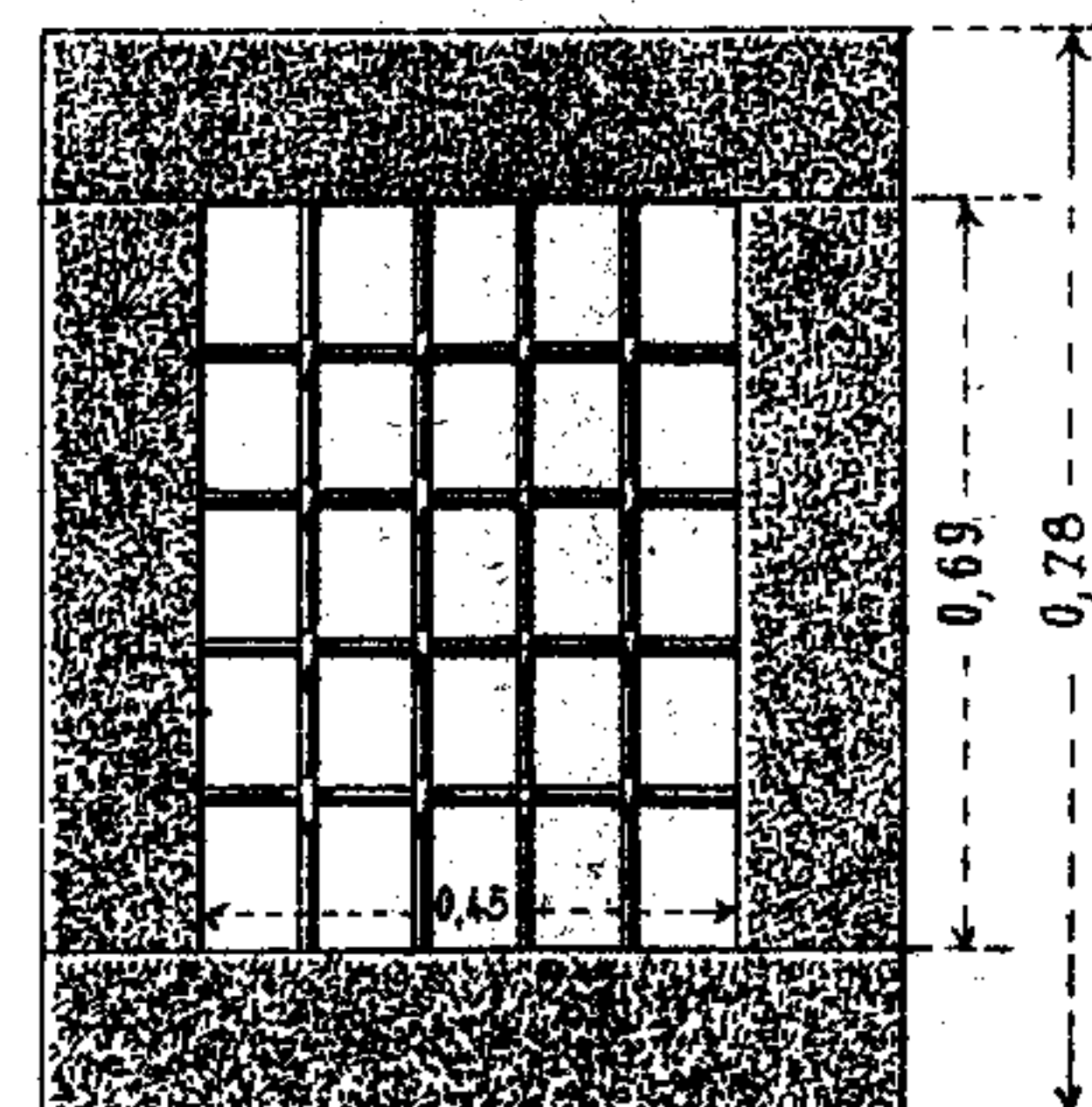
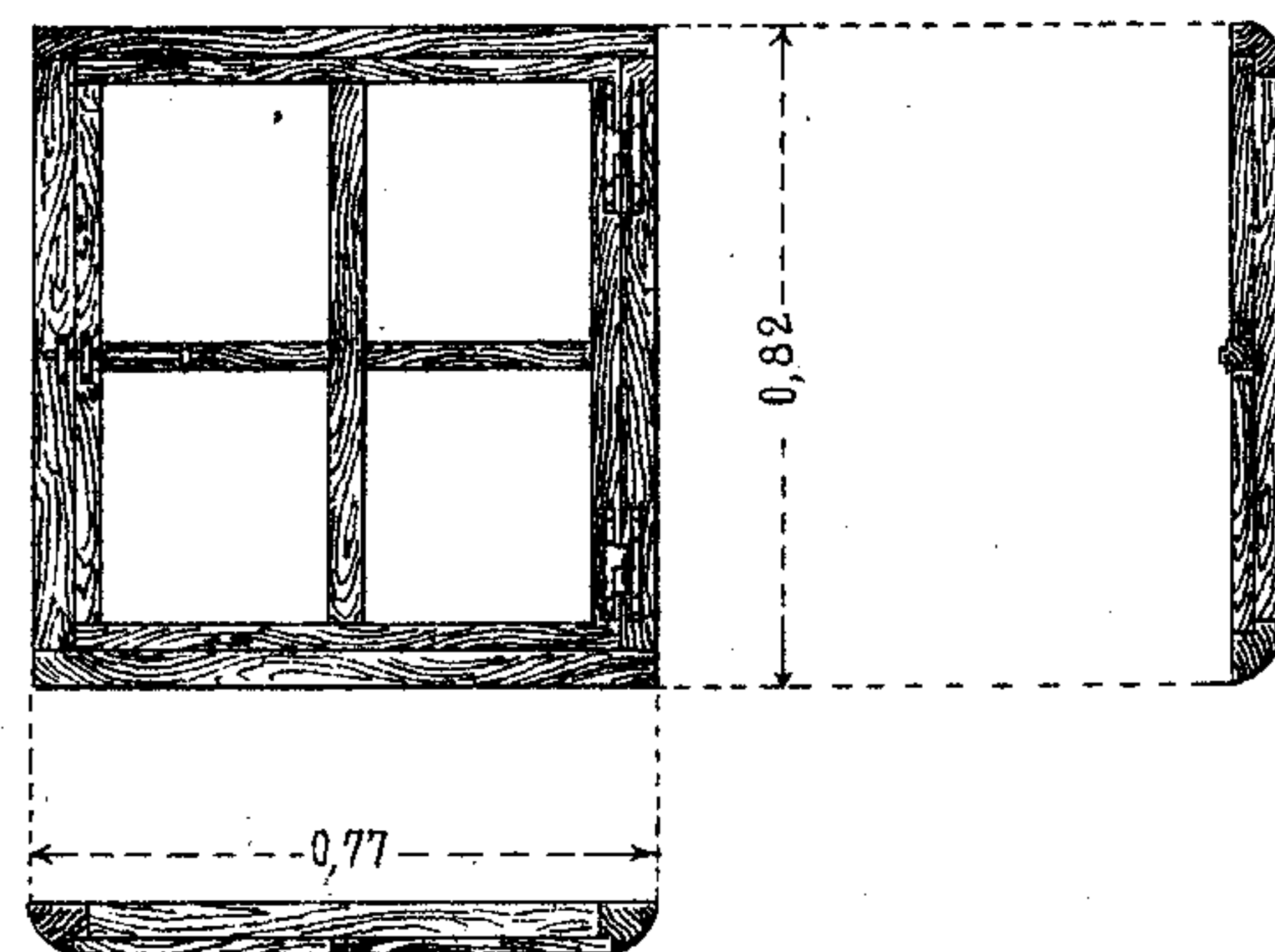
Echelle 1:50

Rome

Tab. III




DÉTAILS
de la
PORTE ET DE LA FENÊTRE



Echelle 1:25

Rome

Tab. IV.



ITALIE



MAISON D'ÉDUCATION CORRECTIONNELLE

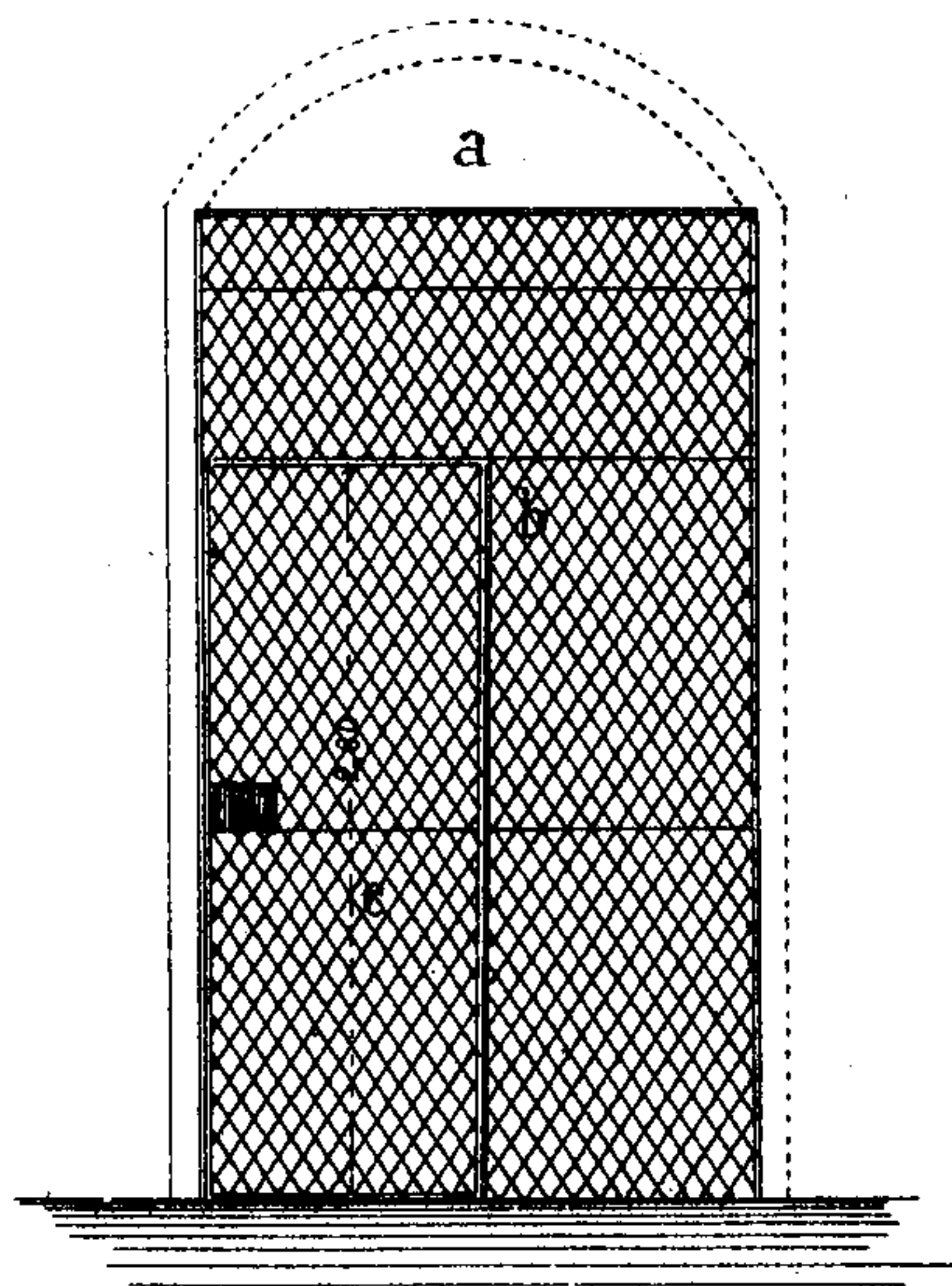


TIVOLI

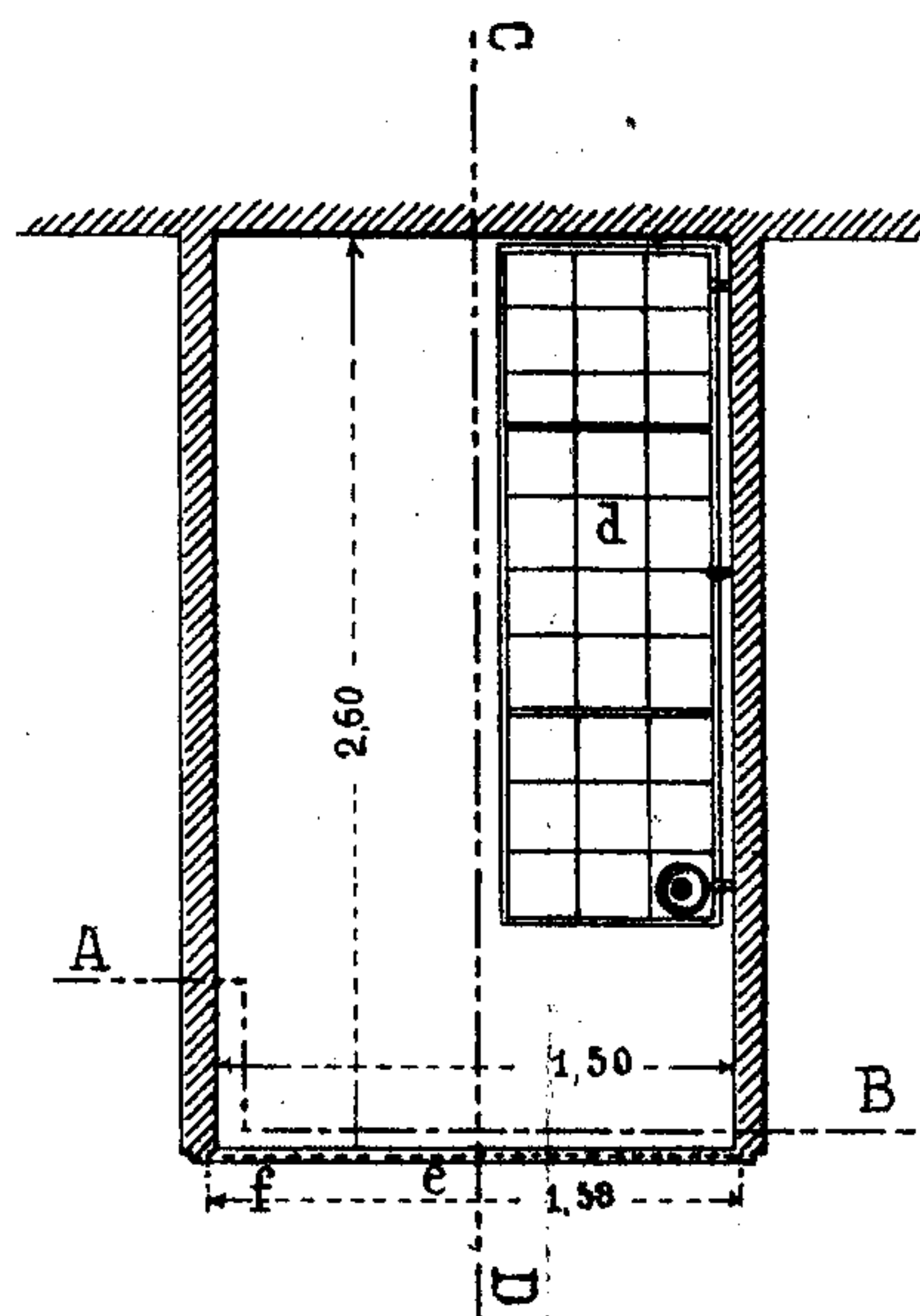


CELLULE POUR LA NUIT

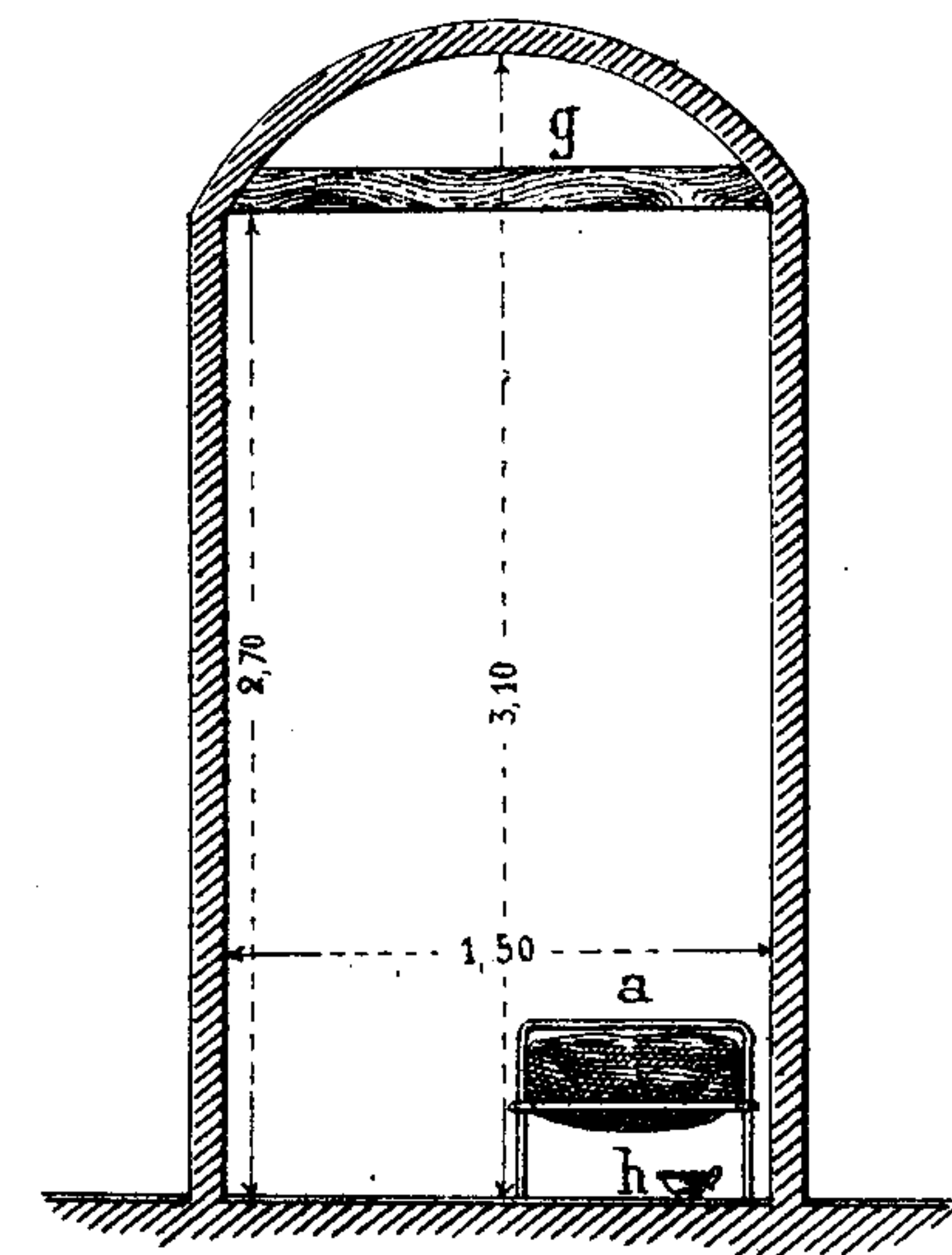
PROSPECTUS



PLAN



SECTION A-B

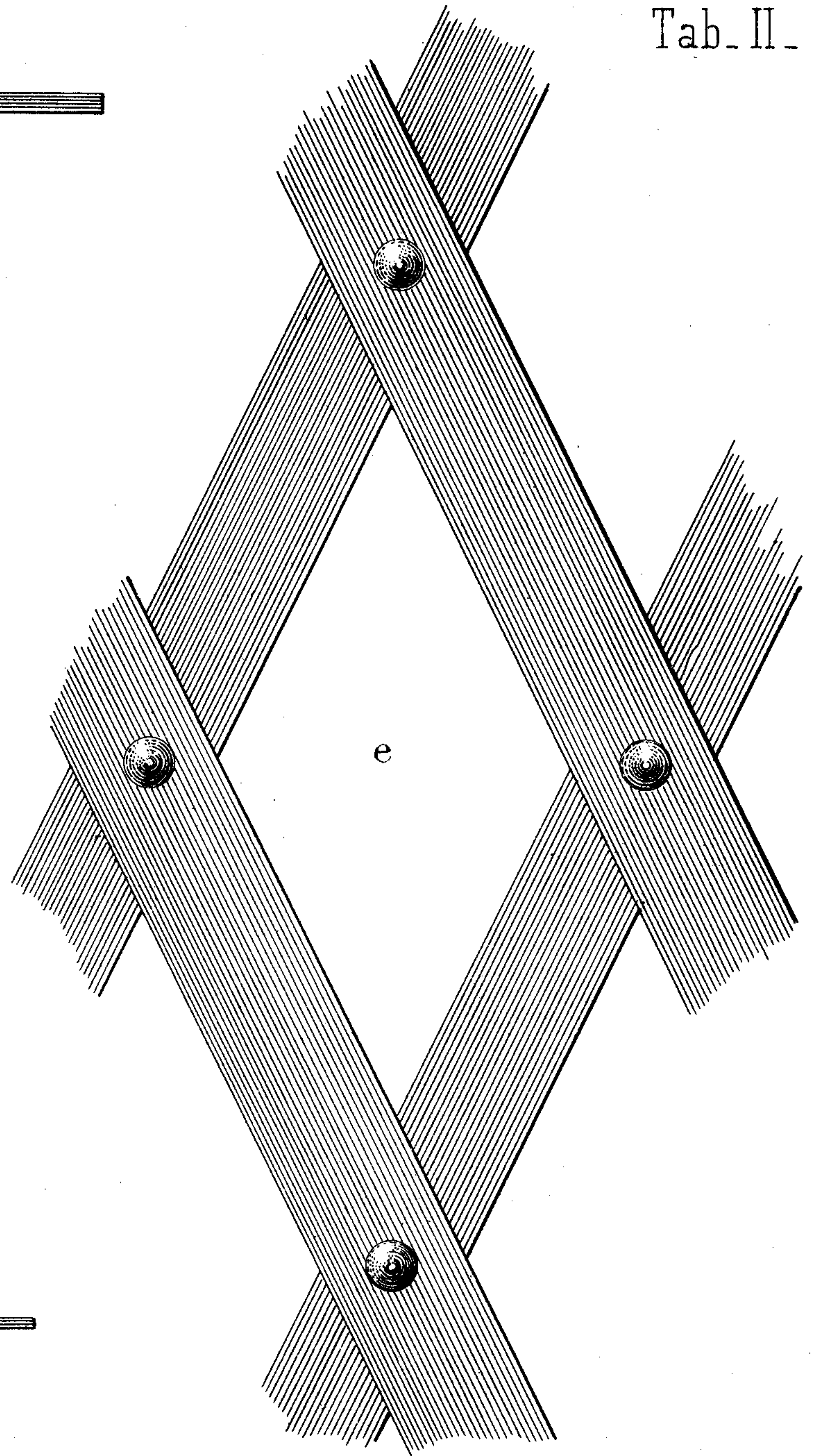
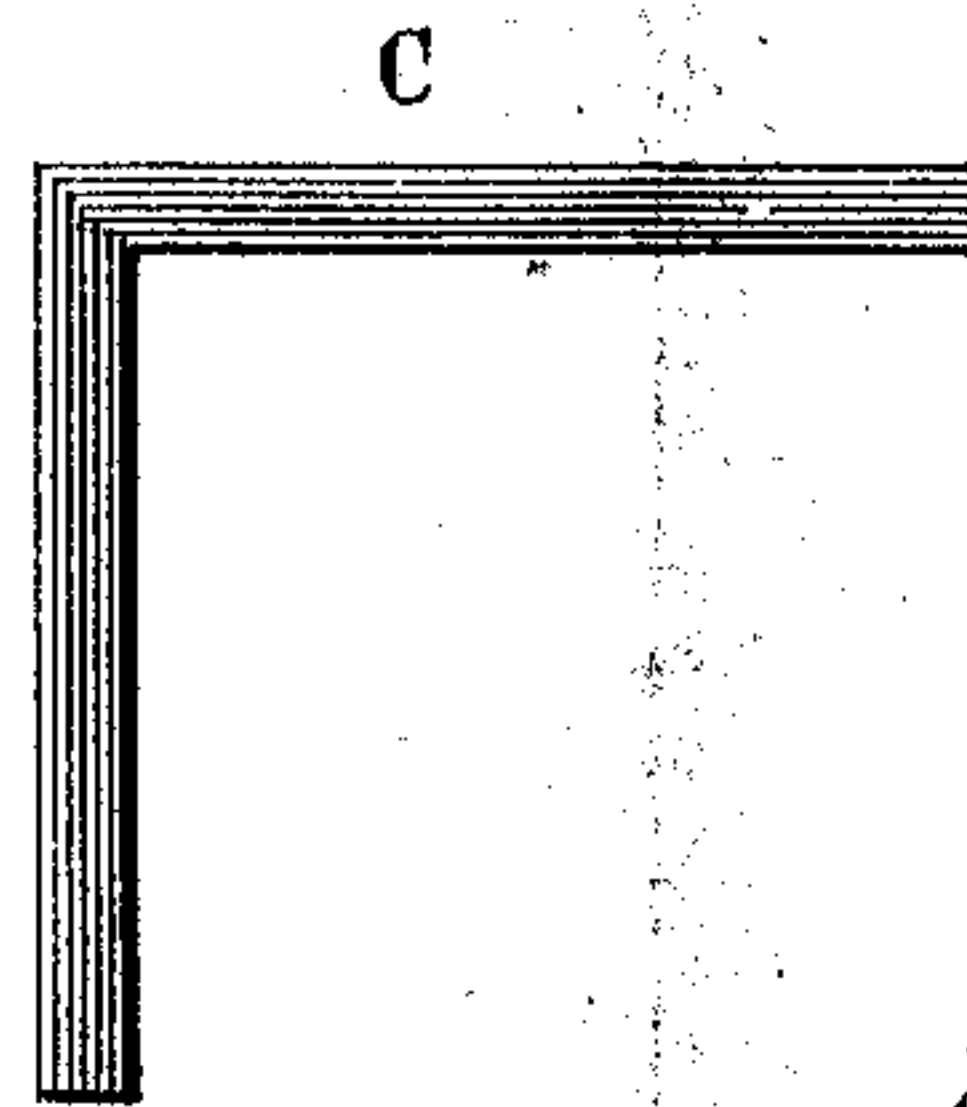
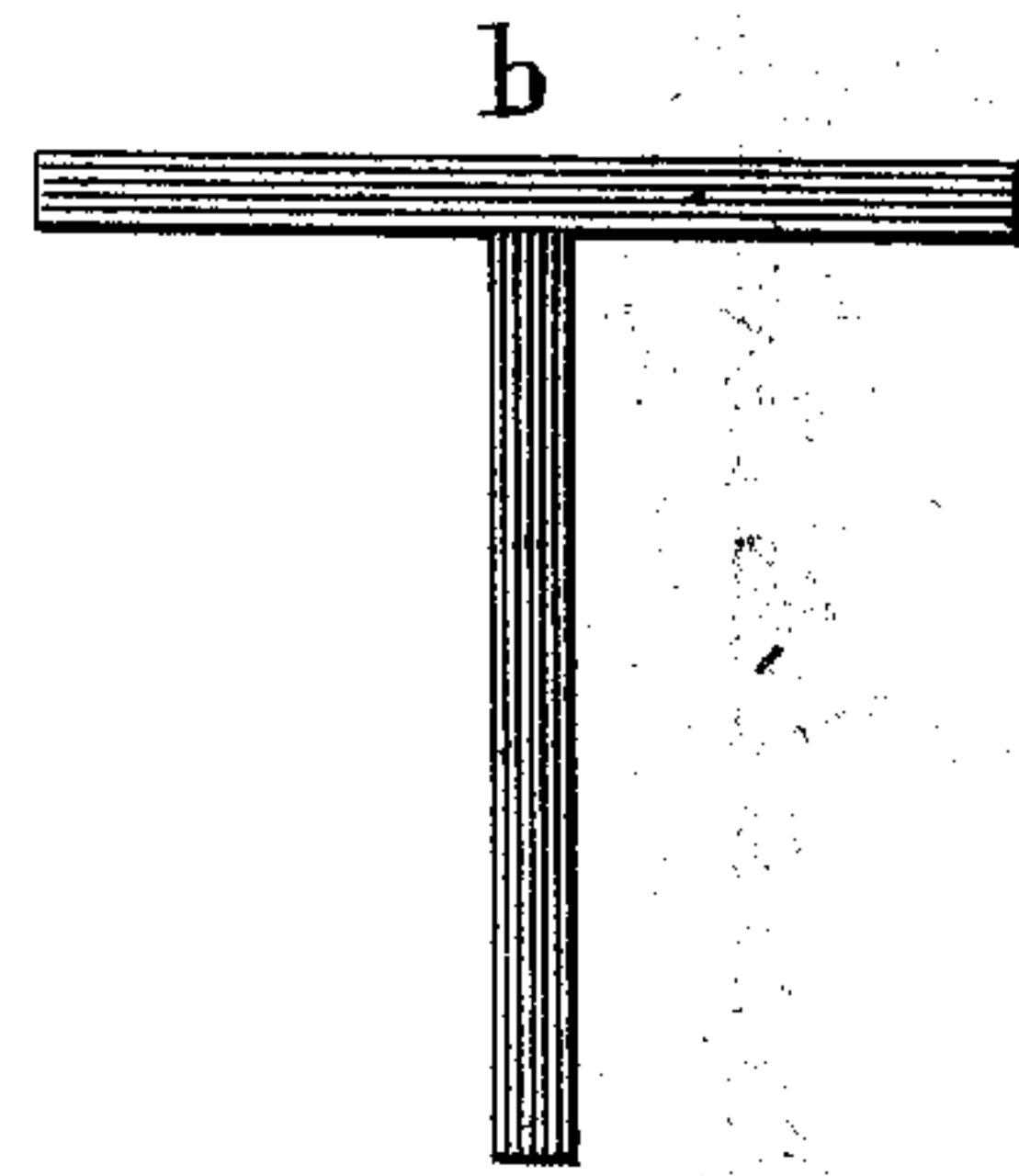
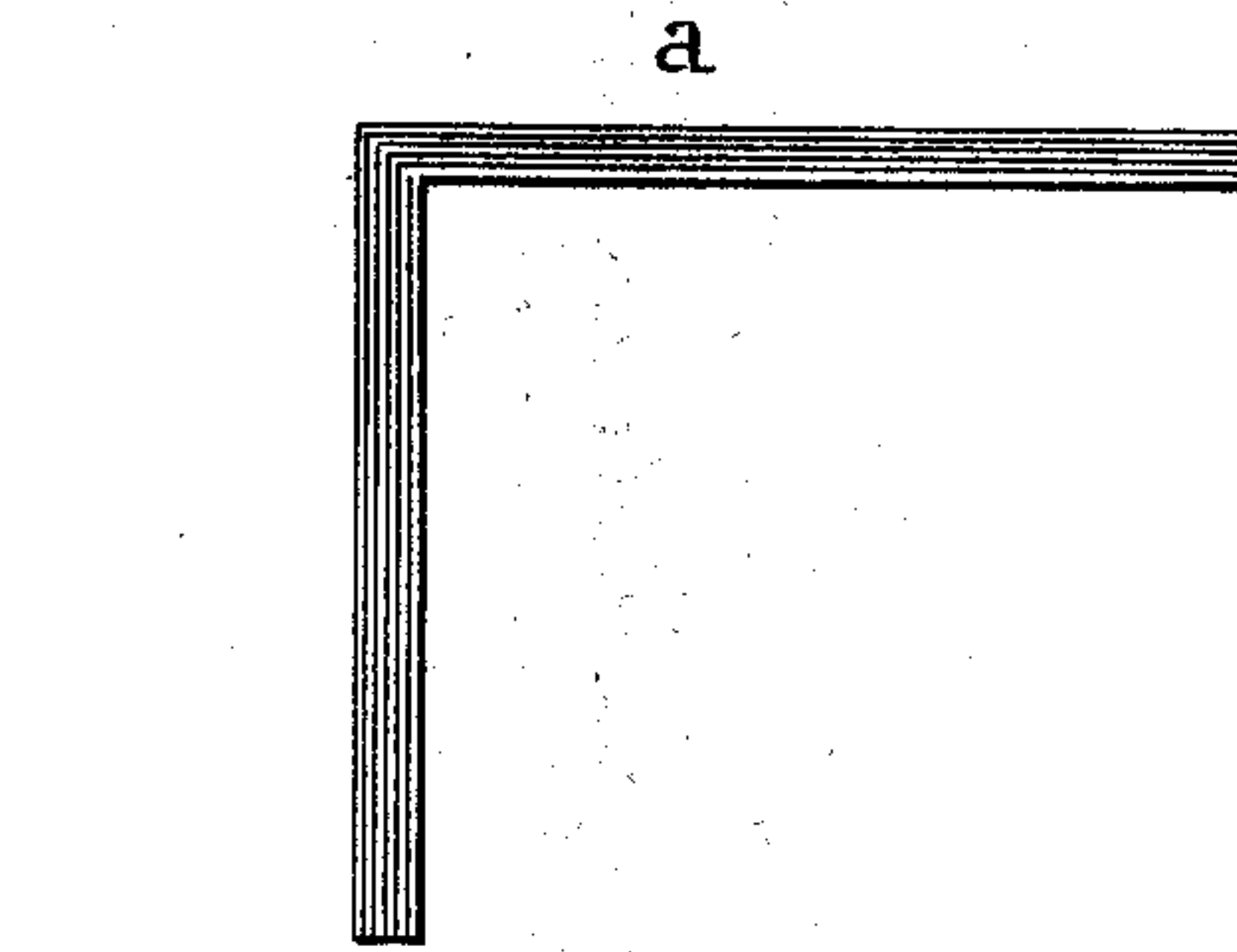
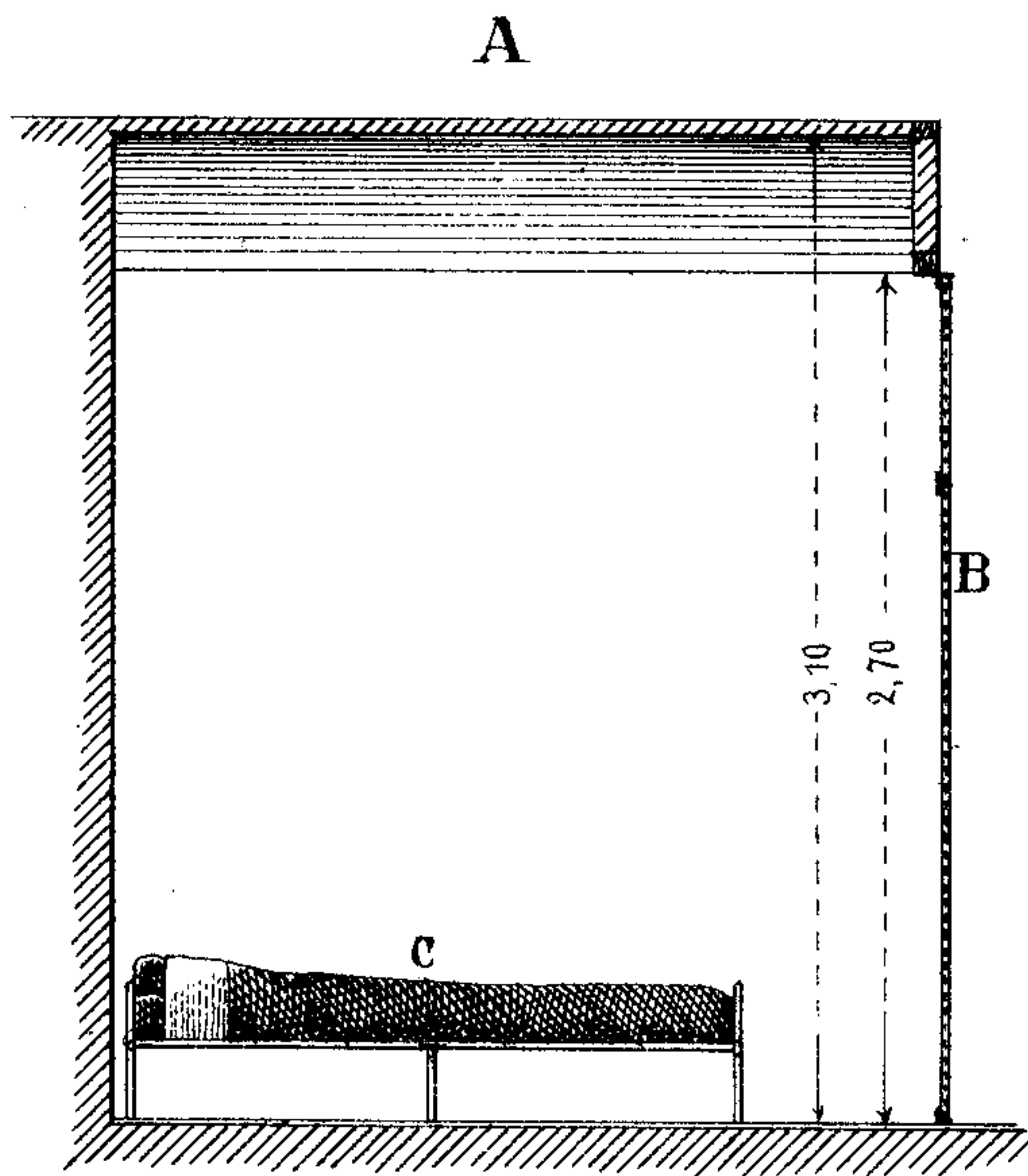


a	<i>Prospect de la cellule</i>
b	<i>Paroi en fer à coustil</i>
c	<i>Porte</i>
d	<i>Lit</i>

Echelle 1:50

e	<i>Plan de la paroi à coustil</i>
f	<i>Plan de la porte</i>
g	<i>Architrave</i>
h	<i>Pot de chambre</i>

SECTION C-D




Echelle 1:50 { A Section
B Section de la paroi a coutil
C Lit

Echelle 1:1 { a Détails de la paroi a coutil
b
c
d
e

Tivoli

Tab. III.





ITALIE

ANCIENNE PRISON DANS LE PALAIS DUCAL

DE

VENISE

DITE

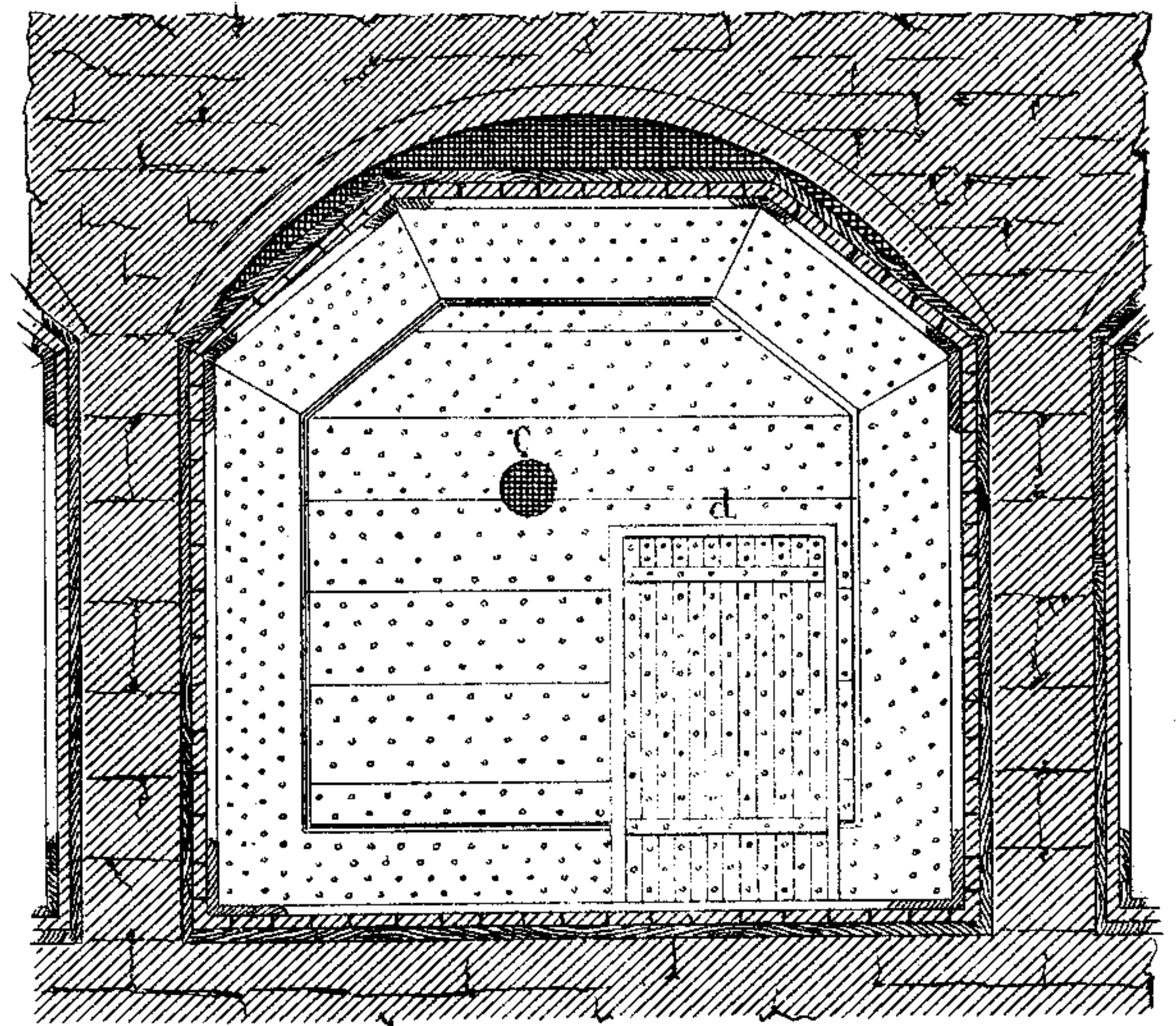
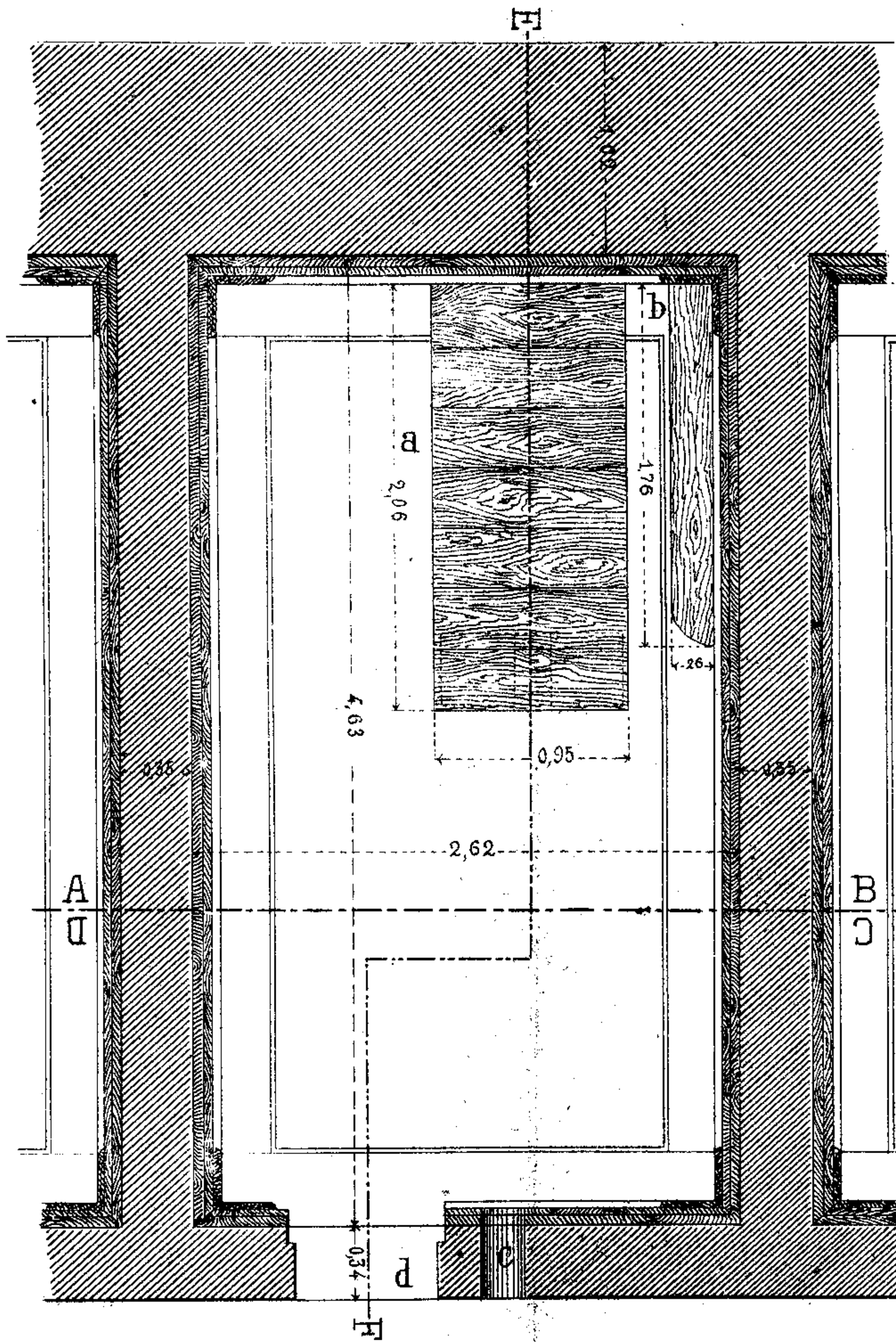
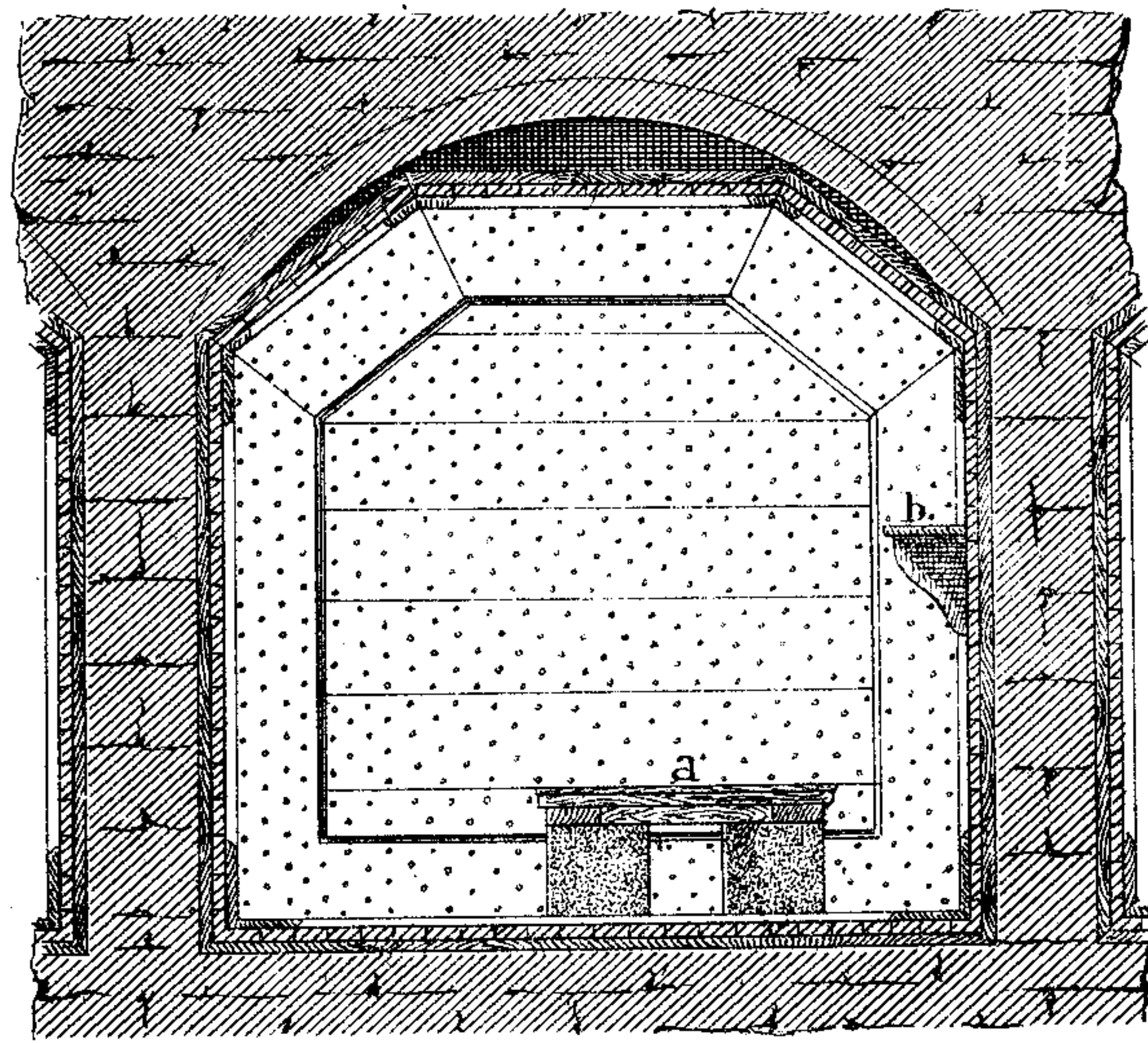
I POZZI

DESSINS D'UNE CELLULE

PLAN

SECTION A-B

SECTION C-D



|| a | Banc
|| b | Etagère

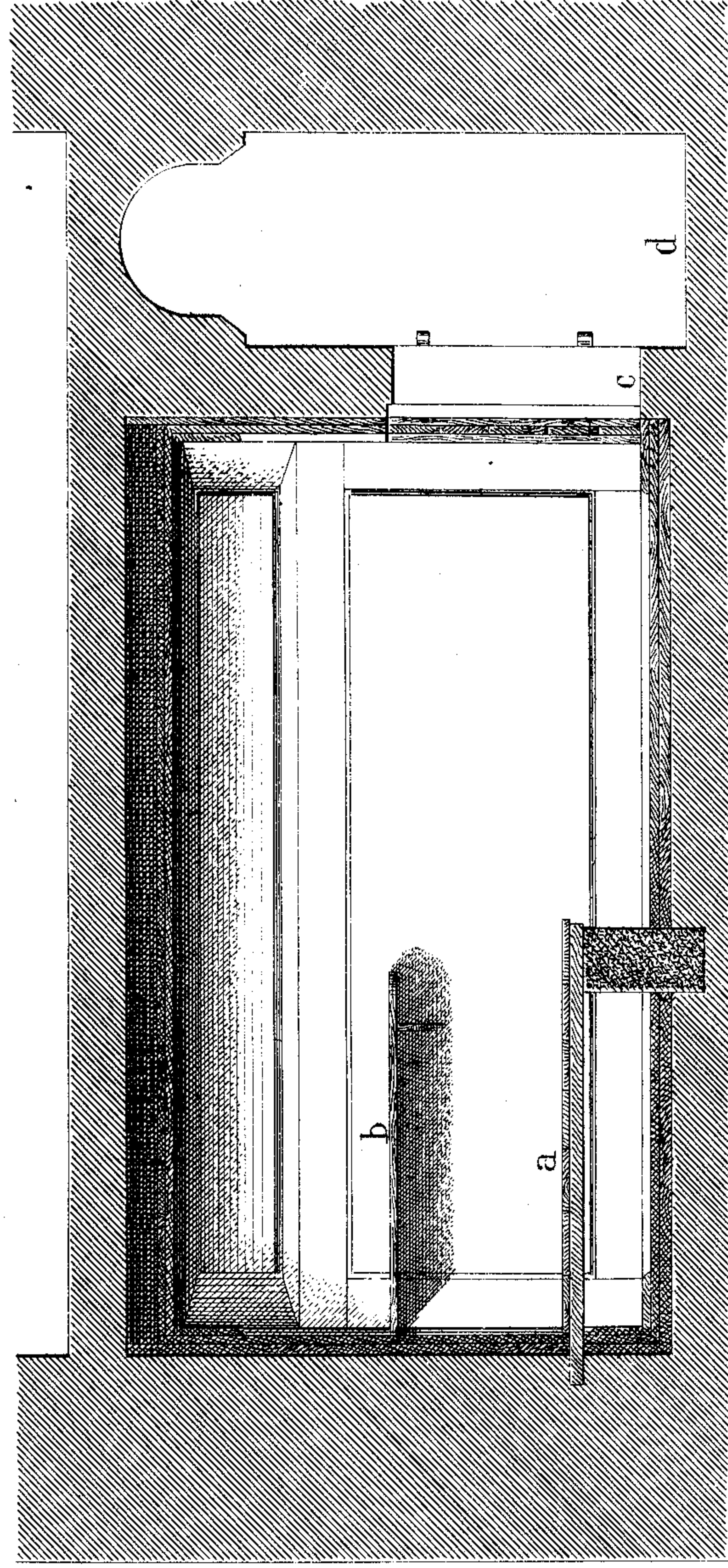
|| c | Espion
|| d | Porte

Echelle 1:50

Venise

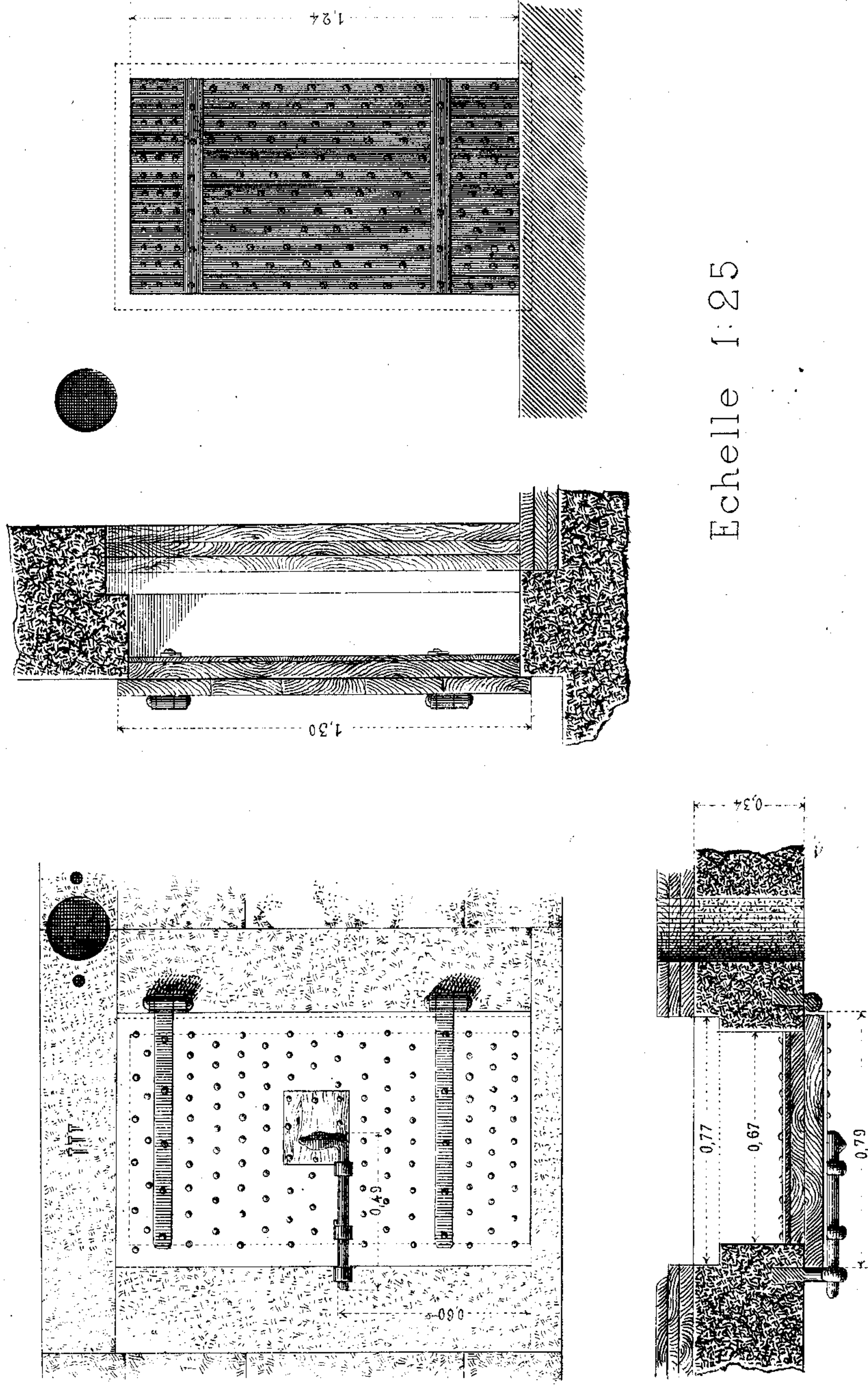
Tab. II

SECTION E-F




a	Banc	c	Porte	Echelle : f 50
b	Etagère	d	Corridor	

DÉTAILS DE LA PORTE



Echelle 1:25



Non ti fidare di alcuno pensa e va
Se fugir vuoi de spion insieme e fassi
Di piangere il pentati in la giova
del valor tuo fa veva prova

Salva fu
A Marzo

fu condannato a morte
per l'anno

Il giorno di
che si parlava
dal anno 1611
di Giovanni
Amore
Giovanni

Giulio Turner da Venezia 1516

Alto Gio
a torto con
l'anno

fu presa
d'ora

piu tosto non
che machi

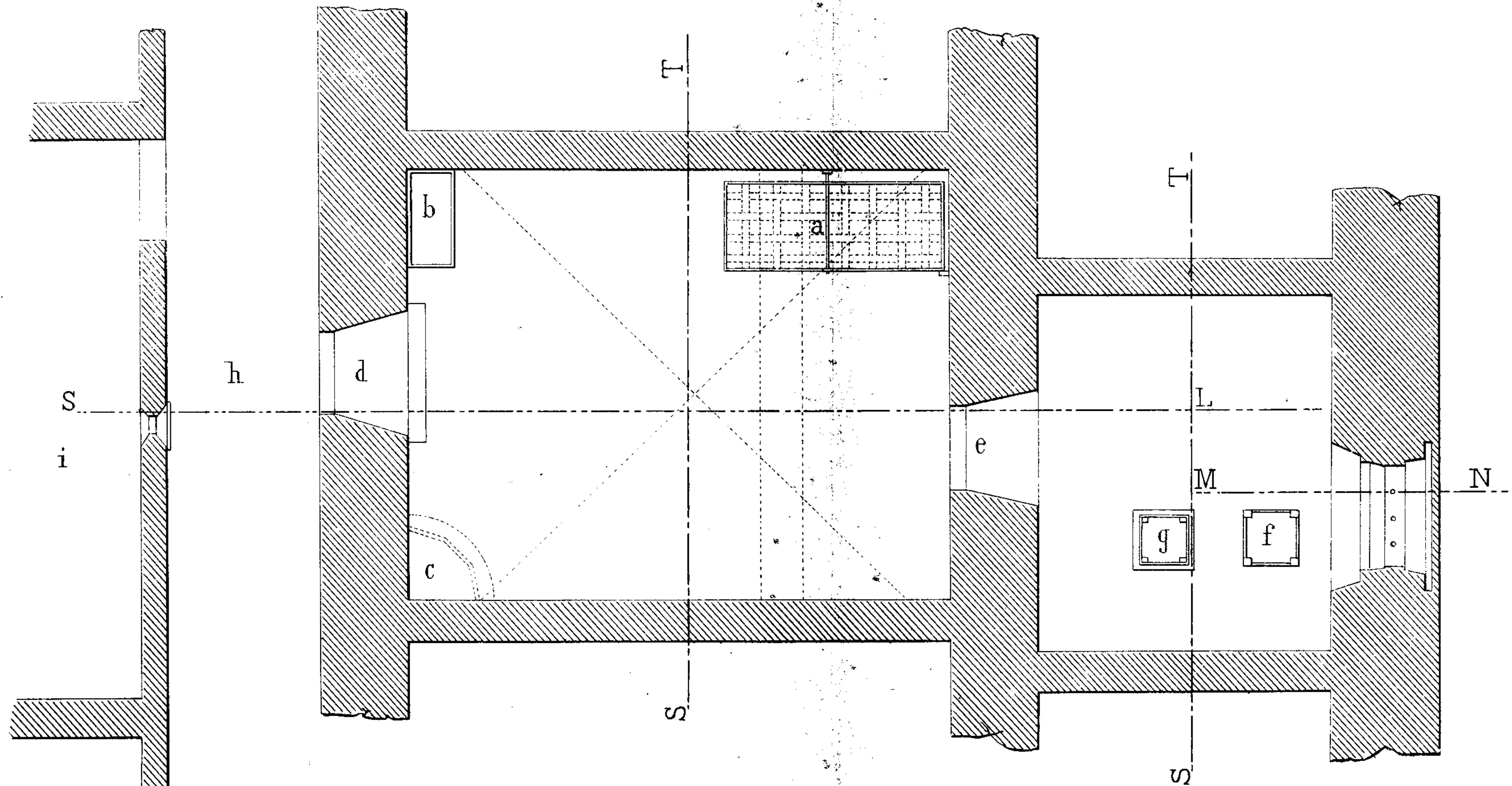
ITALIE

PÉNITENCIER DE VOLTERRE

TYPE DE LA CELLULE N° 28 S^N III^E

CONDAMNÉS A VIE

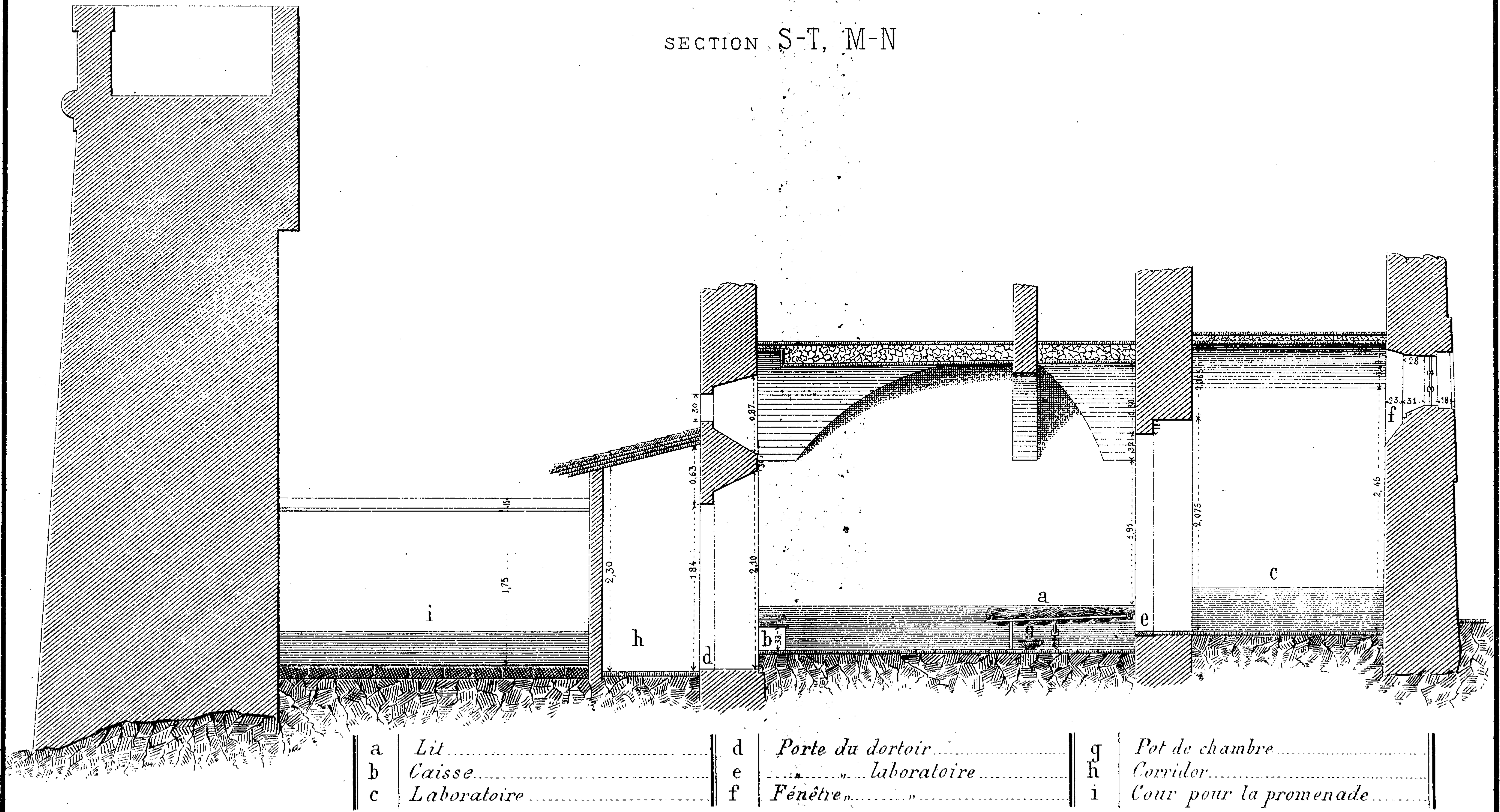
PLAN



a	<i>Lit</i>	d	<i>Porte du dortoir</i>	g	<i>Banquette pour cordonnier</i>
b	<i>Caisse</i>	e	<i>Porte du laboratoire</i>	h	<i>Corridor</i>
c	<i>Etagère</i>	f	<i>Tabouret</i>	i	<i>Cour pour la promenade</i>

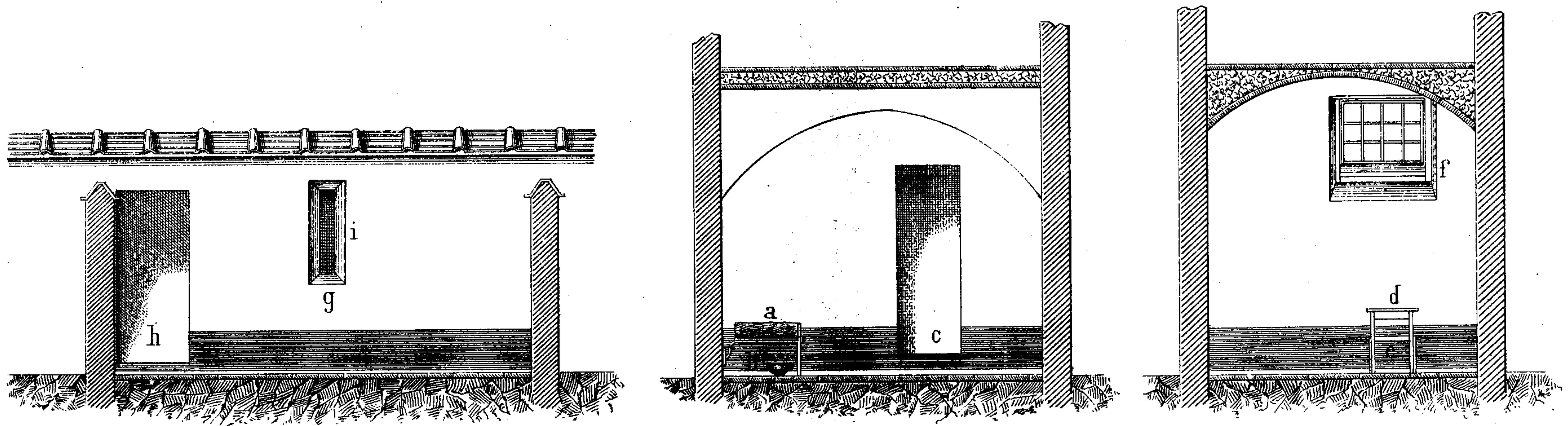
Echelle 1:50

SECTION S-T, M-N



Echelle = 0,015 pour 1 mètre

SECTIONS TRANSVERSALES

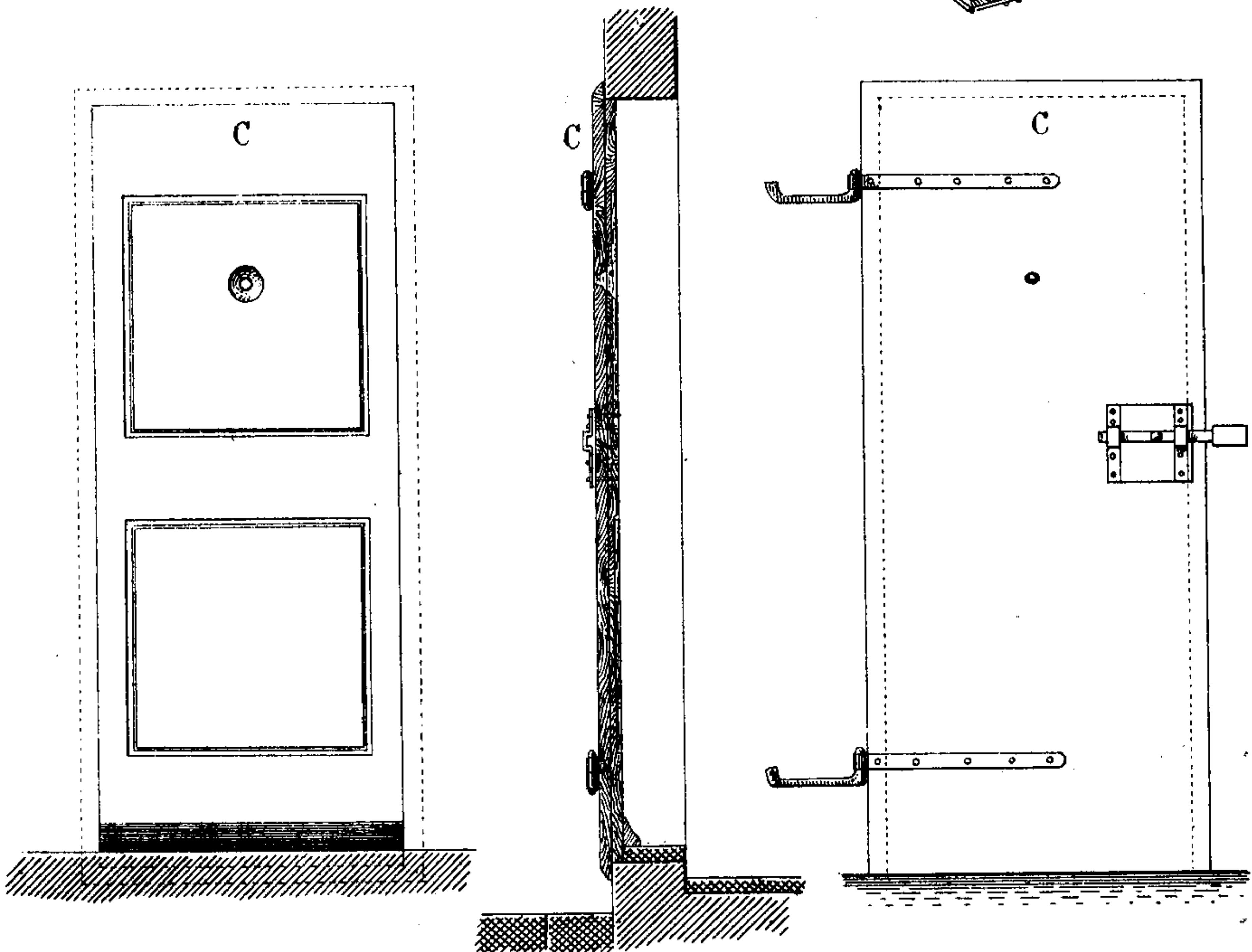
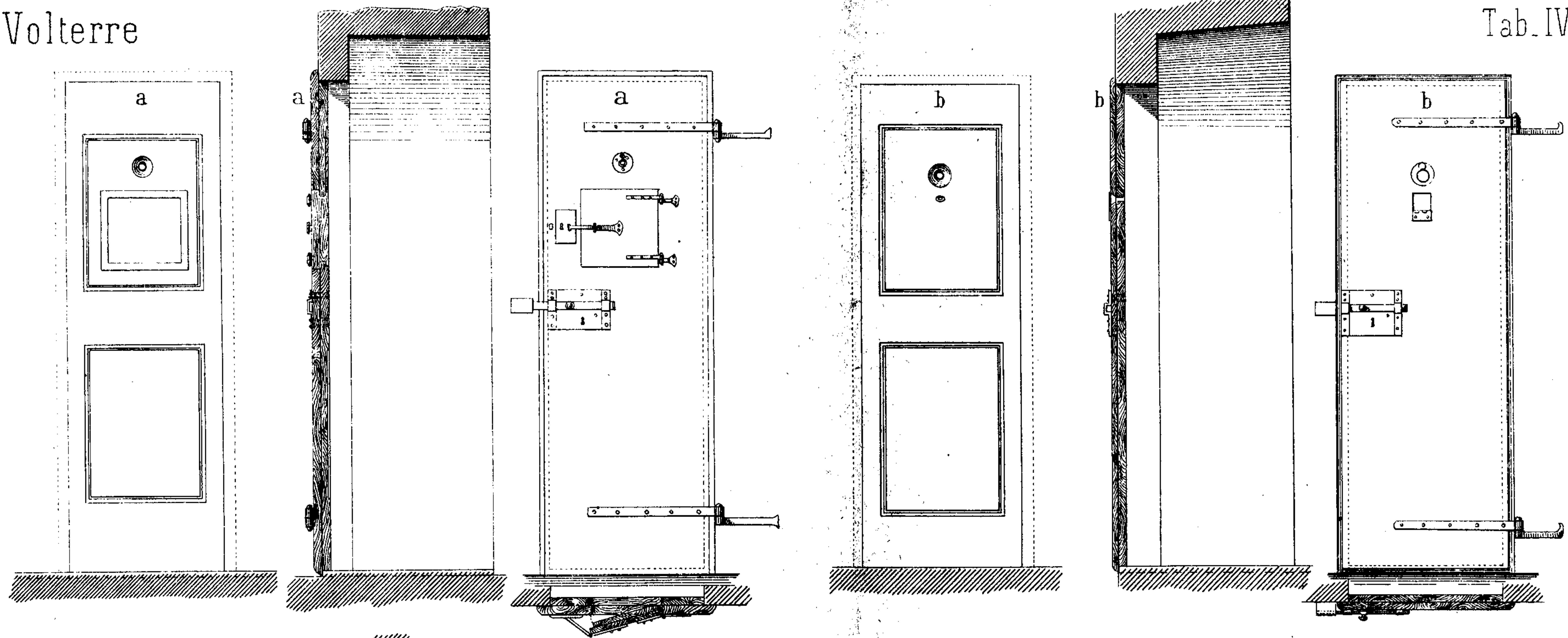


a	Lit	d	Banquette pour cordonnier	g	Cour pour la promenade
b	Pot de chambre	e	Tabouret	h	Porte pour
c	Porte du laboratoire	f	Fenêtre	i	Espion

Echelle = 0,015 pour 1 mètre

Volterre

Tab. IV.



DÉTAILS


DE LA PORTE

- a a a *pour dortoir*
- b b b *„ cellule de travail*
- c c c *„ cour de promenade*

Echelle 1:25

Volterre

Tab. V





PAYS-BAS

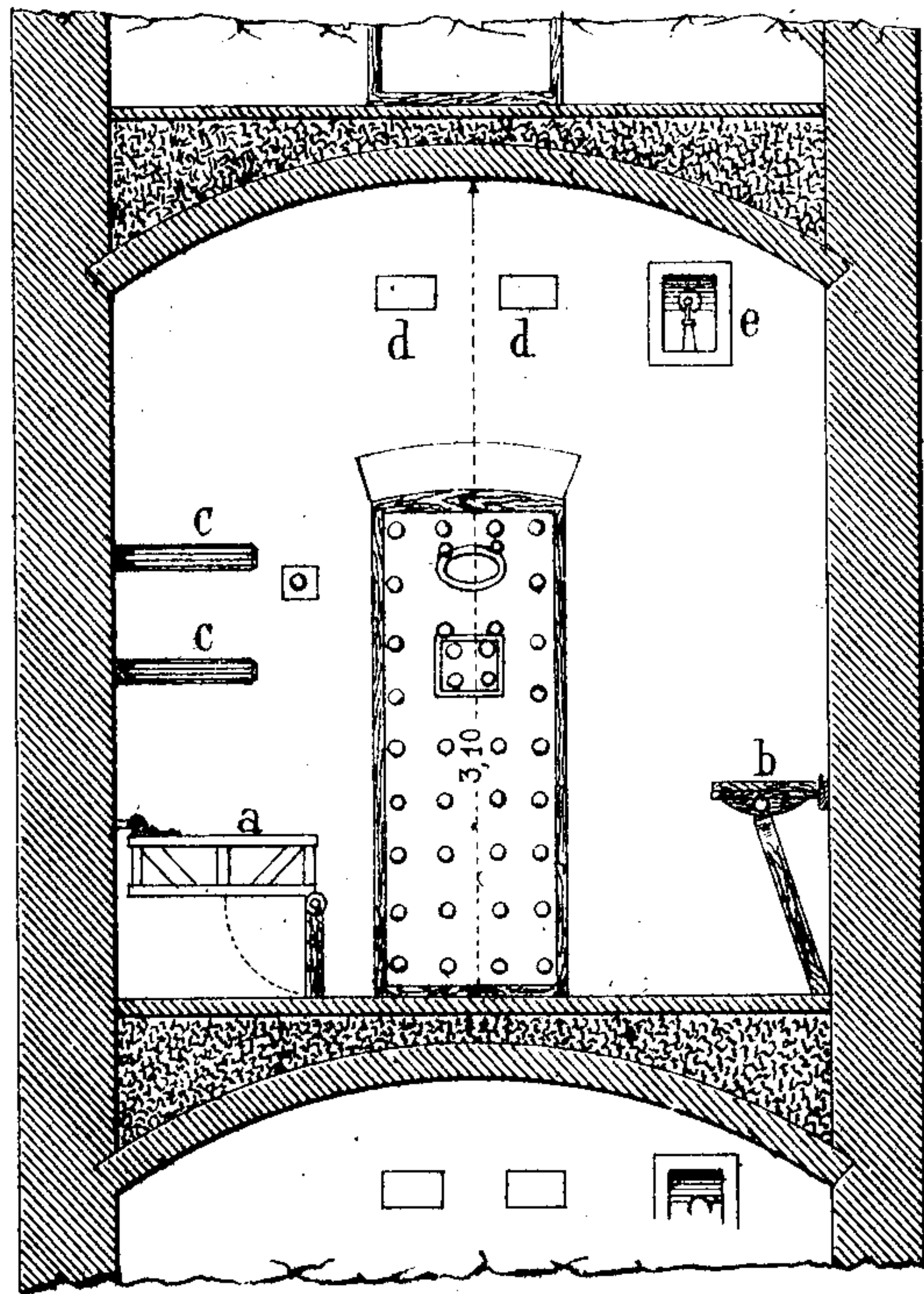
MAISON D'ARRÊT

DE

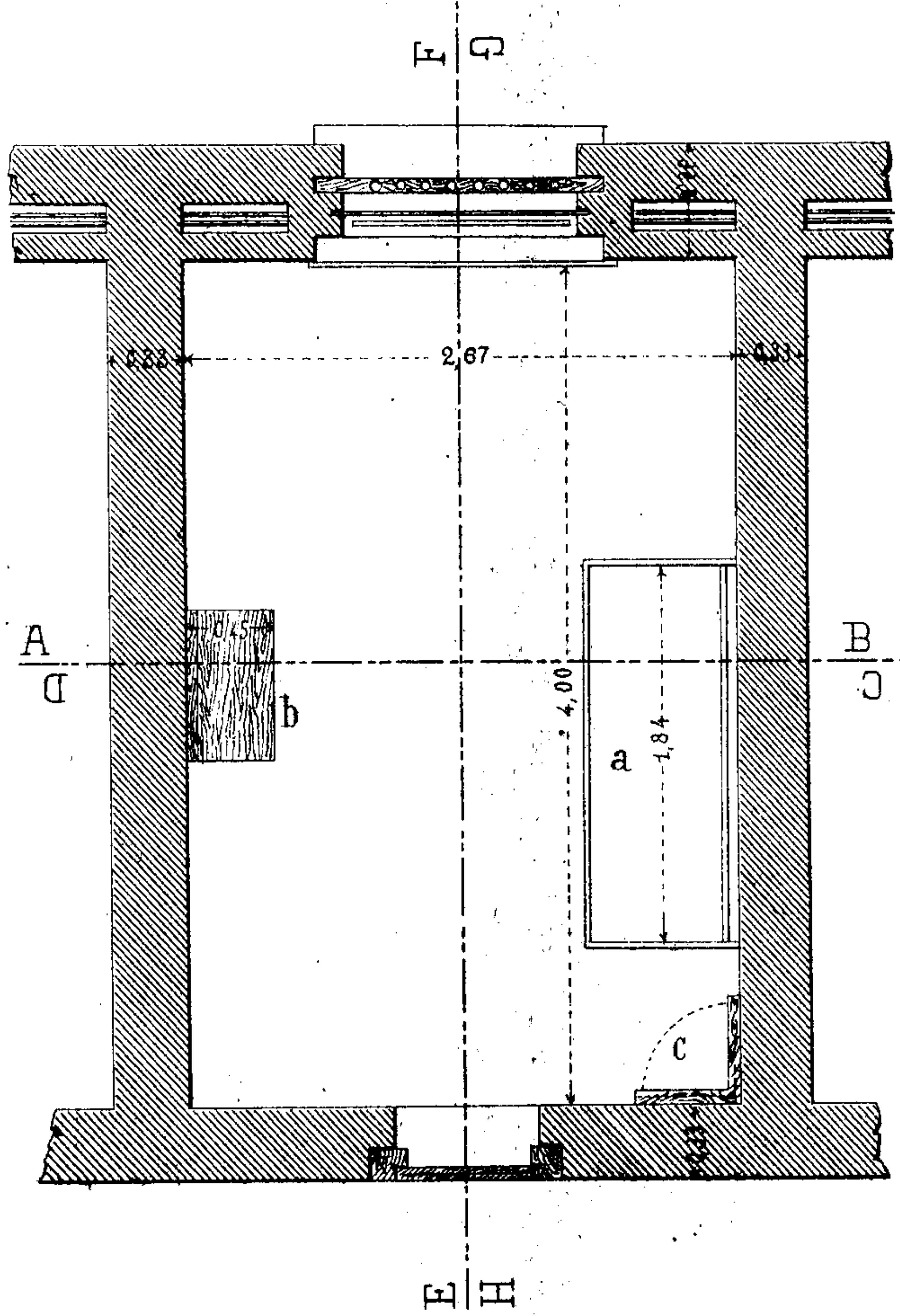
ROTTERDAM

CELLULE POUR le JOUR et POUR la NUIT

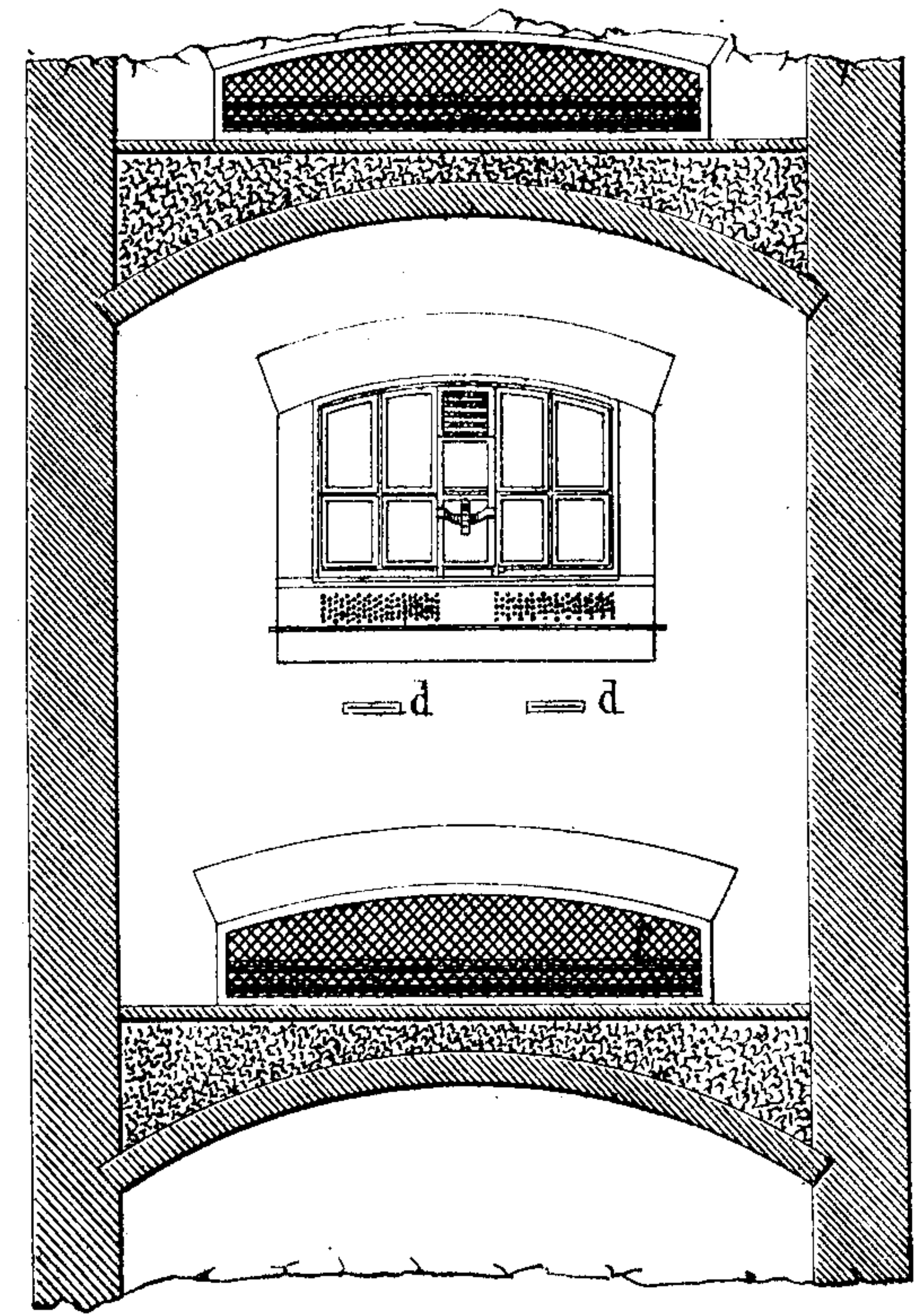
SECTION C-D



PLAN



SECTION A-B



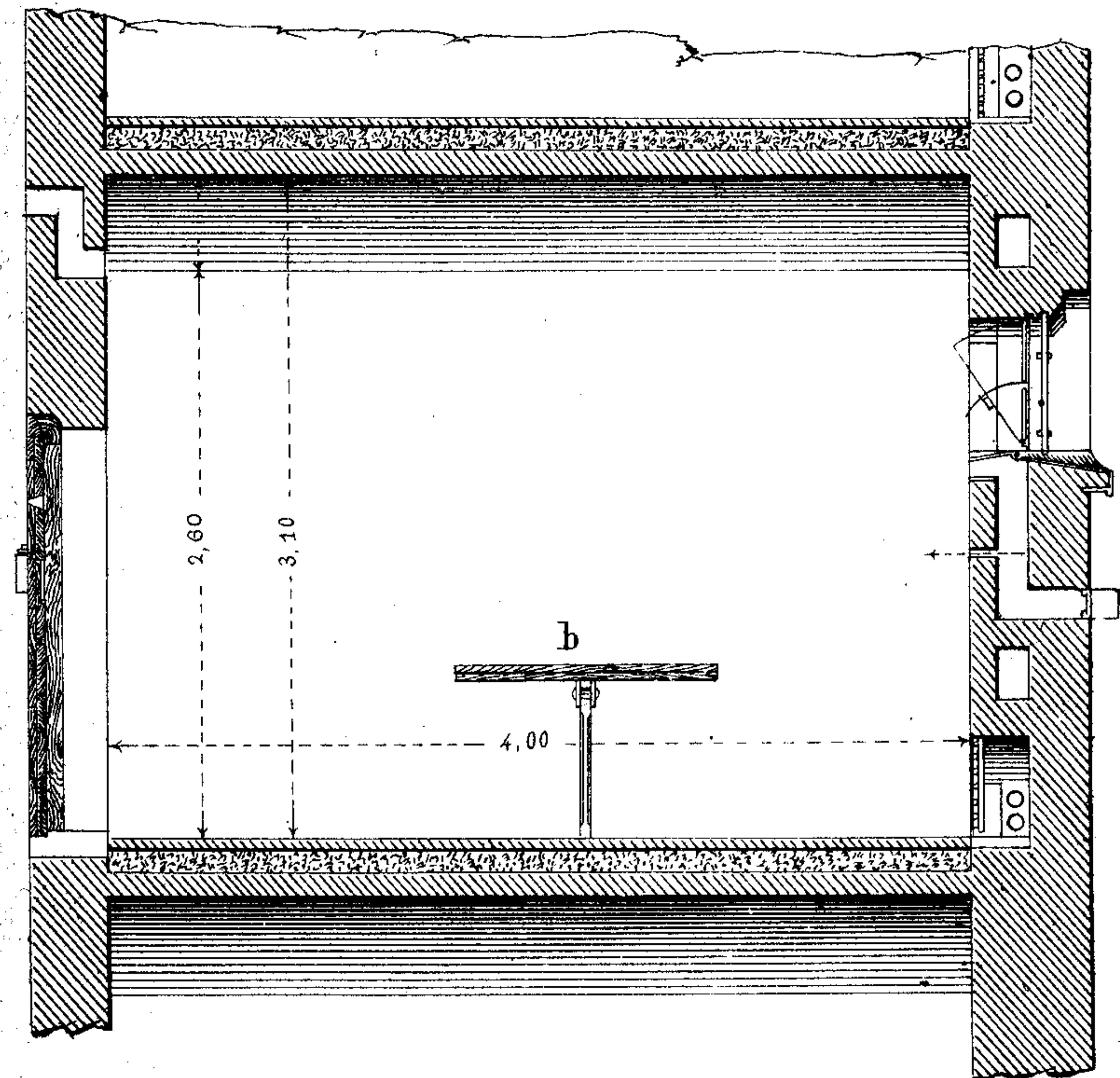
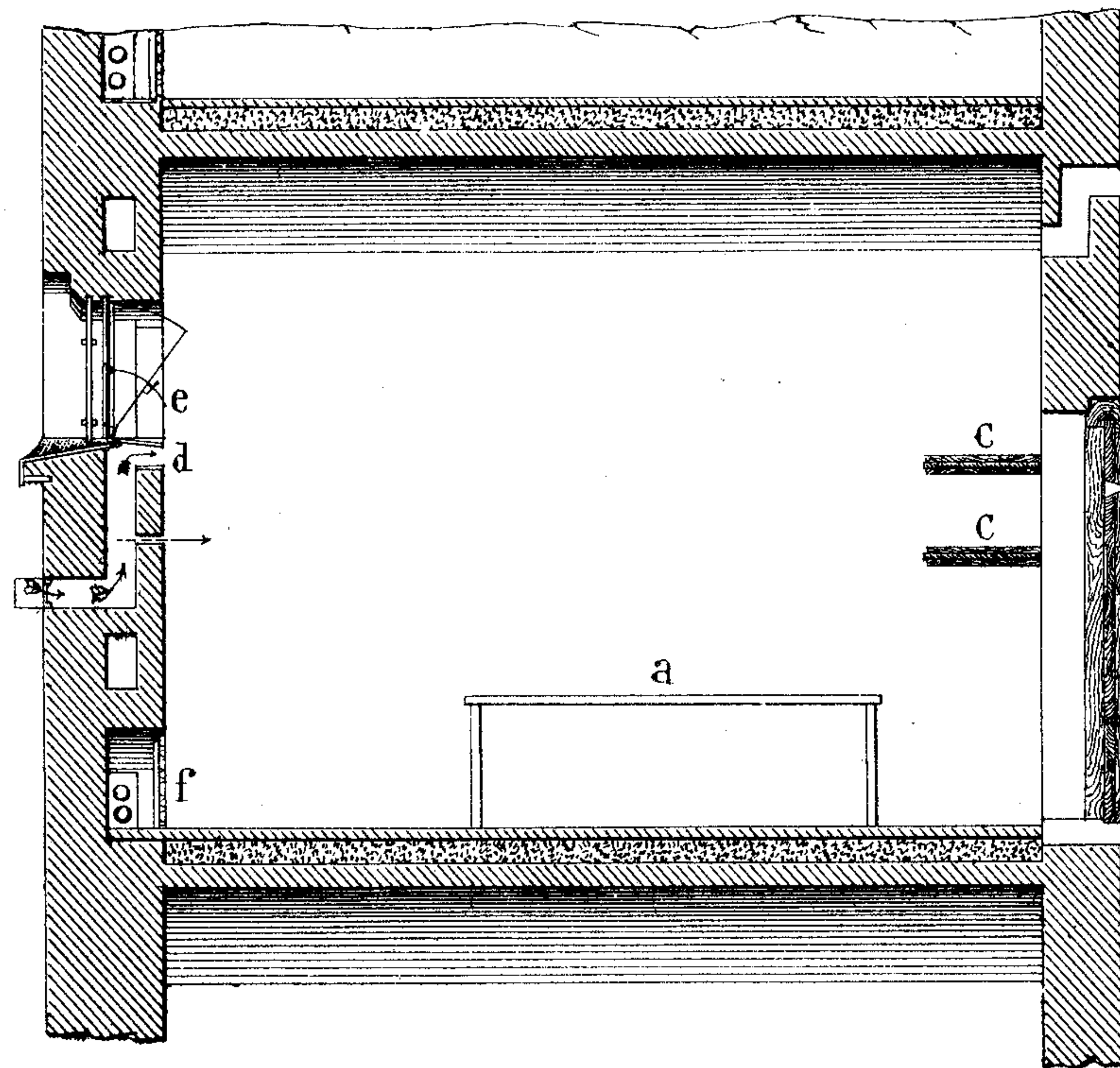
a	Lit
b	Table
c	Étagère

d	Ventilateurs
e	Lampe
f	Poêle

Echelle = 1:50

SECTION G-H

SECTION E-F



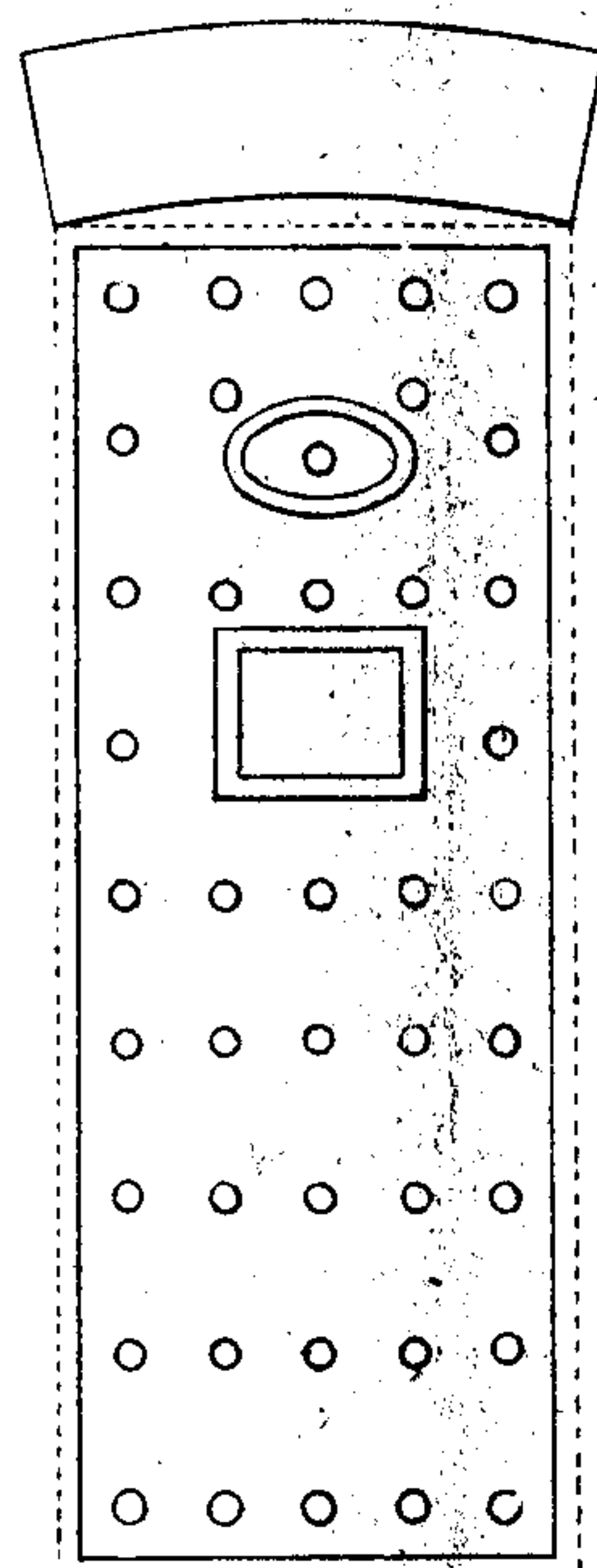
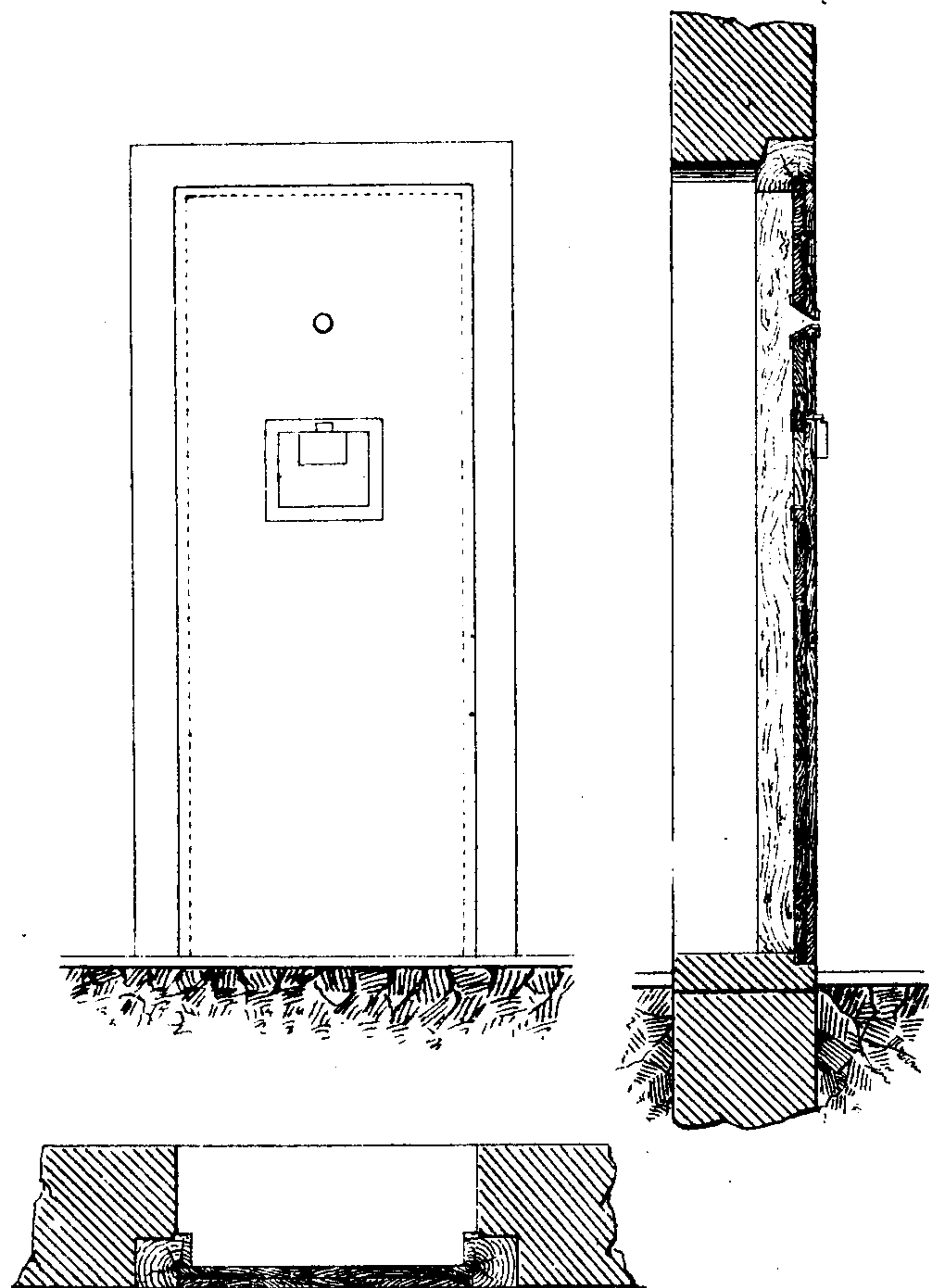
- | | |
|---|---------|
| a | Lit |
| b | Table |
| c | Etagère |

- | | |
|---|--------------|
| d | Ventilateurs |
| e | Lampe |
| f | Poêle |

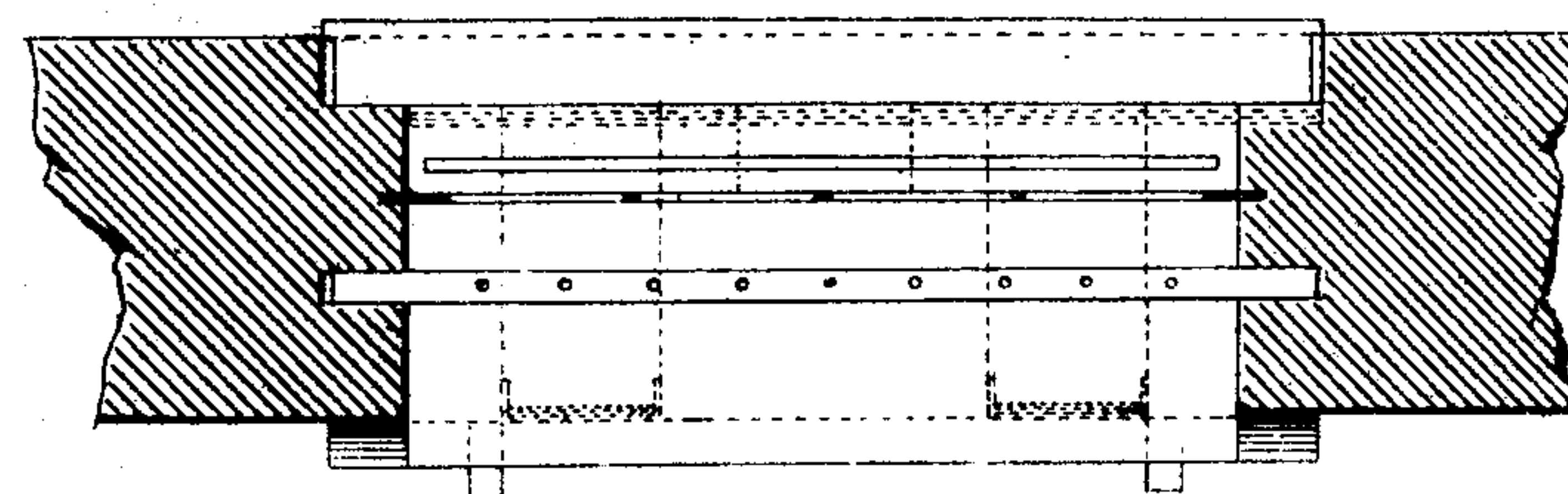
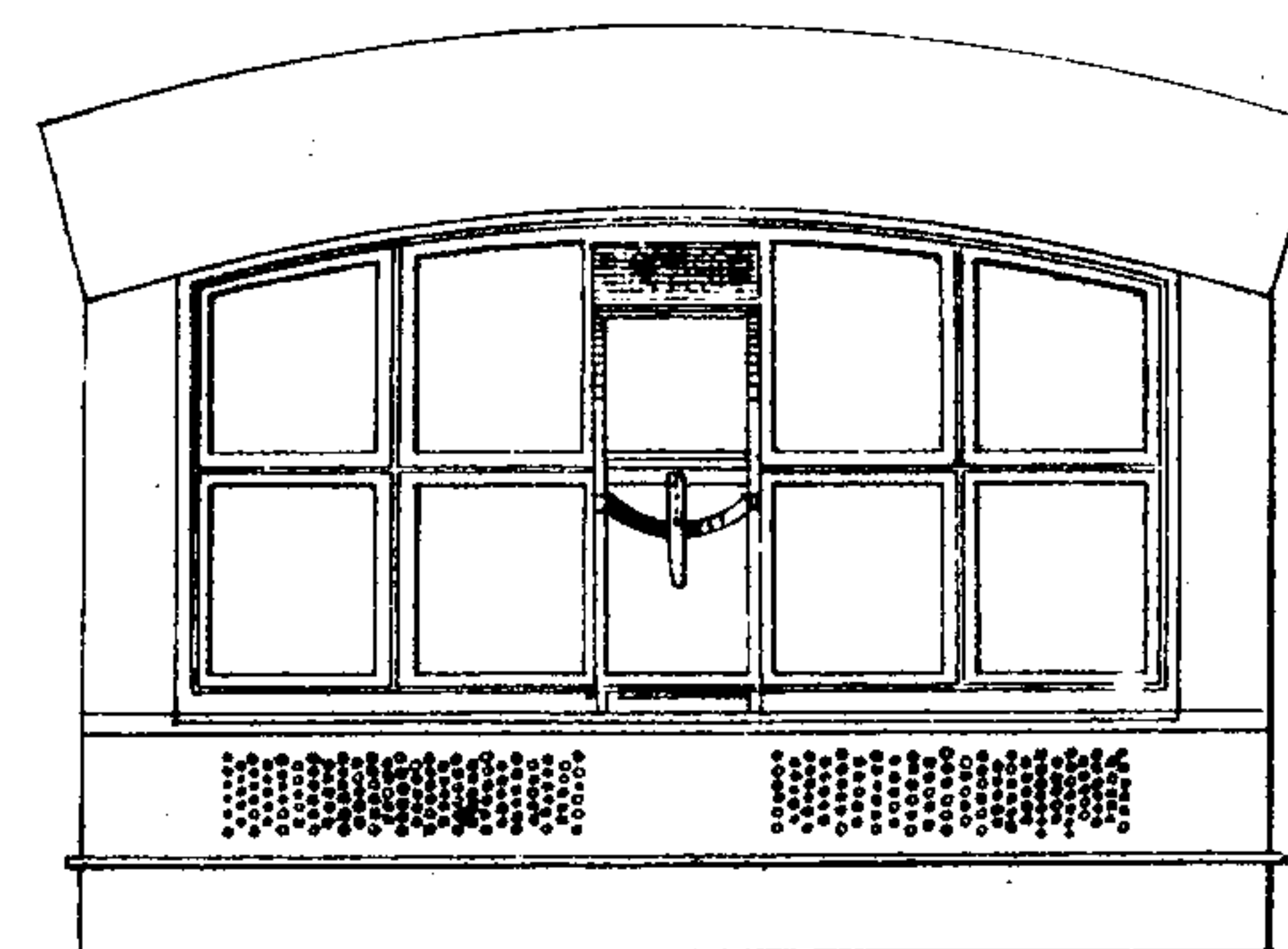
Echelle - 1:50

Rotterdam

Tab. III




DÉTAILS
DE LA PORTE ET DE LA FENÊTRE



Echelle 1:25

Rotterdam

Tab. IV



PAYS-BAS

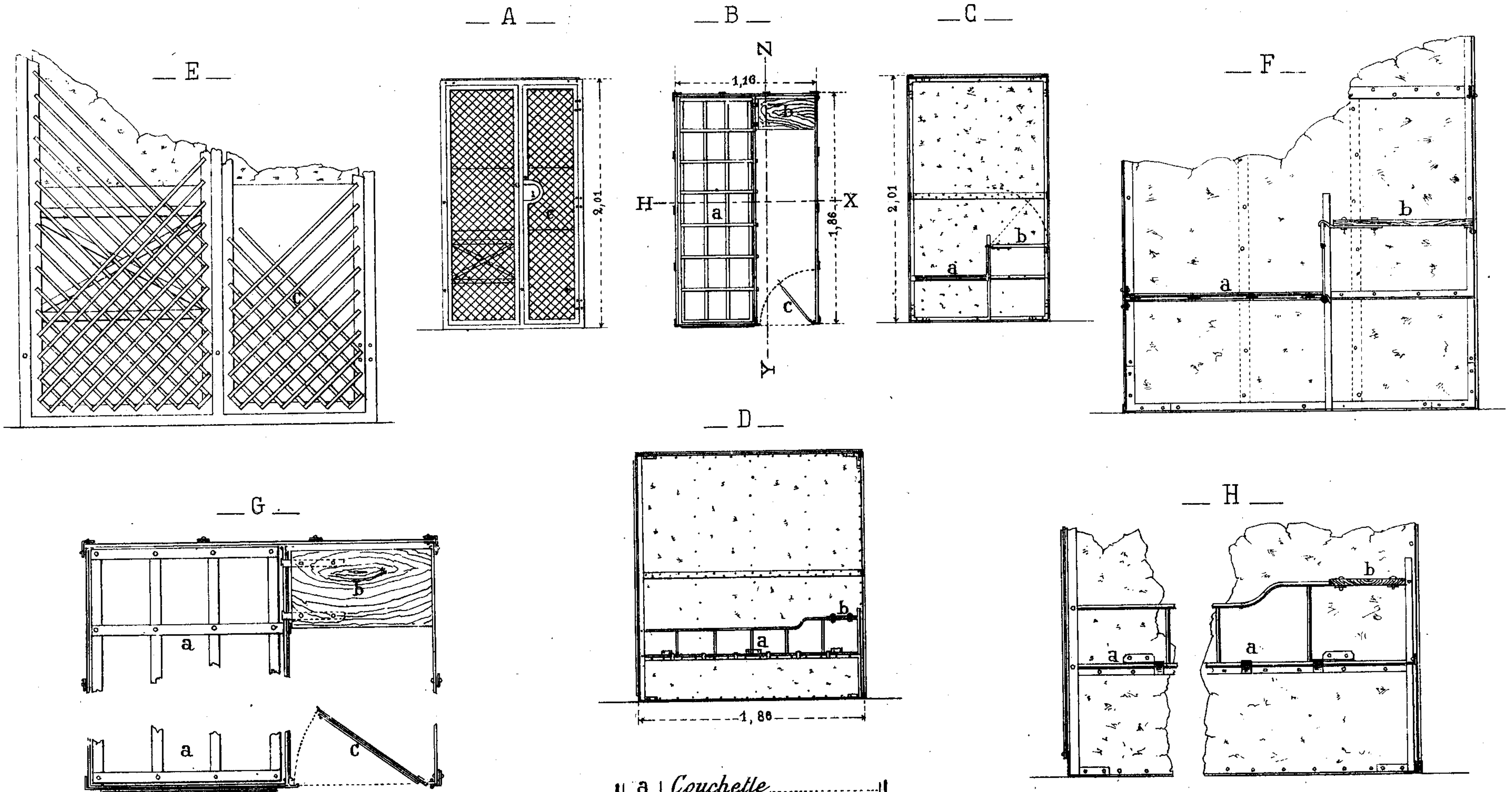
MAISON PÉNITENTIAIRE

DE

ROTTERDAM

DESSINS d'une CELLULE en FER

POUR LA NUIT




A	Prospectus
B	Plan
C	Coupe transversale H Y
D	Id., longitudinale Y Z

a	Couchette
b	Table
c	Porte

1:50
Détails: 1:20.

E	DÉTAILS	du prospectus
F		de la section H X
G		du plan
H		de la section Y Z



Typo. Litogr. des Mantellate - Rome -

RUSSIE

MAISON D'ARRÊT

DE

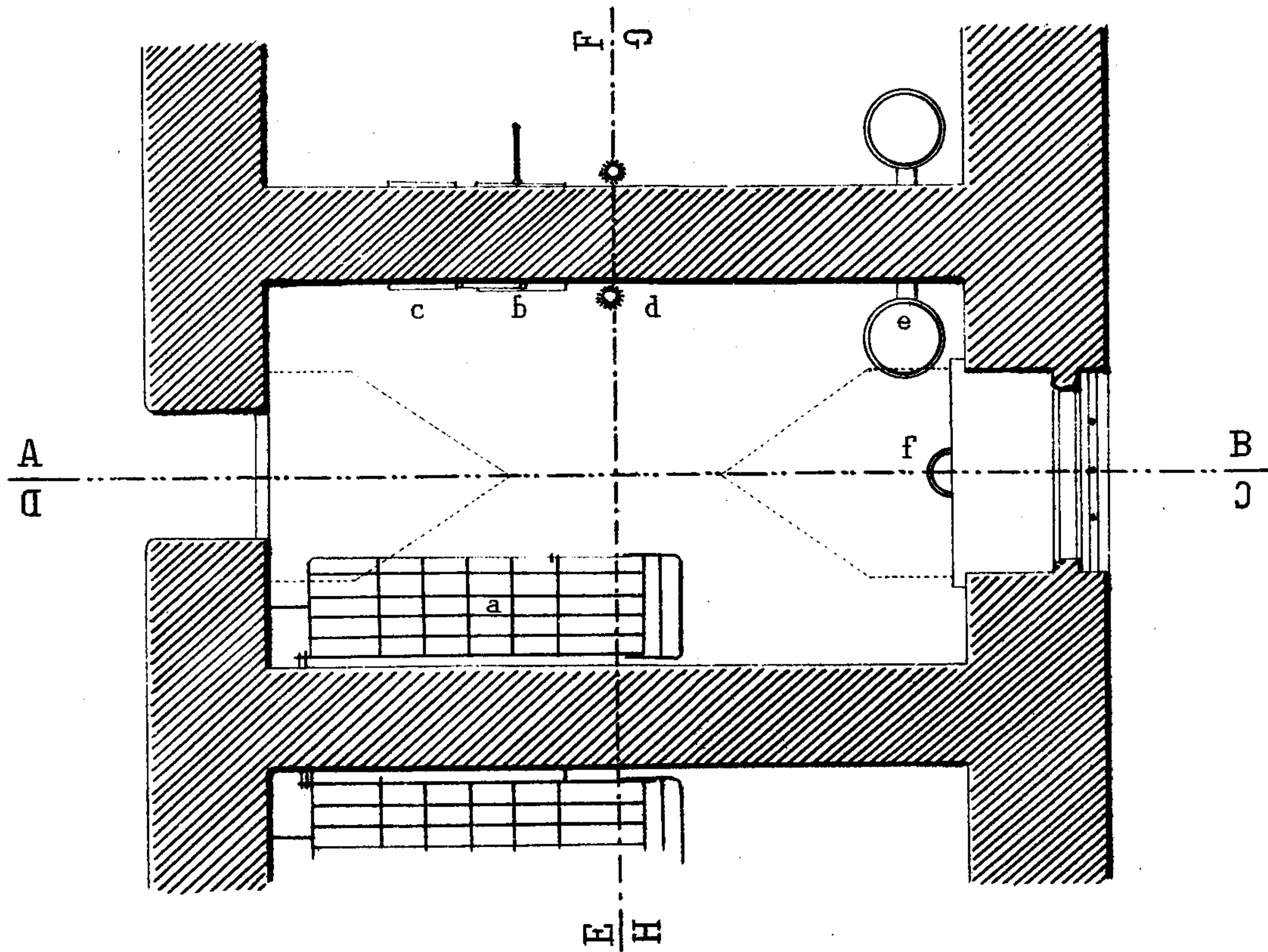
ST.-PÉTERSBOURG

CELLULE ORDINAIRE POUR LE JOUR

ET

POUR LA NUIT

PLAN



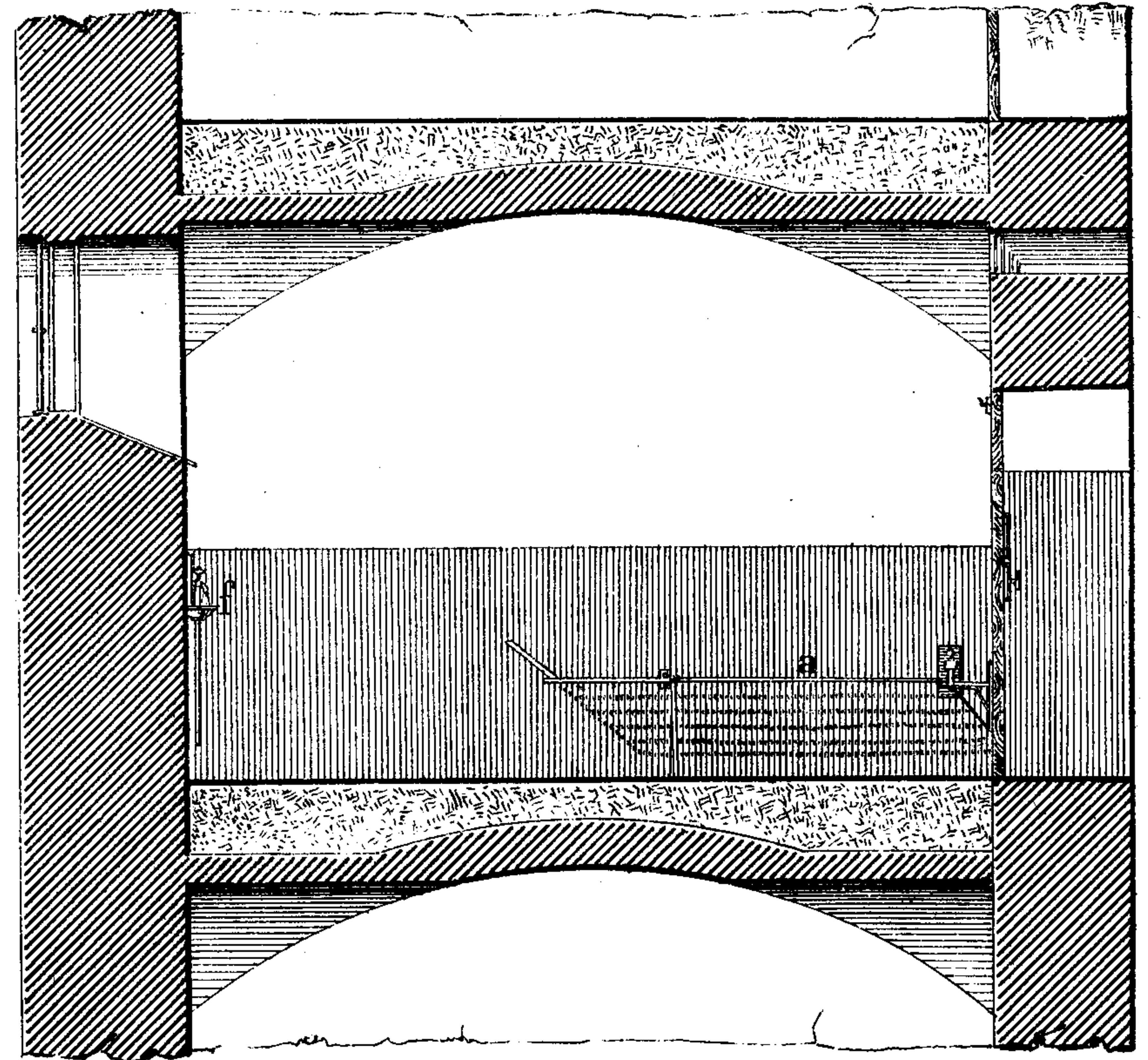
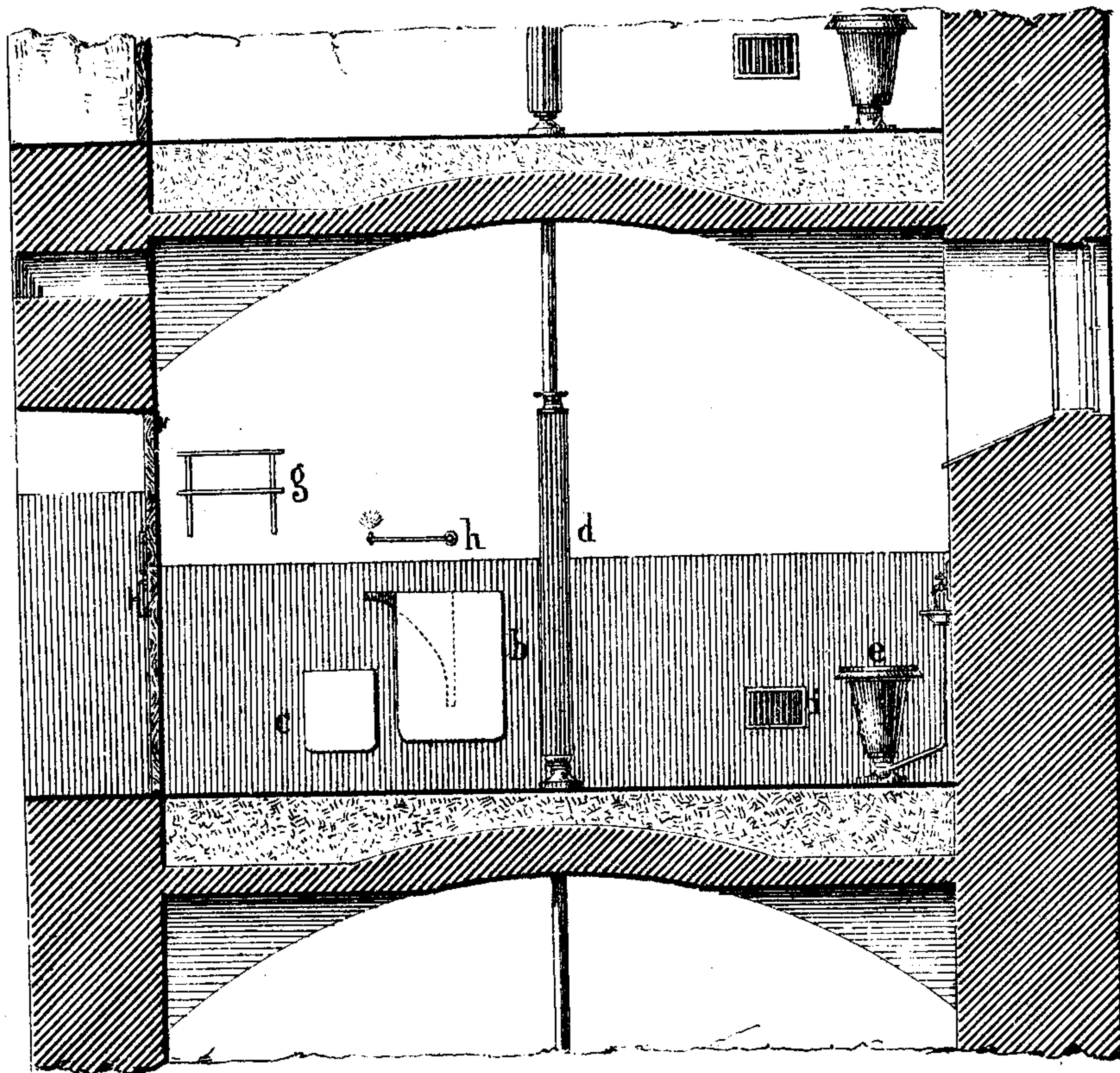
a	Lit.....
b	Table.....
c	Tabouret.....

d	Calorifère.....
e	Lieu d'aisance.....
f	Jet d'eau et bassin.....

Echelle-1:50

SECTION A-B

SECTION C-D



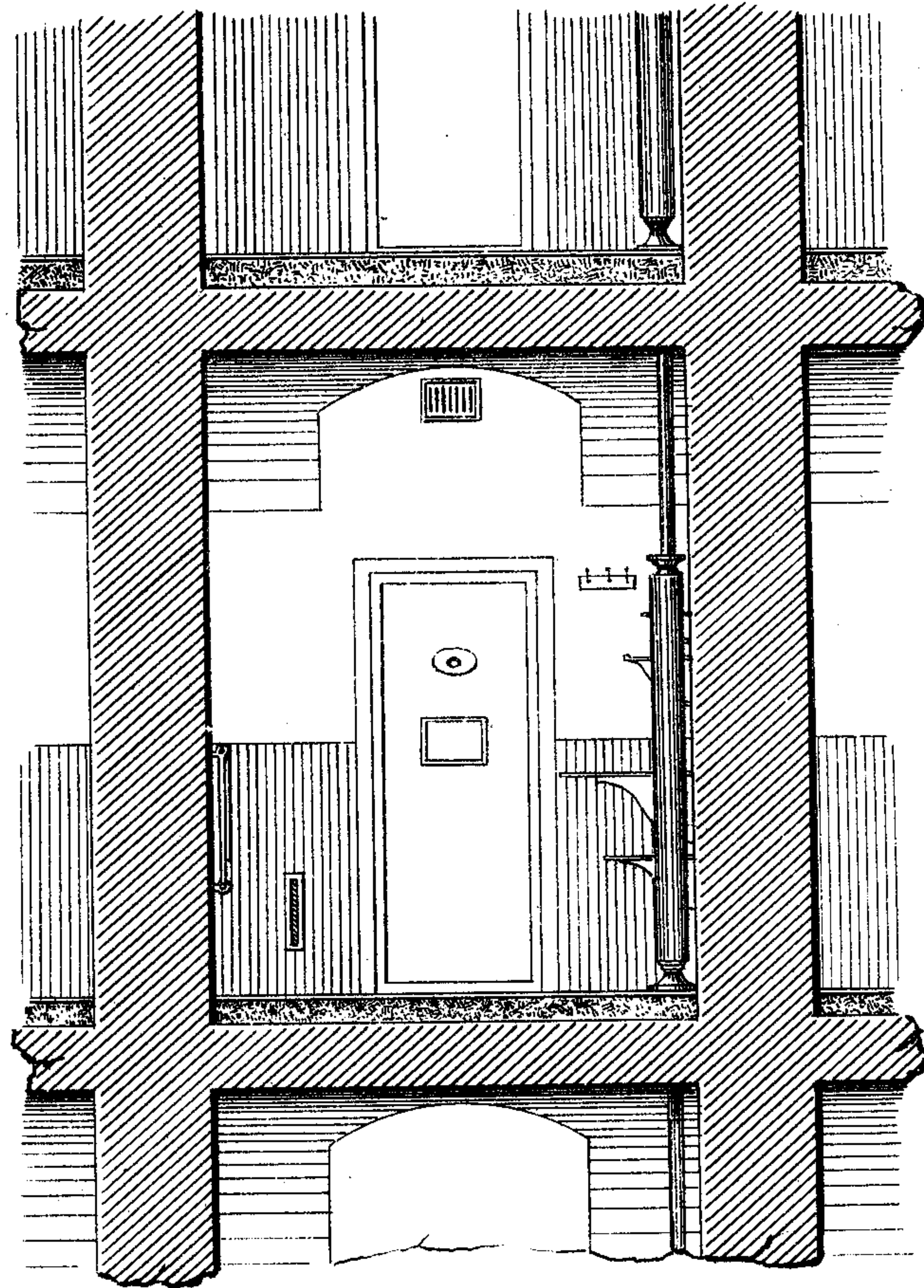
- | | |
|---|------------------|
| a | Lit |
| b | Table |
| c | Tabouret |
| d | Calorifère |

- | | |
|---|---------------------------|
| e | Lieu d'aisance |
| f | Jet d'eau et bassin |
| g | Etagère |
| h | Lampe à Gaz |

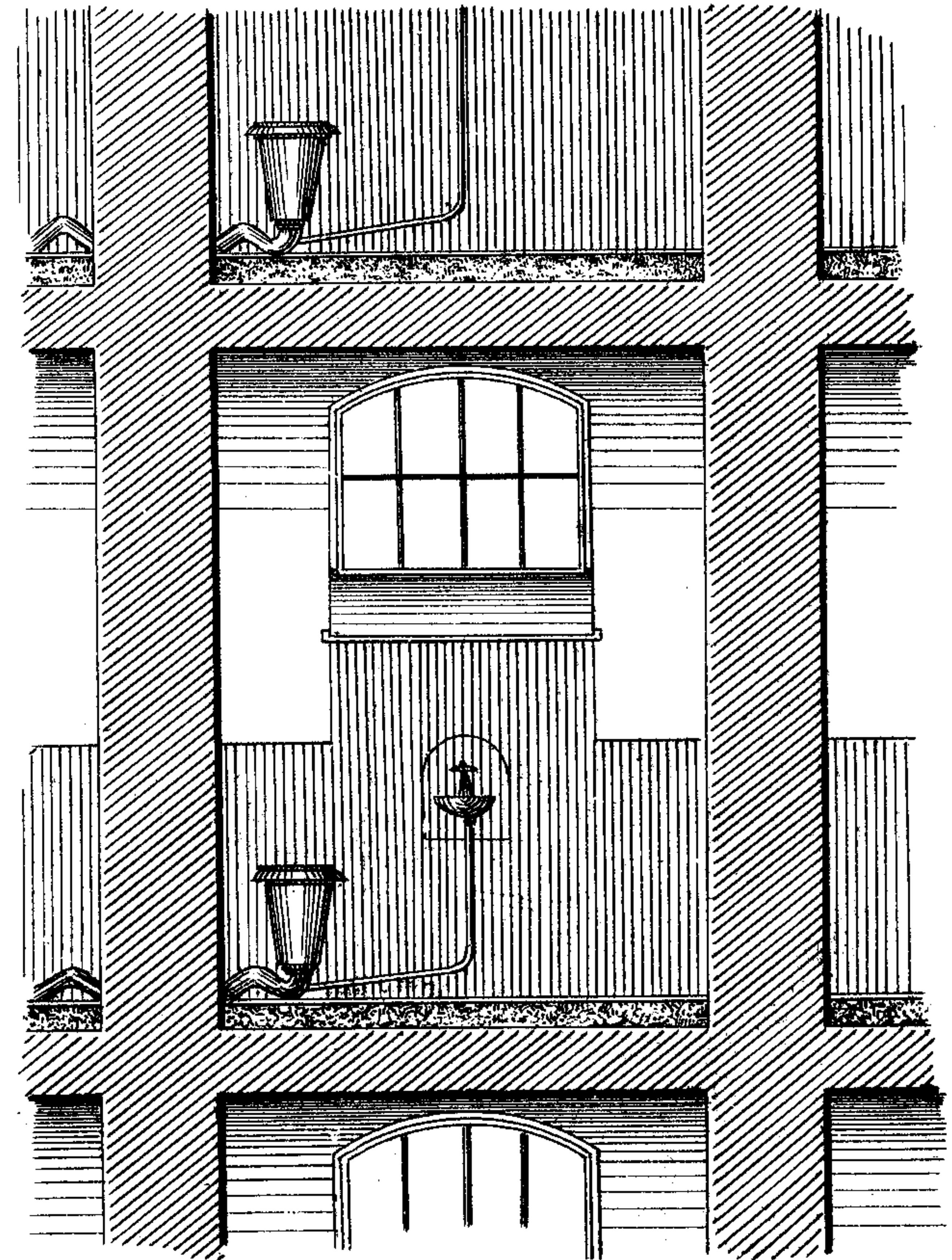
i Ventilateur

Echelle = 1:50

SECTION E-F

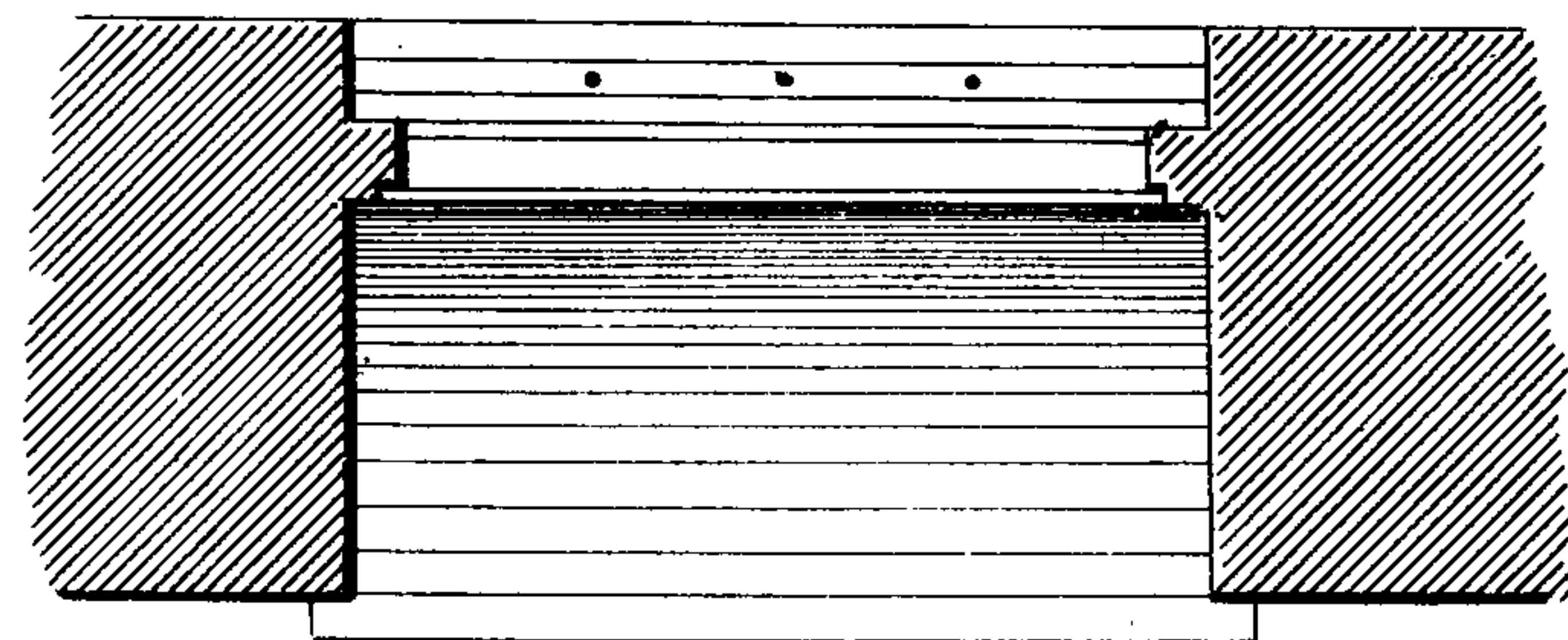
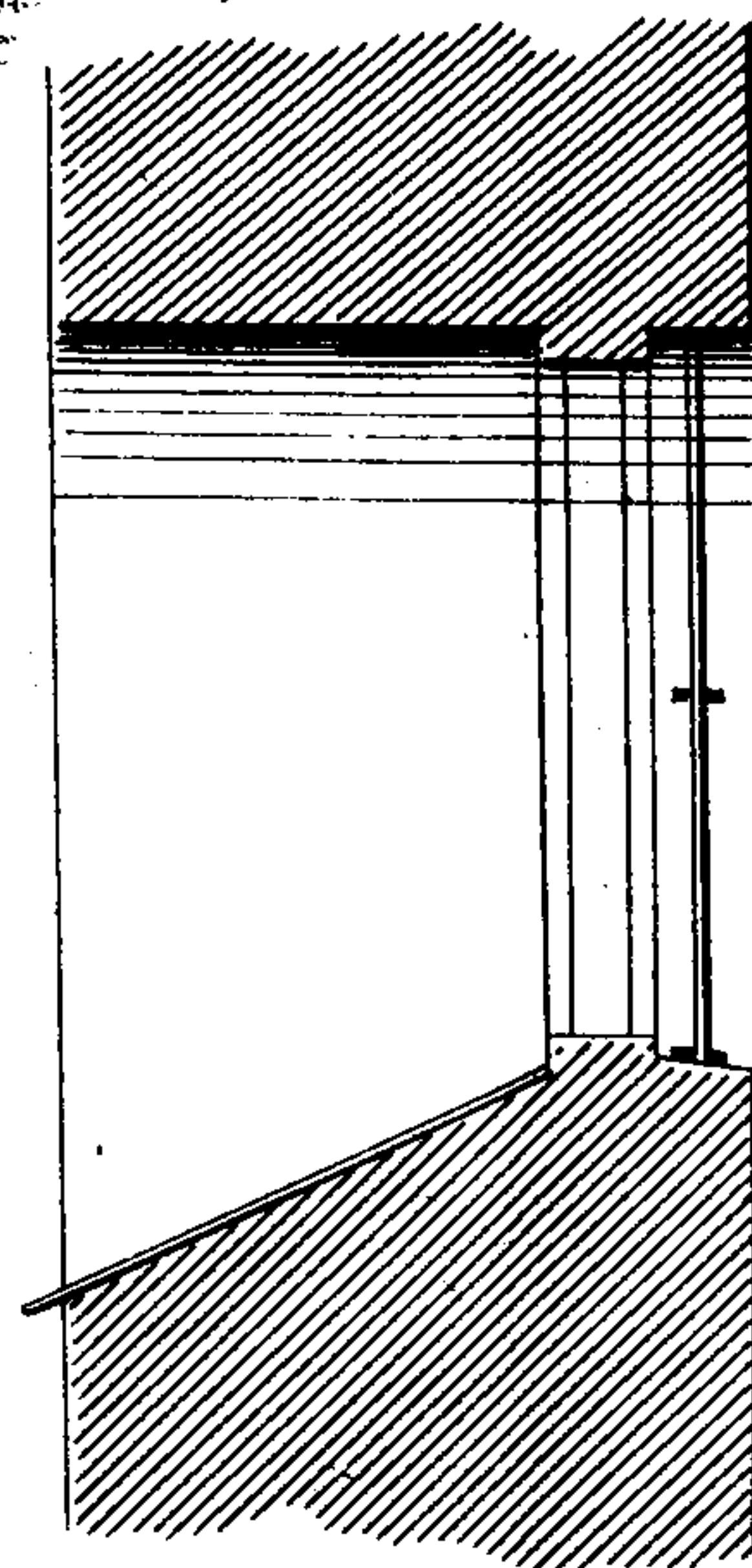
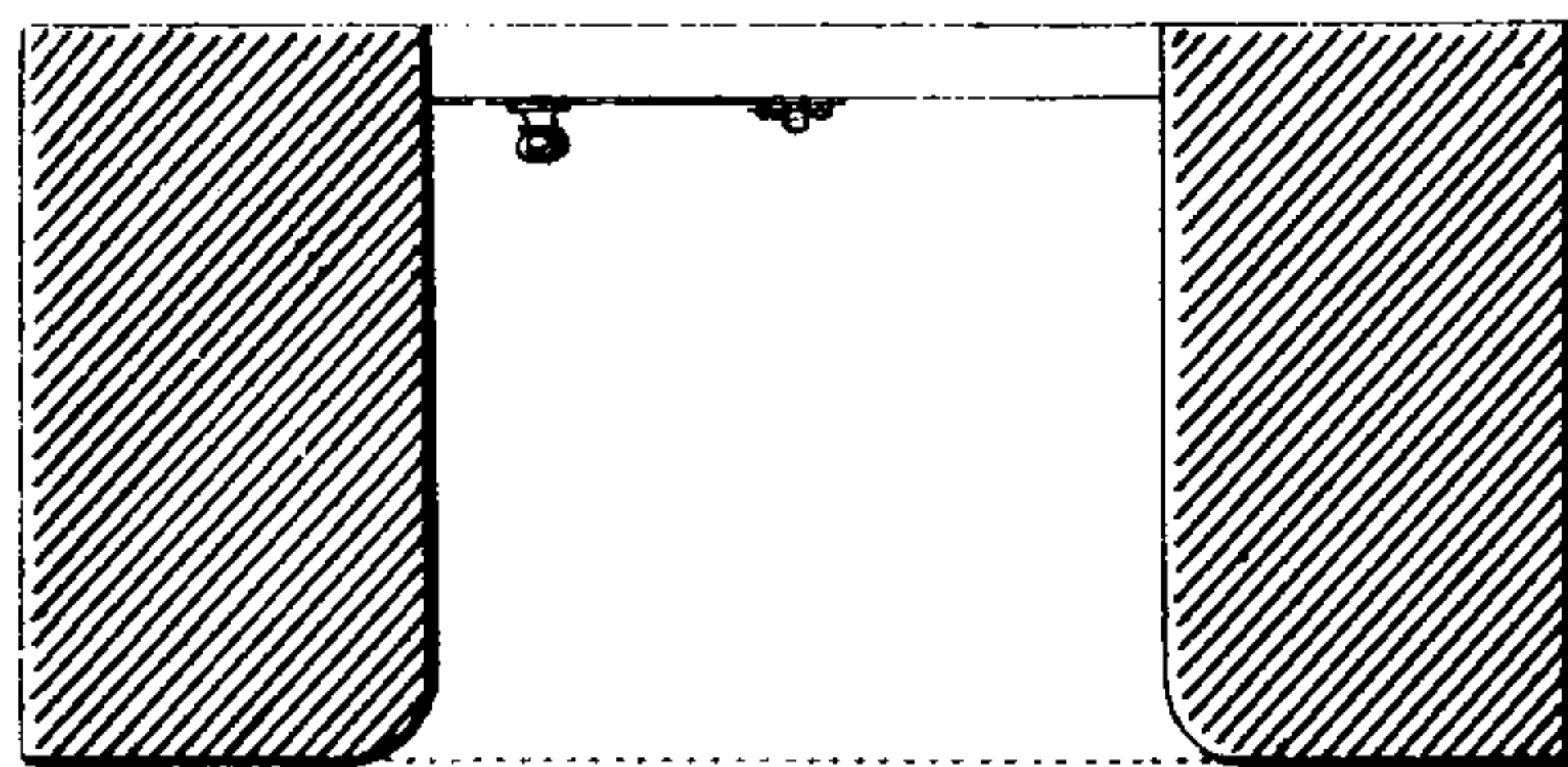
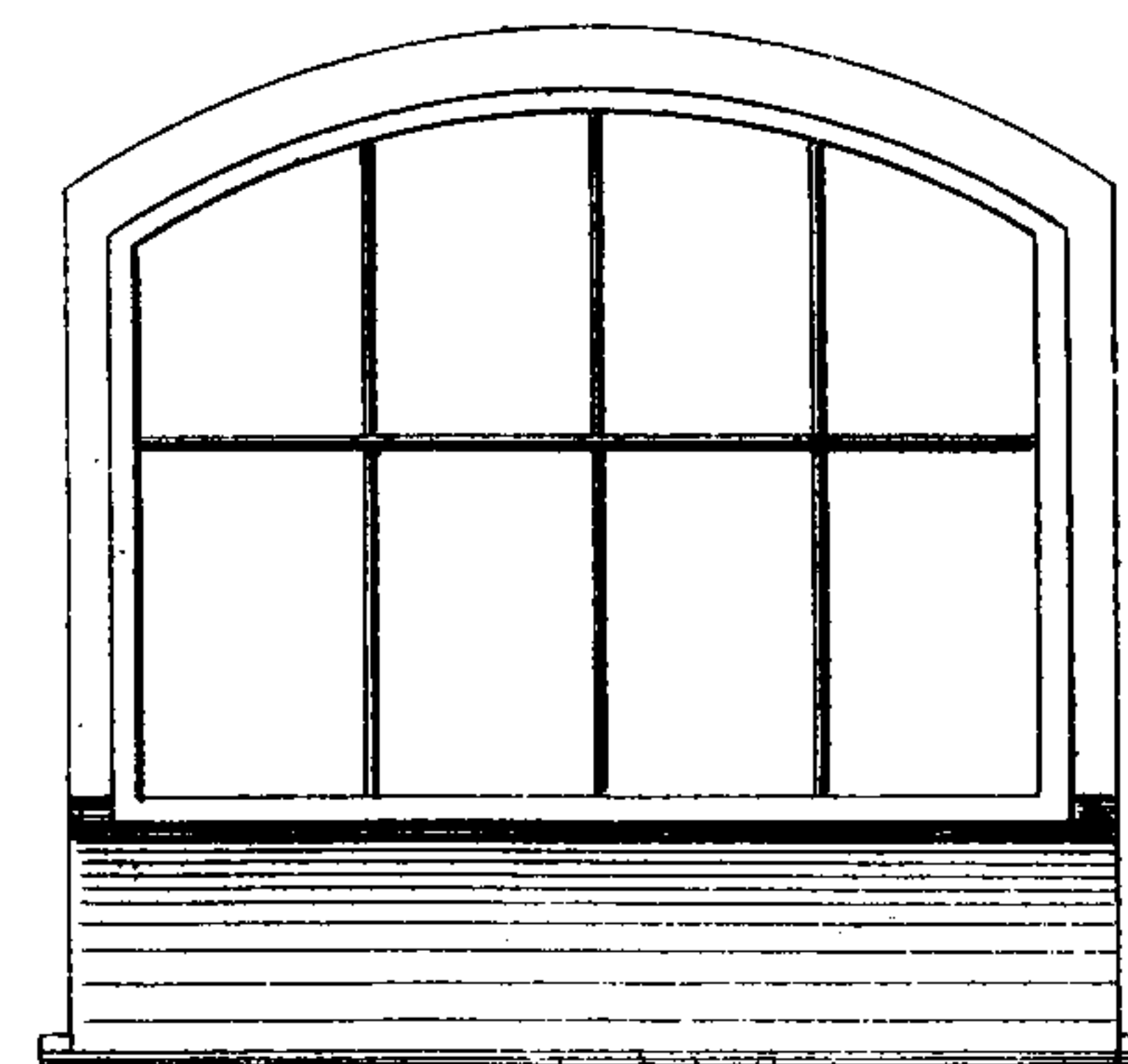
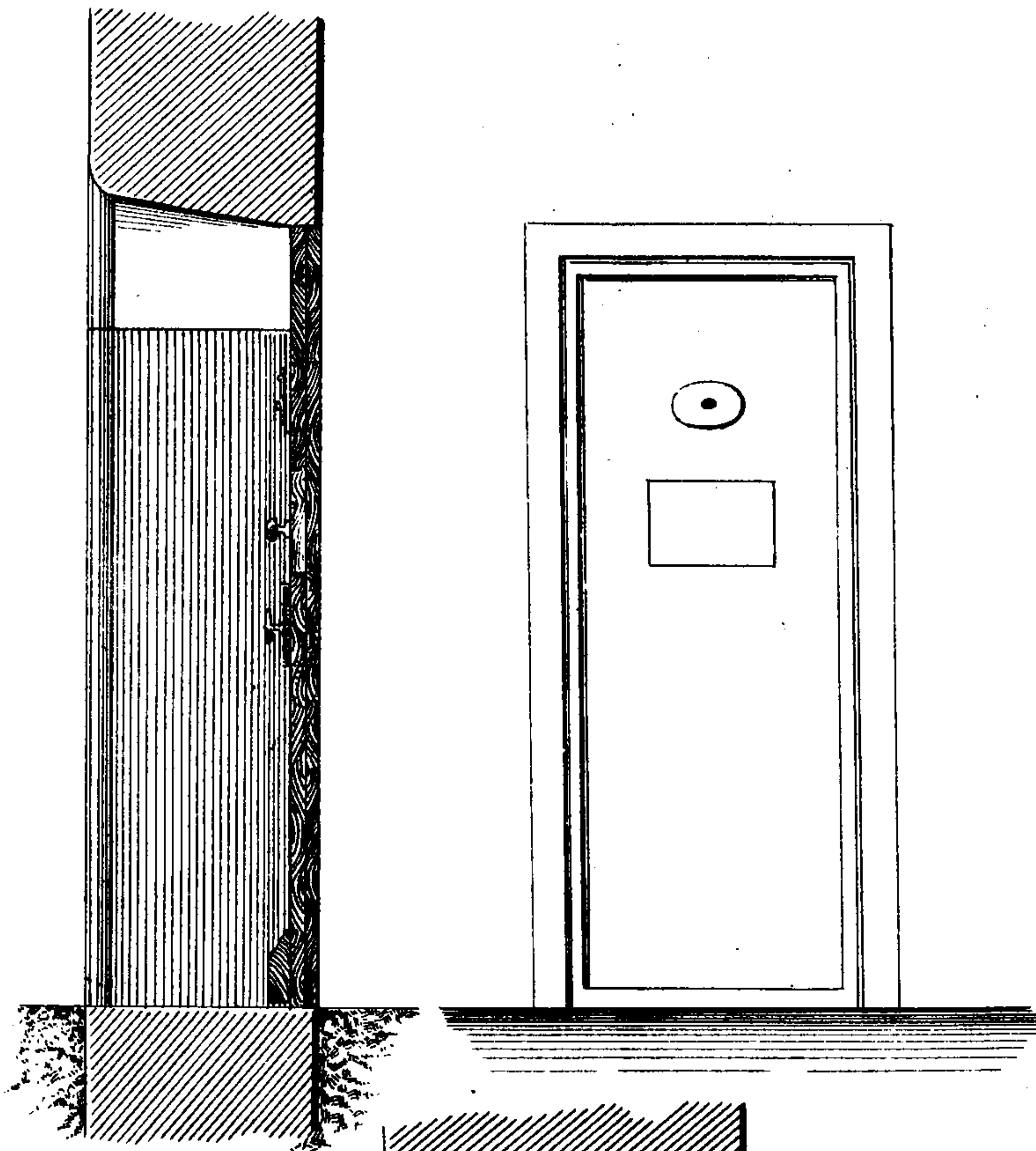
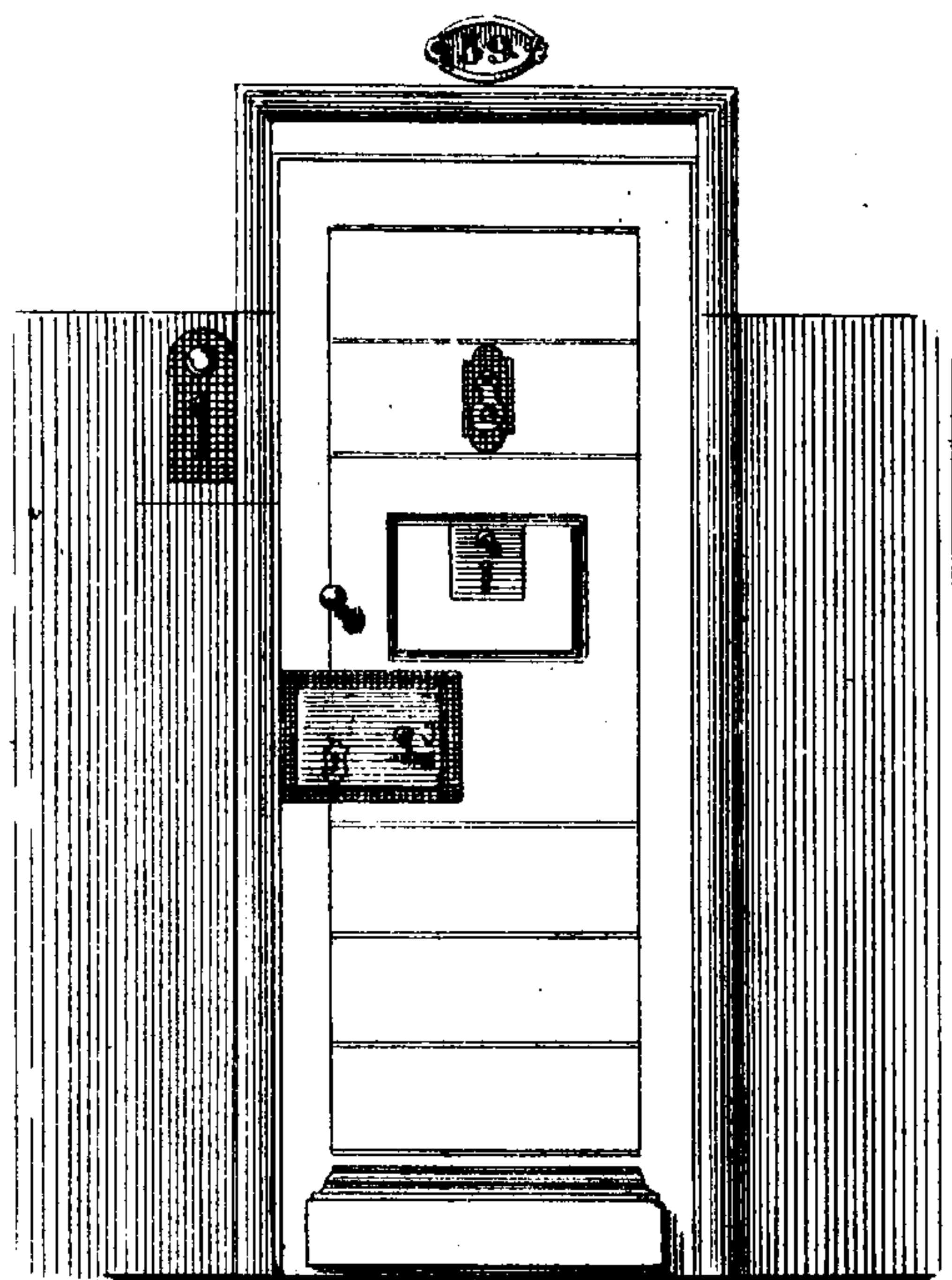


SECTION G-H



Echelle = 1:50


DÉTAILS
de la
Porte et de la Fenêtre



Echelle=1:50

St-Petersbourg
(Russie)

Tab. V.





SUÈDE

MAISON PÉNITENTIAIRE

DE

LANGHOLMEN

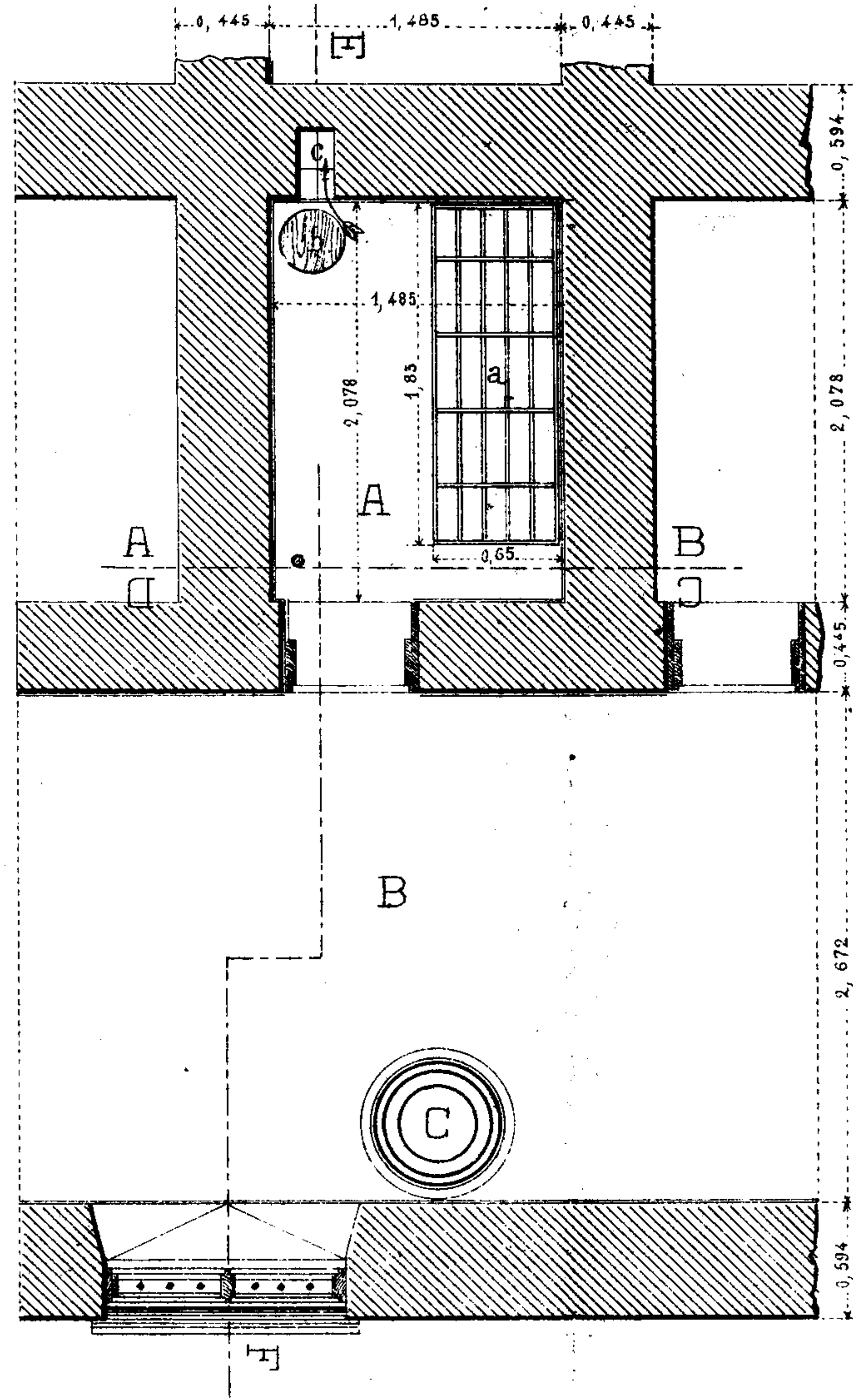
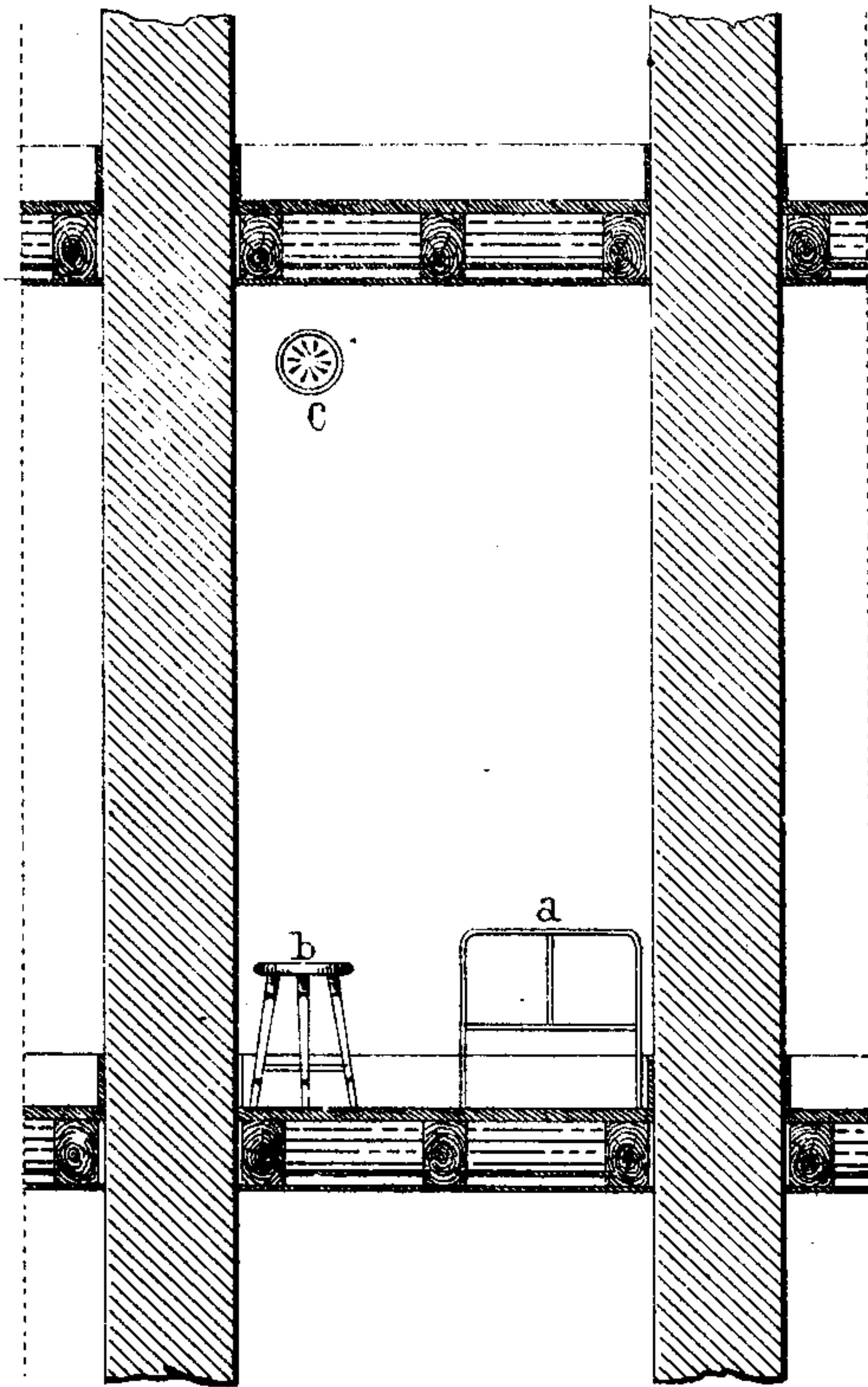
DESSINS D'UNE CELLULE ORDINAIRE

ET

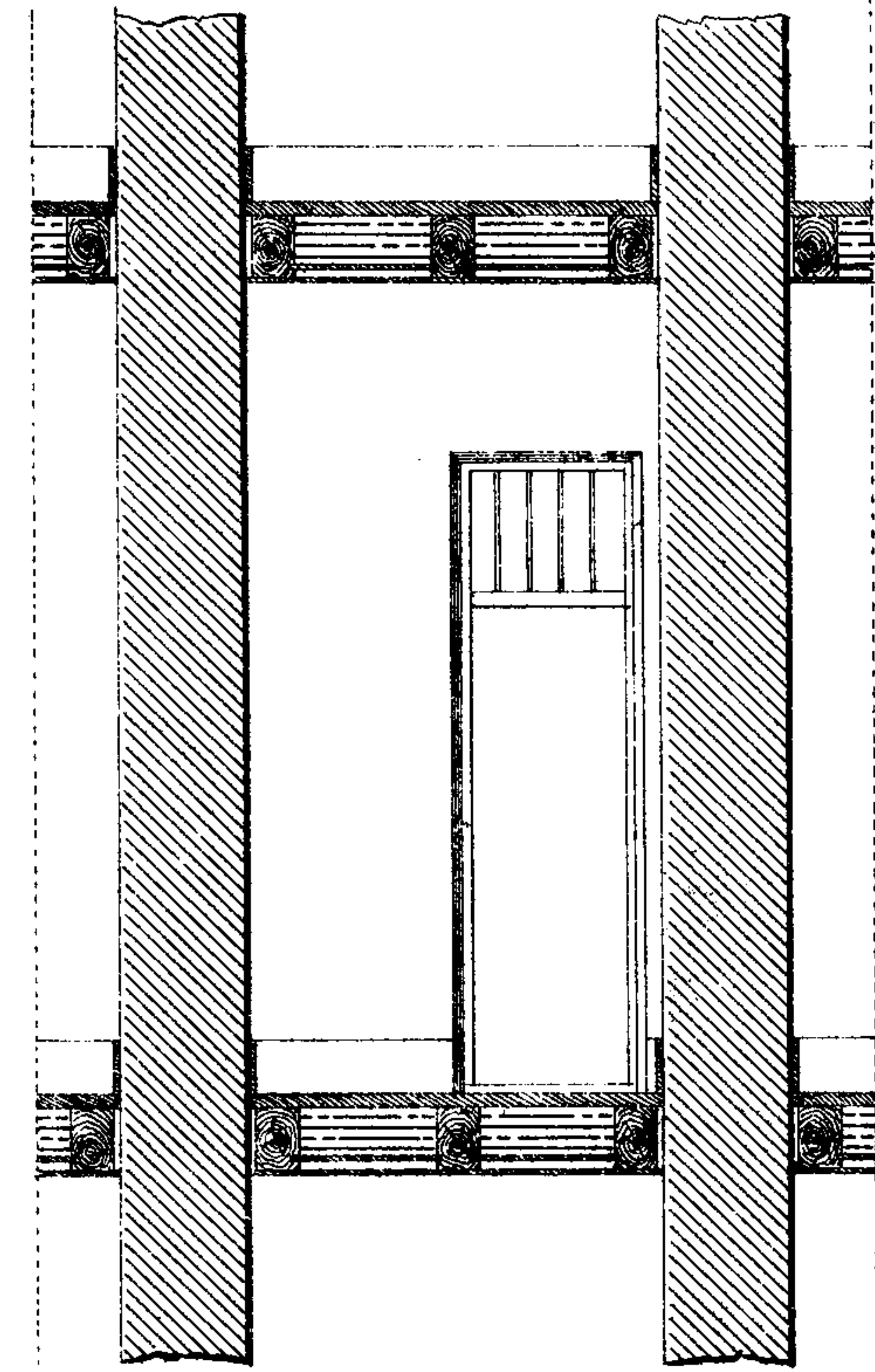
D'UNE CELLULE DE NUIT

PLAN

SECTION A-B



SECTION C-D

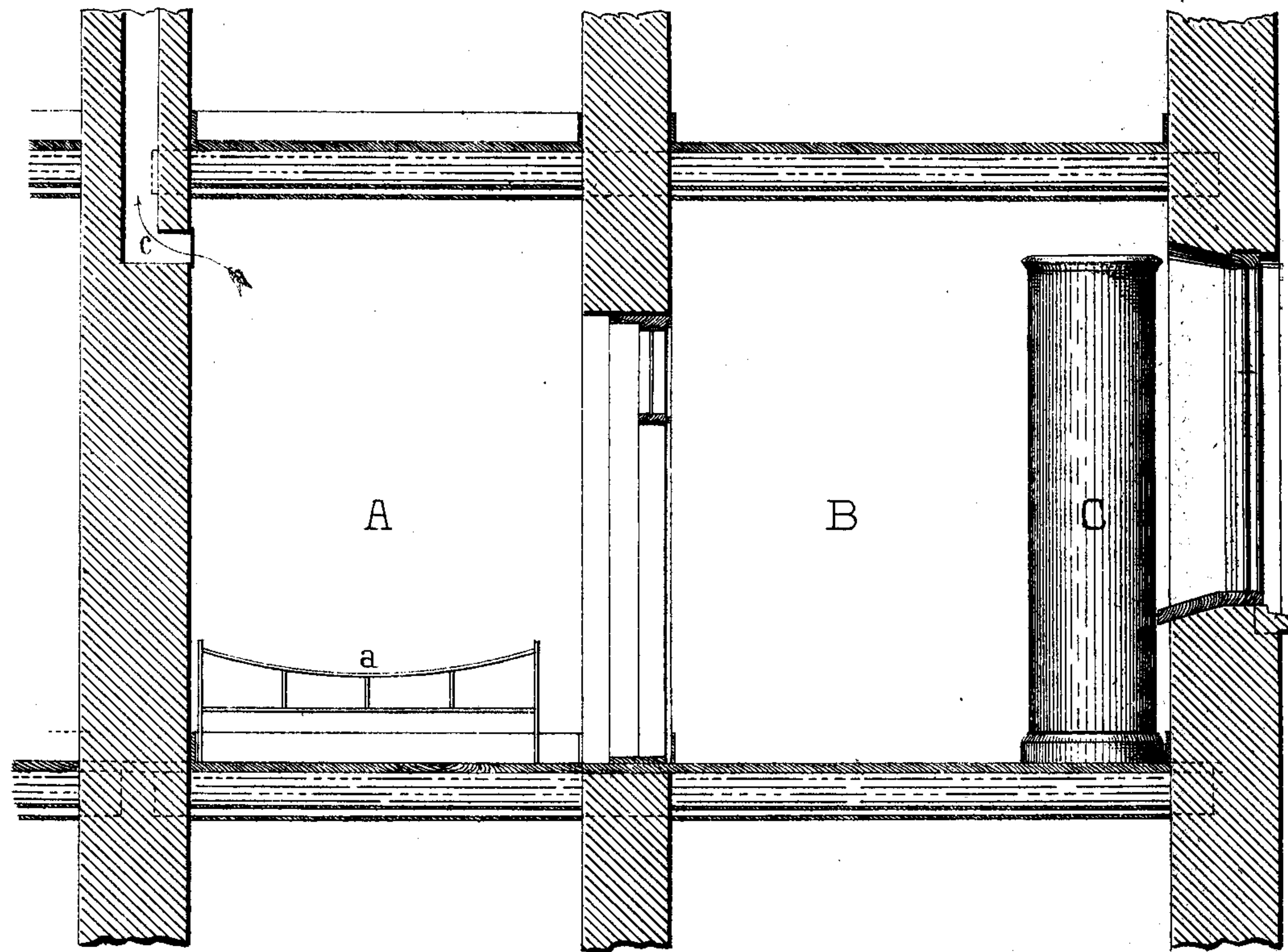


- | | |
|---|----------------------|
| A | Cellule de nuit |
| B | Corridor |
| C | Echauffement (étuve) |

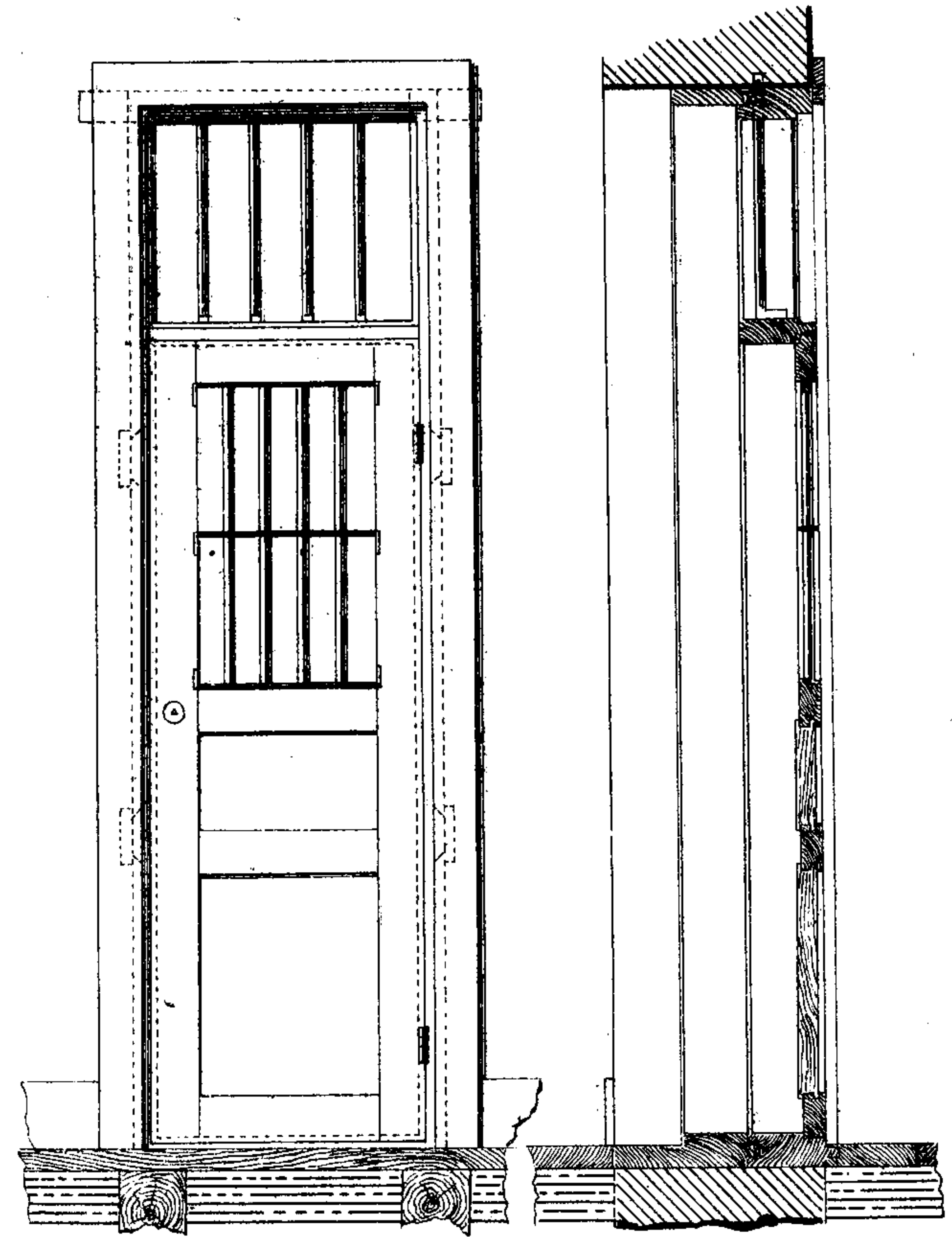
- | | |
|---|------------------------|
| a | Lit |
| b | Escabeau |
| c | Sortie de l'air infect |

Echelle 1,50

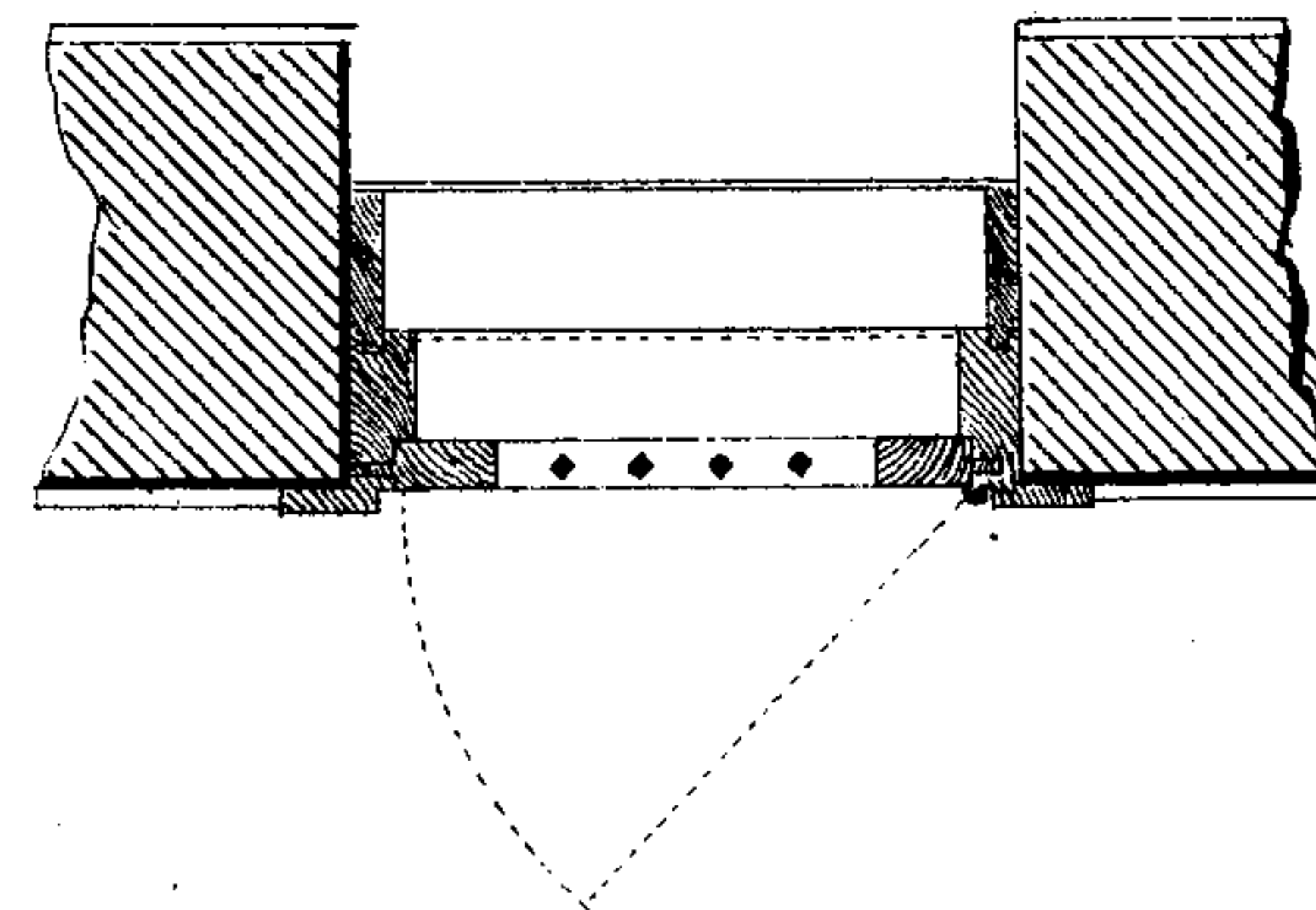
SECTION E-F



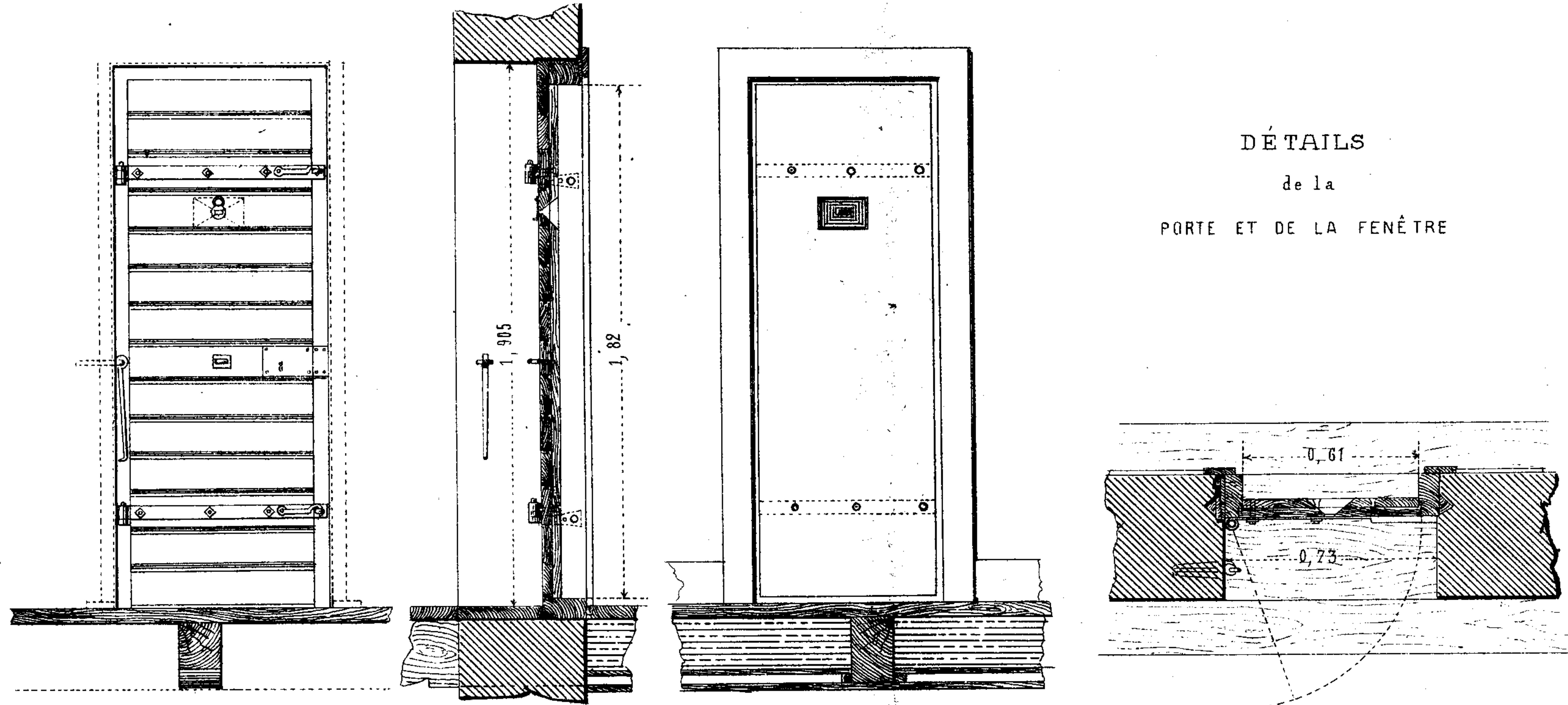
PORTE 1:25



- | | |
|---|------------------------|
| A | Cellule de nuit |
| B | Corridor |
| C | Echauffement (étuve) |
| a | Lit |
| c | Sortie de l'air infect |



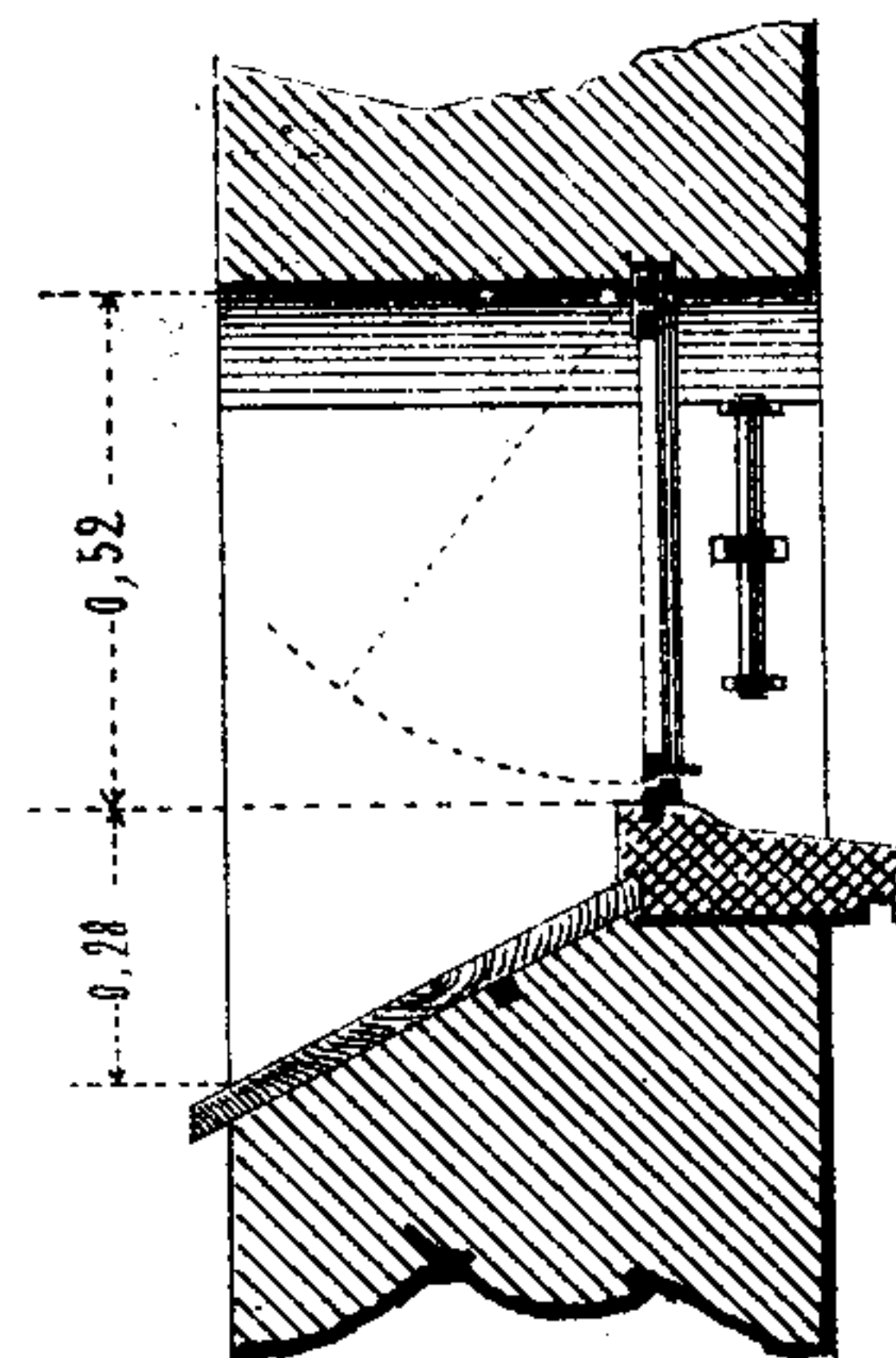
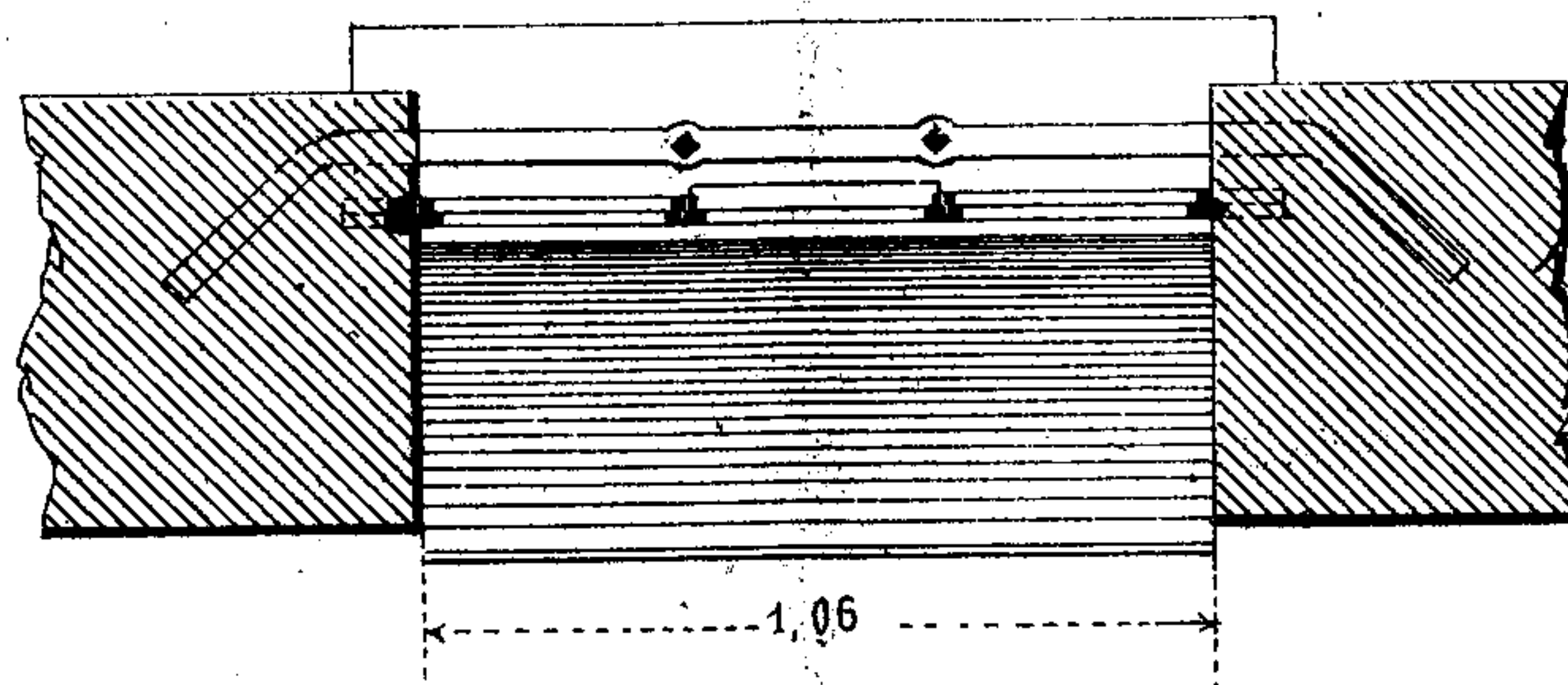
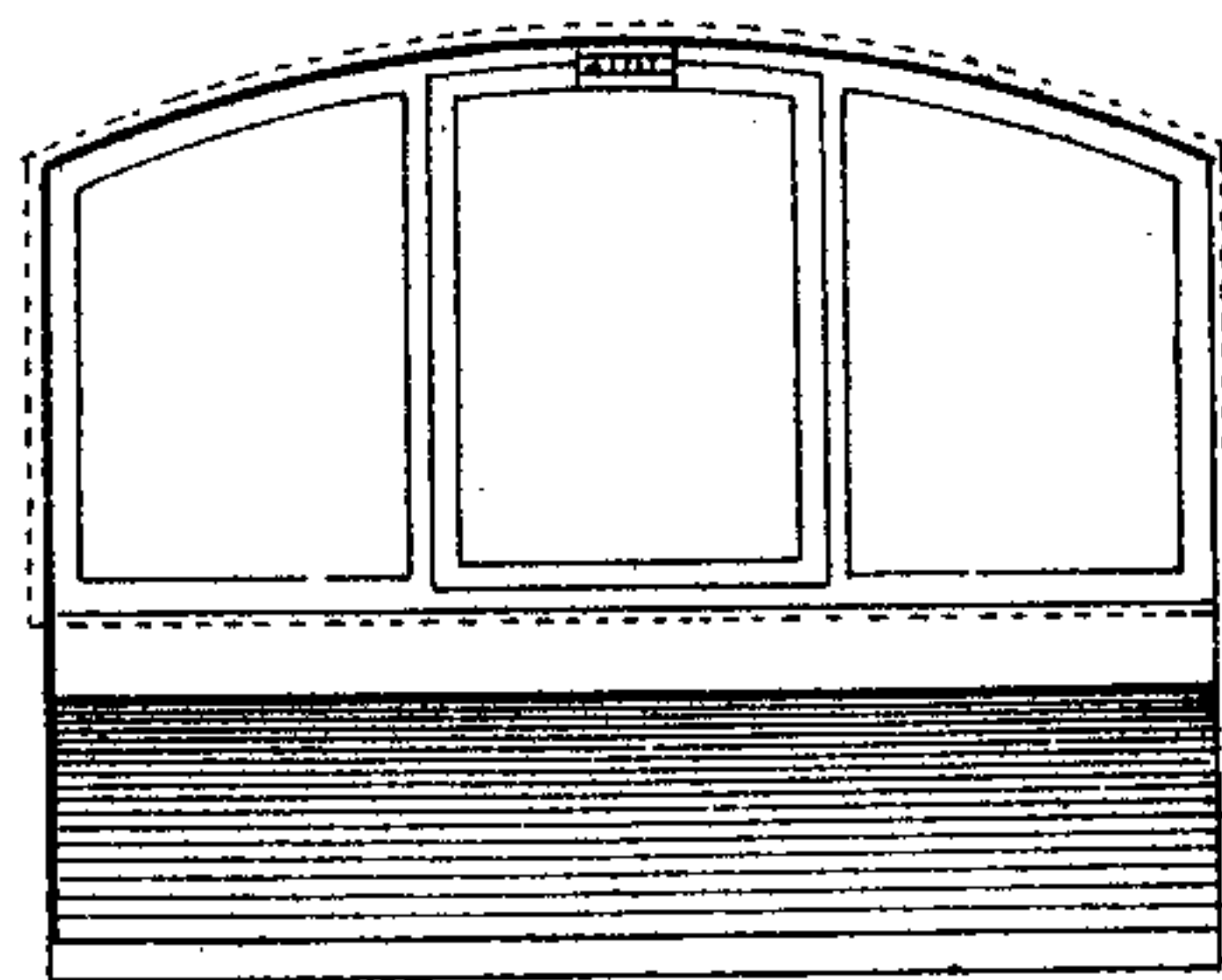
Echelle 1:50



DÉTAILS

de la


PORTE ET DE LA FENÊTRE



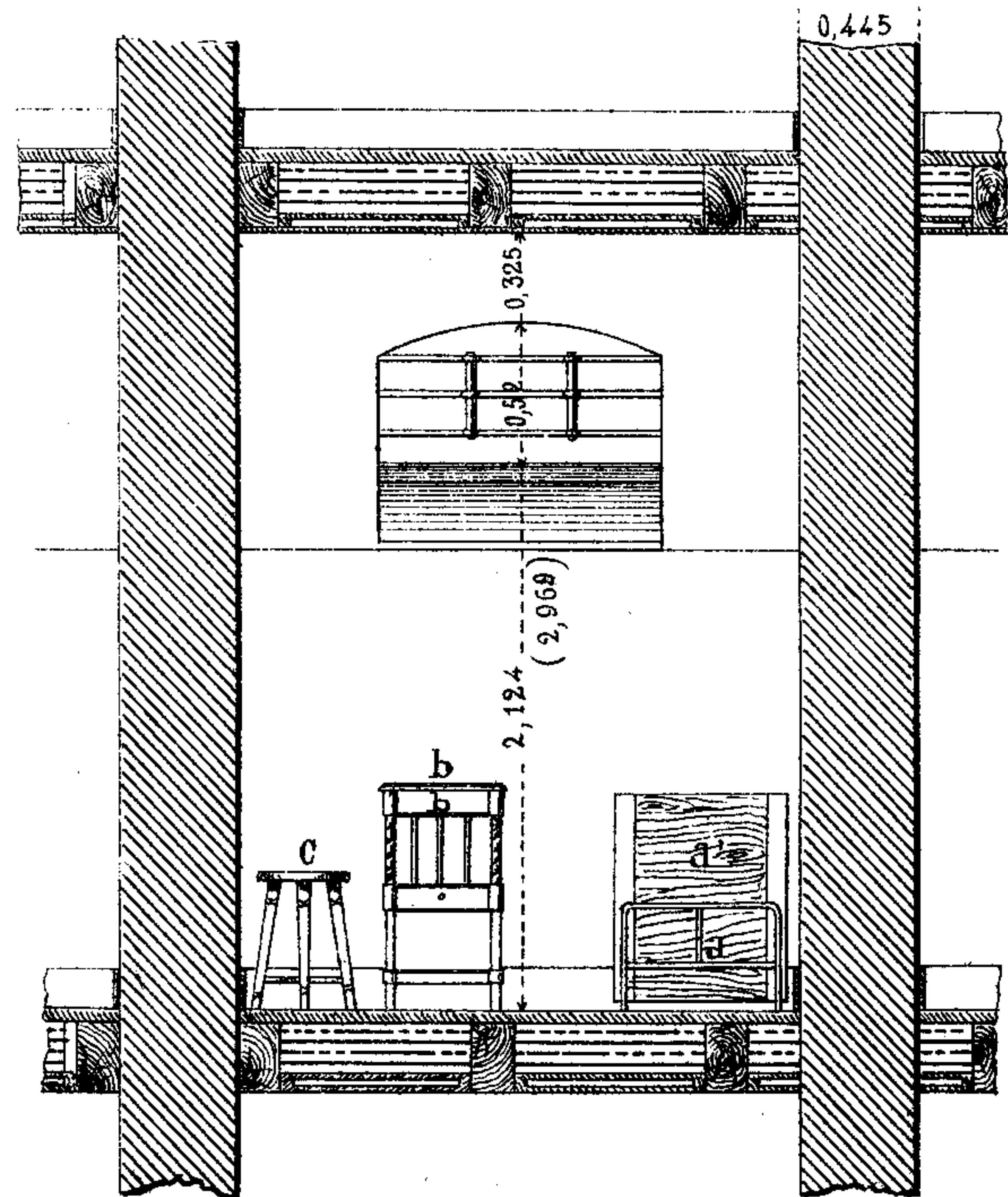
Echelle 1:25

Langholmen

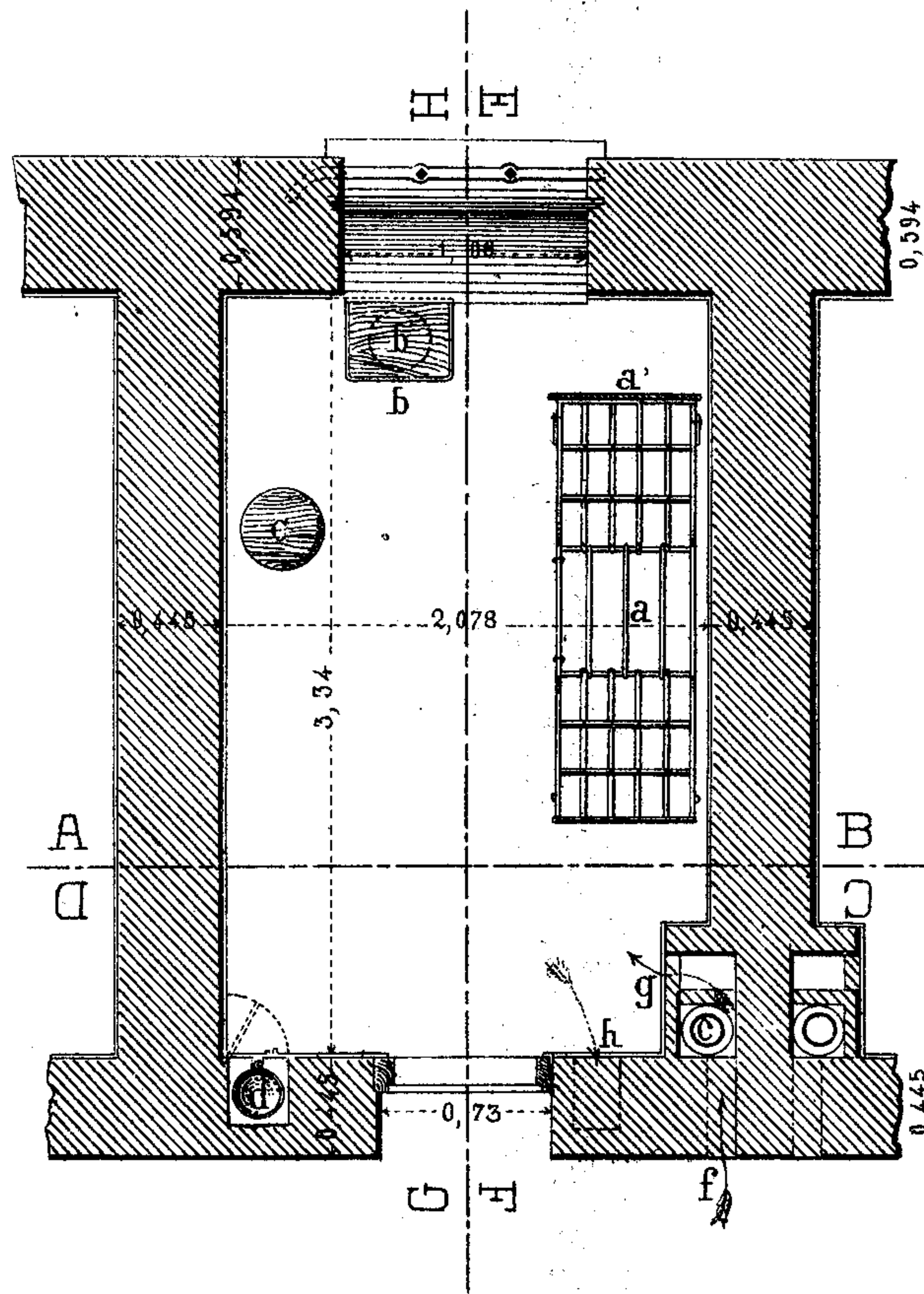
Tab. IV.



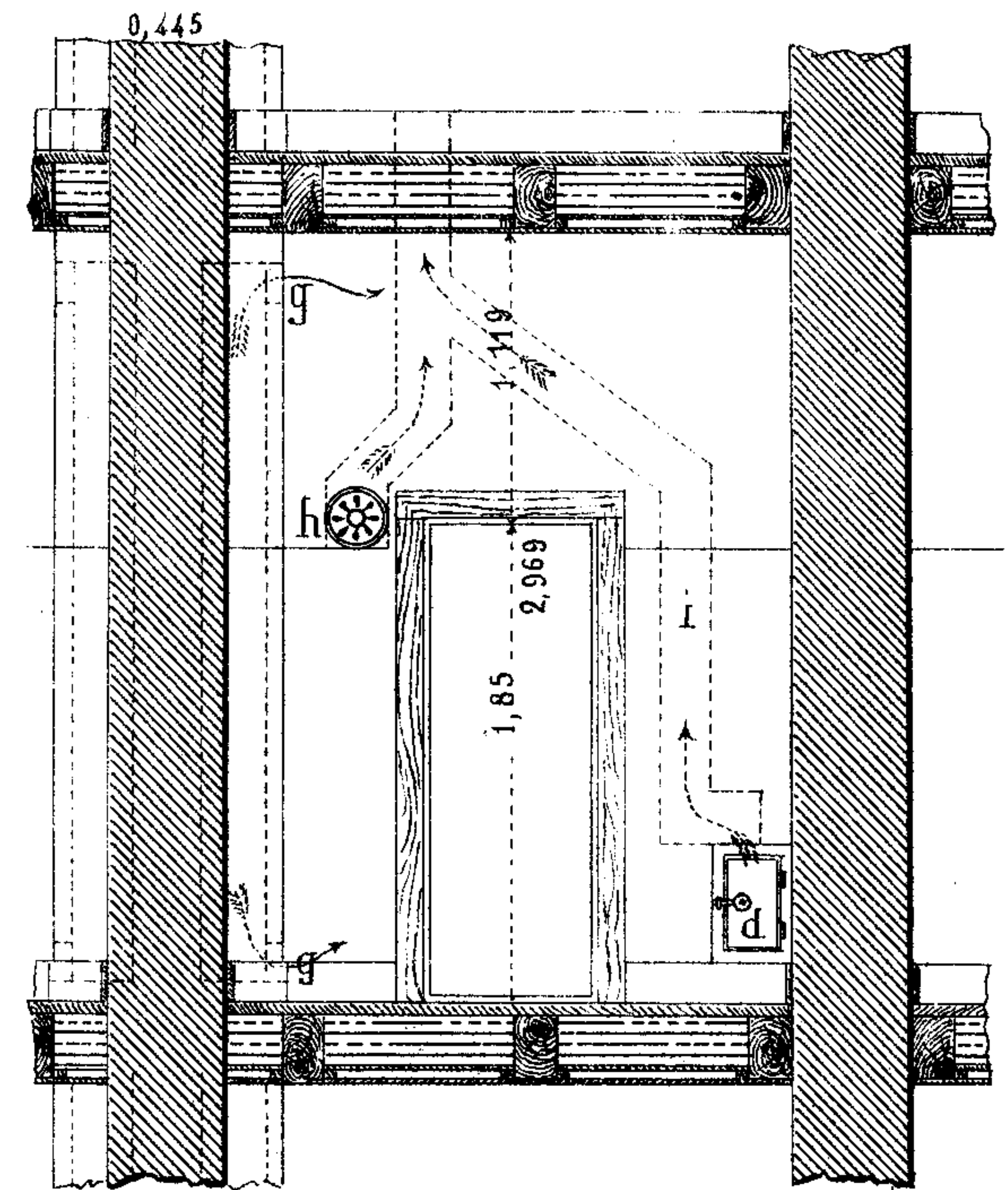
SECTION A-B



PLAN



SECTION C-D



a, a'	Lit-table
b	Table de nuit, avec bassin en b.
c	Escabeau

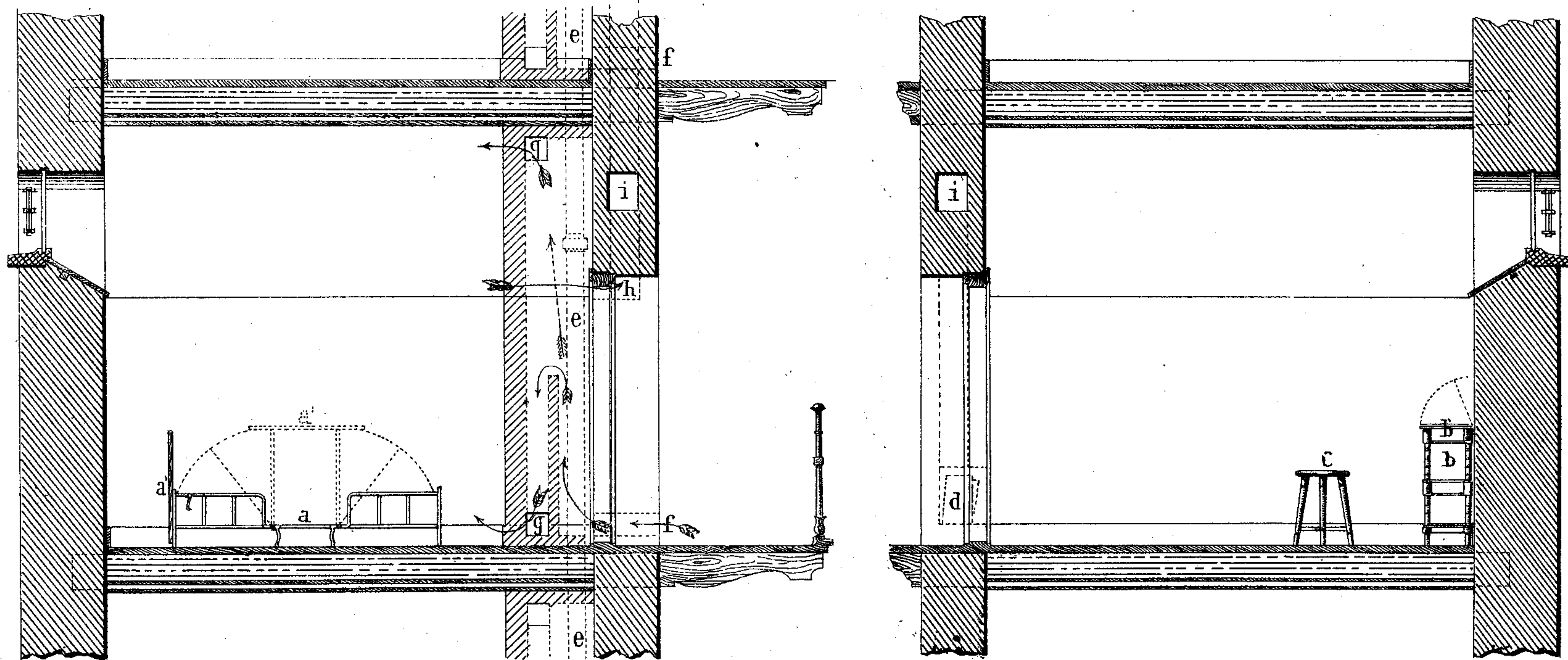
d	Pot de chambre
e	Tuyau d'échauffement
f	Entrée de l'air

g	Entrées de l'air chaud
h	Sortie de l'air infect
i	Ventilateur

Echelle 1:50

SECTION E-F

SECTION G-H



a, a'	Lit-table
b	Table de nuit, avec bassin en ... b'
c	Escabeau


d	Pot de chambre
e	Tuyau d'échauffement
f	Entrée de l'air

g	Entrées de l'air chaud
h	Sortie de l'air infect
i	Ventilateur

Echelle 1:50

Langholmen

Tab. III.





NORVÈGE

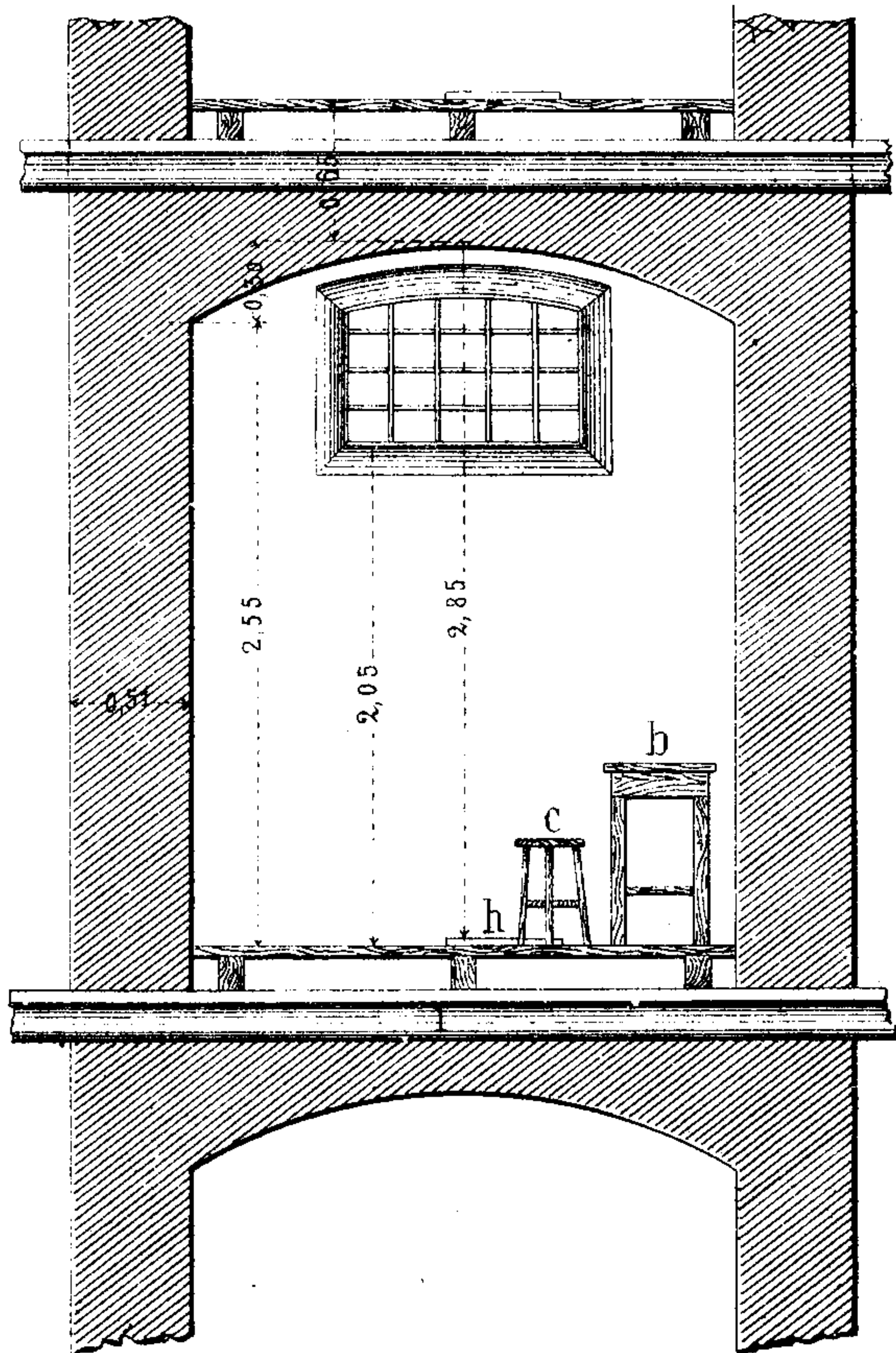


MAISON PÉNITENTIAIRE
DE
AAKEBERG

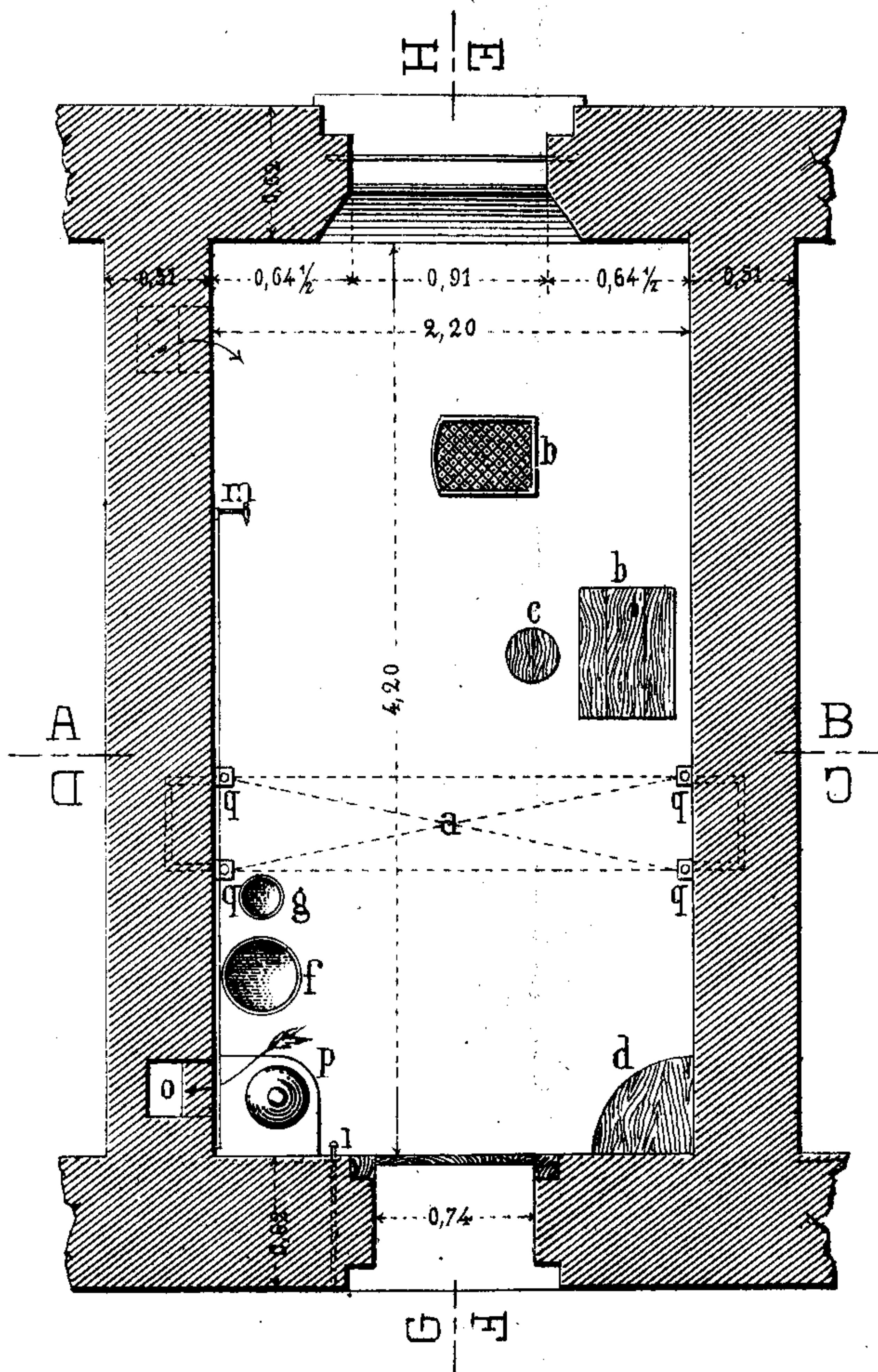


DESSINS d'une CELLULE

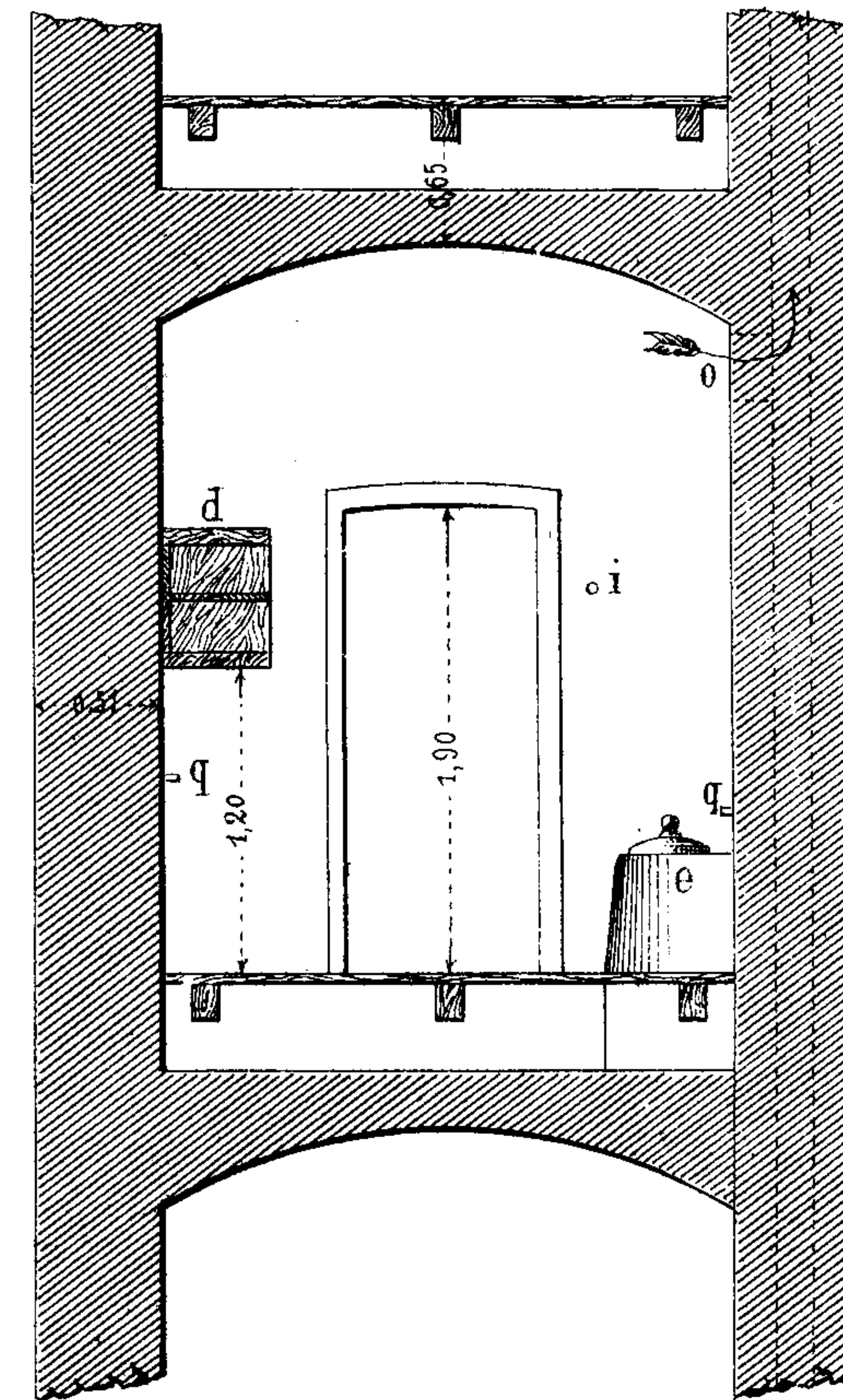
SECTION A-B



PLAN



SECTION C-D

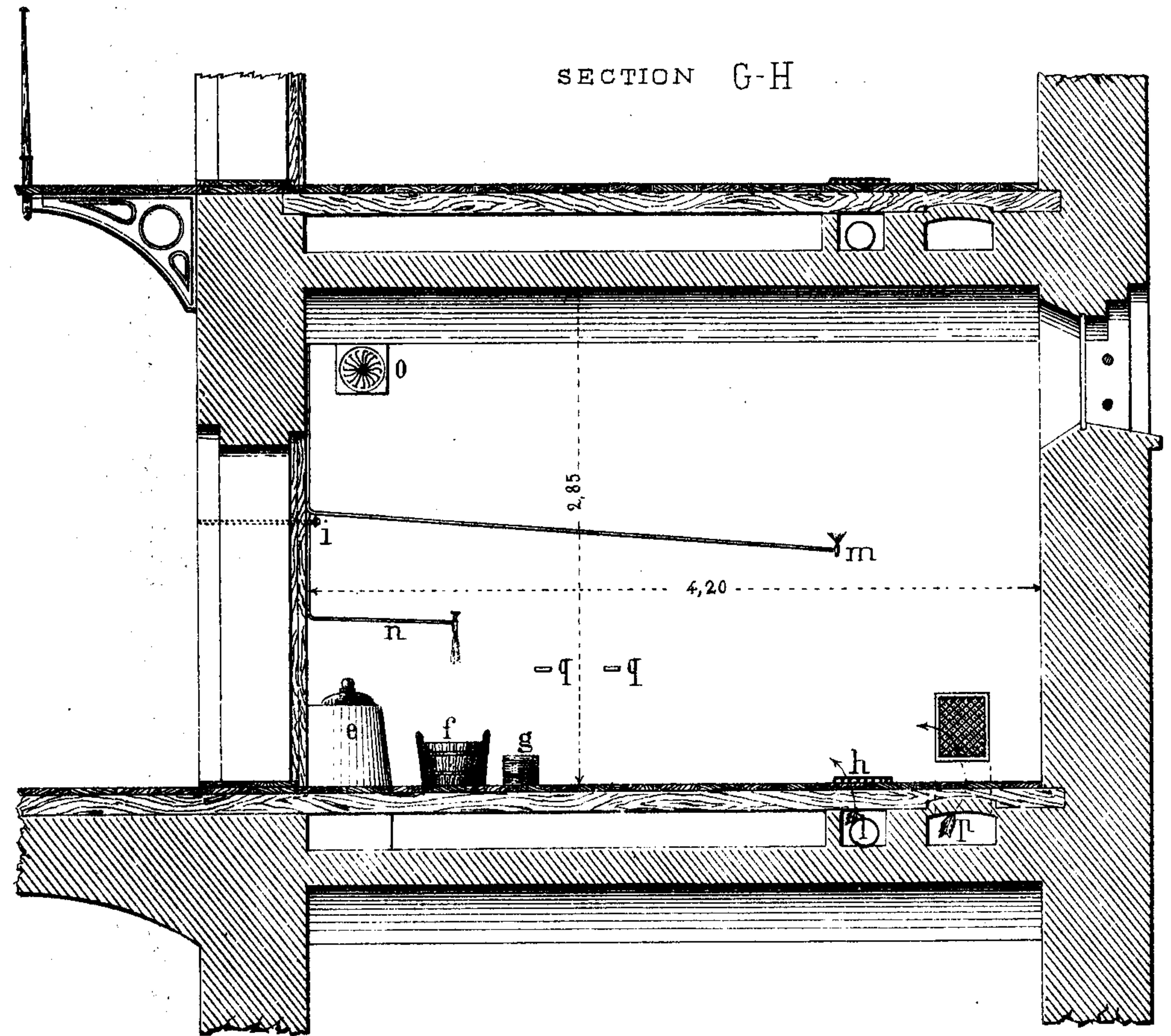
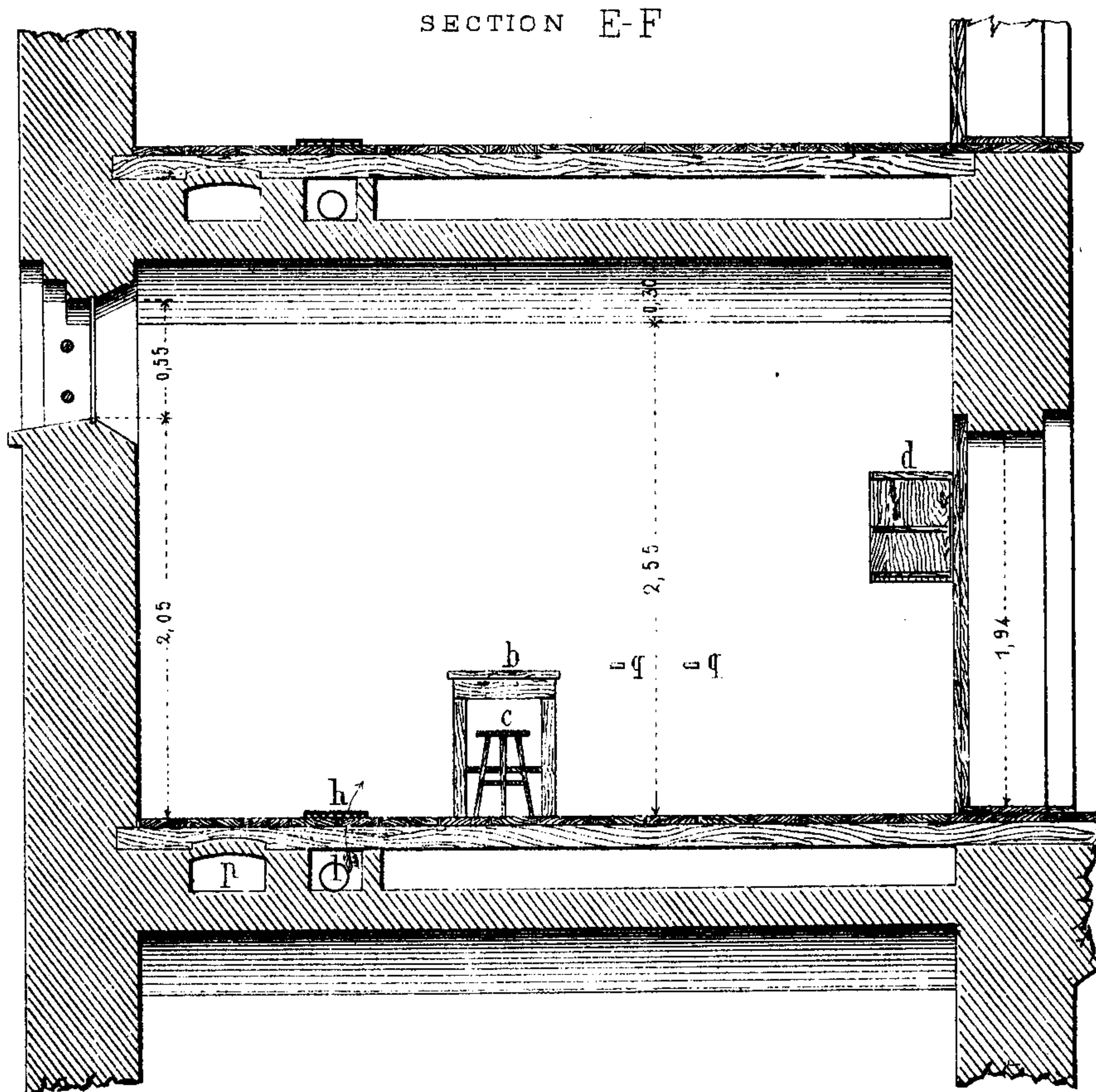


- | | |
|---|----------------|
| a | Hamac (lit) |
| b | Table |
| c | Escabeau |
| d | Etagère |
| e | Lieu d'aisance |

- | | |
|---|-------------------------------|
| f | Cuvette |
| g | Crachoir |
| h | Ventilateur pour le chauffage |

- | | |
|---|---------------------------------|
| i | Signal d'appel |
| l | Tuyau d'echauffement |
| m | Lampe à Gaz |
| o | Sortie de l'air infect |
| q | Crochets pour attacher le hamac |

Echelle -1:50

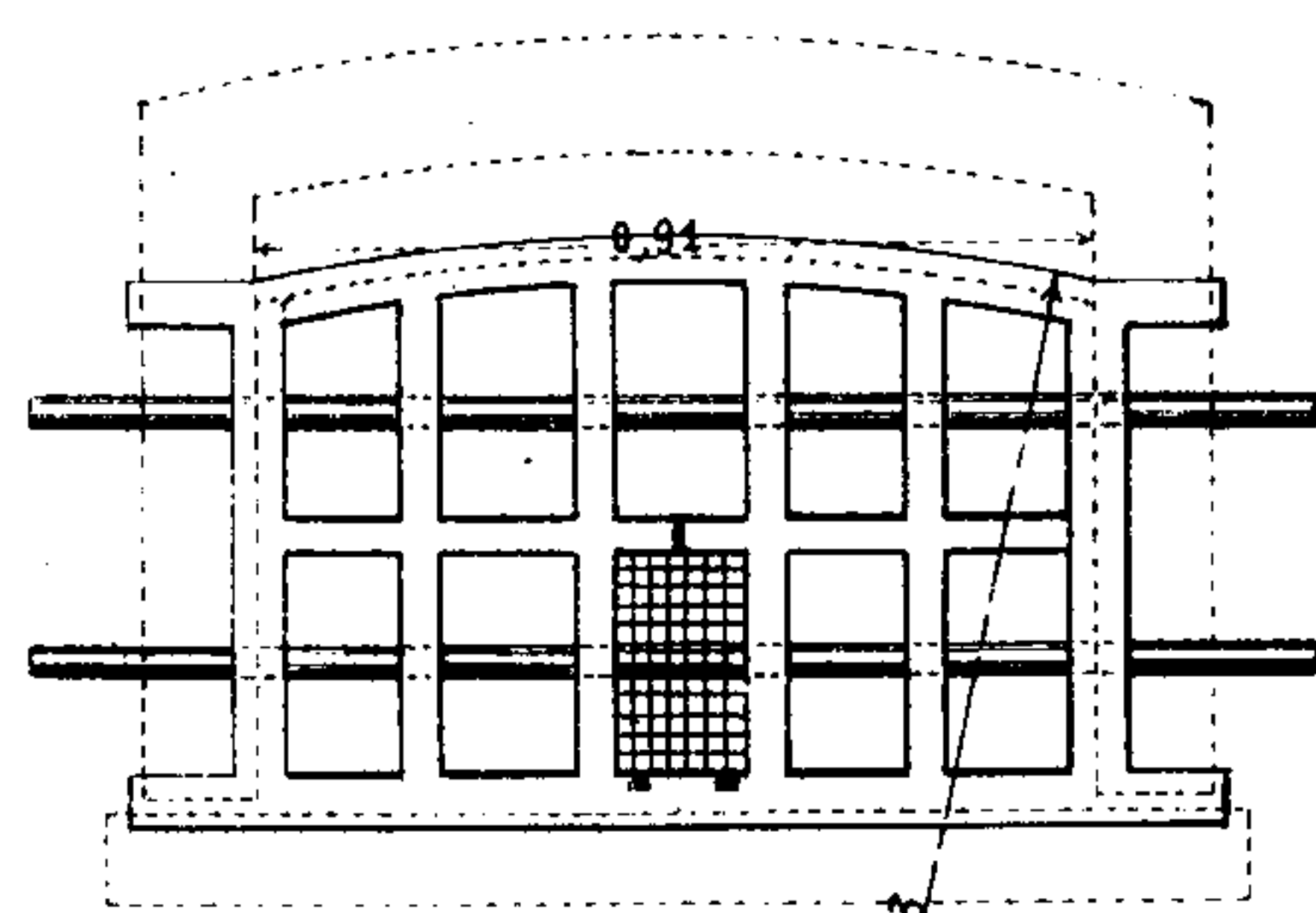
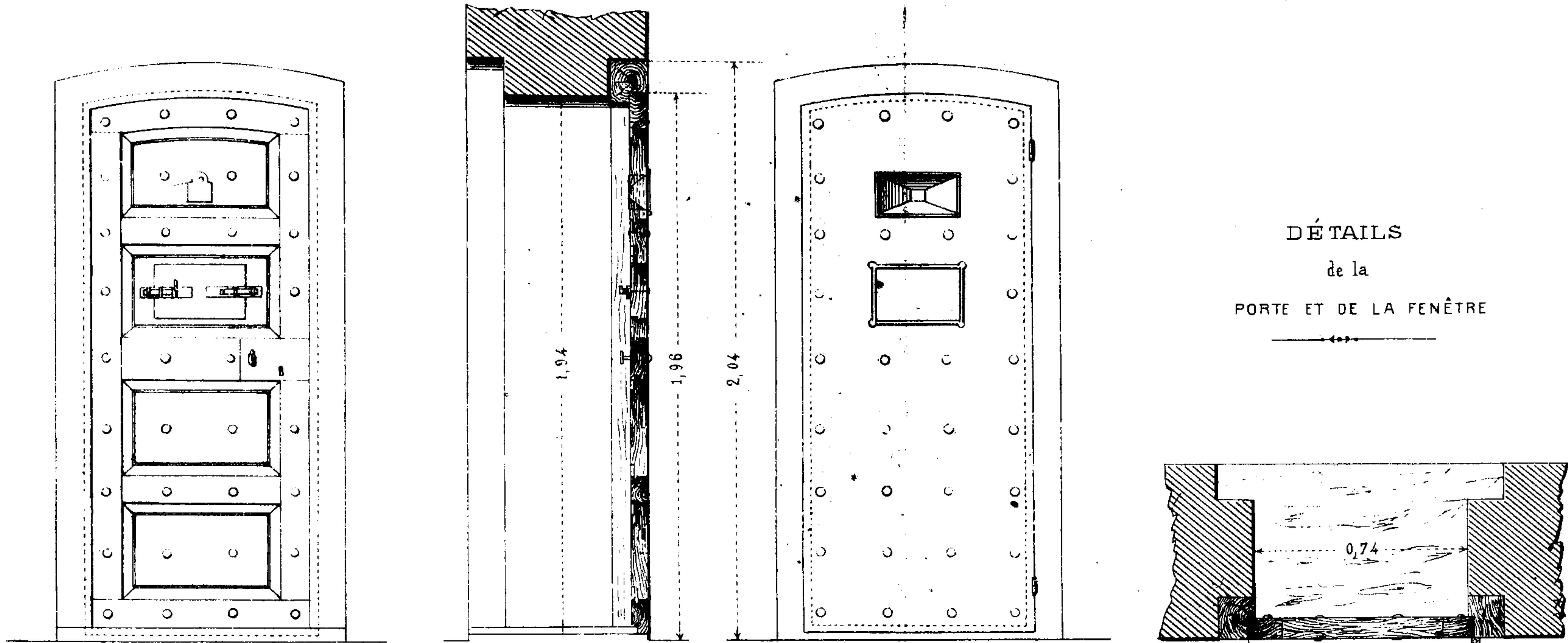


b	Table
c	Escabeau
d	Etagère
e	Lieu d'aisance
f	Cuvette

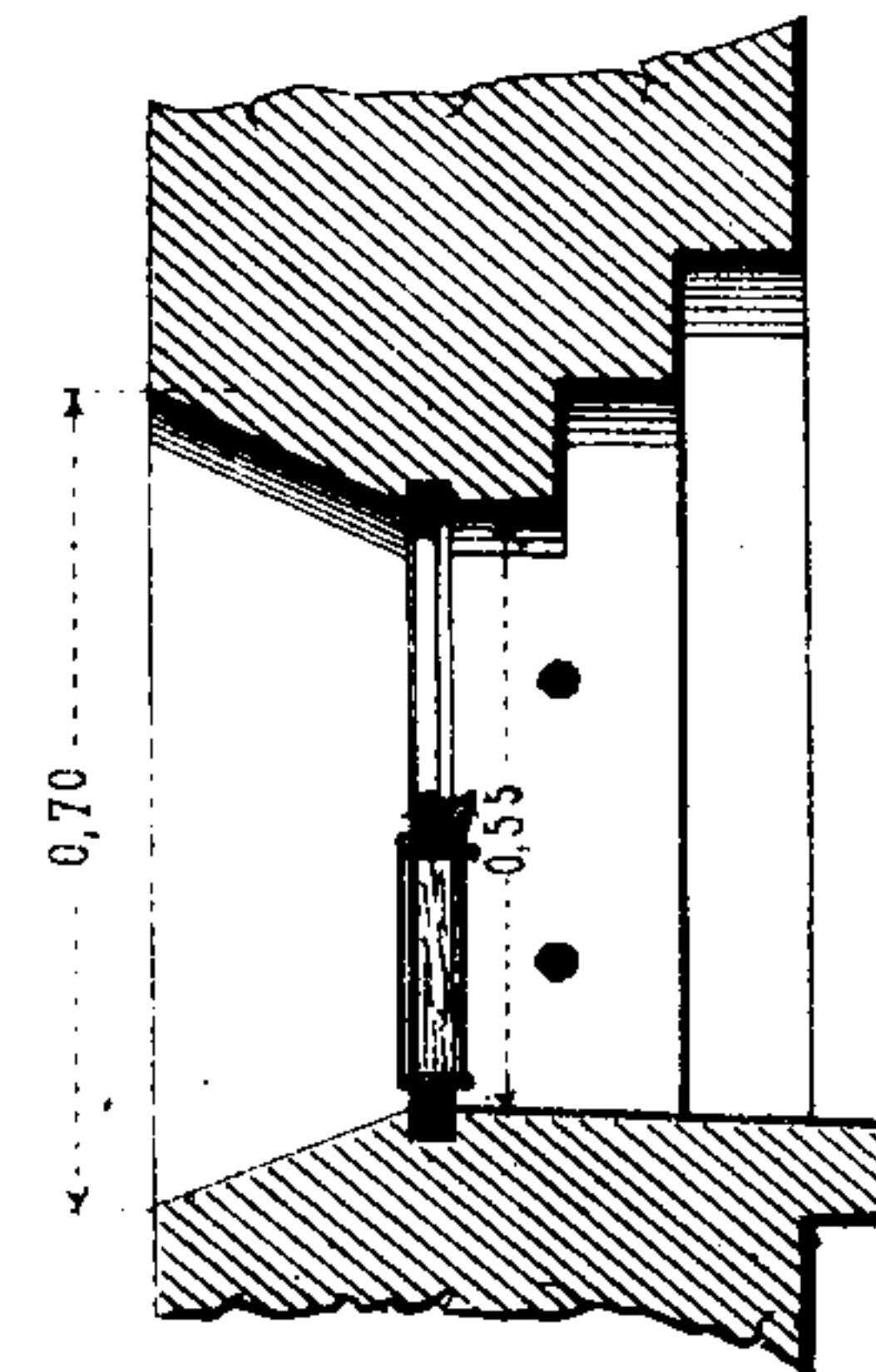
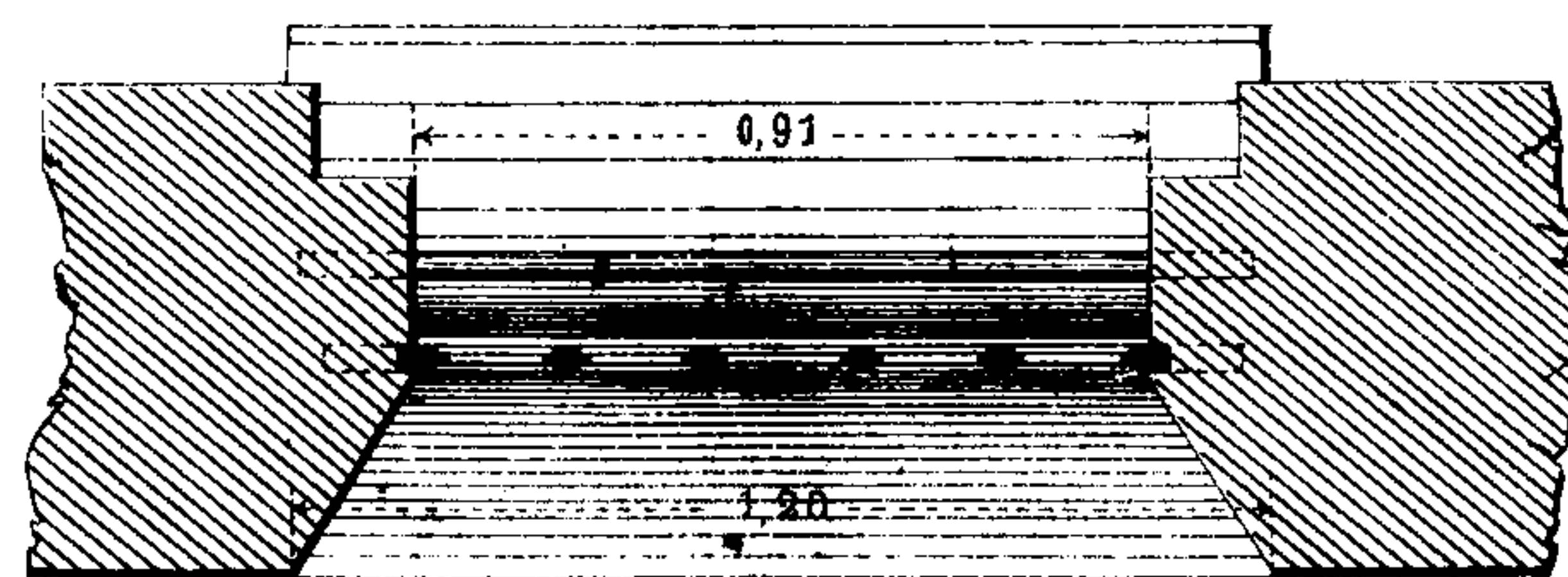
g	Crachoir
h	Entrée de l'air chaud
i	Signal d'appel
l	Tuyau d'échauffement

m	Lampe à gaz
n	Jet d'eau
o	Sortie de l'air infect
p	Canal de l'air pur
q	Crochets pour attacher le hamac

Echelle 1:50




Rayon 1,91



Echelle 1:25

Aakeberg

Tab. IV





SUISSE

MAISON PÉNITENTIAIRE

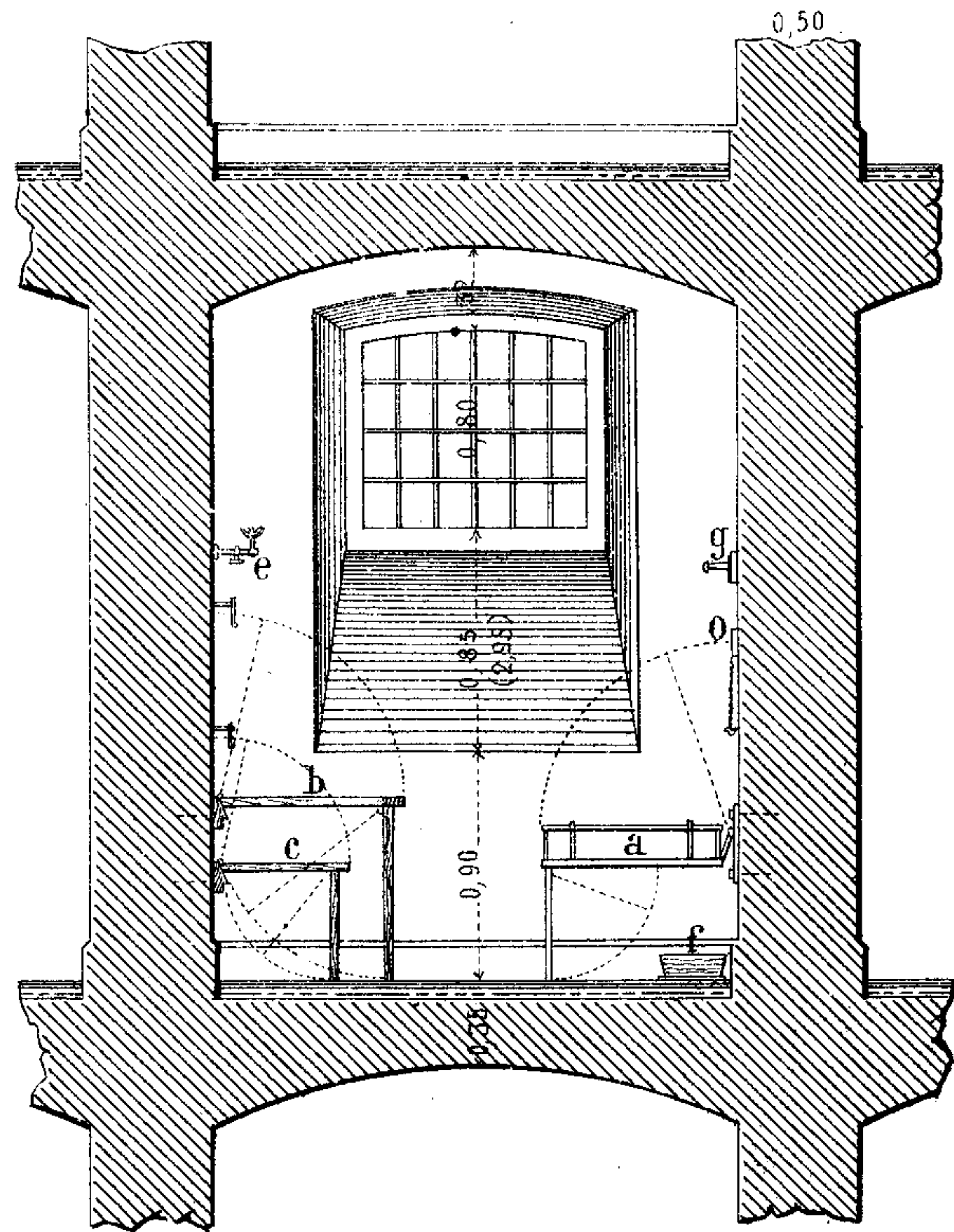
DE

LENZBOURG

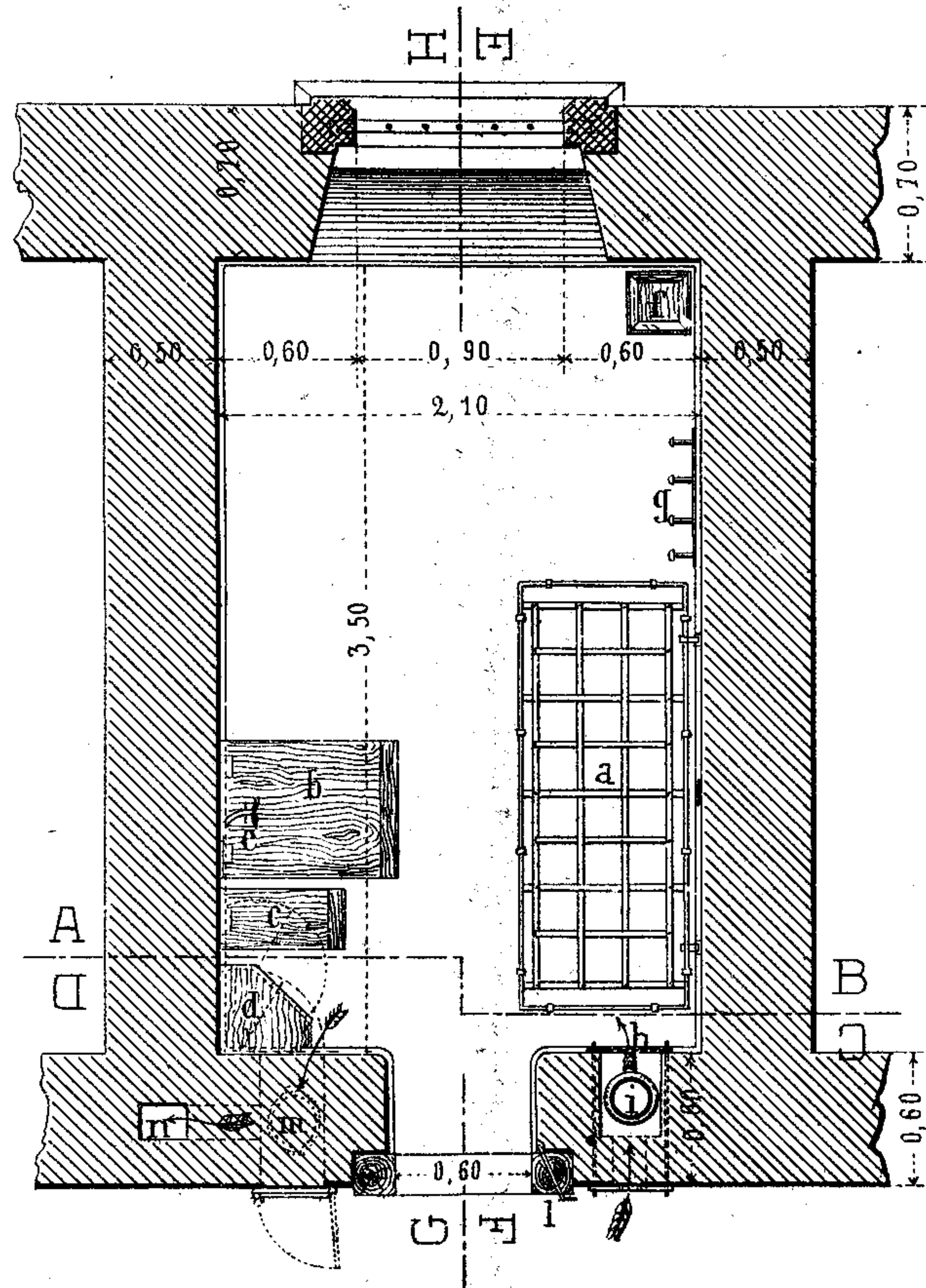
DESSINS d'une CELLULE

À SÉPARATION NOCTURNE

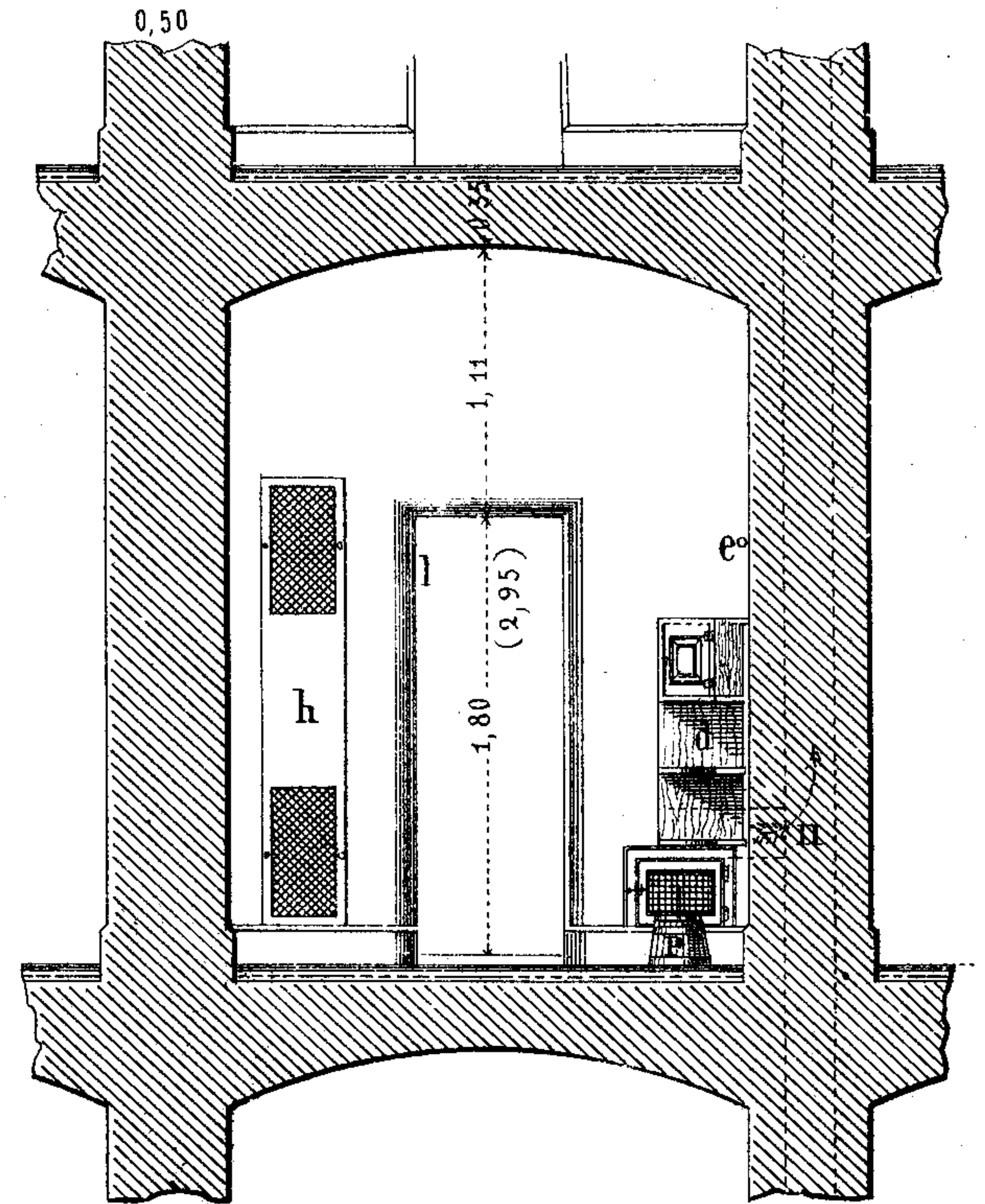
SECTION A-B



PLAN



SECTION C-D



a	Courette, attachée au mur
b	Table id id
c	Escabeau attachée
d	Cassette
e	Lampe à Gaz
f	Crachoir

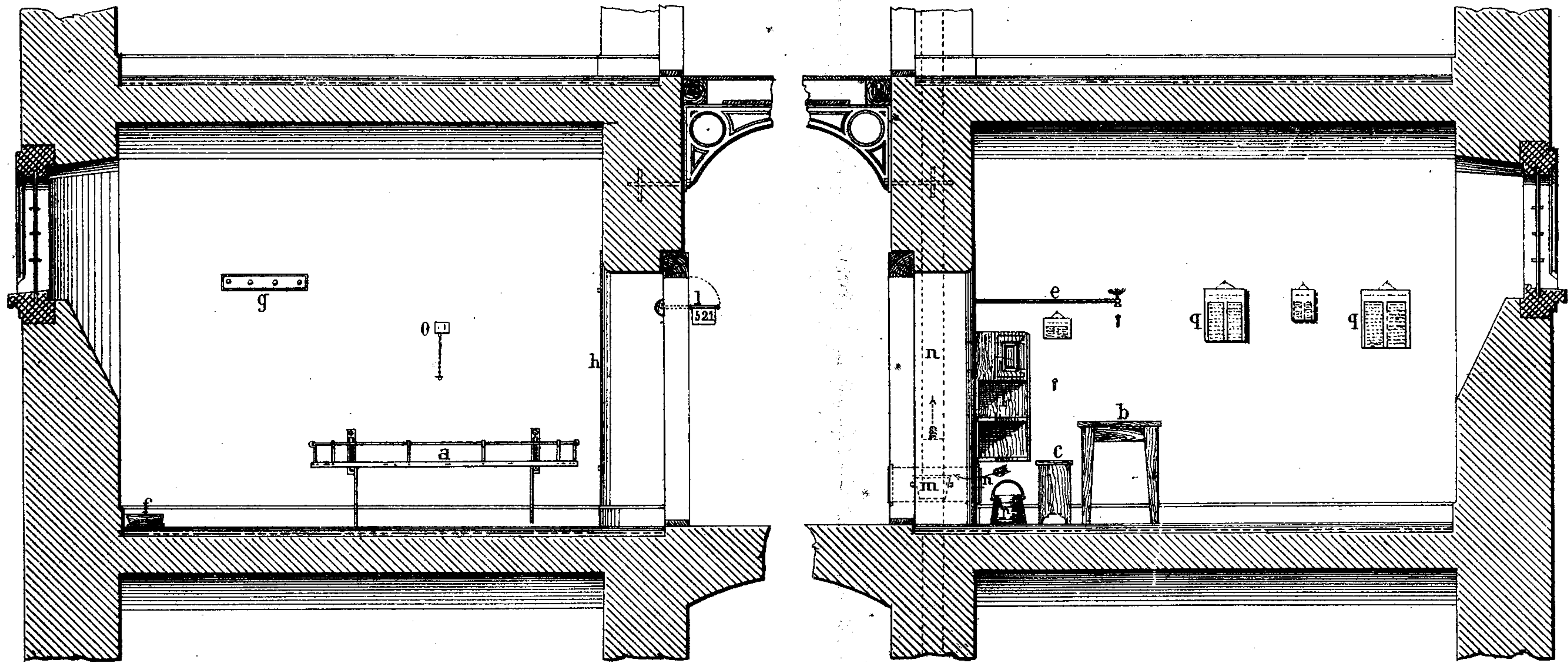
g	Crochets
h	Plaque en fer
i	Chauffage
l	Signal d'appel, électrique

m	Pot de chambre
n	Ventilation
o	Serrure pour fermer la courette
p	Tonneau d'eau
NB. Les cellules à separation absolue ont 2,70 de largeur.	

Echelle 1:50

SECTION E-F

SECTION G-H

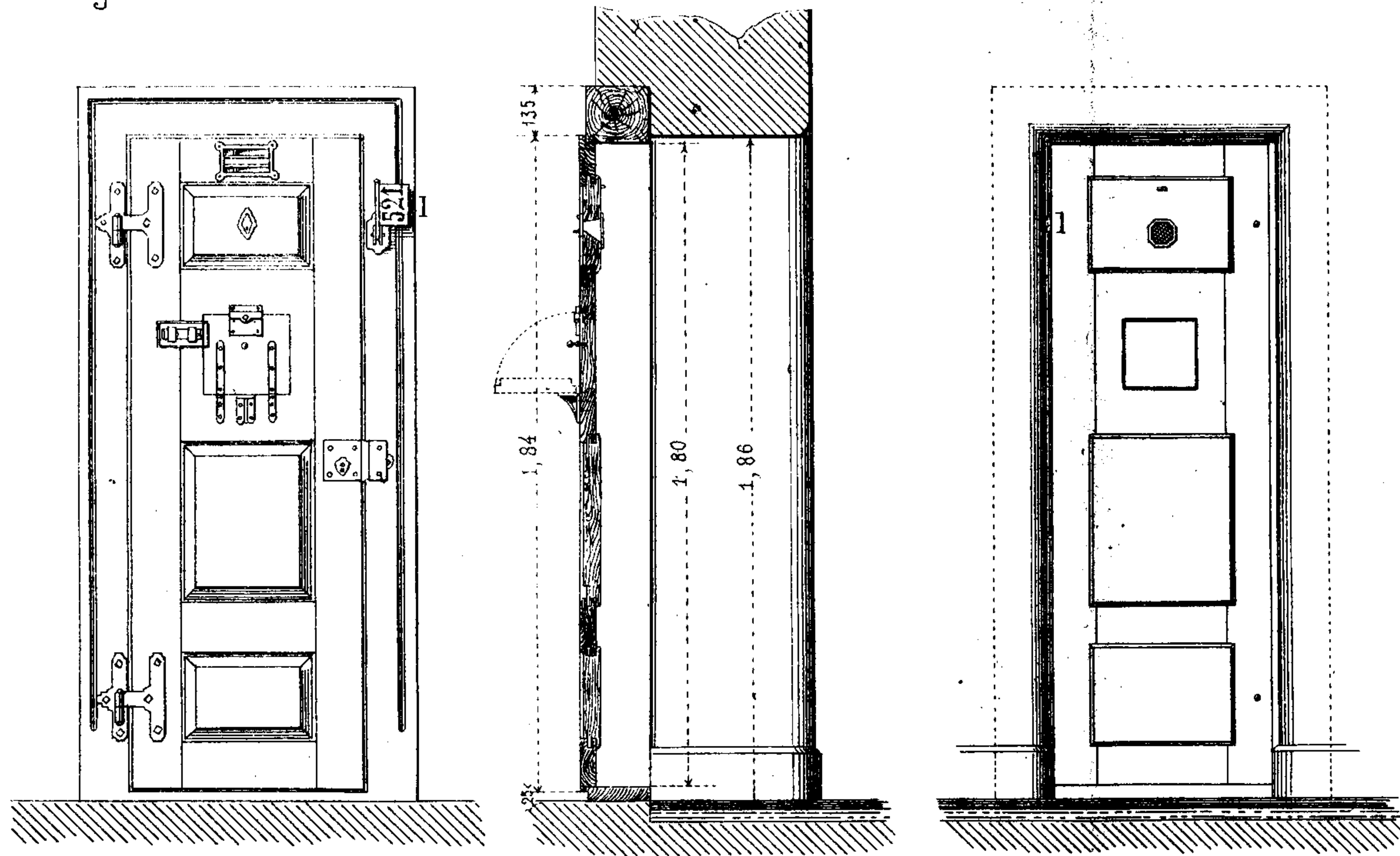


- | | |
|---|---------------------------|
| a | Courette, attachée au mur |
| b | Table id id |
| c | Escabeau attachée |
| d | Cassette |
| e | Lampe à Gaz |
| f | Crachoir |

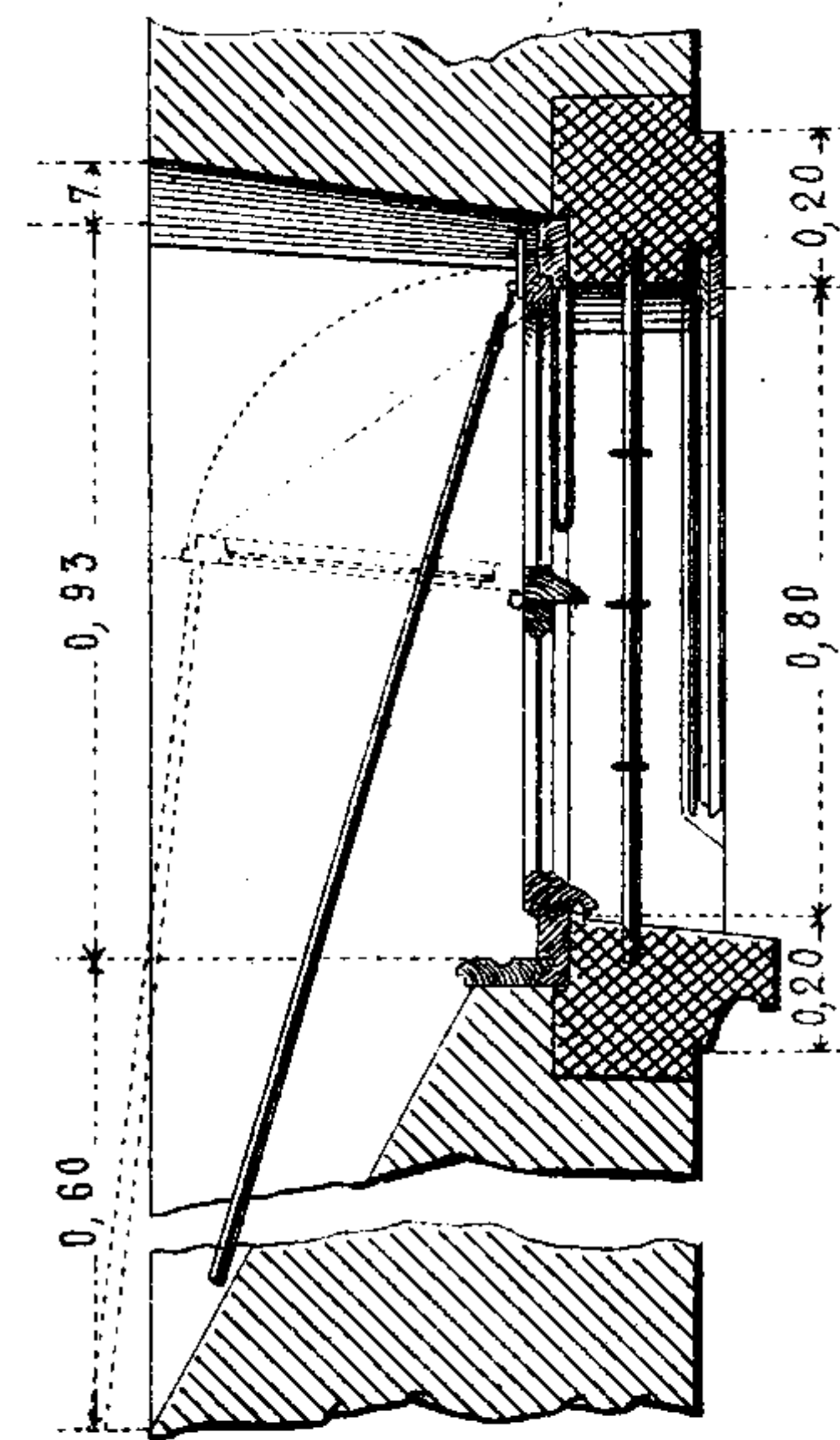
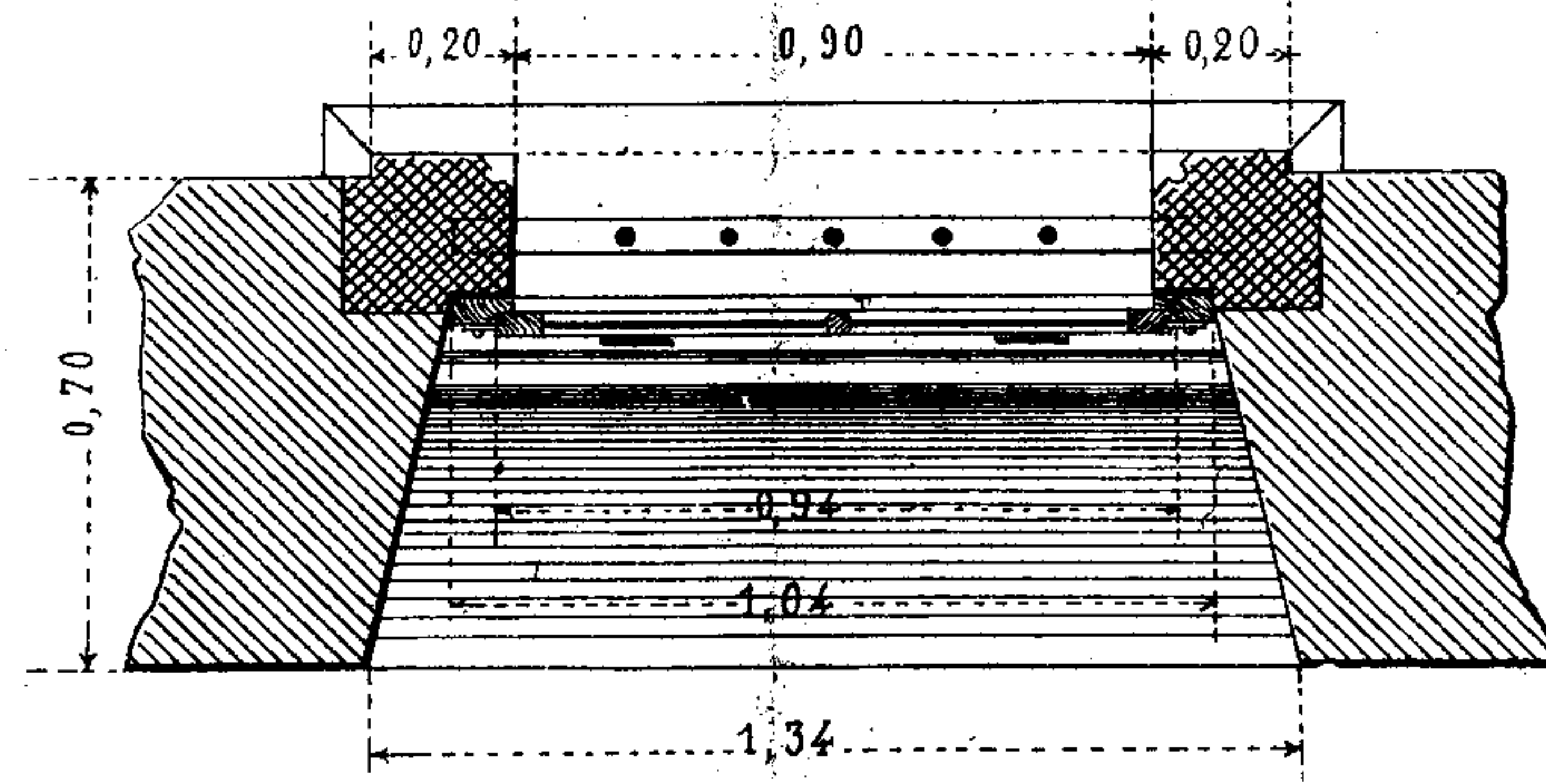
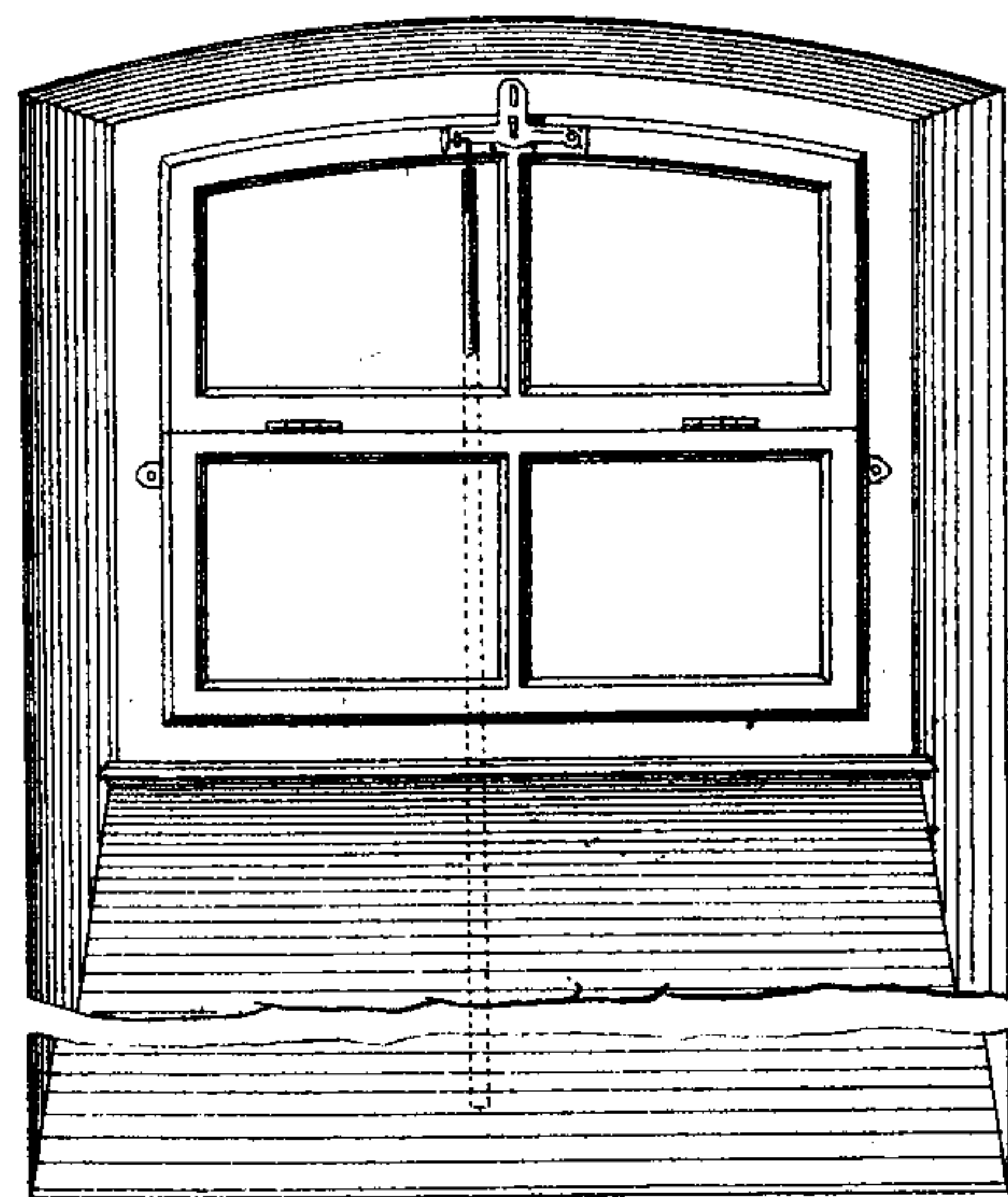
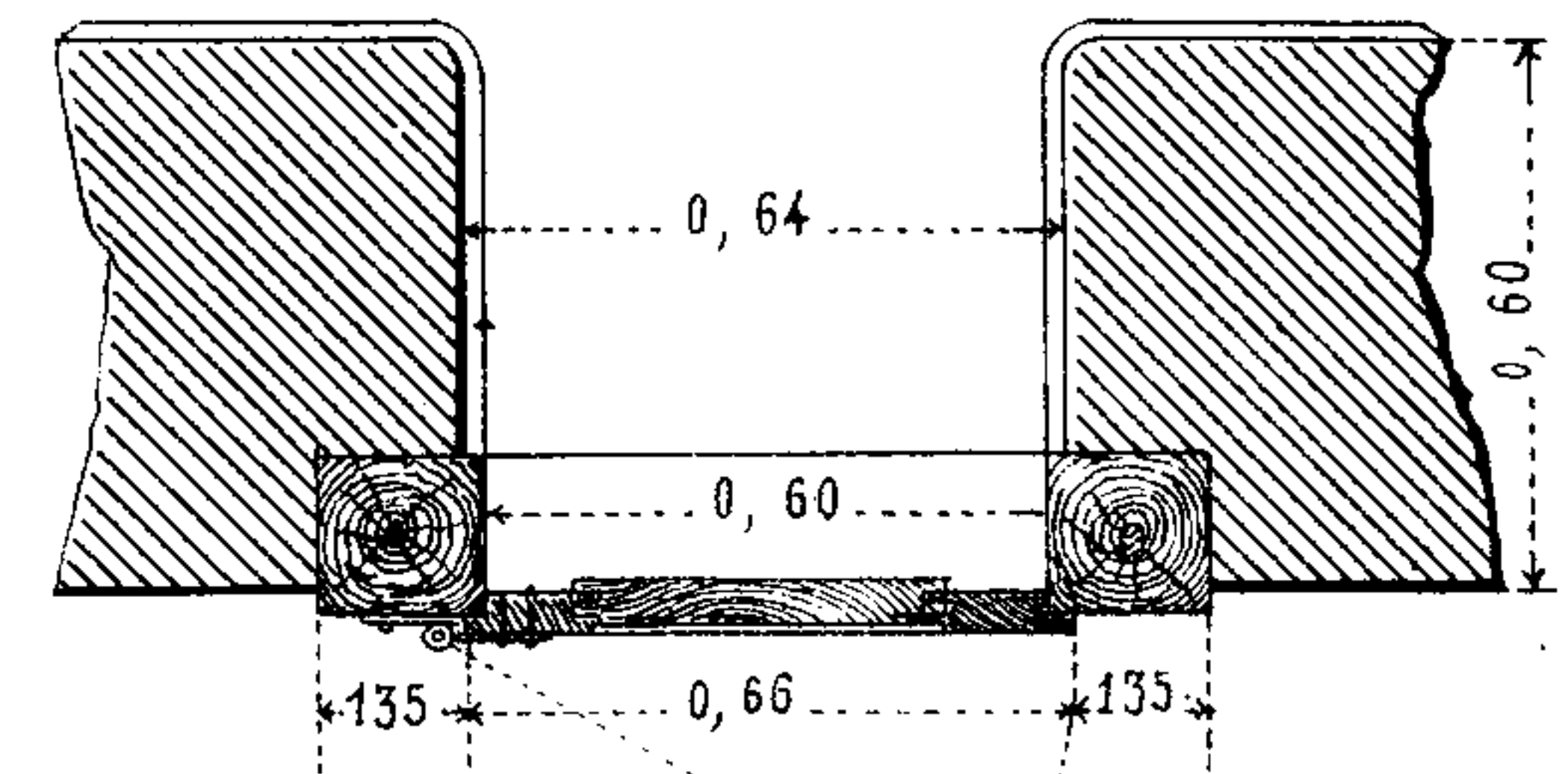
- | | |
|---|----------------------------|
| g | Crochets |
| h | Plaque en fer |
| i | Chauffage |
| l | Signal d'appel, électrique |

- | | |
|---|---------------------------------|
| m | Pot de chambre |
| n | Ventilation |
| o | Serrure pour fermer la courette |
| p | Tonneau d'eau |
| q | Reglements |

Echelle 1:50




DÉTAILS
de la
PORTE ET DE LA FENÊTRE



Echelle 1:25

Lenzbourg

Tab. IV



U. S. A.

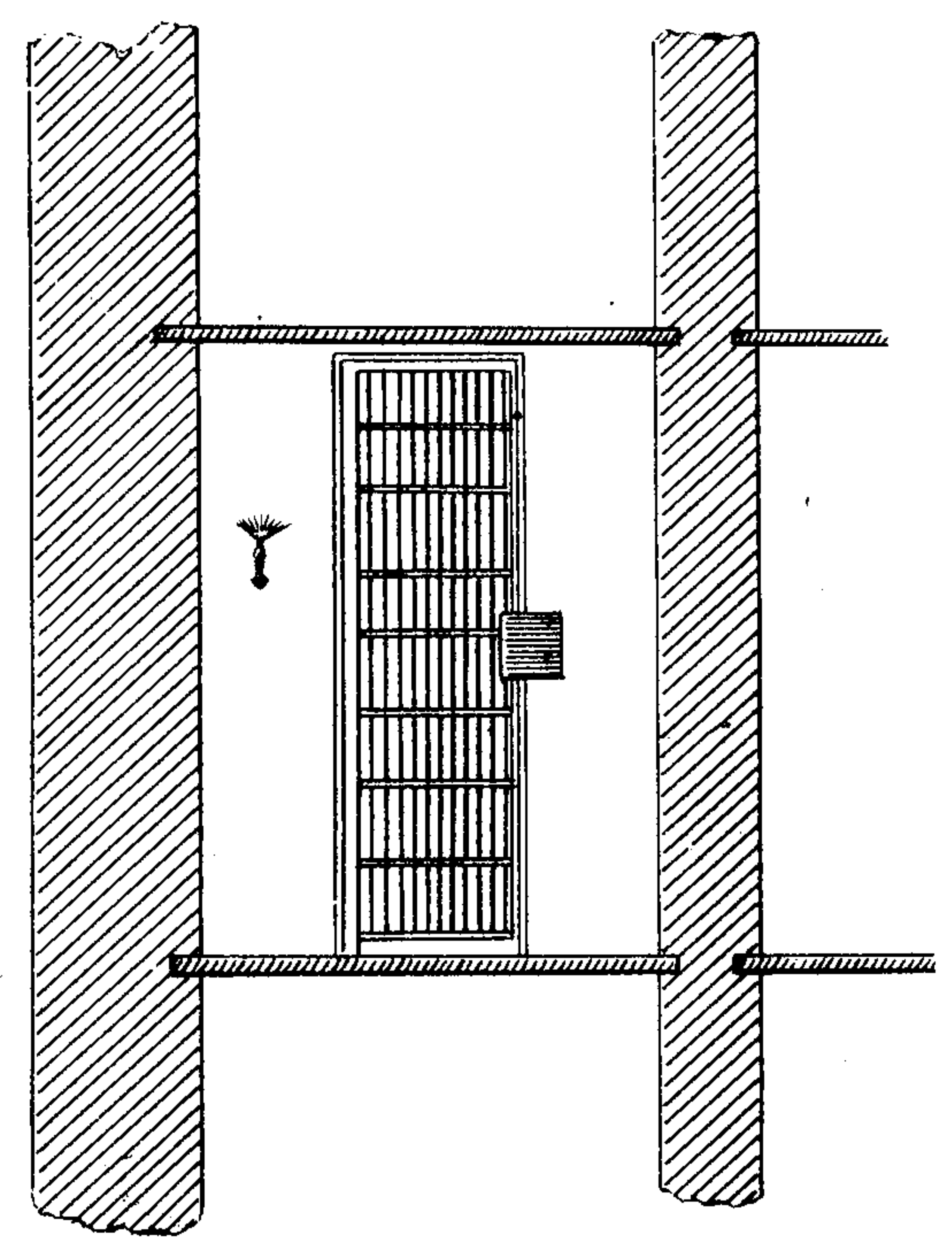
ÉTAT DU MASSACHUSETTS

RÉFORMATOIR DE CONCORD

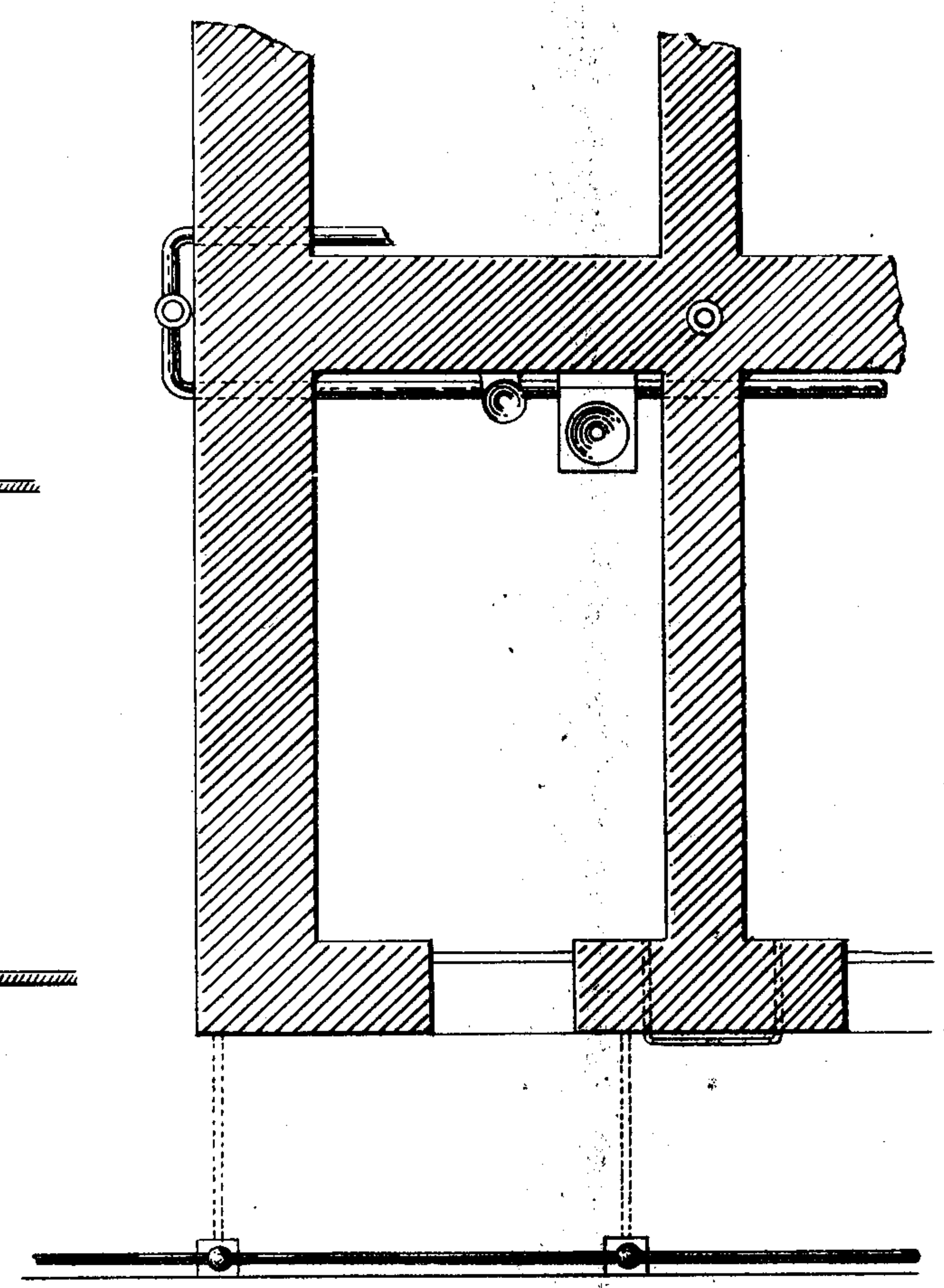
CELLULE POUR LA NUIT

Concord

Section transversale vis-à-vis de la porte

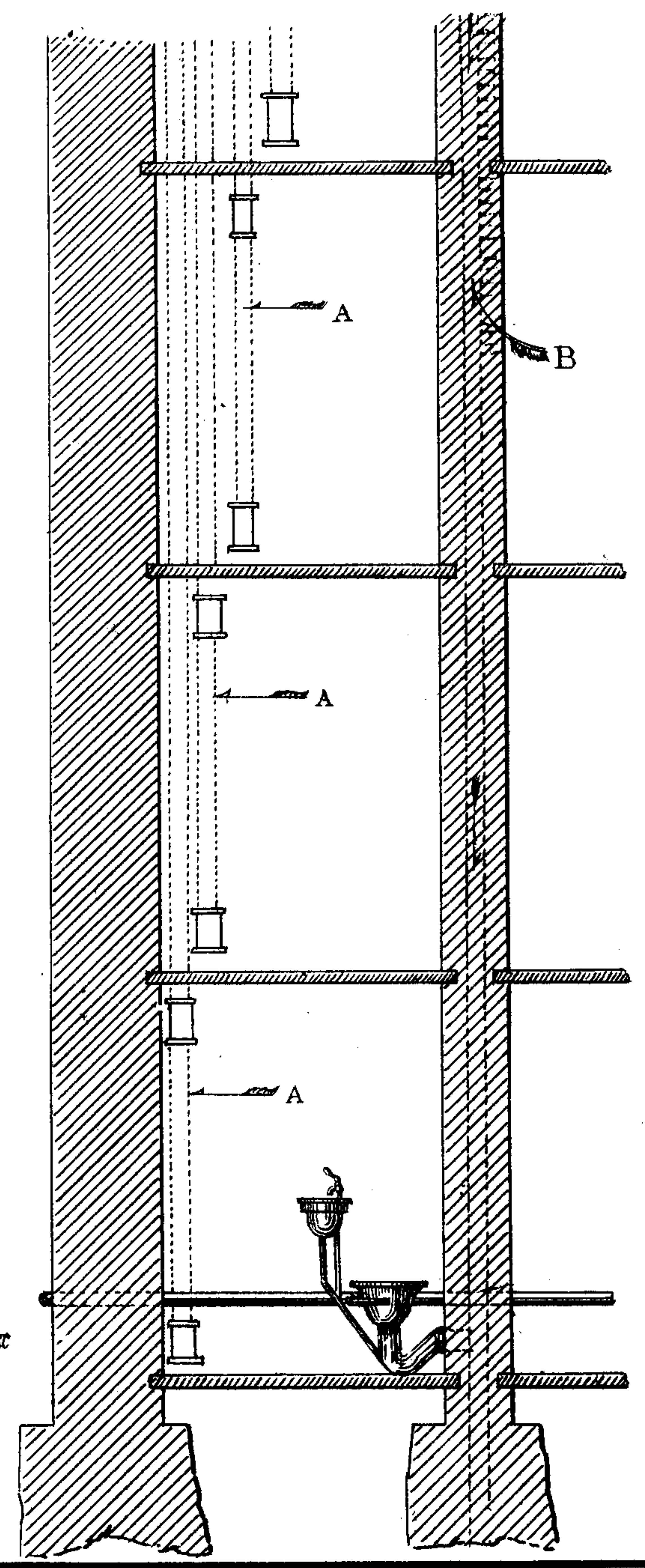


PLAN



Echelle = 1 : 50

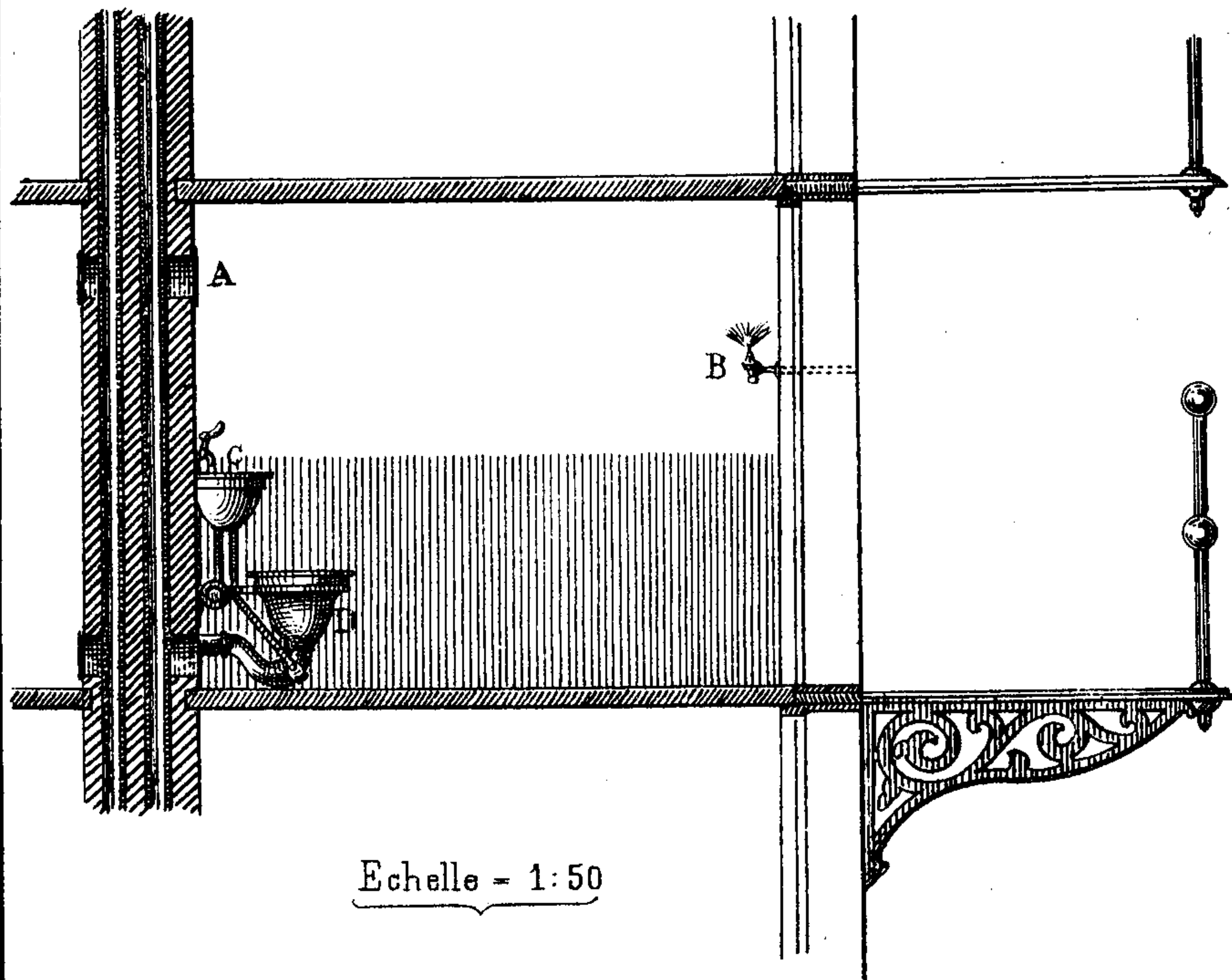
Section transversale interne



- A Ventilateurs
- B Conduits des lieux d'aisance.

DÉTAILS DU TREILLIS

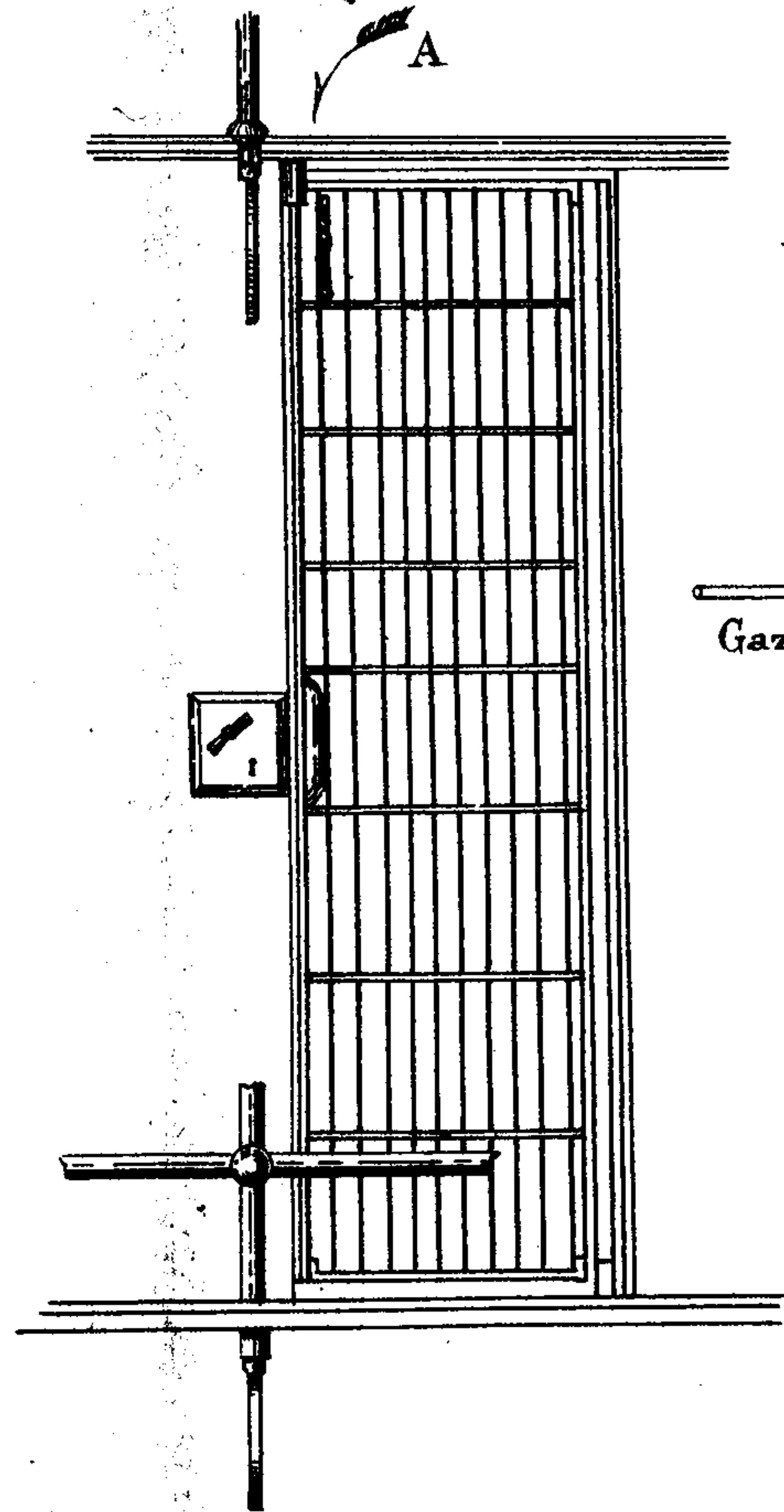
Section longitudinale



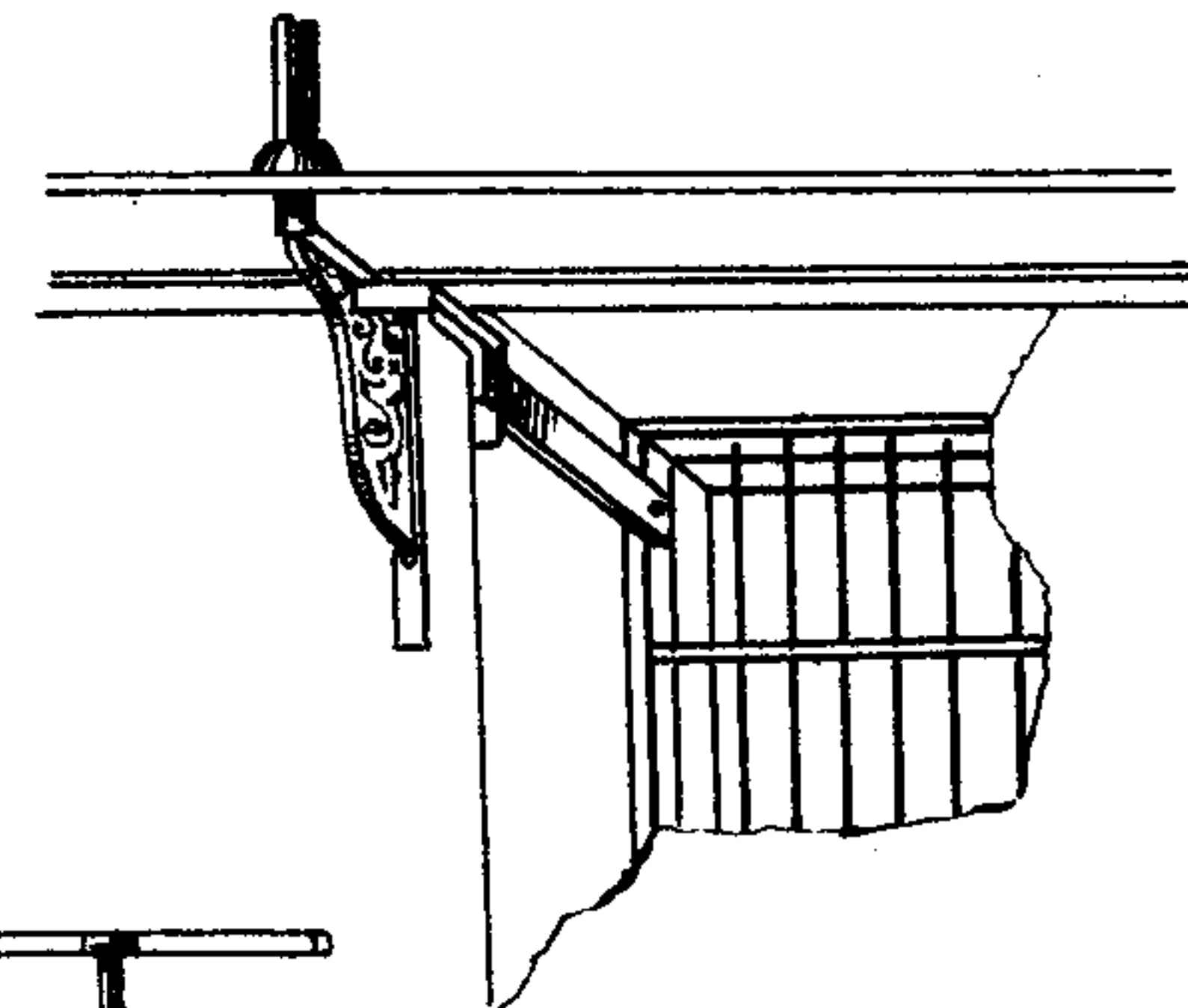
Echelle = 1:50

- A Ventilateur
- B Gaz
- C Cuvette
- D Lieu d'aisance

Elévation

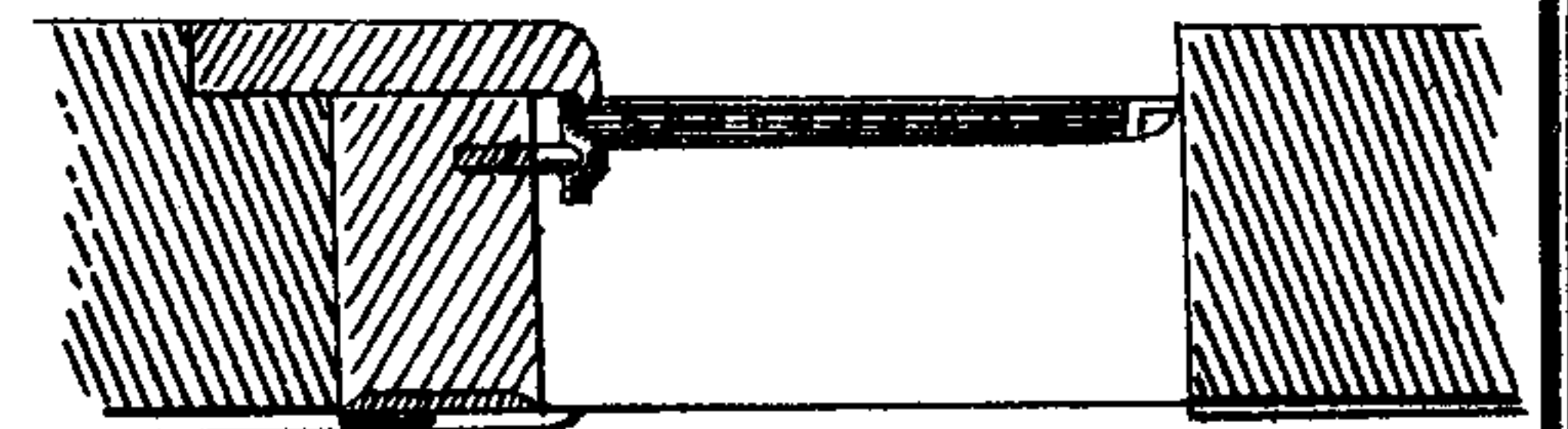


Détail de A



Gaz


PLAN



Echelle = 1:25

— Concord. —

Tab. III.



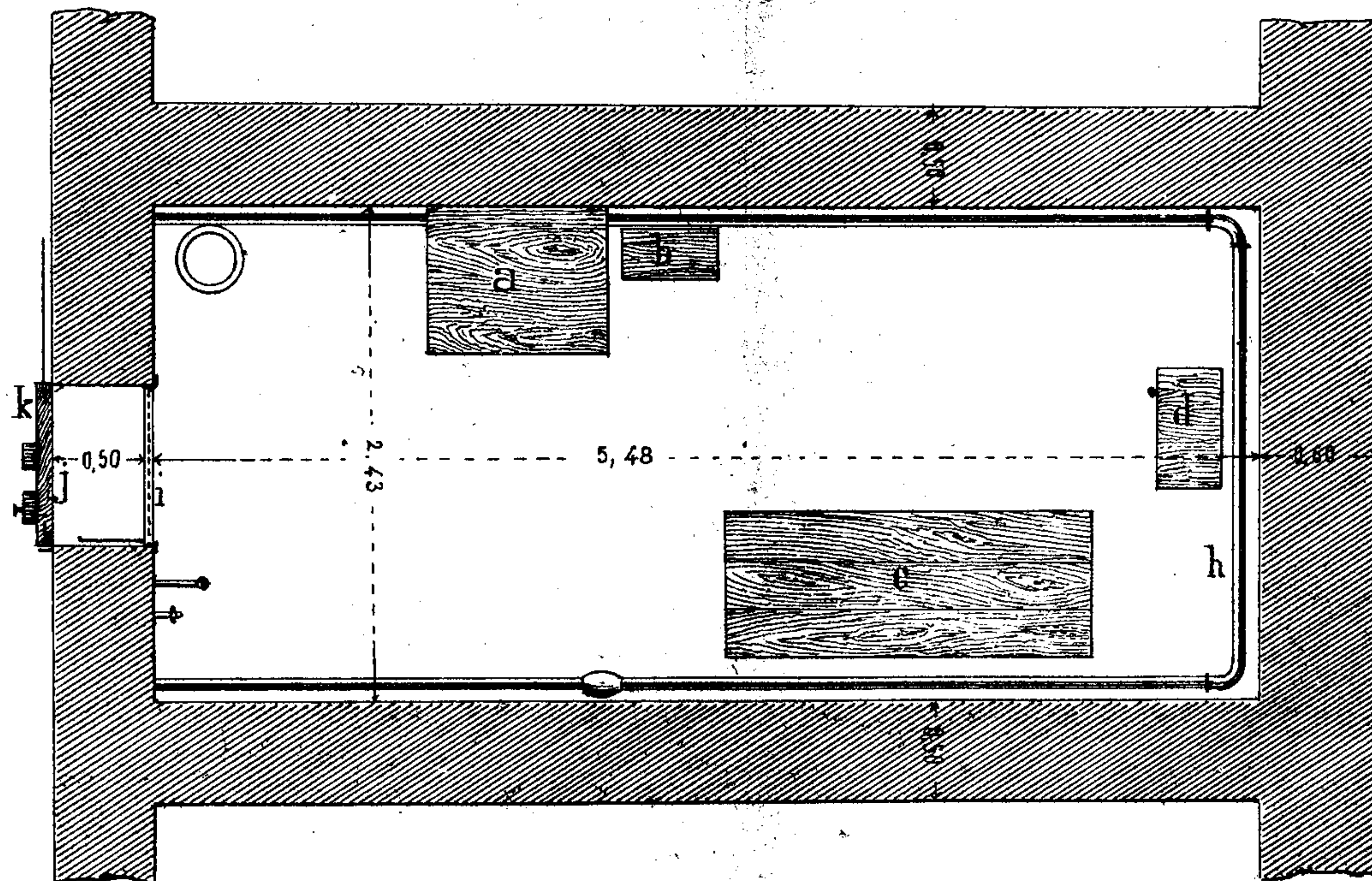
U. S. A.

ÉTAT DE PENNSYLVANIE

PÉNITENCIER DE PHILADELPHIE

CELLULE POUR LE JOUR ET POUR LA NUIT

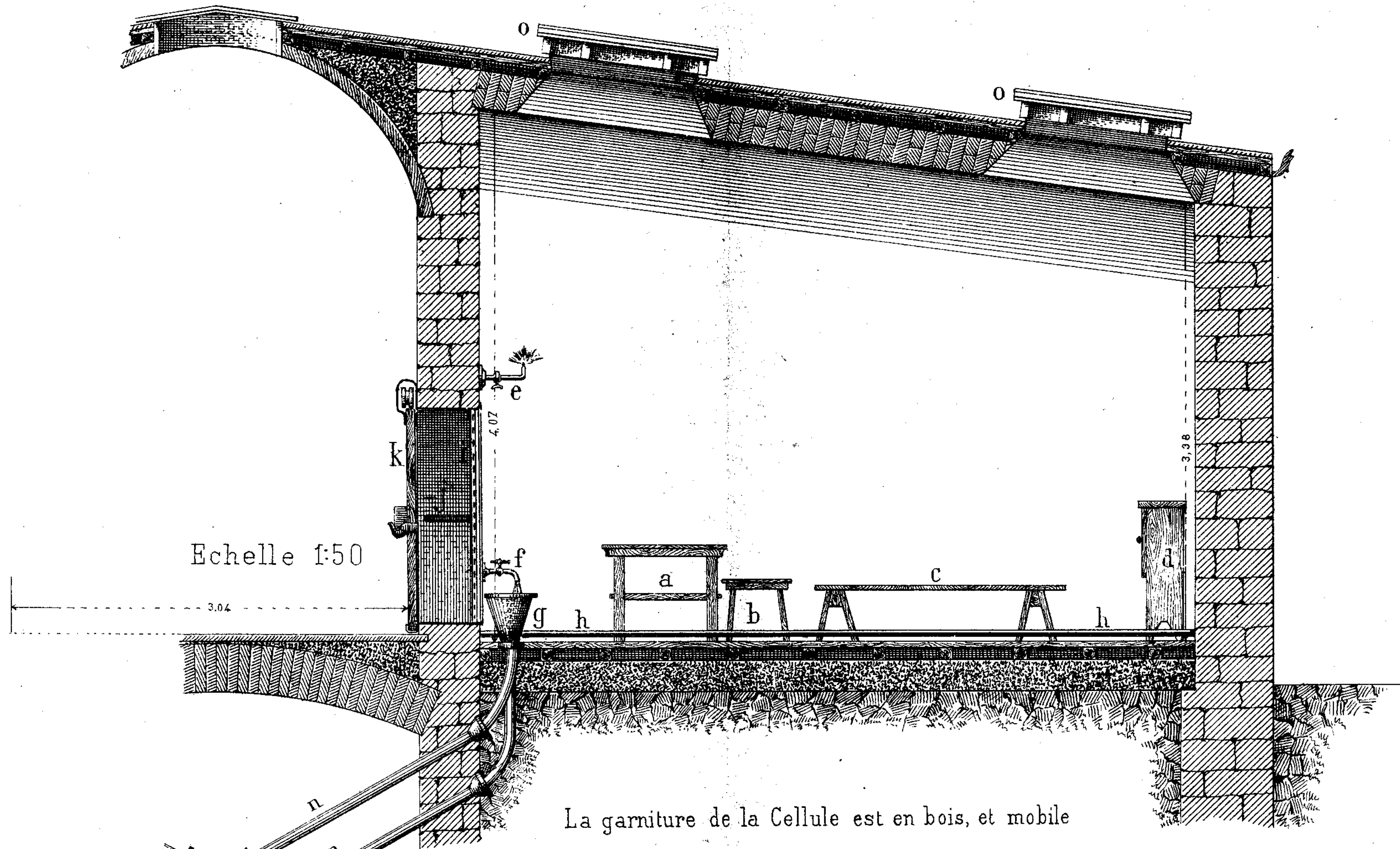
PLAN



Surface 13,31 Mètres Carrés - Volume d'air 36,710 Mètres Cubes

a	Table	e	Gaz	i	Porte en fer
b	Tabouret	f	Jet d'eau	j	Porte en bois
c	Lit	g	Lieu d'aisance	Le Boulon en fer assure la porte en fer, avec la serrure de la porte en bois.	
d	Buffet	h	Calorifère		

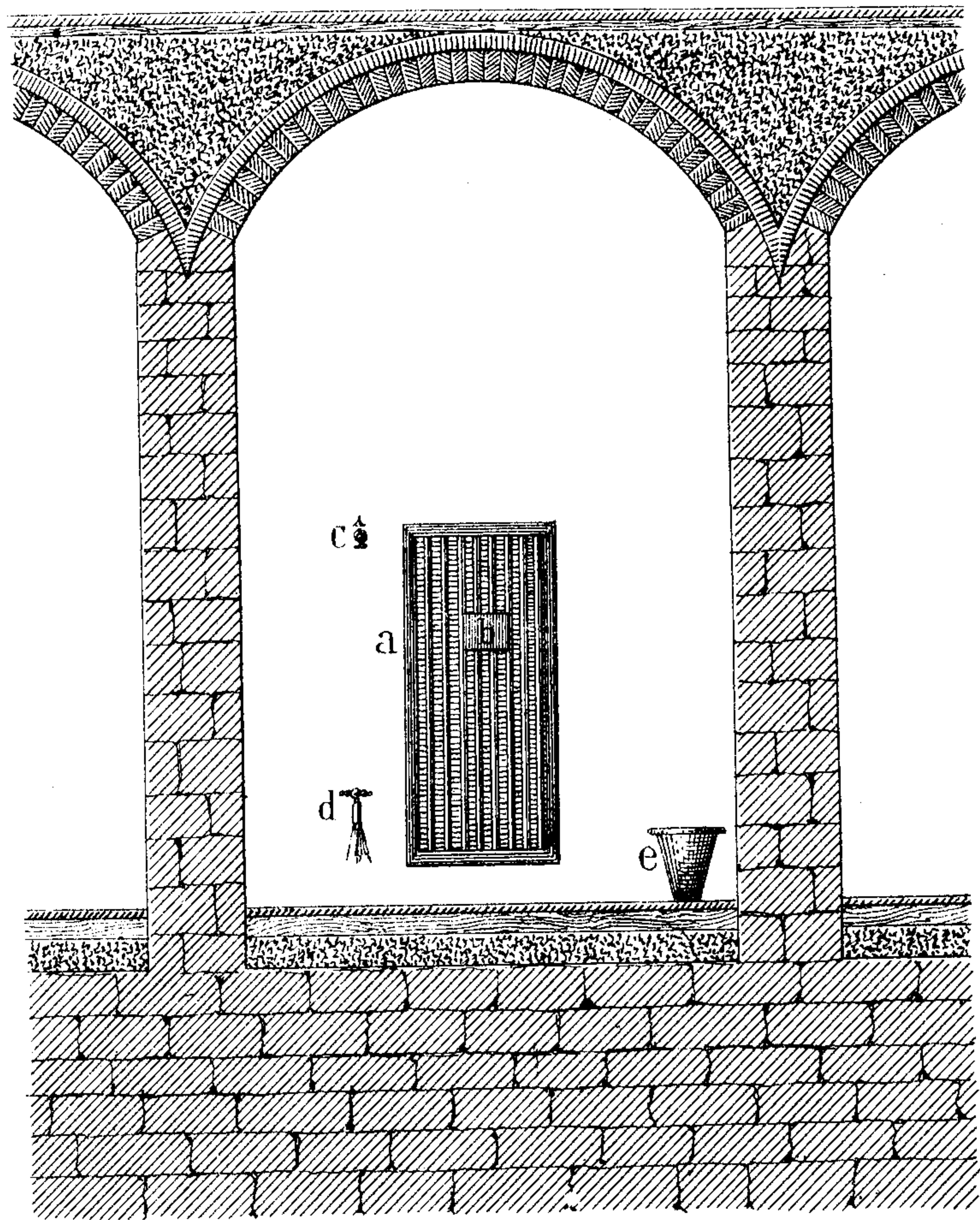
Echelle 1:50



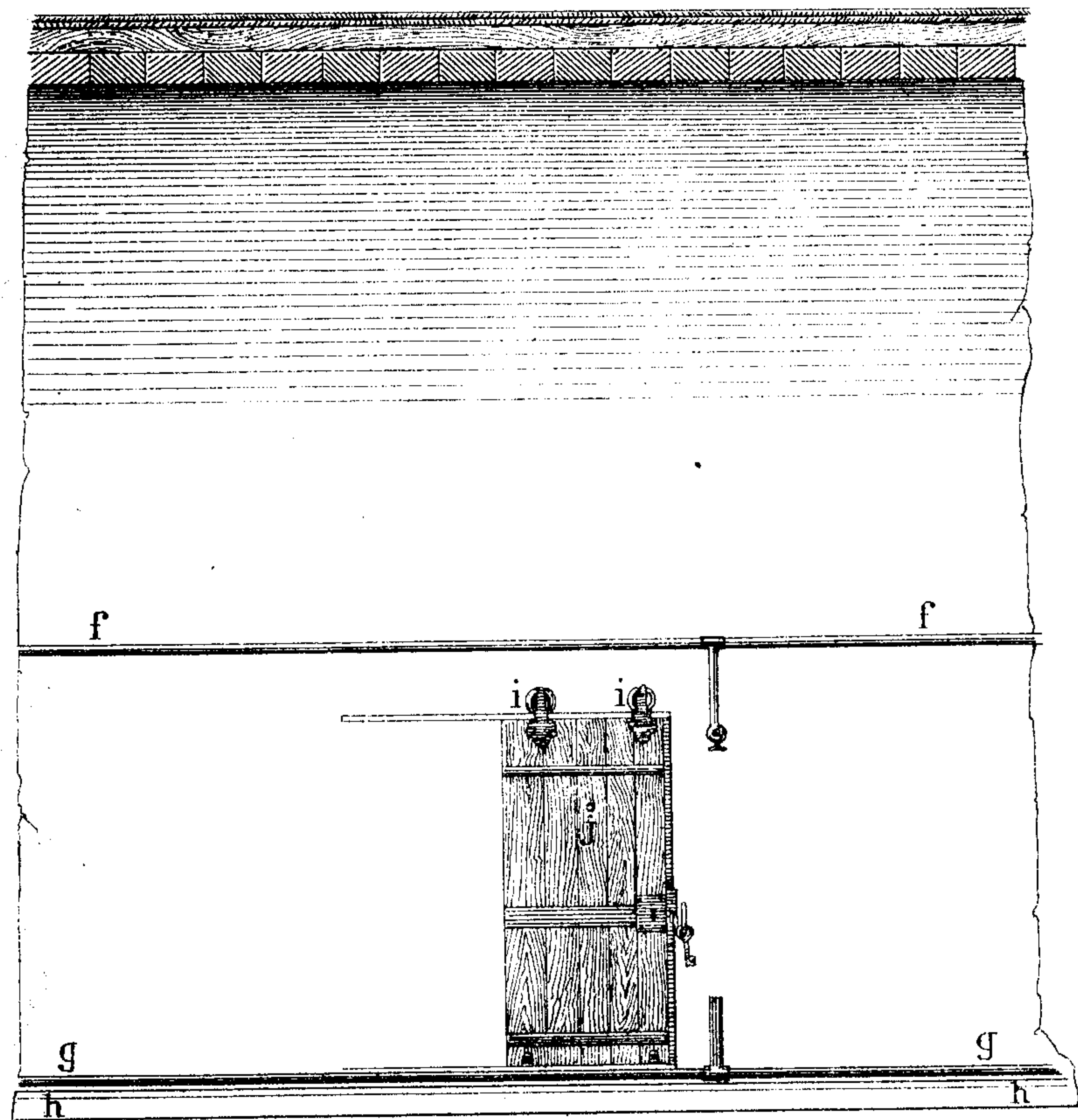
Echelle 1:50

La garniture de la Cellule est en bois, et mobile

a	Table	f	Jet d'eau	k	La porte en bois est de la grosseur de 0,04
b	Tabouret	g	Lieu d'aisance	l	Conduit 0,25
c	Lit	h	Calorifère	m	Déscente
d	Buffet	i	La porte en fer	n	Conduit 0,10
e	Gaz	j	Un boulon	o	Abât-jour



Echelle 1:50




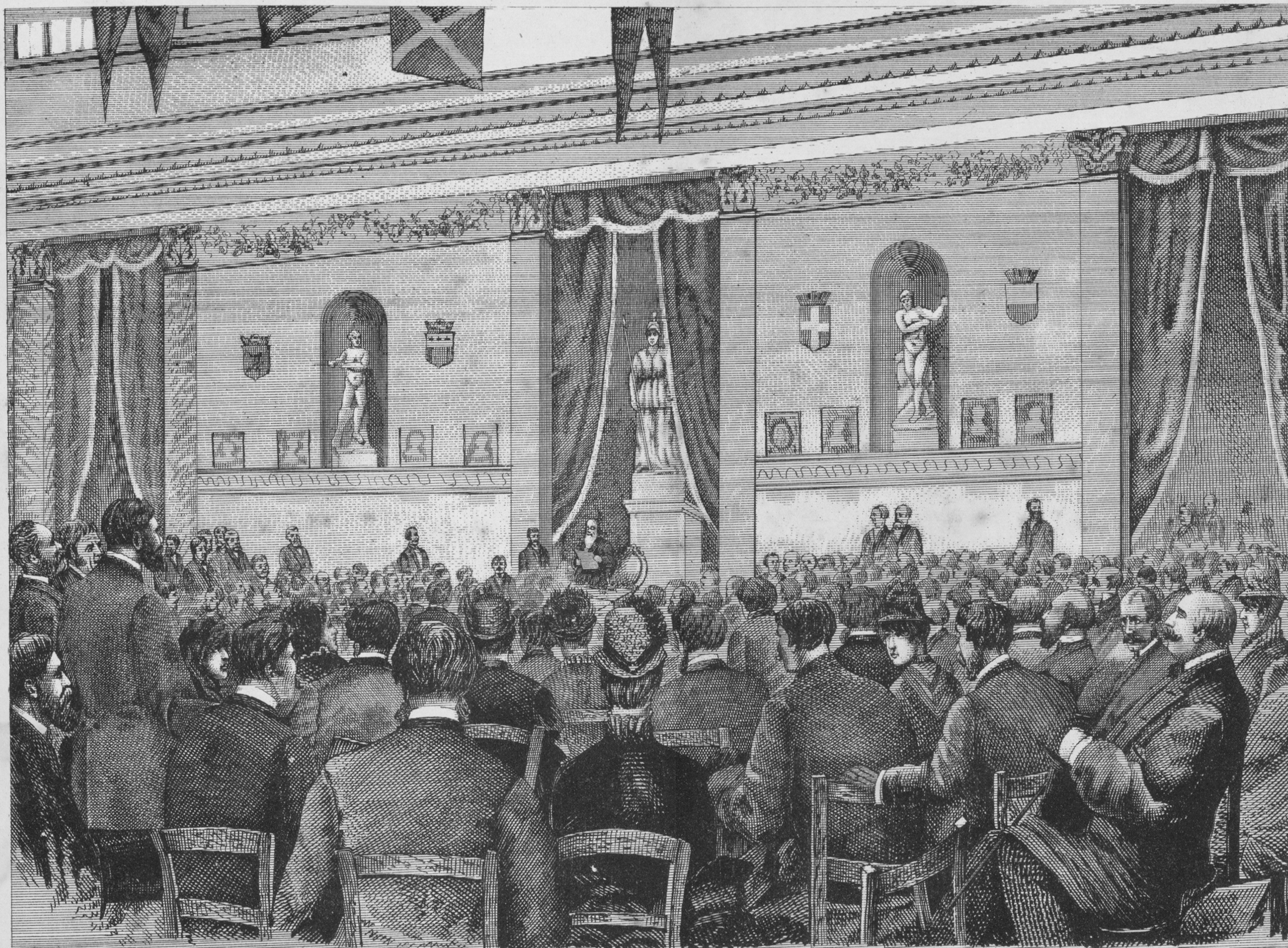
a Porte en fer
 b Guichet
 c Gaz
 d Jet d'eau
 e Lieu d'aisance
 f Tuyau pour le gaz
 g Tuyau pour l'eau
 h Tuyau pour la vapeur

i La porte en bois est manœuvrée moyennant deux roues sur liteaux en fer.
 j L'espion. On appelle le gardien moyennant un petit signal. Ce signal est composé d'une petite baguette en bois avec du coton rouge au bout, et on le place dans l'espion.

Philadelphie

Tab. IV.





SÉANCE D'INAUGURATION DANS LE PALAIS DE L'EXPOSITION DE BEAUX-ARTS

NOTICE

SUR

L'EXPOSITION INTERNATIONALE

DES PRODUITS DU TRAVAIL DANS LES PRISONS

Rome, Novembre 1885

L'EXPOSITION INTERNATIONALE

DES PRODUITS DU TRAVAIL DANS LES PRISONS

« L'œuvre du Congrès pénitentiaire devait avant tout viser à des résultats pratiques, en laissant de côté les discussions oiseuses sur les principes généraux et les affirmations des maximes qui doivent servir de guide aux Parlements et aux Gouvernements sur la voie de l'amélioration sociale. Les études majeures devaient être relatives aux prisons comme à un élément unique, moyen et but en même temps de toute moderne législation répressive, ainsi qu'au travail des détenus, problème le plus difficile que se trouve en face de tous les Etats sur lesquels pèsent le plus lourdement les charges pour la garde et l'entretien des détenus ».

« De là l'idée de l'exposition, organisée à Rome, des cellules de tous les pays de l'Europe (1) et la première exposition grandiose de tout ce qu'on obtient par l'œuvre des condamnés (2) ».

Ainsi s'exprimait un membre du Comité exécutif du Congrès pénitentiaire de Rome en rendant l'idée pratique dont s'était inspirée la Commission organisatrice du Congrès, quand elle décida de réunir et mettre à la disposition des savants qui le composaient tout le matériel qu'on croyait pouvoir être nécessaire ou utile pour la solution des questions importantes soumises à leur examen.

(1) Voir page 11 et suiv. de ce volume.

(2) F. DE RENZIS. — *L'exposition et le Congrès pénitentiaire. Impressions.* Dans la *Nouvelle Anthologie*. Livrais. XXIII, Vol. LIV. Rome 1885.

Déjà un premier essai dans ce but avait été fait à Stockholm à l'occasion du II^{ème} Congrès pénitentiaire international, qui y eut lieu en 1879 ; mais cette exposition, quoique très remarquable, étant limitée à la Suède, à la Norvège, au Danemark et à la prison d'Abo, en Finlande, ne permettait pas des études comparatives entre l'activité industrielle des prisons des différents pays, études auxquelles le Comité local de Rome attachait la plus grande importance.

Ainsi il s'adressa à tous les Gouvernements qui avaient accepté de prendre part au Congrès, en sollicitant leur concours, qui fut en général prêté avec empressement.

On avait destiné à cette exposition les vastes locaux du palais des Beaux-Arts, dont l'étage supérieur était occupé par la bibliothèque et par les salles de réunion des sections du Congrès.

Pour le classement des objets on avait adopté une répartition en groupes, dont le premier devait comprendre les produits de l'économie agricole et des industries extractives, le second les produits de l'industrie textile, le troisième les cuirs, peaux et travaux relatifs, le quatrième les travaux en métal, le cinquième les travaux en bois, le sixième les produits des arts graphiques, le septième la quincaillerie, mercerie et bijouterie, et le huitième, enfin, les autres produits et travaux en dehors de ceux indiqués pour les groupes précédents.

Quatorze Etats étrangers répondirent à l'appel, c'est-à-dire l'Angleterre, le Baden, la Bavière, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, les Etats-Unis d'Amérique, la France, la Hongrie, la Norvège, les Pays Bas, la Russie, la Suède et la Suisse.

Aux produits de ces Etats on avait réservé le côté droit de l'exposition, tandis que les salles à gauche étaient destinées aux produits des établissements italiens ; les produits du travail des établissements italiens affectés aux mineurs occupaient une salle séparée.

Les travaux confectionnés dans les prisons de la Grande-Bretagne n'étaient représentés que par des échantillons réunis par les soins du Comité exécutif du Congrès.

Ils comprenaient dans le II^{ème} groupe des tissus en coutil, en laine et en coton, des draps en couleur, des ficelles, des sacs à lettres et pour matelots.

Des pantoufles et des brosses se trouvaient dans le III^{ème} groupe, un presse-papiers en fer dans le IV^{ème}, un livre relié dans le V^{ème} et une planche en mosaïque dans le VII^{ème} groupe.

Naturellement ces échantillons ne pouvaient que bien imparfaitement

donner une idée de l'activité industrielle dans les prisons anglaises, mais le but du Comité était de présenter quelques exemplaires des travaux spéciaux de ces prisons, et, même bornée à ces proportions, l'exposition répondait au but proposé. — La valeur des objets susdits montait à fr. 93.68 ; celle des objets vendus à fr. 16.98.

Le Grand-duché de Baden avait envoyé des travaux faits dans les pénitenciers de Bruchsal (hommes et femmes), Fribourg et Manheim, dans les prisons de bailliage de Fribourg et dans les prisons de district d'Offembourg et de Rastall.

L'exposition badoise présentait une grande variété d'objets.

Pour le II^{ème} groupe les pénitenciers de Bruchsal et de Manheim avaient envoyé des tissus en fil et en coton, des nappes, des serviettes, des souliers et des brodequins en lisière, des objets de lingerie pour femmes finement brodés, des tapis et bon nombre de travaux de tailleur et de couturière, entre autres des uniformes pour gardes-forestiers, pour agents voyers, pour contrôleurs des finances, etc., et les prisons de bailliage de Fribourg (section des femmes) des bas en laine et en coton.

Dans le III^{ème} groupe on remarquait des bottes et des souliers pour hommes et pour femmes, fabriqués dans le pénitencier de Bruchsal, et des brosses de toute espèce envoyées par le pénitencier de Fribourg.

Le pénitencier de Manheim avait dans le IV^{ème} groupe un châssis élastique pour lit et des fers à repasser, et le pénitencier de Bruchsal des ustensiles en zinc de plusieurs modèles.

Dans le V^{ème} groupe le pénitencier de Bruchsal exposait une ruche perfectionnée, des tonneaux et des barriques pour vin et pour bière et des tablettes à livres tournantes, et les pénitenciers de Fribourg et de Manheim des travaux en vannerie, des caisses à bouteilles, à tabac ou pour bois et charbon, des nattes et autres objets en jonc et en paille.

On notait dans le VI^{ème} groupe des dessins faits dans les écoles des deux pénitenciers de Bruchsal et de Fribourg, et enfin dans le VII^{ème} groupe des travaux en cartonnage fabriqués dans le pénitencier de Bruchsal, des sacs et gargousses en papier et des doublures, aussi en papier, pour chapeaux, envoyés par les pénitenciers de Fribourg et de Manheim et par les prisons de district de Rastall et Offembourg.

Tous ces objets, confectionnés en général avec le plus grand soin, prouvaient à quel haut degré de perfection est arrivée l'industrie dans les prisons Badoises, et donnaient une idée de la direction et du développement du travail des détenus dans le Grand-duché.

La valeur totale des objets exposés montait à fr. 1,511.18, celle des objets vendus fut de fr. 417.76.

La Bavière avait exposé des objets confectionnés dans la maison de force d'Ebrach (section pour hommes), destinée à l'expiation des peines de travaux forcés de courte durée; dans le pénitencier de Kaiserslautern, dans lequel on expie toute peine de travaux forcés sans limitation de durée; dans le pénitencier de Kaisheim, près d'Augsbourg, qui contient des condamnés à de longues peines de travaux forcés; dans le pénitencier de Lichtenau (section pour hommes), destiné à l'expiation des peines de travaux forcés de durée moyenne; dans le pénitencier de Munich, qui reçoit les condamnés aux travaux forcés sans distinction de durée; dans la maison de force de Kassenburg et dans le pénitencier de St-Georges, près de Baireuth, qui ont une même destination; dans la maison de peine de Wasserburg (section pour femmes), dont la surveillance est confiée aux sœurs de charité; dans la prison d'Amberg, destinée à l'expiation des courtes peines d'emprisonnement; dans le pénitencier de Wurtzburg (section pour femmes); dans l'établissement de peine pour jeunes gens de Niederschönenfeld, près d'Augsbourg, destiné à l'expiation des mêmes peines; dans la prison de Salzbach, près de Nuremberg, destinée aux condamnés de courtes peines d'emprisonnement; et dans la prison de Zweibrücken, destinée aux hommes pour l'expiation des mêmes peines.

Pour le I^{er} groupe les établissements d'Amberg et de St-Georges avaient envoyé des sangles pour meubles, pour élévateurs, pour transmissions, etc.; l'établissement d'Ebrach des cordes et des ficelles, les établissements de Kaisheim, de Kaiserslautern, de Niederschönenfeld, de Munich et d'Amberg des tissus en fil, en coton et en laine, l'établissement de Kassenburg des échantillons de peluche en couleur et les établissements de Salzbach, de Wurtzburg, de Wasserburg et de Munich des effets de lingerie et de vestiaire confectionnés et brodés.

Dans le II^{ème} groupe on avait une collection de produits de la cordonnerie: bottes, bottines et souliers de toute espèce, fabriqués dans les établissements de Kaisheim et Kassenburg.

Le III^{ème} groupe comprenait de nombreux échantillons de listes dorées envoyées par le pénitencier de Kaiserslautern, des objets en vannerie et des nattes en jonc, confectionnés dans les établissements de Kassenburg et Zweibrücken.

Enfin dans le VIII^{ème} groupe on remarquait de nombreux objets de quin-

caillerie, des écrins, de petites boîtes à tabac et à cigares, des nœuds de serviette, etc., confectionnés dans le pénitencier de Lichtenau.

La fabrication des listes dorées dans la maison de force d'Ebrack, celle des chaussures dans le pénitencier de Kaisheim, des sangles dans l'établissement de St-Georges, des peluches et des travaux en vannerie dans l'établissement de Kassenburg, de la quincaillerie dans le pénitencier de Lichtenau sont exercées par entreprise, les autres travaux sont en régie.

Les objets exposés par la Bavière représentaient une valeur totale de fr. 4,242.75 et les objets vendus de fr. 1,377.93.

La Belgique avait présenté de nombreux échantillons de toutes les industries et des exploitations agricoles des établissements d'Anvers, Arlon, Bruges, Bruxelles, Courtrai, Dinant, Gand, Huy, Ypres, Liège, Louvain, Malines, Mons, Namur, Nivelles, Termonde et Tournai et de la Colonie agricole de St-Hubert.

L'Administration centrale exposait dans le I^{er} groupe une carte de la Belgique, des plans et des notices sur la Colonie annexée à la maison de réforme de St-Hubert, sur les animaux qu'on y élève et des instructions sur la panification; l'établissement d'Anvers avait envoyé des cigares et du chanvre non travaillé, celui de Malines des échantillons laine de brute et peignée.

Presque tous les établissements étaient représentés dans le II^{ème} groupe par des tissus en fil, en coton et en laine, par des effets confectionnés en lingerie et vestiaire, par des chaussures en lisière, par des broderies et des dentelles.

On remarquait surtout des tapis, imitation Smirne, style Arabe, et des étoffes pour rideaux, envoyés par la maison de réforme de Namur; des couvertures brodées et en dentelles, confectionnées dans l'établissement d'Anvers; des gants, des écharpes, des broderies et dentelles d'une perfection admirable, envoyés par les établissements de Bruxelles, d'Ypres, de Namur et de Termonde; des bas et des objets en tricotage, fabriqués dans les établissements de Gand, de Huy, de Malines et de Namur; des pantoufles et des chaussures en lisière, envoyés par les établissements de Nivelles et Termonde; des effets de lingerie pour femmes et pour enfants, confectionnés dans les établissements de Namur et de Bruxelles et, enfin, des uniformes pour gendarmes et pour soldats des différents corps de l'armée, confectionnés dans les établissements de Bruges et de Louvain.

Dans le III^{ème} groupe les établissements d'Anvers et de Bruges exposaient des souliers pour hôpitaux et pour la marine et des bottes à l'écuycère pour gendarmes; les établissements de Gand, de Liège, de Nivelles, de

Namur et de Termonde des chaussures de plusieurs espèces; l'établissement de Tongres des nattes en cuir, les établissements d'Anvers et Malines des brosses et des pinceaux et celui de Bruges des gants en peau pour jardiniers, pour vigneron et pour escrime.

Pour le IV^{ème} groupe les établissements de Gand, Nivelles, St.-Hubert et Namur avaient envoyé des meubles en fer pour maison et pour jardin, entre autres des paniers et des candélabres, des lanternes et des lustres en fer battu, fabriqués dans l'établissement de St.-Hubert, travail exquis, d'une finesse remarquable; des lacets et souricières et autres ustensiles avaient été envoyés par les établissements de Gand et de Mons et des objets de serrurerie par les établissements de Liège, Louvain et Namur.

Les établissements de Gand, Louvain, Malines, Mons et Tournai avaient envoyé au V^{ème} groupe des caisses, des tonneaux et des meubles, parmi lesquels une armoire, style Louis XIV, excellent ouvrage de ce dernier établissement, et une grande armoire en chêne, style Renaissance, envoyé par la maison de réforme de St.-Hubert. Des établissements de Bruxelles, Courtrai, Ypres, Louvain, Mons et Tournai on avait de nombreux objets en vannerie et des nattes en jonc et en paille.

Dans le VI^{ème} groupe les établissements de Bruxelles, Gand, Namur, Anvers, Huy, Liège et Louvain avaient exposé des échantillons de peinture sur ivoire, sur papier Bristol et sur parchemin, des dessins et des reliures de livres, des enveloppes et des sachets.

Des objets de quincaillerie et de fourniture pour uniformes militaires, ainsi que des bibelots et des jouets pour enfants se trouvaient dans le VII^{ème} groupe, confectionnés dans les établissements d'Anvers, Arlon, Gand, Louvain, Malines et Namur, et plusieurs autres objets, parmi lesquels on remarquait un *nuctographe* (machine pour écrire sans lumière); des cahiers, des tableaux et des bancs pour école avaient été envoyés pour le VII^{ème} groupe par les établissements de Gand, Louvain, Namur et Tournai. Enfin l'Administration Centrale des prisons belges avait envoyé une voiture cellulaire pour chemins de fer, généralement admirée par sa solidité et la perfection de ses aménagements intérieurs.

La collection des objets exposés par la Belgique était surtout remarquable par la variété et par une exceptionnelle finesse d'exécution.

Tous ces objets avaient une valeur de fr. 22,703.16, dont la vente produisit fr. 5,781.15.

Les établissements du Danemark, dont les produits figuraient à l'exposition, sont ceux de Vridsløselille, de Horsens et de Christianshavn.

Le pénitencier de Vridsløselille est destiné aux condamnés aux travaux forcés, qui y subissent en séparation absolue les peines de 8 mois à six ans. Les cellules sont au nombre de 400, mais la moyenne des détenus dans l'année 1884-85 ne fut que de 321.

Le pénitencier de Horsens reçoit les condamnés aux travaux forcés de 8 mois à perpétuité. L'établissement comprend 48 cellules pour le jour et pour la nuit, dans lesquelles on expie en séparation modifiée (en commun pendant l'office) les peines aux travaux forcés de 8 mois à 6 ans, 400 cellules pour la nuit, 20 salles pour ateliers des condamnés depuis 8 mois à perpétuité qui travaillent en commun, et, enfin, un dortoir en commun pour 30 détenus. La population moyenne du pénitencier a été en 1884-85 de 340 condamnés.

Le pénitencier de Christianshavn est destiné aux femmes pour l'expiation, partie en séparation absolue, partie en séparation modifiée, partie en commun, des peines aux travaux forcés de 8 mois à perpétuité. L'établissement comprend 84 cellules pour le jour et pour la nuit, 208 cellules pour la nuit, 15 salles pour ateliers et 4 dortoirs en commun. La moyenne quotidienne des condamnées a été dans l'année 1884-85 de 185.

La main-d'œuvre des condamnés en Danemark est louée à des entrepreneurs selon des cahiers des charges approuvés par ordonnance royale. Les contrats durent 5 ans au moins.

Les travaux qu'on exécute pour ces entrepreneurs sont bien différents. Les détenus n'ont qu'une part très mince dans le bénéfice, qui revient à peu près à 20 francs en moyenne par individu et par an, dont ils peuvent dépenser dans le pénitencier seulement la moitié.

En 1884-85 la moyenne des détenus travaillant pour les entrepreneurs était de 263 dans le pénitencier de Vridsløselille, de 257 dans le pénitencier de Horsens et de 132 dans celui de Christianshavn.

Dans le I^{er} groupe le pénitencier de Vridsløselille avait exposé des échantillons d'étoupe et dans le II^{ème}, ainsi que celui de Horsens, des tissus en fil, en laine et en coton, des nappes et des serviettes; les pénitenciers de Horsens et Christianshavn des bas, des gilets et autres effets tricotés en laine, des dentelles, et des effets de vêtement pour femmes et pour enfants, confectionnés et brodés.

Le pénitencier de Vridsløselille avait envoyé pour le III^{ème} groupe des chaussures de plusieurs espèces, des brosses et des époussettes, des balais de houx et des pinceaux; pour le IV^{ème} groupe des seaux pour le lait, des boîtes à café et des fers et serrures pour portes et fenêtres; pour le V^{ème}

groupe des outils pour menuisier, des armoires, des caisses, des objets en vannerie et l'établissement de Christianshavn un tambour avec navette et fuseaux pour confection de dentelles.

Ce dernier établissement avait aussi envoyé pour le VI^{ème} groupe des dessins percés à jour pour travaux en dentelles, le pénitencier de Vridsløselille des dessins pour meubles, des enveloppes et des livres pour notes et pour comptes, et pour le VII^{ème} groupe des épingles de sûreté et un jeu de *cricket*.

Les objets exposés par le Danemark sont en général d'une grande simplicité et d'usage commun, mais d'une exécution soignée, tout à fait spéciale.

La valeur totale des objets exposés était de fr. 3,247.62, et les ventes montèrent à fr. 1,052.32.

L'Espagne présentait des échantillons des travaux faits dans les pénitenciers de Madrid, Valence (*St-Augustin*) et Valladolid, envoyés par les soins du Conseil de surveillance et de patronage.

On remarquait dans le II^{ème} groupe des échantillons de toile et des serviettes fabriquées dans l'établissement de Valence, des couvertures en laine, des broderies, des effets de vêtement, une veste pour détenu et un uniforme pour pompier, confectionnés dans le même établissement et dans celui de Madrid.

Dans le III^{ème} groupe se trouvaient des chaussures, des sandales et des bottines, envoyées par les établissements de Valence, Valladolid et Madrid, et des sangles et un casque en cuir pour pompier, envoyés par ce dernier établissement.

Les trois pénitenciers exposaient dans le IV^{ème} groupe des clous en cuivre, des freins, des étriers, des éperons en acier et une hache pour pompier.

Enfin pour le V^{ème} groupe l'établissement de Valence avait envoyé des cuvettes, des tonneaux, des sandales et des corbeilles en paille, le pénitencier de Madrid de petits meubles et des travaux en paille, et l'établissement de Valladolid des chapeaux, aussi en paille.

Les objets exposés par l'Espagne n'étaient pas nombreux, mais ils étaient suffisants pour prouver le grand intérêt avec lequel le Conseil de surveillance des prisons cherche à exciter l'activité industrielle des détenus.

Les ventes faites montèrent à fr. 77.60 sur une valeur totale de fr. 301.65.

Des objets en grand nombre pour l'exposition avaient été envoyés par les Etats-Unis d'Amérique, mais malheureusement la plupart des caisses n'arrivèrent qu'après la clôture de l'exposition.

Toutefois dans la II^{ème} groupe on avait des effets de vêtement pour détenus et autres objets confectionnés pour hommes, femmes et enfants, dans le IV^{ème} des chaînes pour navires, dans le V^{ème} des bordures dorées, des chaises et des tapis en paille, dans le VI^{ème} des livres reliés et enfin dans le VII^{ème} de petits meubles pour poupées. Tous ces objets avaient été envoyés par le pénitencier de Philadelphie, dont les inspecteurs prêtèrent leur concours avec le plus grand empressement.

Ces objets n'étaient qu'un petit échantillon de l'activité des détenus américains, qui, comme nous avons déjà dit, aurait pu être bien plus largement représentée, si les envois faits ne fussent pas arrivés trop tard pour figurer à l'exposition.

Les objets exposés avaient une valeur de fr. 266.64, et les ventes faites ont produit fr. 40.90.

La France était représentée à l'exposition dans tous les groupes par un grand nombre de produits, objets et dessins envoyés non seulement par les principaux établissements pénitentiaires, mais aussi par les Colonies agricoles, les Maisons de refuge et de réforme, la Société de patronage pour les libérés et la Société générale des prisons.

On remarquait dans le I^{er} groupe des échantillons de marbre poli envoyés par l'établissement de Brignais, du cidre, du blé, de la farine et des légumes envoyés par la Colonie de Douaires, des échantillons de vin envoyés par les Colonies de St-Hilaire et St-Maurice et différents produits agricoles envoyés par la Maison de refuge de Rouen et la Colonie de Val-d'Yèvres.

Le II^{ème} groupe comprenait des étoffes en coton, en laine et en velours, des nappes et des serviettes envoyées par les établissements pénitentiaires de Bavilliers, Belle-Isle, Clairvaux, Clermont, Loos, Melun, et par la Colonie de Moisselles; un grand assortiment d'effets de lingerie et de vêtement pour hommes, femmes et enfants confectionnés dans les établissements d'Albertville, d'Auberive, de Bavilliers, de Belle-Isle, de Limoges (*Bon Pasteur*), Cadillac, Rennes, Clairvaux, Dijon, Landernau, Loos, Melun, Nancy-sur-Seine, St-Anne-d'Avray, St-Eloi, par la Société de patronage, par la Société générale des prisons, par la maison de refuge de Rouen et par les Colonies de Briguais, de St-Foy, de St-Eloi, de Moisselles et de Douaires; des broderies par les établissements de Bavilliers, Limoges (*Bon Pasteur*), Nancy-sur-Seine et par la maison de refuge de Rouen, et, enfin, des effets de vêtement pour détenus et des uniformes pour gardiens, confectionnés dans le pénitencier de Melun.

Des chaussures de plusieurs espèces, des sandales et des pantoufles, fi-

guraient dans le III^{ème} groupe, envoyés par les établissements de Belle-Isle, Dijon, Lambèse, Marseille, Melun, Rouen, St.-Bernard, St.-Eloi, St.-Hilaire et par les Colonies de Douaires et Moisselles; des valises et autres objets en cuir envoyés par l'établissement d'Eynes et de St.-Hilaire, des brosses confectionnées dans les établissements de Loos, Rouen et Tours; des casques pour pompier, des képis pour gardiens envoyés par la Colonie de Moisselles, etc.

Pour le IV^{ème} groupe les Colonies de Brignais et de Douaires et les établissements de Clairvaux, Lambèse, Lyon, Rouen, St.-Bernard, St.-Eloi avaient envoyé des ustensiles d'usage domestique, des machines et outils pour l'agriculture; les pénitenciers de Melun et de Poissy des meubles en fer, la Colonie de Moisselles une clochette électrique et des échantillons de clefs, et l'établissement d'Eynes des tissus métalliques.

Egalement, pour le V^{ème} groupe, les Colonies de Douaires, de Brignais et les établissements de St.-Bernard et de St.-Hilaire avaient envoyé des outils en bois pour l'agriculture et des meubles pour jardin, l'établissement d'Avignon de nombreux échantillons d'objets en vannerie, le pénitencier de Clairvaux des outils pour menuisier, les établissements de Limoges, Douaires, Lambèse, Loos, Melun, Rouen, St.-Anne-d'Avray, St.-Eloi et la Société de patronage de *St.-Joseph* des meubles, les établissements d'Eynes, de Lyon et de Gallion des sandales, des boîtes et des caisses de plusieurs modèles, la Société générale des prisons et l'établissement de Cadillac des modèles de wagons cellulaires et l'établissement de Tours des nattes en jonc et en paille et des corniches.

Dans le VI^{ème} groupe on remarquait des cahiers d'école, des dessins, des plans et des photographies, envoyés par les établissements d'Auberive, Bavilliers, Belle-Isle, Limoges, Cadillac, Douvain, Eysses, Gaillon, Lambèse, Melun, Nancy, Nantes, Neville, Nimes, Oran, Rennes, Poissy, Riom, Rouen, St.-Anne d'Avray, St.-Eloi, par la Société de patronage et par les Colonies de Douaires, St.-Foy et Val d'Yèvres.

Les établissements de Bavilliers, Brignais, Limoges, Cadillac, Clairvaux, Douaires, Lambèse, Melun, Moisselles, St.-Anne-d'Avray, St.-Eloi, St.-Hilaire et Tours avaient envoyé pour le VII^{ème} groupe des objets de fantaisie, de bijouterie, de quincaillerie, des poupées, des boîtes à allumettes et des échantillons de papeterie.

Le VIII^{ème} groupe, enfin, comprenait des tableaux et des rapports, des objets de physique, des montres avec étui, envoyés par les Colonies de Douaires, St.-Foy et Moisselles, par la Maison de refuge de Rouen, par

les établissements de Lambèse, Poissy et St.-Eloi et par la Société de patronage de *St.-Joseph*, et deux projets complets pour prison cellulaire, avec cahiers des charges et devis, présentés par la Société générale des prisons.

L'exposition française offrait une très grande variété de produits, depuis les objets les plus usuels jusqu'aux meubles et aux tissus les plus finement travaillés.

Les ventes auraient été sans doute bien considérables, mais l'Administration pénitentiaire française, tout en offrant largement son concours, avait préalablement déclaré que les objets envoyés pour l'exposition n'étaient pas à vendre.

Des échantillons des principaux produits des établissements pénitentiaires de la France furent laissés par l'Administration française à l'Administration des prisons italiennes pour être déposés dans le Musée pénitentiaire fondé à Rome, près de l'établissement de *Regina-Cœli*.

La Hongrie, qui en 1885 avait eu une splendide exposition nationale à Buda-Pest, dans laquelle l'industrie des prisons avait figuré avec honneur, avait envoyé bon nombre de produits des établissements pénitentiaires, dont plusieurs avaient déjà figuré à cette exposition.

Six pénitenciers pour hommes: Illava, Lipótvar, Munkacs, Nagy-Enyed, Szamos-Ujvar, Vác et un pour femmes, Maria-Nostra, 12 prisons: Brassò, Eger, Gyulafekérvár, Ypolisug, Kalocsa, Keeskemét, Kolosvar, Miskolcz, Satoralia-Uheli, Szged, Vrisujsrállás, Zombor et un établissement d'éducation correctionnelle, Aszod, avaient envoyé des collections très variées et tout à fait remarquables de produits.

Dans le II^{ème} groupe le pénitencier de Lipótvar exposait une collection de ficelles, cordelettes, cordes, câbles et sangles de toute espèce et avec les établissements de Nagy-Enyed et Szged des toiles et autres tissus pour nappes et serviettes. Le pénitencier de Szamos-Ujvar avait envoyé des draps, des tapis et des couvertures en laine et des uniformes pour gardiens de prison, tandis que les établissements de Lipótvar et Vácz présentaient, le premier des effets de vêtement pour détenus, le second une collection variée d'uniformes pour les différents corps de l'armée et pour gardiens de prison. Le pénitencier de Vácz avait également envoyé des guêtres, des gants, des pourpoints et des bas en laine et autres objets tricotés, et celui de Maria-Nostra des dentelles, des tapis et des garnitures brodées, pour lit et entre les autres broderies, un grand tableau représentant la Vierge, d'un travail exquis et d'une finesse remarquable.

Pour le III^{ème} groupe, les établissements d'Aszod, Lipótvar, Munkacs, Szamos-Ujvar et Vác avaient envoyé des boîtes, bottines et pantoufles en feutre, les établissements de Gyulafekervar, Munkacs et Szeged des brosses, des balais, des époussettes, des pinceaux et des gants en crin.

Les pénitenciers d'Illava et Lipótvar et la Maison correctionnelle d'Aszod exposaient dans le IV^{ème} groupe des lits en fer, des outils pour vanniers, jardiniers et pompiers et des ustensiles en tôle et en zinc, le pénitencier de Vác des tissus en fil de fer, des serrures et une petite cuisine économique, l'établissement de Nagy-Enyed un four en lame de fer et l'établissement de Satoralia-Ujheli un pressoir pour huile.

Presque tous les établissements étaient représentés dans le V^{ème} groupe et surtout les pénitenciers d'Illava, de Szamos-Ujvar et de Vác et la Maison correctionnelle d'Aszod par des meubles, dont plusieurs en marqueterie de travail exquis, les établissements de Munkacs, Eger, Szamos-Ujvar et Vác par des tonneaux et des barriques, les établissements d'Jpolisag, Kalocsa, Keskemet, Mejkolg, Munkacs, Nagy-Enyed, Satoralia-Ujheli, Brassó, Vrisujssállás, Szeged, par des objets en paille et en vannerie, des nattes en jonc et des pantoufles pour bain.

L'établissement de Brassó avait envoyé un étui pour musique et des livrets pour comptes au VI^{ème} groupe, et dans le VII^{ème} on remarquait des joujoux pour enfants, envoyés par les établissements de Kolosvar et Munkacs, des objets en passementerie envoyés par le pénitencier de Kalocsa, des manches et cannes pour parapluies confectionnés dans les pénitenciers d'Illava et Lipótvar et dans la Maison correctionnelle d'Aszod.

Enfin dans le VIII^{ème} groupe on avait des livres d'école, des modèles de calligraphie et des dessins de meubles, envoyés par l'établissement correctionnel d'Aszod.

Les objets envoyés pour l'exposition par le Royaume de Hongrie avaient en tout une valeur de fr. 5,781.92, et il en fut vendu pour fr. 2,669.07.

L'Administration des prisons hongroises laissa tous les produits non vendus à l'Administration des prisons italiennes, qui les destina au musée pénitentiaire institué, comme nous avons déjà dit, près du pénitencier de *Regina-Coeli* à Rome.

La Norvège avait envoyé pour l'exposition une collection de produits des pénitenciers pour hommes d'Aakeberg et Akershus et de l'établissement pour femmes à Christiania.

Ces produits, très variés, représentaient la grande tout aussi bien que la petite industrie.

Ainsi on voyait dans le II^{ème} groupe des tissus de tout genre, draps et toiles, couvertures en laine pour lit et couvertures grossières, vêtements pour détenus, laine filée, blanche et grise, objets en tricot, écharpes, caleçons, bas et châles de voyage, envoyés principalement par la maison centrale de Christiania; dans le III^{ème} groupe, des boîtes, des pantoufles et des brodequins, des valises et des courroies pour manteaux, confectionnés dans les pénitenciers d'Aakeberg et Akershus.

Dans le IV^{ème} groupe le pénitencier d'Aakeberg exposait des serrures, des meubles en fer, des seaux et des baquets en zinc et le pénitencier d'Akershus également des meubles en fer et des canifs.

Ces deux pénitenciers avaient envoyé pour le V^{ème} groupe des travaux en menuiserie et en ébénisterie, des nattes en jonc et en fillasse de coco, et des modèles pour meubles.

Dans le VI^{ème} groupe se trouvait une collection d'enveloppes à lettres envoyée par le pénitencier d'Aakeberg et dans le VII^{ème} des objets en cartonage, des joujoux pour enfants, des ustensiles en bois sculpté, des écrans et des boîtes, envoyés par les deux pénitenciers susmentionnés.

Tous ces objets avaient une valeur de fr. 2,005.76 et les ventes faites montèrent à fr. 1,549.95.

Les Pays-Bas avaient envoyé des échantillons assez nombreux de produits confectionnés dans les pénitenciers, sans toutefois indiquer le lieu de production.

On remarquait dans le II^{ème} groupe des ficelles, des cordes et des câbles, des sangles, des échantillons de toiles de plusieurs espèces, depuis les plus grossières jusqu'aux plus fines, des pantalons et des sacs à souliers et à brosses pour l'armée et pour la marine; dans le III^{ème} groupe des souliers en toile et pour l'armée, des brosses, housoirs, balais et frottoirs en tout genre; dans le IV^{ème} groupe des seaux en zinc, des embrasses et autres objets en cuivre et des chaînes pour pompiers; dans le V^{ème} des meubles, des ustensiles en bois, des échantillons de bouchons en liège, des nattes en jonc et en coco et des paillons (enveloppes pour bouteilles); dans le VI^{ème} groupe des imprimés, des calendriers et des livres pour comptes, enfin dans le VII^{ème} des jouets pour enfants, des échantillons de boutons, des objets pour jardinage et un assortiment de boîtes de toutes grandeurs.

La valeur totale des objets exposés, non compris les échantillons sans indication de prix, était de fr. 379.73 et les ventes réalisées furent de fr. 238.57.

L'Administration générale des prisons russes avait envoyé pour l'exposition des échantillons des travaux faits dans l'Asile correctionnel Roukawichnikoff

de Moscou, dans la Colonie agricole de St.-Petersbourg, dans la Colonie pour jeunes détenus de Stoadzenetz (Varsovie) et dans les prisons de Breste-Kujarsk, Kalvarie, Kieltz, Kaliche, Lublin, Plotzk, Sandomir, Sieradz et Varsovie, parmi lesquels étaient les travaux en cuir et en ébénisterie les plus remarquables par leur perfection d'exécution.

Le II^{ème} groupe comprenait des effets de vêtement pour jeunes détenus, confectionnés dans la Colonie de Stoadzenetz, des échantillons de fil de chanvre et de laine, de ficelles et cordages envoyés par les prisons de Kalvarie, Kieltz, Lublin, Plotzk, Varsovie, et des objets de vêtement et lingerie pour femmes et enfants, confectionnés dans la Maison centrale pour femmes à Varsovie.

Le III^{ème} groupe renfermait des bottes à l'écuyère et de chasse et autres chaussures confectionnées dans l'Asile Roukawichnikoff, dans la Colonie de Stoadzenetz et dans la prison de Varsovie; le IV^{ème}, de petits meubles en fer, des serrures, des outils pour menuisier et pour jardinier, envoyés par l'Asile susdit et par la Colonie agricole de St.-Petersbourg; le V^{ème}, des meubles en chêne et en bouleau, des bancs et des tables pour écoles, un échiquier avec dés en ivoire, confectionnés dans l'Asile Roukawichnikoff et dans les Colonies de St.-Petersbourg et de Stoadzenetz; dans le VI^{ème} groupe, des livres reliés et dans le VII^{ème} des boutons, des portefeuilles, des jeux de *criket* et des quilles, les uns et les autres envoyés par l'Asile Roukawichnikoff.

La vente de ces objets produisit fr. 557.50 sur une valeur totale de fr. 1,779.62.

L'Administration générale des prisons russes et les Administrations de l'Asile Roukawichnikoff et de la Colonie de Stoadzenetz laissèrent les objets non vendus à la disposition de l'Administration des prisons italiennes, qui les destina à augmenter le Musée pénitentiaire de Rome.

Le Royaume de Suède était représenté par le pénitencier pour femmes de Gothembourg, par l'école d'agriculture de Hall et par les établissements de Langholmen, Nya-Varfvet, Malmö, Norrköping, Norrmalm et Gothembourg.

Pour le II^{ème} groupe le pénitencier de Norrmalm avait envoyé des tissus pour serviettes et essuie-mains, des châles, des cravates, des bas, des caleçons, des jupons et autres objets tricotés en laine, et les établissements de Gothembourg, Norrmalm et Norrköping, des couvertures et des effets de lingerie et de vêtement pour hommes, femmes et enfants, confectionnés et brodés.

Des produits de cordonnerie et une collection de brosses figuraient dans le III^{ème} groupe, envoyés par les pénitenciers de Langholmen et Nya-Varfvet

et dans le IV^{ème} des freins, des étriers et des éperons, fabriqués dans le pénitencier de Malmö.

Des échantillons de meubles sculptés, confectionnés avec goût, des cassettes élégantes et des bouchons en liège avaient également été envoyés pour le V^{ème} groupe par la Colonie de Hall et les deux établissements susdits, qui figuraient aussi dans le VI^{ème} groupe avec des livres reliés.

Ces produits, qui ne pouvaient donner sûrement qu'une faible idée de l'activité industrielle des prisons en Suède, avaient en tout une valeur de fr. 638.57 et furent tous vendus, ayant été achetés pour la plus grande partie par le Comité exécutif du Congrès, qui destina les objets les plus remarquables au Musée pénitentiaire de Rome.

La Suisse avait envoyé une riche collection de produits confectionnés dans les pénitenciers de Lausanne, Lenzbourg, Neuchâtel et Zurich.

Ces deux derniers établissements figuraient dans le I^{er} groupe par des échantillons de bois à brûler.

Des tissus en lin et en coton, des nappes et des serviettes, des couvertures en laine et en mi-laine avaient été envoyés pour le II^{ème} groupe par les quatre pénitenciers; des ouvrages en tricot, des effets de lingerie et de vêtement, confectionnés et brodés, spécialement par les pénitenciers de Lausanne et Neuchâtel.

Dans le III^{ème} groupe on remarquait des pantoufles en lisière, des chaussures de tout genre pour hommes, femmes et enfants, fabriquées dans les établissements susdits et des brosses envoyées par le pénitencier de Lausanne.

Entre les objets du IV^{ème} groupe figurait un vélocipède construit dans le pénitencier de Zurich et parmi les objets du V^{ème} un banc et une table pour école, envoyés par le pénitencier de Neuchâtel, des travaux d'ébénisterie, des meubles sculptés et pour jardin confectionnés dans le même établissement et dans les pénitenciers de Lausanne et de Zurich, des baquets, des barriques et autres ouvrages en tonnellerie, envoyés par les pénitenciers de Lenzbourg, Neuchâtel et Zurich, des objets en vannerie en tout genre fabriqués dans les deux premiers établissements et dans le pénitencier de Lausanne, et des nattes en paille, en coco et en jonc fabriquées dans les pénitenciers de Lenzbourg, Zurich et Neuchâtel.

Dans le VI^{ème} groupe on remarquait des épreuves de lithographie, des enveloppes à lettres, des cahiers pour école et des livres reliés; dans le VII^{ème} des bibeloteries, des ouvrages en cartonnage et des échantillons du travail libre des détenus, sur lesquels s'arrêtait avec le plus vif intérêt l'attention des visiteurs.

Les objets exposés par les pénitenciers suisses avaient une valeur de fr. 2,920.45 et les objets vendus de fr. 1,682.95.

En résumé, les produits exposés dans la section étrangère représentaient en tout une valeur de fr. 45,872.73 et les ventes réalisées une valeur de fr. 16,101.25

Parmi les établissements italiens ont concouru à l'exposition 13 pénitenciers et une Colonie pour condamnés aux travaux forcés, c'est-à-dire les établissements d'Alghero, Ancone, Cagliari, Civitavecchia, Finalborgo, Gênes, Nisida, Piombino, Portoferraio, Pozzuoli, Procida, St.-Etienne près de Naples, Rome (Section des *Mantellate*) et Castiadas; 17 pénitenciers pour réclusionnaires, soit: Aversa, Bergamo, Civitacastellana, Fossano, Lecce, Milan, Oneille, Orvieto, Paliano, Pallance, Parme, Rome (*Regina-Cæli*), Rome (*Thermes de Dioclétien*), Spoleto, Tempio, Terracina et Venise; 3 pénitenciers pour condamnés à l'*Ergastolo* et à la maison de force selon le code toscan, Lucques, St.-Geminiano et Volterra; 7 Maisons correctionnelles pour condamnés à l'emprisonnement, Castelfranco, Florence, Montesarchio, Narni Saliceta-St.-Julien, Saluces et Sulmone; 2 Maisons de relégation: Gavi et St.-Léo; 4 Colonies pour toutes les peines, moins les travaux forcés: Capraia, Gorgona, Isili et Pianosa; 1 Maison de détention pour adultes condamnés à la peine de la *custodia*, Reggio-Emilia; en tout 48 établissements de peine pour hommes et 5 pénitenciers pour femmes condamnées à toutes les peines: Messine, Pérouse, Rome, Trani et Venise; 2 Maisons d'arrêt: Milan et Rome; 4 Maisons d'éducation correctionnelle et d'internement pour mineurs: Bologne, Pise, Tivoli et Turin; 1 Maison d'éducation correctionnelle et d'internement pour mineures, Pérouse; 8 Réformatoires pour mineurs: Assisi, Brescia, Gênes, Mantoue, Pérouse, Treviso, Turin et Venise; 3 Réformatoires pour mineures: Chieti, Crema et Treviso et enfin 2 établissements de réclusion militaire, Gaeta et Savone.

C'étaient en tout 73 établissements, dont 62 publics, entretenus aux frais du Gouvernement et 11 institutions privées, destinées à l'internement des mineurs égarés ou coupables, sous la surveillance de l'Etat.

Les établissements de peine du Royaume d'Italie, excepté les pénitenciers militaires, sont au nombre de 95, dont 21 pour condamnés aux travaux forcés, 4 Maisons de force et pour condamnés à l'*ergastolo*, 21 Maisons de réclusion, 8 Maisons correctionnelles pour condamnés à l'emprisonnement, 5 Maisons de relégation, 6 Colonies pénales, dont 2 pour condamnés aux travaux forcés et 4 pour toutes les peines, 2 Maisons de punition pour condamnés à toute peine moins les travaux forcés, 13 Maisons ou sections pour

condamnés invalides ou malades incurables, dont 4 pour les condamnés aux travaux forcés et 9 pour les autres peines, 8 Maisons d'éducation correctionnelle, 1 pour adultes condamnés à la *custodia* et 7 pour mineurs, 7 Maisons de peine pour femmes condamnées à toutes les différentes peines. On a enfin 19 Réformatoires privés pour mineurs et 21 pour mineures.

Tous ces établissements ont une population moyenne journalière de 39,000 détenus, sur lesquels on en compte 28,000 environ occupés à des travaux divers.

Ces deux chiffres, à première vue, paraîtront peut-être peu proportionnés, mais il faut considérer qu'en conséquence des règlements en vigueur tout premier stage des différentes peines doit être expié dans l'isolement absolu et, seulement cette période passée, le détenu est admis à travailler; enfin que plusieurs établissements se trouvent dans des positions peu favorables où il est difficile d'exploiter d'une manière profitable le travail des condamnés, surtout à cause des difficultés de transport.

Il faut aussi ajouter qu'en indiquant le nombre des condamnés occupés, on n'a tenu compte que des industries effectives, en laissant de côté les occupés dans les services intérieurs ou domestiques, cuisiniers, infirmiers, barbiers, blanchisseurs, balayeurs, etc., dont le nombre assez important contribue à restreindre le nombre des condamnés sans occupation; ainsi en ajoutant aux travailleurs et aux occupés dans les services intérieurs les malades, les punis, les condamnés isolés pour une certaine période avant la libération, on verra que la disproportion entre les occupés et les inoccupés que nous venons de noter est plus apparente que réelle, plus relative qu'absolue.

Nous faisons suivre quelques notices sur les établissements qui étaient représentés à l'exposition.

Le Bagne pénal d'Alghero a une population moyenne de 673 condamnés, dont 162 travaillant en régie et 14 par entreprise ou commission. Les premiers étaient 51 agriculteurs, 1 tailleur de pierres, 20 cordonniers, 7 forgerons, serrurier, étameurs et horlogers, 2 chaudourniers, 41 menuisiers, ébénistes, charpentiers et travailleurs sur paille, 40 tailleurs; les seconds étaient 3 tailleurs de pierres, 2 tricoteurs, 3 maçons et manœuvres, 6 tisserands ou employés dans la filature de chanvre.

Le Bagne pénal d'Ancone compte une moyenne journalière de 837 forçats et 436 sont occupés dans les différentes industries, soit: en régie 35 cordonniers, 28 forgerons et fabricants de meubles en fer, 116 charpentiers, menuisiers, ébénistes et tourneurs, 84 occupés au lainage, 44 tailleurs et 37 tisserands, 344 en tout; et 92 occupés par entreprise ou commission, dont

40 cordonniers, 4 menuisiers, 25 tailleurs, 16 tisserands et 7 maçons et manœuvres.

Dans le Bagne de Cagliari la population moyenne est de 1,005 condamnés, dont 448 sont occupés de la manière suivante : 78 en régie, savoir 62 agriculteurs, 2 cordonniers, 2 forgerons, 2 menuisiers, 10 tailleurs ; 340 par entreprise ou commission, soit 12 tailleurs, 6 maçons et manœuvres et 322 saliniers.

Le Bagne pénal de Civitavecchia, un des plus importants du Royaume, a une moyenne journalière de 1524 forçats, y comprise la section des condamnés occupés aux salines de Corneto. Les travailleurs sont au nombre de 785, soit 50 en régie, 6 agriculteurs, 2 cordonniers, 6 forgerons, 4 menuisiers et 32 tailleurs ; 735 par entreprise ou commission, dont 220 maçons et manœuvres, 28 cordonniers, 10 forgerons et serruriers, 26 charpentiers, menuisiers et ébénistes, 102 saliniers, 325 tisserands et 24 occupés dans différentes industries.

Dans le Bagne de Finalborgo on a en moyenne 584 condamnés, dont 101 seulement sont occupés au travail industriel ; en régie 2 cordonniers, 3 boulangers et 9 tailleurs, 14 en tout, et 87 par entreprise ou commission, soit 16 cordonniers, 2 menuisiers, 3 tailleurs, 57 tisserands, 7 tricoteurs et 2 maçons.

Le Bagne pénal de Gênes (1) compte une population de 522 forçats, sur lesquels 311 sont occupés dans les différents ateliers, 34 travaillent en régie, c'est-à-dire 15 tricoteurs, 2 cordonniers, 3 menuisiers, 14 tailleurs ; et 277 par entreprise ou commission, soit 96 cordonniers, 4 ouvriers sur chanvre, 10 forgerons et serruriers, 1 menuisier, 7 tricoteurs, 7 tailleurs, 137 tisserands et 15 maçons ou manœuvres.

Dans le Bagne de Nisida on a en moyenne une population de 885 condamnés, dont 92 travaillent en régie, soit 11 cordonniers, 4 forgerons, 5 menuisiers, 31 tailleurs, 11 tisserands et 30 agriculteurs, et 87 par entreprise ou commission, dont 16 cordonniers, 6 ouvriers sur étoupe, 52 tricoteurs, 13 maçons ou manœuvres, 179 en tout.

Le Bagne de Piombino contient en moyenne 550 condamnés, dont 261 sont occupés dans les industries, 24 en régie, 237 par entreprise ou commission. Les premiers étaient 1 jardinier, 5 cordonniers, 18 tailleurs ; les seconds, 12 cordonniers, 168 forgerons, 18 menuisiers, 2 ouvriers sur paille, 7 tailleurs, 26 maçons et manœuvres et 4 travaillant dans différentes industries.

Les condamnés du Bagne pénal de Portoferraio sont en moyenne 574

et 191 se trouvent occupés dans les ateliers ; 115 en régie, c'est-à-dire 32 menuisiers et ébénistes, 25 forgerons, 3 cordonniers, 6 tailleurs, 26 tisserands, 9 vanniers, 4 dans diverses industries de moindre importance, et 76 par entreprise ou commission, dont 11 agriculteurs, 19 maçons ou manœuvres, 4 menuisiers, 15 cordonniers, 3 tailleurs, 9 tisserands, 10 travaillant aux salines et 5 dans différentes autres industries.

Le Bagne de Pozzuoli comprend 635 forçats ; 315 en moyenne sont occupés, dont 169 en régie et 146 par entreprise ou commission. Les premiers étaient 92 cordonniers, 18 forgerons, 20 menuisiers, 19 tailleurs, 16 tisserands ou tricoteurs, 4 ouvriers sur paille ; les seconds, 32 cordonniers, 2 tisserands, 6 ouvriers sur étoupe, 12 maçons et manœuvres, 4 ouvriers sur paille, 90 occupés dans une carrière de pierre.

Dans le Bagne de Procida on a en moyenne 874 condamnés et 473 d'entre eux travaillent dans les ateliers, dont en régie 17 cordonniers, 7 agriculteurs, 12 cordiers, 15 forgerons, 25 menuisiers et ébénistes, 68 tailleurs, 167 tisserands, fileurs et teinturiers, 24 occupés dans différentes industries, soit 335 en tout, et 138 par entreprise ou commission : 58 cordonniers, 1 menuisier, 18 tisserands et fileurs, 37 maçons, et 24 travaillant dans différentes industries.

Le Bagne de St.-Etienne près de Naples, contient 741 forçats, dont 269 occupés dans les industries ; 193 en régie, soit 9 cordonniers, 5 forgerons, 5 menuisiers, 14 tailleurs, 160 fileurs, et 76 par entreprise ou commission, dont 11 agriculteurs, 16 cordonniers, 48 maçons ou manœuvres, 1 tricoteur.

La section des forçats, dite des *Mantellate*, existant près du pénitencier de Regina-Cœli à Rome, comprend en moyenne 59 condamnés, qui tous sont occupés dans la typographie et dans l'atelier y annexé des relieurs, au service de l'Administration. Cette imprimerie publie la *Feuille officielle*, la *Statistique des prisons*, l'*Annuaire Général du Royaume*, la *Revue pénitentiaire*, etc. et tous les imprimés en usage dans l'Administration des prisons et en partie aussi ceux des autres Administrations de l'Etat.

Dans la Colonie de Castiadas on a en moyenne 844 forçats, dont 684 occupés, soit en régie 676, c'est-à-dire 630 agriculteurs et bergers, 12 cordonniers, 14 forgerons et serruriers, 8 menuisiers, charpentiers et charroux et 12 tailleurs, et par entreprise 8 maçons.

Les réclusionnaires qui se trouvent au pénitencier d'Aversa sont en moyenne 295 et seulement 46 ne sont pas occupés dans les différentes industries ; il travaillent tous par entreprise et ils étaient 42 cordonniers, 54 ouvriers sur paille, 38 tailleurs, 109 tisserands et 6 occupés dans le rapiécetage des effets de vestiaire et lingerie.

(1) Ce Bagne a été supprimé en 1836.

A Bergamo on a en moyenne 402 réclusionnaires, dont 331 travaillant dans les différents ateliers, savoir 6 tailleurs, 3 menuisiers et 1 forgeron en régie, et 321 par entreprise ou commission, c'est-à-dire 124 cordonniers, 1 forgeron, 7 menuisiers, 7 tailleurs, 14 vanniers, 167 tisserands et 1 maçon.

Dans le pénitencier de Civitacastellana la population moyenne est de 310 réclusionnaires, dont seulement 89 sont occupés dans les industries, 52 en régie et 37 par entreprise ou commission; les premiers étaient 38 cordonniers, 1 forgeron, 7 ferblantiers et étameurs, 6 tailleurs, et les seconds 1 cordonnier, 1 menuisier, 33 fabricants de boîtes à allumettes et 2 maçons.

Dans l'établissement de Fossano on a en moyenne 507 réclusionnaires et 407 travaillent dans les différents ateliers: 215 en régie, soit 100 tisserands, 112 tailleurs, 3 tricoteurs, et 192 par entreprise ou commission, soit 61 cordonniers, 38 menuisiers, 6 maçons ou manœuvres et 87 vanniers.

La Maison de réclusion de Lecce contient une population moyenne de 287 condamnés, dont 168 occupés, soit 137 en régie et 31 par entreprise ou commission. Parmi les premiers on compte 3 cordonniers, 20 forgerons, 32 menuisiers et ébénistes, 31 ouvriers sur paille, 18 tailleurs, 29 tisserands et 4 occupés dans différentes industries; parmi les seconds 19 cordonniers, 11 maçons et 1 relieur.

Dans le pénitencier de Milan on a 370 réclusionnaires, dont 294 occupés au travail par entreprise générale, soit 85 cordonniers, 54 forgerons, 23 menuisiers et ébénistes, 43 ouvriers sur paille, 3 tailleurs et 86 tisserands.

La Maison de réclusion d'Onelle contient 492 réclusionnaires. Seulement 8, soit 7 tailleurs et 1 horloger, travaillent en régie et 323 par entreprise ou commission, dont 32 tailleurs, 102 cordonniers, 46 forgerons, 8 menuisiers, 105 tisserands, 4 maçons et 26 typographes.

La moyenne des condamnés dans le pénitencier d'Orvieto est de 306 condamnés, dont 92 travaillent: 28 en régie, soit 14 cordonniers, 4 forgerons, 4 tailleurs, 6 menuisiers, et 64 par commission ou entreprise, soit 1 menuisier, 54 tisserands et fileurs, 6 maçons et 3 occupés dans différentes industries.

Les condamnés dans la Maison de réclusion de Paliano sont en moyenne 323. Dans les ateliers travaillent 191, tous en régie, soit 19 cordonniers, 5 forgerons, 19 menuisiers et ébénistes, 15 tailleurs, 36 tisserands, 16 maçons et manœuvres, 77 broisseurs et 4 occupés dans différentes autres industries.

A Pallance on a 352 réclusionnaires: 235 sont occupés dans les ateliers,

soit 233 par entreprise ou commission, c'est-à-dire 69 cordonniers, 27 chapeliers, 1 forgeron, 1 menuisier, 12 tailleurs, 1 maçon et 122 tisserands, et 2 tailleurs en régie.

Le pénitencier de Parme a 573 condamnés, dont 452 travaillent: 79 en régie, c'est-à-dire 9 cordonniers, 6 forgerons, 2 menuisiers, 14 tailleurs, 47 vanniers, 1 tisserand et 373 par entreprise ou commission: 51 cordonniers, un forgeron, 43 menuisiers et ébénistes, 229 tisserands, 8 maçons et manœuvres et 42 vanniers.

A Rome, dans le pénitencier de *Regina-Cœli*, on a 230 réclusionnaires en moyenne, dont 208 travaillent tous en régie à la construction de la nouvelle prison cellulaire, répartis dans les industries suivantes: 3 charpentiers, 2 cordiers, 4 dessinateurs, 30 forgerons et serruriers, 19 menuisiers, 106 maçons et manœuvres, 44 tailleurs de pierres, etc.

La Maison de réclusion des *Thermes de Dioclétien* à Rome compte en moyenne 487 condamnés, dont 380 travaillent dans les différents ateliers: 47 en régie, soit 2 cordonniers, 9 fondeurs en caractères, 36 tailleurs; 333 par entreprise ou commission, soit 43 cordonniers, 84 menuisiers et ébénistes, 68 forgerons, 13 boulangers, 34 ferblantiers et étameurs, 45 tisserands, 30 typographes, 12 tapissiers et bourreliers, 4 maçons.

Les tailleurs, en régie, sont occupés dans la confection des uniformes pour les gardes des prisons.

Dans la Maison de réclusion de Spoleto on a en moyenne 497 condamnés; 248 travaillent dans les ateliers, soit en régie 32 cordonniers, 14 forgerons, 17 menuisiers, 49 tisserands et peigneurs de chanvre, 25 tailleurs, 3 vanniers, 6 fabricants de peignes, soit 146 en tout; et 102 par entreprise ou commission, dont 5 menuisiers et ébénistes, 91 tisserands et peigneurs de chanvre 2 maçons et 4 occupés dans différentes industries.

Le pénitencier de Tempio compte en moyenne 170 réclusionnaires, dont 88 travaillent: 71 en régie, soit 26 cordonniers, 8 menuisiers, 7 forgerons, 11 tailleurs, 15 tisserands, 4 relieurs, vernisseurs, etc.; 17 par entreprise ou commission, dont 2 cordonniers, 2 menuisiers, 1 tailleur, 8 tisserands, 2 maçons et 2 dans diverses industries.

A Terracina l'établissement a en moyenne 187 réclusionnaires; seulement 36 travaillent: 4 maçons et manœuvres par commission et 32 en régie, soit 4 agriculteurs, 7 cordonniers, 2 forgerons, 12 menuisiers et ébénistes, 7 tailleurs.

Dans le pénitencier de Venise se trouvent en moyenne 574 réclusionnaires. 500 travaillent dans les ateliers, soit en régie 166, c'est-à-dire 16

cordonniers, 1 menuisier, 7 tricoteurs, 65 tailleurs, 77 tisserands; et 334 par entreprise ou commission, dont 18 cordonniers, 14 tricoteurs, 175 vanniers, 79 tisserands et peigneurs de chanvre, 2 maçons et 46 occupés dans différentes industries.

La Maison de force de Lucques a une population moyenne de 240 condamnés, dont 172 occupés; 14 cordonniers, 11 menuisiers et ébénistes, 15 tailleurs, 57 tisserands, 1 relieur, 98 en tout en régie; et 74 par entreprise ou commission, soit 69 tisserands, 4 maçons et 1 à des travaux divers.

Dans la Maison de force de St.-Gimignano la population moyenne est de 155 condamnés. Travaillent en régie 4 cordonniers, 4 forgerons, 12 menuisiers, 6 tailleurs, 4 tisserands et 4 jardiniers; par entreprise ou commission 10 menuisiers, 10 ouvriers sur paille, 40 tisserands et 4 maçons.

Les condamnés de la Maison de force de Volterre sont en moyenne 328, dont 271 occupés dans les différentes ateliers; 206 en régie et 65 par entreprise ou commission. Les premiers étaient 22 cordonniers, 43 tisserands, 3 forgerons, 13 menuisiers et ébénistes, 107 travaillant au lainage, 16 tailleurs et 2 relieurs; les seconds, 63 tisserands et 2 maçons.

La Maison correctionnelle de Castelfranco contient en moyenne 712 condamnés; 548 travaillent, savoir 56 en régie, soit 10 cordonniers, 16 forgerons, 5 menuisiers, 18 tailleurs et 7 dans différentes industries; 492 par entreprise ou commission, dont 20 menuisiers et ébénistes, 2 tailleurs, 252 tisserands et peigneurs de chanvre, 197 vanniers, 13 maçons et manœuvres et 8 occupés dans différentes industries.

Le pénitencier de Florence contient une section correctionnelle et une section de condamnés à la Maison de force; la moyenne pour les premiers est de 333, pour les seconds de 60. Les occupés sont au nombre de 264, dont 35 en régie: tailleurs 16 et tisserands 19, et 229 par entreprise ou commission, soit 16 cordonniers, 6 forgerons, 9 menuisiers et ébénistes, 92 tisserands, 21 typographes, 2 maçons et 83 occupés à des travaux de cartonnage ou autres analogues.

A Montesarchio on a en moyenne 246 condamnés correctionnels, dont 83 seulement travaillent, soit 16 cordonniers, 7 forgerons, 7 menuisiers et ébénistes, 9 tailleurs, 29 tisserands et 2 dans diverses industries, tous en régie, et 13 par entreprise ou commission, 3 maçons et 10 tisserands.

Dans la Maison correctionnelle de Narni les condamnés sont en moyenne 207, les occupés dans les ateliers 118; en régie 112, dont 25 cordonniers, 19 tailleurs, 68 tisserands; 6 par commission, soit 2 tisserands, 2 maçons et 2 dans différentes industries.

L'établissement de Saliceta-St-Julien comprend en moyenne 248 condamnés correctionnels. Les occupés dans les ateliers sont au nombre de 186, soit 176 en régie: 4 cordonniers, 3 forgerons, 2 menuisiers, 25 tailleurs, 42 tisserands, 100 au lainage; et 10 par commission: 2 cordonniers, 4 maçons et 4 travaillant sur paille.

A Saluces les condamnés sont en moyenne 371, dont 280 sont occupés: 252 en régie, soit 36 cordonniers, 20 menuisiers et ébénistes, 105 tisserands, 44 tailleurs, 36 vanniers et 11 tricoteurs; 28 cordonniers travaillaient par commission.

Dans la Maison correctionnelle de Sulmone on a en moyenne 370 condamnés; 118 travaillent en régie, soit 2 jardiniers, 42 menuisiers et ébénistes, 11 forgerons, 26 cordonniers, 21 tailleurs, 14 tisserands et 2 occupés dans différentes industries; 88 par entreprise ou commission, dont 79 tisserands, 2 maçons et 7 occupés dans différentes industries, soit 206 en tout.

La Maison de relégation de Gavi contient en moyenne 149 condamnés; 58 d'entre eux travaillent, dont 15 en régie, soit 4 tailleurs, 2 vanniers, 2 tisserands, 7 dans différentes industries; 43 par entreprise ou commission, soit 26 cordonniers, 1 tailleur, 10 tisserands, 1 maçon et 5 occupés dans diverses industries.

A St.-Léo on a en moyenne 213 condamnés à la relégation; 61 sont occupés, dont 34 en régie: 1 cordonnier, 10 menuisiers et ébénistes, 8 tailleurs, 11 tisserands, 4 maçons, et 27 par entreprise ou commission, soit 10 cordonniers, 11 forgerons et 6 maçons et manœuvres.

La Colonie pénale de Capraia compte en moyenne 304 condamnés; 266 travaillent tous en régie: 215 agriculteurs, 12 cordonniers, 6 forgerons, 4 menuisiers, 5 boulangers, 11 tailleurs et 13 maçons et manœuvres.

Dans la Colonie de Gorgona on a en moyenne 169 condamnés, dont 138 sont occupés: 129 en régie, c'est-à-dire 107 agriculteurs, 4 boulangers, 5 cordonniers, 7 tailleurs, 4 forgerons, 2 menuisiers; 9 maçons travaillent par commission.

La Colonie d'Isili contient en moyenne 142 condamnés, dont seulement 38 travaillent, soit 33 agriculteurs, 3 forgerons et 2 menuisiers, tous en régie.

Dans la Colonie de Pianosa se trouvent en moyenne 550 condamnés; 477 sont occupés, soit 26 par commission, c'est-à-dire 22 maçons ou manœuvres et 4 cordonniers; 451 en régie, dont 396 agriculteurs, 6 cordonniers, 14 forgerons, 4 menuisiers, 19 boulangers et 12 tailleurs.

La Maison de peine pour femmes de Messine a une moyenne de 273

condamnées, dont 207 travaillent dans les ateliers; 25 couturières, 40 tisserandes, 15 blanchisseuses et 19 tricoteuses, soit 99 en régie, et 108 par commission, dont 22 fileuses et 86 occupées dans la confection de travaux sur paille.

A Pérouse les condamnées sont en moyenne 120, dont 83 occupées pour l'entreprise générale, soit 23 couturières et brodeuses, 28 tricoteuses, 7 fileuses et tisserandes, 25 dans la confection de dentelles.

La Maison de peine de Rome (*Villa Altieri*) compte une moyenne de 131 condamnées, dont 112 travaillent pour l'entreprise générale, soit 23 couturières, 17 tricoteuses, 23 brodeuses, 11 blanchisseuses et 38 dans la confection de dentelles.

La Maison de peine de Trani comprend en moyenne 211 condamnées, dont 148 travaillent: 5 par commission, soit 2 tricoteuses, 2 couturières, 1 tisserande; et 143 en régie, soit 9 tricoteuses, 32 couturières et brodeuses, 10 blanchisseuses et 92 fileuses et tisserandes.

Dans la Maison de peine de Venise la population moyenne est de 250 condamnées. 197 travaillent pour l'entreprise générale, soit 38 brodeuses, 71 couturières, 85 tricoteuses et 3 tisserandes.

La Maison d'arrêt de Milan a en moyenne une population de 586 détenus, dont 86 sont occupés dans les industries par entreprise ou commission, soit 10 cordonniers, 3 menuisiers, 7 tricoteurs, 63 dans la fabrication de boîtes à allumettes, 1 tailleur, 2 dans des industries diverses.

La population moyenne de la Maison d'arrêt de Rome est de 960 détenus. Le nombre des occupés est variable et monte en moyenne à 96 détenus: 2 tailleurs, 19 cordonniers, 15 menuisiers, 28 tricoteurs, 17 ouvriers sur cartonnage, 15 broyeurs, qui travaillent tous pour entreprise ou commission.

Dans la Maison de détention (*custodia*) pour adultes de Reggio-Emilie on a en moyenne 167 condamnés; 90 travaillent dans les ateliers: 44 en régie, soit 6 cordonniers, 10 menuisiers et ébénistes, 6 tricoteurs, 5 forgerons, 12 tailleurs, 5 dans différentes industries; 46 par entreprise ou commission, dont 8 cordonniers, 15 vanniers, 13 dans la fabrication de formes et tiges pour cordonniers et 10 dans différentes industries.

La Maison d'éducation correctionnelle pour mineurs, à Bologne, a une moyenne de 174 internés; 79 sont occupés dans les ateliers, dont 13 en régie: 7 cordonniers et 6 tailleurs; et 66 par entreprise ou commission: 12 cordonniers, 10 peigneurs de chanvre, 11 forgerons, 9 menuisiers et ébénistes, 4 tailleurs, 8 bourreliers, 10 typographes et 2 brunisseurs.

A Pise la Maison d'éducation correctionnelle contient en moyenne 116 mineurs et 90 sont occupés: 5 agriculteurs en régie, et 10 cordonniers, 27 ébénistes et sculpteurs sur bois, 19 tisserands sur rubans, 2 forgerons, 12 tailleurs, 1 sculpteur sur marbre, 8 vanniers et 6 fabricants de pipes, soit 85 en tout par entreprise ou commission.

Les mineurs internés dans la Maison d'éducation correctionnelle de Tivoli sont en moyenne 127, dont 18 cordonniers travaillant par entreprise et 102 en régie, soit 10 agriculteurs, 26 forgerons et serruriers, 26 menuisiers, ébénistes et sculpteurs sur bois, 21 tailleurs et 19 ferblantiers et étameurs, soit 120 en tout.

A Turin, dans la Maison d'éducation correctionnelle de la *Generala*, les mineurs sont en moyenne 238; 191 travaillent dans les ateliers: 22 par entreprise ou commission, soit 10 ébénistes et 12 doreurs, 169 en régie, dont 32 jardiniers, 39 cordonniers, 19 forgerons, 18 menuisiers et ébénistes, 13 sculpteurs sur bois, 10 vanniers et 38 tailleurs.

Dans la Maison d'éducation correctionnelle de Pérouse, qui n'est qu'une section du pénitencier pour femmes, on a 53 mineures, dont 49 sont occupées dans les ateliers pour l'entreprise générale, soit 27 couturières, 14 brodeuses, 8 tricoteuses.

Les 8 Réformatoires pour mineurs ont une population moyenne de 4,173 internés, soit: Assisi 100, Brescia 117, Gênes 264, Mantoue 75, Pérouse 123, Treviso 164, Turin 59, Venise 271. Les occupés dans les ateliers étaient 1,033, dont à Assisi 96, Brescia 106, Gênes 228, Mantoue 60, Pérouse 115, Treviso 153, Turin 59, Venise 216.

Par rapport aux différentes industries ils étaient répartis comme suit: agriculteurs 120, cordonniers 150, menuisiers, ébénistes, tourneurs sur bois 183, forgerons, fondeurs, mécaniciens et serruriers 292, typographes 32, tailleurs 120, armuriers 20, boulangers 11, tricoteurs 25, ferblantiers, étameurs et gaziers 24, tisserands 25, relieurs 6, doreurs 2, vernisseurs 2, ciseleurs 8, fabricants d'éventails 6, passementiers 7.

Les 3 Réformatoires pour mineures comprenaient en moyenne 207 internées, c'est-à-dire: Chieti 50, Crema 93 et Treviso 64, dont 42 occupées à Chieti, 35 à Crema et 37 à Treviso. Ces 114 ouvrières étaient: 28 couturières, 43 tricoteuses, 22 brodeuses, 6 repasseuses, 3 tisserandes, 6 blanchisseuses, 6 fabricantes de fleurs.

Tous ces établissements avaient largement contribué à l'exposition en envoyant les principaux produits des différents ateliers dans lesquels les condamnés sont occupés.

Par l'examen de ces produits, d'une variété très grande, qui embrasse presque toutes les branches des industries, depuis les plus simples jusqu'aux plus perfectionnées, on peut voir le grand soin apporté par les Administrations des différents lieux de peine pour multiplier les occupations, dans le but principal de diminuer la concurrence que le travail des prisons se trouve quelquefois dans la nécessité de faire à l'industrie libre.

Mais en Italie cette concurrence n'existe pas, ou, si elle existe, elle est si faible qu'aucun dommage sensible ne peut en résulter pour les ouvriers libres, d'autant plus que l'Administration des prisons, dans la nécessité qui lui est imposée d'occuper le plus grand nombre possible de bras, ne peut pas faire usage des machines, qui dans l'industrie libre remplacent avec un grand avantage économique la main-d'œuvre des ouvriers, en procurant en même temps une perfection dans la confection qu'on ne peut pas atteindre autrement et moins que jamais avec les moyens en général tout à fait primitifs dont l'Administration des prisons peut disposer.

Ainsi, par exemple, les tissus provenant des ateliers des prisons, quoique peut-être plus solides que ceux dont les fabriques italiennes et étrangères inondent les marchés en les offrant à des prix exceptionnellement bas, manquent de l'apprêt et de l'apparence qui satisfait l'œil et qui est préférée par l'acheteur qui ne se préoccupe guère de la durée, et cependant le coût en est plus élevé, ce qui rend chaque jour plus difficile l'écoulement des produits industriels des prisons.

On peut dire la même chose pour les meubles en bois et en fer et en général presque pour tout objet confectionné, sauf pour ceux dont la main-d'œuvre constitue la valeur principale, surtout quand elle ne peut être remplacée en tout ou en partie par le travail des machines.

Il faut aussi considérer que la plupart de la population des prisons se recrute parmi les gens qui n'ont aucune profession, ce qui rend bien lourde la tâche de l'Administration pour en former des ouvriers habiles, but qui, le plus souvent, ne peut être atteint qu'au moyen d'un long apprentissage, dont les conséquences se traduisent par des pertes de matières, d'outils et de produits.

Toutes ces circonstances obligent l'Administration à tenir les prix des produits des prisons à un taux plus élevé que ceux des produits fournis par l'industrie libre, afin d'obtenir qu'ils soient suffisamment rémunérateurs, et cette difficulté qui en rend difficile la vente et qui chaque jour augmente, engage naturellement l'Administration à porter sur un autre point le travail des détenus en les occupant de préférence à l'exploitation de

Colonies agricoles, ou à des travaux pénibles à l'air libre, ou à la confection des objets en usage dans l'armée ou autres corps qui sont sous la dépendance de l'Etat.

Toutefois les produits des prisons italiennes tenaient avec honneur leur place à côté des produits des prisons étrangères et il ne manquait point d'objets confectionnés avec goût et perfection.

Dans le I^{er} groupe figuraient des échantillons de blé, avoine, orge, fèves, pois gris, lentilles, haricots, seigle, pommes de terre, olives, etc., envoyés par le Bagne de Cagliari et par les Colonies de Castiadas, Gorgona, Isili, Capraia et Pianosa; du chanvre brut et peigné envoyé par le Bagne de Portoferraio et par la Maison d'arrêt de Rome; des graines de légumes, de fourrage, envoyés par le Bagne de Cagliari, par la Colonie de Castiadas, par la Maison d'éducation correctionnelle de Turin et par les Réformatoires d'Assisi, Pérouse et Treviso; du fromage et du beurre fabriqué à Castiadas et à Pianosa; des échantillons de laine envoyés par les Colonies d'Isili et Castiadas; de tomates en conserve envoyées par les Colonies de Gorgona et Pianosa, par le Bagne d'Alghero et par la Maison de force de St.-Gimignano; des échantillons de vin et de vinaigre de plusieurs qualités, envoyés par les Colonies de Castiadas, Capraia, Gorgona et Pianosa, par le Bagne de Cagliari et par le Réformatoire de Pérouse; des échantillons d'huile d'olive, envoyés par le Bagne de Nisida et par le Réformatoire de Pérouse et de l'huile de lentisque, envoyée par la Colonie de Pianosa; du miel et de la cire vierge, envoyés par les Colonies de Capraia et Pianosa; des échantillons de bois pour travail, pour construction et pour douves, envoyés par la Colonie de Castiadas; des amandes, des poires, des pommes, des ails, des oignons, des figues sèches et des graines d'herbes potagères, envoyées par les Colonies de Capraia, Gorgona, Isili, par le Bagne de Cagliari et par le pénitencier de St.-Gemignano; des échantillons de sel, de chlorure de potasse et de soude, de tuf pour constructions, de travaux en pierre calcaire, de chaux, de granit, de moellons, tuiles, carreaux et tuyaux en terre cuite, envoyés par les Bagnes d'Alghero et de Cagliari et par les Colonies de Castiadas, Isili et Pianosa; enfin des échantillons de savon, envoyés par le Bagne de Procida.

Dans le II^{ème} groupe on avait des tissus en tous genres en fil et en coton, des coutils et étoffes, des toiles et tissus pour nappes et serviettes, envoyés par les Bagnes d'Ancone, Finalborgo, Portoferraio, Pozzuoli, Procida, Civitavecchia, par les pénitenciers de Pallance, Florence, Narni, Spoleto, Orvieto, Oneille, Volterre, Tempio, Trani, Montesarchio, Ber-

gamo, Aversa, Fossano, Lucques, Saliceta St.-Julien, St.-Gimignano, Venise, Lecce et Messine, et par les Réformatoires de Treviso et Venise; des filets de chanvre, d'étaupe et de coton, des ficelles, des cordes et des câbles envoyés par les Bagnes de Procida, Portoferraio, Civitavecchia, St.-Etienne près de Naples, par le pénitencier de Messine et par la Maison d'arrêt de Rome; des toiles de jute, des tuyaux en chanvre, des sacs sans couture, des sangles, envoyés par les pénitenciers de Bergamo, Fossano, Saluces, Saliceta-St.-Julien, par les Bagnes de Portoferraio, Procida et par la Maison d'arrêt de Rome; des échantillons de laine brute, blanche et en couleur et de coton simple et tordu, envoyés par le Bagne d'Ancone et par la Maison de correction de Pise; des flanelles, des draps pour uniformes de gardes de prison, de gardes de la sûreté publique, pour vêtements de détenus, des tapis, des couvertures en laine, envoyés par les Bagnes d'Ancona et Procida, et par les pénitenciers de Saliceta-St.-Julien et Volterra; des chapeaux envoyés par le pénitencier de Pallance, des dentelles et des broderies envoyées par les pénitenciers pour femmes de Trani, Pérouse, Venise, Rome, par la Maison d'éducation correctionnelle pour mineures de Pérouse et par les Réformatoires de Brescia, Chieti, Crema et Treviso; des travaux en tricot en laine et en coton confectionnés dans les Bagnes de Portoferraio, Nisida, Procida, St.-Etienne près de Naples, Cagliari, dans les pénitenciers pour femmes de Messine, Venise et Rome et dans les Réformatoires de Chieti, Crema, Gênes et Treviso; des effets d'habillement et de lingerie pour hommes et pour femmes, des vêtements pour détenus et condamnés, des uniformes militaires et pour gardes de prison, objets confectionnés dans les Bagnes d'Ancona et Procida, dans les pénitenciers de Bergamo, Saluces, Aversa, Oneille, Rome (*Thermes de Dioclétien*), par l'établissement pour femmes de Messine et par les Réformatoires de Treviso, Pérouse, Assisi Mantoue, Gênes; des rubans envoyés par la Maison d'éducation correctionnelle de Pise et par le Réformatoire de Venise; enfin des corsets, envoyés par le pénitencier de Pallance.

Parmi ces produits, les plus remarquables c'étaient les draps pour uniformes de gardes de la sûreté publique et de gardes de prison, confectionnés dans la maison correctionnelle de Saliceta-St.-Julien, les draps pour les vêtements d'hiver des condamnés, fabriqués dans la même maison et dans le Bagne d'Ancone, les couvertures et autres tissus en laine de la Maison de force de Volterra et les tissus en fil du Bagne de Procida.

Pour le III^{ème} groupe, le Bagne de Nisida avait envoyé des peaux de lapin, les Bagnes d'Ancone, Gênes, Finalborgo, Portoferraio, Nisida, Pozzuoli,

Civitavecchia, Alghero, la Colonie de Castiadas, les pénitenciers de Gavi, Bergamo, Aversa, Fossano, Saluces, Civitacastellana, S. Leo, Narni, Orvieto, Volterra, Oneille, Paliano, Tempio, la Maison d'arrêt de Milan, les Maisons d'éducation correctionnelle de Bologne, Pise et Turin et les Réformatoires de Gênes, Brescia, Mantoue, Assisi, Pérouse, Treviso et Venise, des objets en cordonnerie de toute espèce, chaussures pour hommes, femmes et enfants, depuis les plus grossières aux plus fines, et de gants, bottes et chaussures pour chasse, pour l'armée et pour la marine; les Bagnes de Portoferraio et Civitavecchia des travaux de bourrellier et de sellier, le pénitencier de Paliano et la Maison d'arrêt de Rome des brosses, des housoirs et des besaces pour campagne et le Réformatoire de Crema des gants en peau.

Dans tous ces produits, mais surtout parmi les objets de cordonnerie on en trouvait des tout à fait exceptionnels comme perfection et finesse, et les chaussures pour l'armée, celles pour la marine spécialement, étaient d'une solidité et d'une perfection de travail remarquables.

Le IV^{ème} groupe comprenait des clous en fer et en cuivre de toutes dimensions, des serrures et des loquets envoyés par les Bagnes de Portoferraio, Pozzuoli, Procida, et St.-Etienne près Naples, par les pénitenciers de St.-Leo, de Rome (*Regina-Cæli*) et de Volterra, par la Maison d'arrêt de Rome, par les Maisons correctionnelles de Reggio-Emilie, Treviso et Tivoli, et par les Réformatoires de Gênes, Venise, Mantoue, Treviso; des freins, des étriers, des fers à bœufs et à chevaux et des étrilles, objets confectionnés dans les pénitenciers de Tempio, de Rome (*Thermes de Dioclétien*) dans le Bagne de Cagliari, dans la Colonie d'Isili et dans la Maison d'arrêt de Rome; des fusils de chasse et des meubles en fer et en cuivre, envoyés par les Bagnes d'Ancone, Procida, Civitavecchia, par les pénitenciers d'Oneille, Rome (*Thermes de Dioclétien*), par la Maison d'arrêt de la même ville et par le Réformatoire de Brescia; des instruments et outils pour l'agriculture, pour jardins et pour menuisiers, et des ciseaux envoyés par les Bagnes de Portoferraio, Piombino et Procida et par les pénitenciers d'Oneille, Lecce et Rome (*Thermes de Dioclétien*); une grande grille en fer battu pour jardin, style 1,400, confectionnée dans le pénitencier de Rome (*Thermes de Dioclétien*); des bascules, envoyées par le pénitencier de Bergamo; des ustensiles de toute espèce en fer blanc, en tôle, en nikel et en cuivre ciselé, des robinets à gaz et pour tonneaux ou barriques, des soupapes, etc., envoyés par les Bagnes de Portoferraio et Pozzuoli, par les pénitenciers de Lucques et Civitacastellana, par les Maisons d'éducation correctionnelle de Turin, de Tivoli et par les Réformatoires de Gênes et Pérouse, des lampes et des lanternes pour chemins de fer et des

tuyaux en zinc, confectionnés dans le pénitencier de Rome (*Thermes de Dioclétien*); enfin des échantillons de fer de différentes dimensions, travaillés en gonds, en pivots, boulons, nœuds, etc. pour chemins de fer, envoyés par le Bagne pénal de Piombino.

Les meubles en fer des Bagnes d'Ancone, Procida, du pénitencier d'Oneille, et la grille en fer battu confectionnée dans le pénitencier de Rome (*Thermes de Dioclétien*), attiraient surtout l'attention des visiteurs.

Dans le V.^{ème} groupe on remarquait des formes et des tiges de bottes pour cordonniers, des sandales et des talons en bois pour chaussures, envoyés par le Bagne de Portoferraio, par le pénitencier de Saluces et la maison d'arrêt de Rome; des tonneaux et des barriques confectionnés dans les Bagnes de Portoferraio et de Pozzuoli; des travaux de vanniers, des tresses de nattes, en coco, en jonc ou en paille, envoyés par les Bagnes de Portoferraio, Pozzuoli, Piombino et Alghero et par les pénitenciers de Gavi, Bergamo, Aversa, Fossan, Parme, Messine et Venise; des meubles en tout genre, depuis les plus communs jusqu'aux meubles sculptés, artistiques ou en marqueterie, lits, armoires, écrins, tables, commodes avec tablette en marbre ou en mosaïque style Louis XIV, style Renaissance, imitations de meubles anciens, etc., envoyés par les Bagnes de Civitavecchia, Ancone, Alghero, Portoferraio, Procida, Pozzuoli, Piombino et par les pénitenciers de Sulmona, Orvieto, Volterre, Rome (*Thermes de Dioclétien*), St.-Gimignano, Bergamo, Lecce, Lucques, St.-Léo, Oneille, Paliano, Terracine, Rome (*Regina Coeli*), Parme, par la Maison d'arrêt de Rome, par les Maisons d'éducation correctionnelle de Pise, Turin et Tivoli, et par les Réformatoires de Pérouse, Treviso, Venise, Brescia et Mantoue; des avirons confectionnés par le Bagne de Portoferraio qui, avec le pénitencier d'Oneille, avait aussi envoyé des voitures, des tilburys et des petits char-à-bancs à deux roues.

Entre tous ces objets les plus remarquables c'étaient un tonneau d'une capacité de 5,226 litres, envoyé par le Bagne de Portoferraio, des meubles pour salle à manger et à coucher, finement sculptés, envoyés du Bagne d'Ancone et du pénitencier d'Oneille, des meubles avec mosaïques et ornements en marqueterie, confectionnés dans le Bagne de Civitavecchia et dans le pénitencier de Rome (*Thermes de Dioclétien*), enfin un bureau en ébène et ivoire, envoyé par le pénitencier de Lecce.

Le VI.^{ème} groupe comprenait un album de travaux typographiques, des modèles d'imprimés en usage dans l'Administration des prisons et des publications envoyés par le Réformatoire de Treviso, par le Bagne pénal de Rome (*Mantellate*) et par le pénitencier d'Oneille; un album de caractères

provenant de la fonderie du pénitencier de Rome (*Thermes de Dioclétien*); des volumes reliés dans les pénitenciers de Gavi et Castelfranco et dans les Réformatoires de Gènes et Pérouse; des dessins au crayon et à la plume et des peintures à l'huile et à la détrempe, envoyés par les pénitenciers de Castelfranco et de Rome (*Regina-Coeli*) et par le Réformatoire de Venise, et des éventails confectionnés dans le même établissement. Les dessins envoyés par le pénitencier de Rome (*Regina-Coeli*) et les éventails du Réformatoire *Coletti* de Venise se distinguaient surtout par leur aspect artistique et leur finesse d'exécution.

Pour le VII.^{ème} groupe, les pénitenciers pour femmes de Messine et Trani avaient envoyé des échantillons de fleurs artificielles, les Bagnes de Portoferraio, Pozzuoli et Procida des cannes, des boîtes, des bibeloteries, des bijouteries, la Maison d'arrêt de Rome et le pénitencier de St.-Gimignano des travaux en cartonnage et des boîtes à allumettes.

Enfin dans le VIII.^{ème} groupe on remarquait des travaux géométriques envoyés par le Bagne de Piombino, un clavier pour orgue, confectionné dans le pénitencier de Bergamo, une mandoline envoyée par le pénitencier de St.-Gimignano, des jouets pour enfants et des joujoux en mie de pain confectionnés dans les Bagnes de Procida, Civitavecchia, St.-Etienne près de Naples et Rome (*Mantellate*), et dans les pénitenciers de St.-Léo et de St.-Gimignano.

Les travaux en mie de pain, dûs au travail libre des détenus, indiquent non seulement une patience remarquable, mais aussi un goût artistique des plus marqués, qui n'est pas rare parmi les condamnés, même dépourvus de toute instruction.

Un St.-Michel, confectionné par un forçat du Bagne de Procida, des corbeilles de fruits envoyées par le Bagne de Civitavecchia et par la Maison d'arrêt de Rome, un porte-horloge envoyé par le pénitencier de Rome (*Regina-Coeli*) et un groupe de plusieurs figures représentant le *défi de Barletta*, tous en mie de pain, attiraient dans ce groupe l'attention du public.

Les établissements pour la réclusion militaire de Savone et Gaeta, dont les produits formaient une section à part, avaient exposé dans le II.^{ème} groupe des tissus en fil et en coton, des nappes et des serviettes, des rubans, des sacs et des effets de lingerie confectionnés à l'usage de l'armée; dans le III.^{ème} groupe des souliers et des pantoufles; dans le IV.^{ème} des gamelles, des tasses et des étuis en tôle et en fer blanc et des boîtes à graisse; enfin dans le VI.^{ème} groupe des modèles d'imprimés à l'usage de l'Administration militaire. Les objets exposés par les établis-

sements de peine susdits, tout en ayant l'indication des prix, n'étaient pas à vendre.

La valeur des objets exposés par les établissements de peine, d'éducation correctionnelle et de réforme de l'Italie, et le total des ventes faites, figurent dans le tableau suivant :

		VALEUR DES OBJETS	
		exposés	vendus
Bagnes de	1 Alghero	fr. 418.35	fr. 131.60
	2 Ancone	» 6,430.52	» 4,823.50
	3 Cagliari	» 935.98	» 50.25
	4 Civitavecchia	» 1,981.77	» 71.85
	5 Finalborgo	» 291.63	» 34.00
	6 Gênes	» 102.30	» 23.40
	7 Nisida	» 202.20	» 65.10
	8 Piombino	» 232.40	» 182.20
	9 Portoferraio	» 4,148.24	» 1,962.54
	10 Pozzuoli	» 663.53	» 408.26
	11 Procida	» 5,342.97	» 2,607.41
	12 St.-Etienne près de Naples	» 580.16	» 15.76
	13 Rome (Mantellate)	» 386.05	»
Maisons de réclusion	14 Aversa	» 662.55	» 2.80
	15 Bergamo	» 2,530.60	» 689.15
	16 Civitacastellana	» 37.10	» 9.55
	17 Fossano	» 351.90	» 70.40
	18 Lecce	» 1,840.15	» 926.15
	19 Milan	» 450.00	» 450.00
	20 Oneille	» 4,176.34	» 1,579.70
	21 Orvieto	» 1,392.98	» 131.75
	22 Paliano	» 400.27	» 185.92
	23 Pallance	» 476.22	» 294.20
	24 Parme	» 1,403.50	» 62.10
	25 Rome (Regina-Cœli)	» 497.05	» 116.00
	26 Rome (Thermes de Dioclétien)	» 11,185.00	» 870.00
	27 Spoleto	» 718.61	» 197.00
	28 Tempio	» 1,087.70	» 224.35
	29 Terracine	» 148.50	»
	30 Venise	» 106.45	» 56.77
Maisons de force	31 Lucques	» 715.84	» 280.84
	32 St.-Gimignano	» 1,725.73	» 329.37
	33 Volterre	» 1,434.67	» 360.20
Maisons correctionnelles	34 Castelfranco	» 150.00	» 90.00
	35 Florence	» 343.32	» 24.00
	36 Montesarchio	» 178.73	» 4.80
	37 Narni	» 337.72	» 45.50
	38 Saliceta St.-Julien	» 3,659.15	» 155.10
	39 Saluces	» 1,103.26	» 70.74
	40 Sulmone	» 670.40	» 279.65

		VALEUR DES OBJETS	
		exposés	vendus
Maisons de relégation	41 Gavi	fr. 77.16	fr. 7.80
	42 St.-Léo	» 109.00	» 46.00
Colonies agricoles	43 Capraia	» 17.11	» 10.80
	44 Castiadas	» 307.51	» 174.31
	45 Gorgona	» 85.15	» 33.55
	46 Isili	» 12.92	»
	47 Pianosa	» 72.20	» 71.30
Pénitenciers pour femmes	48 Messine	» 750.45	» 202.11
	49 Pérouse	» 395.00	» 260.00
	50 Rome	» 715.00	»
	51 Trani	» 1,959.15	» 489.90
Maison de détent. pour condamnés à la custodia	52 Venise	» 241.00	»
Maisons d'éducation correctionnelle pour mineurs	53 Reggio-Emilie	» 40.50	»
	54 Bologne	» 44.85	»
	55 Pise	» 283.05	» 11.80
	56 Pérouse	» 122.00	»
	57 Tivoli	» 2,596.20	» 844.75
Réformatoires pour mineurs	58 Turin	» 102.60	»
	59 Assisi	» 268.10	» 5.10
	60 Brescia	» 795.00	»
	61 Gênes	» 7,464.80	» 100.00
	62 Mantoue	» 462.43	» 300.00
	63 Pérouse	» 616.60	» 11.20
	64 Treviso	» 686.85	» 217.18
	65 Turin	» 441.80	»
Réformatoires pour mineures	66 Venise	» 1,616.50	» 143.00
	67 Chieti	» 89.00	»
	68 Crema	» 392.90	» 7.90
Maisons d'arrêt	69 Treviso	» 789.20	» 202.30
	70 Milan	» 118.00	» 18.00
Réclusion militaire	71 Rome	» 2,118.82	» 237.20
	72 Gaeta	» 580.36	»
	73 Savone	» 600.54	»
		fr. 84,471.59	fr. 21,276.11
Et en y ajoutant les produits étrangers qui, comme nous avons dit, montaient à		» 45,872.73	» 16,101.25
on aura un total pour les objets exposés de		fr. 130,344.32	» 37,377.36

Il faut toutefois noter qu'en plus des ventes faites par l'entremise du Comité exécutif du Congrès et dont on a pu rendre compte, des ventes nombreuses furent réalisées directement par les entrepreneurs des différents établissements italiens.

Dans la quinzaine pendant laquelle l'exposition resta ouverte, elle fut visitée par 36,197 personnes, dont 18,364 invitées et 17,833 payantes. Le produit des entrées, soit fr. 8,916.50, fut destiné par le Comité exécutif du Congrès à l'institution d'une Société de patronage pour les libérés des prisons dans la province de Rome.

P O R T R A I T S

BIOGRAPHIES ET AUTOGRAPHIES
